

RENE DUSSAUD

RELIGION
DES NOSAIRIS

NO DE
28012



10-25-7
595 67

HISTOIRE ET RELIGION

DES

N O S A I R Î S

PAR

RENÉ DUSSAUD



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOULLION, ÉDITEUR

57, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1900

(Tous droits réservés)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT VINGT-NEUVIÈME FASCICULE

HISTOIRE ET RELIGION DES NÔSADRIS, PAR RENÉ DUSSEAUD



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE SÈVRES, AU PREMIER

1900

(Tous droits réservés)

Sur l'avis de M. Charles CLEMONT-GANNEAU, directeur de la Conférence d'Archéologie orientale, et de MM. Auguste CAUVÉNEZ et Hartwig DERESNOUVE, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. René DESMAUD le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes-Études*.

Paris, le 25 juin 1899.

*Le Directeur de la Conférence
d'Archéologie Orientale,*

Signe : CH. CLEMONT-GANNEAU.

Les Commissaires responsables,

Signe : A. CAUVÉNEZ.

H. DERESNOUVE.

Le Président de la Section,

Signe : G. MONOD.

AVANT-PROPOS

La religion des Noçairis reste assez ignorée, bien que Soleimân-efendi en ait présenté aux arabisants, dès 1863, un exposé détaillé. Il nous a paru utile de reprendre le sujet en contrôlant et complétant les renseignements de Soleimân-efendi par ceux que nous fournissent les manuscrits noçairis de Paris et de Berlin, et par des indications prises sur place au cours de plusieurs voyages dans la Syrie du Nord.

Ayant assuré les bases de la religion noçairi, nous avons cherché à déterminer les influences sous lesquelles elle s'est développée. Comme d'autre part, nous établissions que les Noçairis uniquement considérés jusqu'ici comme une secte, étaient aussi un peuple installé depuis longtemps dans le pays, nous avons dû rechercher à quel groupe religieux se rattachait ce peuple, avant la transformation d'où est sortie la religion actuelle. Les documents sur les religions syriennes antérieures au christianisme ou ayant vécu en dehors de lui sont si rares qu'on ne peut négliger les survivances très nettes conservées chez les Noçairis. Sans oser nous flatter d'avoir mis cette population à son rang parmi les multiples sectes syriennes de tous les temps, nous avons voulu signaler son rôle politique et religieux.

Cette étude se divise en deux parties : Histoire et Religion. On trouvera en tête, la Bibliographie et en appendice le texte et la traduction des seize chapitres du livre religieux par excellence des Noçairis : le *Kitâb al-madjmûd*.

BIBLIOGRAPHIE

I. — DOCUMENTS NOUVEAUX

1. — كتاب الباكورة اليمانية في كشف اسرار الديانة — التصيرية تأليف سليمان اخدي الأذني

Kitâb al-bakûrah al-yamaniyyah contenant l'exposé des secrets religieux des Nôquris par SOLIMÂN-AKHDI d'Adhama'. (Sans lieu ni date. Imprimé à Beyrouth en 1863). 119 pages.

Traduit en grande partie par Edward Salisbury dans le *Journal of the American Oriental Society*, t. VIII, p. 227-308 (communication des 18 mai et 27 octobre 1864). Voici les renseignements que Salisbury (*loc. cit.*, p. 227-228) donne sur la composition de cet opuscule : « Il a été écrit par un ancien membre de la secte, selon le rapport de notre confrère le Dr Van Dyck, missionnaire à Beyrouth, à qui nous devons l'impression de cet ouvrage. » Suit le rapport du Dr Van Dyck : « Ce traité a été écrit par un Nôquiri qui d'abord douta de sa propre religion, se fit Juif, puis Musulman, Grec, enfin Protestant. Il fut pris comme soldat et envoyé d'Adhama à Damas, où il fut relâché. Il vint à Beyrouth et y écrivit son traité. Il passa ensuite à Lattaquié et resta pendant quelques mois chez le Rév. R. J. Dodds, missionnaire de l'Assoc. Reformed Church. Il retourna à Beyrouth pour faire imprimer son traité à ses propres frais. Je l'ai laissé à peu près tel qu'il l'a écrit, sans essayer de le plier aux règles de la langue. Je n'ai pas eu le temps non plus de relire les épreuves. Plusieurs passages ont été supprimés pour des raisons de bienséance (*for the sake of decency*). — Beyrouth, 26 sept. 1863. »

Par l'obligeance entretenue de notre consul à Lattaquié, M. Adolphe Geoffroy, nous avons pu obtenir un exemplaire du *Kitâb al-bakûrah* devenu très rare. M. Geoffroy nous écrivait, au 25 mars 1868, avec l'autorité que lui donne son long séjour dans le pays : « J'ai dû faire écrire plusieurs fois et à diverses personnes pour arriver à

1. A la première page de son traité, Solimân nous apprend qu'il naquit à Antioche en 1250 de Thègre (1824-25).

me procurer un exemplaire de cet ouvrage que je vous adresse aujourd'hui par la poste. Vous pourrez vous baser dessus, car à la suite des informations que j'ai prises, j'ai constaté que tout ce qu'il dit est exact. »

D'autre part, voici la réponse que nous faisait un-Nosairi très versé dans les choses de sa religion : « Le *Kitâb al-bakourah* est scrupuleusement exact et absolument complet. Si vous l'avez dans son entier et sans qu'on l'ait défiguré, vous n'avez plus aucun renseignement à demander. Son auteur était un Chaikh nosairi d'un village des environs d'Antioche, connaissant parfaitement la religion. Il serait devenu successivement Grec, Protestant, Arménien et Musulman. En fin de compte, il aurait été assassiné, à Tarsous, par des Nosairis. »

Enfin, M. Clément Huart a ainsi formulé son opinion : « C'est n'est que par la publication d'un livre fort curieux, dû à la plume d'un Nosairi d'Adhana, nommé Soleimân Elendi, devenu chrétien et protestant, qu'on a pu avoir une idée assez complète des principes sur lesquels repose l'enseignement de ces dissidents¹. »

Nous avons pu nous en assurer par nous-même, le traité de Soleimân est fort précieux. Dans sa traduction, Salisbury suit le texte de près, mais il ne fournit aucune explication et n'a pas entrepris l'étude comparée de la religion nosairienne avec les religions voisines.

Le *Kitâb al-bakourah* nous donne plusieurs textes religieux nosairis avec un commentaire, dont :

a. — كتاب المجوم. *Kitâb al-madjmou'*². Cité sous le n° 20,

dans la liste des quarante livres nosairis donnée par Catafago, dans le *Journal Asiatique*, 7^e série, t. VIII, p. 523-525. Nous en donnons en appendice le texte et la traduction. Le *Kitâb al-madjmou'* formé de seize sourates est pour les Nosairis le livre de prières par excellence et le livre d'instruction religieuse. Le Nosairi que nous interrogeons à ce sujet, nous répondit : « Le *Kitâb al-madjmou'* est la pierre fondamentale de la religion. Il renferme toute la doctrine. » C'est pourquoi on le remet au fidèle lors de son initiation. Nous ne possédons aucun renseignement sur sa composition, ni sur l'époque à laquelle il a été rédigé. L'auteur du *Kitâb al-bakourah* attribue à Al-Khousaïbi la forme définitive de la doctrine et des prières nosairis³. La légende la plus répandue attribue au prophète Moïahammed le *Kitâb al-madjmou'*, qui contient la parole et les commandements d'Ali. Moïahammed en fit don aux Nosairis sans le révéler aux Musulmans et le remit aux douze Naqlas — cités dans la seizième sourate — et à vingt-quatre Nadjlas la nuit d'al-'Aqabah dans le Wâdi Minâ, près de la Mecque⁴.

1. Clément Huart, *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, p. 191-192.

2. *Kitâb al-bakourah*, p. 7-34. Le titre de ce recueil de prières est donné par Soleimân, *ibid.*, p. 6, ligne 10, à l'occasion de la remise qui lui en fut faite.

3. Soleimân, *al-bakourah*, p. 16.

4. Légende que nous avons recueillie sur place.

On se convaincra facilement que le *Kitâb al-madjmou'* est un dérivé d'écrits ismaélites : tous les noms propres sont ceux de personnages ismaélites. Les docteurs nœsairis ont poussé la glorification d'Ali jusqu'à son identification avec Dîou. On leur doit l'invention du symbole 'ala-mim-sin qui joue un si grand rôle dans les cérémonies religieuses. Mais grâce à l'interprétation allégorique dont le commentaire de Soleimân nous donne un exemple, bien des passages de l'ancien texte, en contradiction apparente avec la religion nouvelle, nous ont été conservés. Les écrits ismaélites qu'utilisaient les scribes nœsairis n'avaient pas été composés autrement, en prenant pour base le *Qoran*. L'esprit oriental s'attache si bien aux formules, que malgré un long détour, nous retrouvons dans les écrits nœsairis des versets du *Qoran* presque intacts. Il n'y a aucun doute que ces passages du *Qoran* se transmettaient oralement¹. Pour en donner un exemple, voici *Qoran*, sour. 112 :

قل هو الله أحد، الله الصمد، لم يلد ولم يولد، ولم يكن له كفواً أحد.

On lit dans le Ms. arabe 1450, f° 130 v°, de la Bibl. Nation. :

لم يلد ولم يولد ولم يكن له كفواً أحد et plus abrégé, f° 136 v° :

لم يلد ولم يولد

Le Ms. arabe 4202, f° 6 v°, de Berlin, porte :

يا ما له والدًا ولا ولدًا ولا كفواً أحد

L'initiation nœsairi comporte, en dehors des cérémonies décrites plus loin, l'explication du *Kitâb al-madjmou'*. Cette explication diffère suivant les sectes nœsairis, et dans chaque secte les chaikhs ne sont pas d'accord sur le détail. Aussi une initiation doit-elle être conduite sous la surveillance du même chaikh. Si celui-ci venait à disparaître, un autre chaikh ne pourrait le remplacer qu'en reprenant l'initiation dès le début.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir jusqu'à quel point il faut admettre les commentaires de Soleimân, dans son *Kitâb al-bikourah*. Mais Soleimân s'en tient aux points principaux, donnant les opinions des diverses sectes. Il ne faut certes pas accepter sans contrôle certains rapprochements, et ce qu'il nous dit des origines des Nœsairis ou de l'enseignement doctrinaire de certains personnages comme Al-Khosaïbi. Les écrits religieux se parent volontiers d'un nom vénéré pour acquérir l'autorité nécessaire, et les Nœsairis semblent avoir fort usé de ce stratagème.

1. Les écrits ismaélites sont pleins eux-mêmes de citations fautivees qui proviennent de ce qu'en était de mémoire. Cf. Ginsburg, *Collect. orient. de l'Institut des langues orientales du Ministère des affaires étrangères*, t. VI, 1^{er} fasc., Saint-Petersbourg, 1891, p. 32.

Après les sourates du *Kitâb al-ma'djma'*¹, Soleimân nous donne une suite de prières — d'un intérêt moindre — appelées *Qudûs*.

b. — *Recueil des Qudûs* [Soleimân ne nous a pas transmis le titre exact]. Contenant :

1^{re}. — *قَدَاس الطِّيب*. *Prière du Parfum*².

2^e. — *الْقَدَاسُ الثَّانِي وَاسْمُهُ قَدَاسُ الْجَنُور*. *Deuxième Qudûs*, appelé *Prière de l'Encens*³.

3^e. — *الْقَدَاسُ الثَّالِثُ وَاسْمُهُ قَدَاسُ الْأَذَانِ*. *Troisième Qudûs*, appelé *Prière de l'Appel*⁴.

4^e. — *الْقَدَاسُ الرَّابِعُ وَاسْمُهُ قَدَاسُ الْإِشَارَةِ*. *Dernier Qudûs*, appelé *Prière de l'Indication*⁵.

Ces prières contiennent des invocations du même genre que celles du *Kitâb al-ma'djma'*. Elles sont employées à l'occasion de certaines fêtes, comme nous le dirons plus loin.

Les trois premiers chapitres du *Kitâb al-baïdourah*, l'un racontant l'initiation et donnant à cette occasion le texte du *Kitâb al-ma'djma'*, l'autre⁶ traitant des fêtes nosaïris, le troisième⁷ donnant le texte des *Qudûs* et le quatrième traitant de la chute⁸, forment l'essentiel du livre de Soleimân. Les chapitres suivants offrent des exemples de poésies en vogue chez les Nosaïris ou sont des dissertations sans valeur sur des questions personnelles.

Le chapitre cinq est composé d'extraits de poésies⁹. Le chapitre six expose quelques principes fondamentaux¹⁰. Le chapitre sept relate des faits personnels¹¹. Le chapitre huit et dernier est un essai de controverse¹².

1. *Kitâb al-baïdourah*, p. 38.

2. *Ibid.*, p. 39.

3. *Ibid.*, pp. 40-41.

4. *Ibid.*, p. 46 et s.

5. *Ibid.*, p. 54 et s.

6. *Ibid.*, p. 56 et s. Cf. plus loin, p. 82 et s. et ci-après, n° 17.

7. *Ibid.*, p. 59 et s. *الفصل الرابع في القبطة*. Cf. plus loin, p. 70 et s.

8. *Ibid.*, p. 65 et s. : *الفصل الخامس بعض اشارة التصيرة الدينية*.

Pour la poésie nosaïre, nous renvoyons au très intéressant travail de M. Clément Huart, *La Poésie religieuse des Nosaïres*, dont nous parlons plus loin.

9. *Ibid.*, p. 81 et s. : *الفصل السادس في بعض عقائد التصيرة*.

10. *Ibid.*, p. 81 et s. : *الفصل السابع في كشف اسرار الحقائق في التصيرة*.

11. *Ibid.*, p. 106 et s. : *الحاققة في الرد على التصيرة*.

2. — كتاب مجموع فيه الاعياد والدلالات... تأليف... أبي — سيد ميمون بن القاسم الطبراني.

Livre dans lequel sont réunies les fêtes et les indications, par Abou Sa'ïd ibn al-Qâsim at-Tabarânî (de Tibériade). Berlin, Biblioth. royale, fonds arabe, Ms. 4292 du catalogue d'Ahlwardt, n° 19 de la liste de Catafago, *Journal asiat.*, 7^e série, tome VIII, p. 523-525.

Ce manuscrit, don de Catafago, quoique fort défectueux en plusieurs parties, est un des plus importants que nous possédions. L'inspiration ismaélite est indéniable. Tous les personnages dont les entretiens forment cet ouvrage sont les chefs dont se prévalaient les Ismaélites et dont nous avons déjà trouvé mention dans les extraits de livres nosairis donnés par le *Kitâb al-bâkoûrah*.

Le *Kitâb madjma' al-A'yâd*, — c'est la manière abrégée dont on a coutume de le désigner dans la secte, mais il faut se garder de le confondre avec le *Kitâb al-Madjma'*, — outre des indications sur les fêtes, les circonstances qu'elles rappellent, la façon dont il faut les interpréter, contient les prières que l'on doit réciter à cette occasion. Souvent — comme au f° 19^{re} — le texte porte une seconde prière dont le tour est plus nettement nosairi. Il est dit que ces fêtes sont d'origine arabe ou persane.

Ce ms. est un double de celui que Catafago a décrit (*Journal asiatique*, 4^e sér., t. XI) sous le même titre et dont il a donné quelques extraits. Cf. ci-après, n° 16.

L'auteur est considéré comme un des maîtres de la religion nosairi : « Après al-Qosain ibn Hamdân (al-Khosaibi) vint Maïmoun ibn Qâsim at-Tabarânî, un des disciples de Moïhannad ibn 'Alî al-Bijlî. Il composa pour les Nosairis de nombreux ouvrages, entre autres le *Madjma' al-A'yâd*, célèbre par les injures qu'il contient contre Abou Bekr, 'Omar et 'Othmân. »

3. — كتاب الاسوس. Livre intitulé : Les fondements. —

Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1449. Cité sous le n° 8 dans la liste de Catafago.

Voici en résumé la description qu'en donne de Slane dans le *Catalogue des manuscrits arabes*, p. 277 : Cet ouvrage aurait été composé par Salomon, fils de David, qui a rang de prophète chez les Nosairis. C'est un questionnaire sur la nature de Dieu, la matière informée, la création, les anges et tout ce qui est dans le ciel et sur la terre. Le présent exemplaire a été copié à Ra's D'aliyyeh¹.

1. Salimân, *Kitâb al-bâkoûrah*, p. 17.

2. *Journal asiatique*, 7^e série, t. VIII, p. 523-525.

3. Le catalogue transcrit ce nom Ras Daghlis, le ms. f° 79^{re} v^o porte :

راسه à identifier probablement avec le village appelé Ra's D'aliyyeh ou simplement D'aliyyeh. Cf. Hartmann, ZDPV., t. XIV, p. 234.

dépendance d'Al-'Ollaiqah, sur le territoire de Safitâ dans le liwâ de Tripoli, en 1206, d'une hégire que le copiste appelle hétélenné¹ et mohammédane (حماه محمّدية).

La date de 1206 (p. 79 v^o, lignes 6-7) ne peut être comptée que d'après l'ère musulmane et correspond aux années 1791-1792 de notre ère. Ce livre, dit le texte en expliquant le titre, est la base de la connaissance de toute chose². Il se compose d'une série de demandes faites par le *adîf* auxquelles répond le *'alîm*.

4. — Deux pièces de vers à la louange d'Ali, la première par Youssef, fils du chaikh 'Arib, l'autre par le chaikh 'Alî as-Sâim. Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1449, 2^o.

La formule que signale de Slane et par laquelle se désigne le copiste de tout le Ms. 1449, Youssef ibn 'Arib : عبد المؤمنين ، وخادم

الموحدين ، المقر بالرجة البيضاء ، والكرة الزهراء ، يوم كشف

• النطا³ est calquée sur un passage du *Kitâb al-madjmû'î*, sourate

onze : ولقرّ في الرجة البيضاء والكرة الزهراء وفي كشف النطا⁴.

Ces deux pièces de vers, comme le numéro précédent et le numéro suivant, ont été copiées en 1206 de l'hégire. Ces deux poésies ont été traduites par M. Clément Huart⁵.

5. — كتاب الصراط تأليف الفضل بن عمر *Kitâb as-sirât*, ou Livre intitulé : Le Sentier, composé par al-Mohadjjal ibn 'Omar. — Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1449, 3^o. N^o 16 de la liste de Catalogo.

Ce livre aurait été recueilli par al-Mohadjjal de la bouche de son maître Dja'far as-Sâdiq. Il nous aurait été transmis par la suite des autorités : Youssef ibn Daibân, al-Hosain ibn Moïhammed al-Qoummî, Ahmad ibn Ishâq al-Bouzarî, Aboû al-Hosain 'Alî ibn Solaimân, Moïhammed Mansour al-Haghâdîl, Aboû 'Abdallâh al-Hosain ibn Hândûn al-Khosa'fî, Aboû al-Hosain Moïhammed ibn 'Alî al-Djillî, qui l'a transmis au chaikh Aboû al-Hasan Moïhammed al-Hadrî. Cet ouvrage, à en juger par le galimatias dont il est fait, se pare indûment de ces noms. Ainsi le *Kitâb*

1. On remarquera que ce mot est écrit, — avec intention semble-t-il, — sans points diacritiques. Peut-être cache-t-il une injure à l'adresse de l'ère musulmane officielle et faut-il lire : جنابية, souillée, impure. Le ms. 1449, 3^o (membre n^o 5), est aussi daté de l'an 1206 de l'hégire souillée : بعد العجرة الحاه.

2. P. 1 v^o : كتاب الأسوس إليه أساس كل شيء في معرفته.

3. *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, 1878, p. 241 et n. Cf. n^o 19.

ar-*širāf* débute par un récit emprunté au même fonds que le récit de la chute du *Kitāb al-bikourah*; mais la version de celui-ci est beaucoup plus claire et doit tenir de beaucoup plus près à l'original. Le *Širāf* est la voie droite qui conduit au septième ciel où l'on contempera la divinité dans tout son éclat. Le *Širāf* est 'Alī ibn Abī Ṭālib'.

6. — كتاب الاصفير تصنيف الامام... ابي عبد الله محمد بن

Kitāb al-Osafir, par MOHAMMED IBN CHOU'DAH AL-ḤANNANĪ, Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1450, 1^{re}.

La liste de Catafago (*Journal asiatique*, 7^e série, tome VIII, p. 523-525) attribue, sous le n^o 9, un autre ouvrage à cet auteur, le *Kitāb al-Ḥuqū'iq*. Le *Kitāb al-Osafir* est une compilation qui ne jette aucune lumière sur la religion noçair; car, sous prétexte de prouver l'unité de Dieu, l'auteur confond à plaisir les personnes divines et leurs attributs. Il cite souvent Abou Cho'abb, c'est-à-dire Mohammed ibn Noçair, le prétendu éponyme des Noçairs. Il cite aussi le *Kitāb at-ta'wīd* de Moḥammed ibn Sinān Az-Zāhiri¹, inscrit sous le n^o 7 dans la liste de Catafago.

7. — رسالة التوحيد رواها شيخى وسيدى ابو محمد على بن

Traité sur la doctrine de l'unité de Dieu par Aboû MOHAMMED 'Alī ibn 'Isā al-Dūsūl. Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1450, 2^e.

8. — مسائل ابي عبد الله بن هارون الصانع عن شيخه ابي عبد

Questions adressées par Aboû 'Abdallāh ibn Hārūn as-Šā'igh à Aboû 'Abdallāh al-Ḥosain ibn Ḥarodān al-Khoṣaibi. Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1450, 3^e.
Considérations sur le *Ma'nā*, l'*Isn* et le *Baḥ*.

9. — Traité sans titre qui commence par ces mots : الحمد لله

1. Cf. St. Guyard, *Fragmente relatifs à la doctrine des Ismaélites*, p. 111-112 et 121. Dans le catéchisme noçair de S. de Saey, Bibl. Nat., ms. arabe 5189, p. 101 et 99, 'Alī dit : je suis le maître du *Širāf* :

أنا صاحب الصراط. Cf. plus loin, p. 121.

2. Sur ce personnage, une des autorités ismaélites. Cf. St. Guyard, *Fragmente*, p. 212, et *Un grand maître des Assassins*, p. 29, n. 4.

أقررت¹ أنه أبداع من كيانه كونا للماورفين ، وجهله عينا للعالين ، ...

Biblioth. Nat., fonds arabe, Ms. 1450, 4^e.

10. — مناظرة² السيد... الشيخ يوسف بن المجوز الحلبي المروف بالشافعي

Controverse par YOUSOUF BEN AL-'ADIB AL-HAJLANI, connu sous le nom d'AN-NACHCHALANI. Biblioth. Nat., fonds arabe. Ms. 1450, 6^e et 7^e.

Ce traité contient des réflexions (f^o 130 v^o et s.) d'al-Mofaddal sur les douze points qu'il faut connaître pour être croyant. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale en fait un ouvrage à part, sans fondement, car la première partie contient aussi des extraits d'al-Mofaddal, et nous retrouvons dans la seconde partie (f^o 142 r^o et v^o) le cheikh Moûsâ *autonome* (dans la première partie) et les mêmes noms de lieux (f^o 141 r^o) Dairoûnâ du district d'al-Qolal'ah et Djaris. La conférence de Yousouf a trait à l'unité de Dieu. On trouve mêlées aux citations d'al-Mofaddal des considérations sur

l'Absence (الغيب, f^o 144 v^o et s.) importantes pour la doctrine de la secte des Ghalibis³. Ce traité cite un certain nombre de villages habités par les Noçairis :

Al Moriyyah, المريج (f^o 69 v^o).

قرية ديرونا من بلد القليعة : Dairoûnâ de la contrée d'al-Qolal'ah :

Sans doute un des Dérûne cités par Hartmann, *Des Lica et Ladhijs*, ZDPV., t. XIV, p. 212, 217, 219, 225.

Al-Djaris ou al-Djirris, الجريص (f^o 70 r^o, f^o 144 r^o), peut être Djarrâs d'Hartmann, *op. cit.*, p. 235, dans le Khawâbl.

Isfin, إسفين (f^o 70 v^o, f^o 111 r^o).

Al-Djabib, الجبيب (f^o 72 r^o). Hartmann a relevé Djabâb, *op. cit.*, p. 238, et Djébâb, *op. cit.*, p. 218.

Itabâb, إتاب (f^o 73 r^o).

11. — شرح الامام وما يجب

1. Ms. : اقروة.

2. Ms. : مناظرة.

3. Cf. plus loin, p. 100 et s.

عليه وما يلزمه في منصبه وما يكون الامام مترتباً عليه في كل شيء. Bibl. Nat., fonds arabe, Ms. 1450, 8°.

Au f° 158^r commence le chapitre sur l'initiation : باب في معرفة التليق¹. Ce n'est pas une description méthodique de l'initiation. On n'y retrouve pas les trois cérémonies que rapporte Soleimán dans son *Kitáb al-bakárah*, et que nous ont fournies les récits recueillis sur place. Mais quelques détails sont identiques à ceux que nous connaissons par ailleurs. Nous les avons relevés plus loin.

Copie datée de l'an 1211 (1796-1797 de notre ère).

12. — Éloge composée par le chaikh 'Alī ibn Maṣṣūn, développée dans un takhmīl par le chaikh Moḥsā ar-Rabī, daté de l'an 1211. Bibl. Nat., *ibid.*, 9°.

13. — Poème du chaikh MOHAMMED AL-KALAZI الكلازي. Bibl. Nat., *ibid.*, 10°.

Ces vers en l'honneur de la Lune ont été publiés et traduits par M. Clément Huart. Cf. plus loin, n° 19.

14. — Poème du chaikh ḤASAN' AL-AḤMAD al-Ajroud الأجرود. Bibl. Nat., *ibid.*, 11°.

Traduit aussi par M. Clément Huart dans le travail dont il est question plus loin, n° 19.

15. — Relation écrite par AL-ḤOSAIN ibn ḤAROUN Aṣ-ṢA'IGH de la conférence qui eut lieu, en 346, chez son maître 'Alī ibn 'Isā al-Djāri. Bibl. Nat., *ibid.*, 12°.

Cf. plus haut, n° 7 et 8. Daté de 1212 (1797-1798).

16. — CATAPAGO, Notice sur les Ansériens, *Journal asiatique*, 4^e série, t. XI (1918). Décrit et donne quelques extraits du *Kitáb maḥṣūn' al-A'ghūd*. Cf. plus haut, n° 2.

17. — Idem, Die drei Messen der Nussairier, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. II, p. 388 et s.

1. Cf. plus loin, p. 107 et s.

Il s'agit des trois Qoddās dont nous avons parlé à propos du *Kitāb al-bābānrah*.

18. — Dr WOLFF, Auszüge aus dem Katechismus der Nossairier, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. III, p. 302 et s.

Tiré du *كتاب تعليم ديانة الصيرة*. Cet écrit est certainement une composition assez récente. Il s'inspire visiblement des catéchismes chrétiens répandus à profusion de nos jours en Syrie. L'auteur ne craint pas de faire violence à la doctrine nosairi, par exemple, quand il rapproche la récitation des *Qoddās* qu'accompagne une sorte de communion avec le vin, du sacrifice de la messe. Il cite les paroles de Jésus : « Ceci est ma chair et ceci est mon sang. » Mais ces paroles ne peuvent pas avoir dans la doctrine nosairi une application, même tendancieuse, puisque les Nosairis ne font usage que du vin et ignorent complètement l'emploi des deux espèces. Une autre considération ne nous permettait pas d'utiliser de façon suivie ce traité, c'est que nous ne le connaissons que par une traduction.

Cet ouvrage, dont le Dr. Wolff a donné des extraits, diffère complètement du catéchisme des Nosairis rapporté par Niebuhr¹ et offert, d'après de Sacy, à la bibliothèque de l'Université de Kiel. Cf. ci-après, n° 20.

19. — CLÉMENT HUART, La poésie religieuse des Nosairis, *Journal asiatique*, 7^e série, t. XIV (1879), p. 190-261.

M. Clément Huart donne le texte et la traduction de seize pièces de vers, dont douze fournies par Suleimān dans son *Kitāb al-bābānrah* et quatre autres tirées de deux manuscrits inédits de la Bibliothèque Nationale². Le texte sur lequel a travaillé M. Clément Huart, comme tous ces textes nosairis, est très fautif. Voici la liste de ces morceaux :

P. 201 et s. : Vers du chaikh Ibrāhīm at Toṣī, à la louange de la dame Zainab.

P. 204 et s. : Vers du chaikh Ḥasan Ibn Mukdhoṣn al-Sindjūrī, à la louange de la dame Sā'da.

P. 206 et s. : Vers du chaikh 'Alī Ibn Šārim, à la louange de la Lune.

P. 210 et s. : Vers du chaikh Moḥammed Ibn Kalāzi, à la louange de la Lune.

P. 213 et s. : Vers du même sur le Vin, mais qui s'adressent (en réalité) à la Lune.

P. 217 et s. : Vers du même sur la Lune.

P. 220 et s. : Poésie du chaikh Khalīl an-Nomzīl, intitulée

1. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 258. Cf. la seconde partie de notre bibliographie.

2. Cf. plus haut, n° 4, 13, 14.

l'Humiliation, tirée de son diwân (Ce diwân figure sous le n° 27 dans la liste de Catalogo, *Journal asiat.*, 7^e sér., t. VIII, p. 523-525).

P. 225 et s. : Vers du même auteur sur la dame Zainab.

P. 226 et s. : Vers du chaikh Yûsouf al-Khûṭib sur la Lune.

P. 229 et s. : Vers du chaikh Yûsouf Abou Turkhân sur le Ciel.

P. 231 et s. : Fragment du même, nommé l'Ascension.

P. 236 et s. : Vers du chaikh Ibrâhîm, chaikh du village de 'Aidiyyé, de la famille du chaikh Yûsouf Abou Turkhân (Soleimân, *Kitâb al-bâkourak*, p. 56, cite le village de 'Aidiyyé parmi ceux de la région d'Antioche. 'Aidiyyé est à environ six kilomètres au nord d'Antioche). Ces poésies sont tirées du *Kitâb al-bâkourak* de Soleimân. Les suivantes sont empruntées aux mss. dont nous avons parlé plus haut.

P. 241 et s. : Vers composés par le kâtib Yûsouf sur le mètre d'un poème du chaikh 'Alî ibn Şârim.

P. 248 et s. : Vers du chaikh 'Alî ibn Şârim.

P. 252 et s. : Vers du chaikh Mohammed al-Kalâlî.

P. 255 et s. : Stances du chaikh Hasan al-Adjroûd.

20. — « Catéchisme des Nôçairis, copié sur un manuscrit apporté du Levant par M. Niebuhr et par lui donné à la bibliothèque de Kiel, qu'il m'a envoyé pour en tirer une copie. Le même volume contient aussi le Catéchisme des Druzes. » Bibl. Nat., Ms. arabe 5188.

La copie et la traduction sont de la main de Silvestre de Sacy. On verra une note à ce sujet dans l'Exposé de la religion des Druzes, t. II, p. 580, n. 4 : « Ce que j'entends par le Catéchisme des Nôçairis, c'est un recueil de différentes pièces relatives à la religion de cette secte. » Ce traité n'est pas à comparer, en effet, aux extraits sans valeur publiés par le Dr Wolff (cf. n° 18). Nous avons ici de la pure doctrine nôçairi. « Malheureusement, ajoute de Sacy, ce manuscrit est rempli de fautes. » C'est le sort commun à tous les écrits de ce genre. La traduction de S. de Sacy est excellente; seules, les notes ne sont pas au point. Certains détails, comme le mystère du 'Ain-mâm sin, l'identité de Fâtîr, le sens de

امير النحل, ne pouvaient guère être élucidés à cette époque où manquaient les éléments de comparaison. Niebuhr a aussi utilisé ce traité. Cf. ci-après, n° 45.



II. — DOCUMENTS NON-NOSSAÏTES, GÉOGRAPHES,

VOYAGEURS ET DIVERS

21. — PLINE, *Histoire Naturelle*, 5, 23.

22. — SOZOMÈNE, 7, 5.

23. — الرسالة الدامنة للفاسق الرد على التصيرى.

Lettre qui extermine le débauché. Réfutation du Nossairi. Bibl. Nat., fonds arabe, Mss. 1415, 1419. Écrit druze réfutant le كتاب الحقائق وكنف المحبوب, cf. Silvestre de Sacy, *Journal asiatique*, t. X, p. 321 et s., et *Exposé de la religion des Druzes*, t. I, p. cccxxxi et s., et 78; t. II, p. 558-586. S. de Sacy pense que l'auteur de cette réfutation est Hamza, le célèbre ministre de Hâkim. Cf. aussi Gûnzburg, *Collections scientifiques de l'Institut des langues orientales du Ministère des Affaires étrangères*, t. VI, 1^{re} fasc., Saint-Petersbourg, 1901, p. 136. Cet écrit est fort répandu. Cf. W. Pertsch, *Die Arabischen Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Gotha*, Ms. 662; British Museum, fonds arabe, Ms. MCXLIV, 1. A Damas, nous en avons trouvé trois exemplaires entre les mains du sympathique drogman du consulat de France, M. Eddé.

24. — Anonymi Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum, éd. Hagenmeyer, p. 413-423.

25. — JACQUES DE VITRY, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1062.

26. — YACOÛT, *Mou'djam*, éd. Wûstenfeld, tome II, p. 223 et p. 338; t. III, p. 275.

27. — ALAÏME DE TROIS-FONTAINES, *Chronique*, dans Pertz, *Monumenta Germanica Historica*. SS., t. XXIII, p. 935.

Cite les « Nossorite » sous l'année 1231, avec un extrait de l'évêque Olivier.

28. — BURCHARD DE MONT-SION, *Descriptio Terræ Sanctæ*,

dans Laurent, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, Leipzig, 1873, p. 29 et p. 90.

Cite les Nôçairis sous le nom inexpliqué de Uannini.

29. — ANOÛFARAH, dit Bar Hebraeus, *Histoire des Dynasties*, éd. Salhani, p. 160.

30. — Idem, *Chronicon syriacum*, p. 172 et s., et p. 281.

. Nous montrons plus loin que les renseignements donnés dans Chron. syr., p. 172 et s., ne s'appliquent pas aux Nôçairis.

31. — Ibn Sa'îd, dans Aboullidâ, *Géographie*, traduit. Reinaud et St. Guyard, t. II, p. 11 n. 7.

32. — DEMACHAL, *Géographie*, édit. Mehren, p. 174, 209, 209.

33. — CHAMASTÂNI, édit. Cureton, p. 143-145. Traduction de Haarbrücker, Halle, 1850, t. I, p. 216-217.

— Contes Ismaélis, publiés par St. Guyard. Cf. STANISLAS GUYARD.

34. — Ibn BATÛTÛTAI, *Voyages*, édition et traduit. Defrémery et Sanguinetti, tome I, p. 176-179.

Le célèbre voyageur arabe a visité la région des Nôçairis vers le milieu du XIV^e siècle.

35. — Ibn TAÏMIYYAH (Taqi ad-din), *Fatwa* sur les Nôçairis, texte et traduction par Stanislas Guyard, dans *Journal asiatique*, 9^e sér., t. XVIII, p. 158-198. — Avait déjà été traduit par E. Salisbury, dans *Journal of the American Oriental Society*, 1851, mais d'après un texte moins complet.

Document du XIV^e siècle de notre ère. Il se compose de deux parties. La première résume les griefs contre les Nôçairis et pose un certain nombre de questions au savant musulman. La seconde est le *Fatwa* proprement dit ou décision juridique rendue par Taqi ad-din ibn Taïmiyyah. Ces deux parties sont de valeur très inégale. La première a été rédigée par un homme fort au courant de la religion nôçairite. Nous sommes donc autorisé à en utiliser les renseignements. En particulier, nous croyons que les questions posées sur l'aide qu'on eut demander aux Nôçairis pour la

1. Dans le *Fatwa* même, Ibn Taïmiyyah dit : « Ils prétendent que cela constitue la science du sens caché, qui renferme ce qu'en a fait connaître plus haut notre interlocuteur. » Cf. St. Guyard, *op. cit.*, p. 186.

défense des frontières, leur entrée dans les charges publiques, etc., se rapportent bien à eux, non aux Ismaélis, comme on pourrait l'inférer des notes de Stanislas Guyard¹. La seconde partie intitulée : « Décision du chaikh Taqi ad-din ibn Taïmiyyah », est d'un grand intérêt, mais l'auteur englobe les Qarmates du Bahraïn, les Ismaélis de Syrie ou Assassins et les Fatimides avec les Nossairis.

36. — 'Alî ibn MoHAMMED AL-DJORMALÎ, *at-ta'rifât*, éd. Flügel, p. 27 et 261.

37. — MAENZEL, *Kitâb as-Soulouk*, Bibl. Nat., fonds arabe, Ms. 1736, f° 364^{re}, et f° 365^{re}. Traduit par Quatremère, Mines de l'Orient, t. IV, p. 375-376. Sous l'année 717 de l'Hégire (1317-18).

39. — Ibr AL-FOUKAT, *apud* Quatremère, Mines de l'Orient, t. IV, p. 349.

40. — Ibr QÂT CHOUMAT, Biblioth. Nat., Ms. 1598, f° 63^{re} et 64^{re}. Cf. Quatremère, Histoire des Sultans mamlouks de Maqrizi, t. II, 1^{re} part., p. 258, sous l'an 745 de l'Hégire (1344-45).

41. — MARRACCI, *Prodromi ad refutationem Alcorani*, Rome, 1601, t. III, p. 527.

42. — HENRI MACDONELL, Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1007, trad. franç., Utrecht, 1705, p. 20.

43. — GEORGE SALK, *The Koran, a Preliminary Discourse*, Londres, 1734, p. 176-177.

44. — GUILLAUME DE L'ISLE, Carte particulière de la Syrie comprise entre les villes d'Antioche et Alep, Seyde ou Sidon et Damas... ouvrage posthume... publié par J. N. de l'Isle, Paris, 1761.

Mention des Nossairis sous la forme : Én-seyriens.

45. — D'HIERNELOT, Bibliothèque Orientale, sub Nossairioun.

46. — Ed. PocOCKE, Description de l'Orient, trad. fr., Paris, 1722, t. IV, p. 122.

47. — Idem, *Specimen Historiæ Arabum*, edidit Jos. White, Oxonii, 1806, p. 25 et 265.

1, Ainsi la note 1 de la page 183 se rapporte aux Ismaélis.

48. — NIKBUHR, Voyage en Arabie, trad. franç., Amsterdam et Utrecht, 1780, t. II, p. 357-361.

Niebuhr a fourni les premiers renseignements exacts sur les Nôzalris. Tous les voyageurs qui suivent n'apportent presque aucun élément nouveau.

49. — BARDON DE TOTT, Mémoires, Amsterdam, 1784, t. IV, p. 135 et s.

50. — VOLNEY, Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784 et 1785, dans *Panthéon littéraire*, p. 208-210.

51. — W. G. BROWNE, Nouveau voyage dans la Haute et Basse-Égypte, la Syrie, le Dar-Four de 1792 à 1798, trad. franç., Paris, Dentu, 1800, t. II, p. 207.

52. — U. J. SEITZ, Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien, etc., herausgegeben und commentirt vom Dr Fr. Krase, Berlin, 1854-59, t. I, p. 325-326, et t. IV, p. 154-155.

Voyages faits à partir de 1806.

53. — J. MAURI, Memorie istoriche del popolo degli Assassini e del vecchio della montagna, loro capo-signore, Livourne, 1807, p. 47 et s. Cf. de Sacy, *Mém. de l'Institut royal*, t. IV, 1818, p. 2, n.]

54. — J. MONT, Mémoires pour servir à l'histoire des Expéditions en Égypte et en Syrie, 2^e éd. 1814, p. 119.

Résumé de Volney.

55. — ROUSSEAU, Mémoire sur les Ismaélis et les Nôzalris de Syrie, dans *Annales des Voyages*, t. XIV, p. 271 et s. Réimprimé sous le titre : Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, les Nôzalris et les Ismaélis, Marseille, 1818.

Les renseignements sur la religion sont inutilisables, bien que Silv. de Sacy ait corrigé en note les erreurs les plus grossières. Ceux sur l'état politique (1811) sont intéressants.

56. — MATTHIAS NORRIS, Cedox Nasaroux, Londres, 1815, t. I, p. vi, n. 16 (note de Germanus Conti, vicaire du patriarche maronite).

57. — (De Conancez), Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure, Paris, 1816, p. 190 et s.

Fait surtout d'après Niebuhr.

58. — J. L. BURCKHARDT, Travels in Syria and the Holy Land, Londres, 1822, p. 125 et s.

A suivi dans la montagne nozairi le chemin de la première croisade. Bons détails topographiques. Dans l'édition allemande, note de Gesenius, t. I, p. 517-519.

59. — Félix DUPONT, drogman, gérant le vice-consulat de France à Latakié, en 1821, Mémoire sur les mœurs et les cérémonies religieuses des Nesserîé, connus en Europe sous le nom d'Ansari, dans Journal asiatique, 1^{re} série, t. V (1824), p. 129-139.

Quelques renseignements exacts. Dupont est le premier à citer la secte des Ghaïblâ.

60. — J. DE HAMME, Tableau généalogique des 73 sectes de l'Islam, dans Journal asiatique, 1^{re} série, t. VI (1825), p. 331 et s.
Résumé d'après Chahravânl.

61. — GUY, vice-consul de France à Latakié, Observations sur un Mémoire relatif aux mœurs et aux cérémonies religieuses des Nesserîé, par M. F. Dupont, dans Journal asiatique, 1^{re} sér., t. IX (1826), p. 306 et s.

61 bis. — J. S. BUCKINGHAM, Travels among the Arab Tribes, Londres, 1825, p. 507-508 et 529.

62. — MICHAUD et POUJOLAT, Correspondance d'Orient (1830-31), Paris, 1835, t. VI, p. 458 et s.

Peu original. Quelques erreurs grossières. Ainsi Poujolat confond — en suivant sans doute Volney — les Qadmoûsîs, qui sont des Ismaélîs, avec les Nozairîs.

63. — Chronique de l'occupation de la Syrie par Ibrahim-Pacha, accompagnée de notes sur les 'Anazé, les Nozairîs, etc. Bibl. Nat., fonds arabe, Ms. 1085.

64. — SILVESTRE DE SACY, Exposé de la religion des Druzes, Paris, 1838, t. I, p. CCCXXX et 70; t. II, p. 559-566.

Exposé de la doctrine nozairî d'après les livres druzes et un opuscule nozairî rapporté par Niebuhr. Cf. plus haut, n^{os} 20 et 23.

65. — EDUARD ROMKSON, Palästina... Tagebuch einer Reise im Jahre 1838 (en collaboration avec Eli Smith), Halle, 1841, t. III, p. 361, 607, 754, 887, 902, n. 2.

66. — Idem, Neuere biblische Forschungen in Palästina, Berlin, 1857, p. 511.

66 bis. — JACOB BERGHEM, Guide français-arabe vulgaire des voyageurs et des Francs en Syrie et en Égypte... Upsal, 1841, col. 48, 453 et 476.

67. — THOMSON, Missionary Herald, 1811, XXXVII, p. 104-107, et 1817, XLIII, p. 121.

68. — Idem, Bibliotheca Sacra, 1818, vol. V, p. 255 et s.

Nous ne connaissons cet auteur que par les extraits qu'en a donnés K. Ritter dans son *Erkunde*. Thomson ne parvint pas à tirer des renseignements des Nosairis. Le consul anglais Barker, qui vécut quarante ans dans le pays et dont les domestiques étaient Nosairis, ne put jamais rien obtenir d'eux.

69. — PHILIPP WOLFF, Die Drusen und ihre Vorläufer, Leipzig, 1815, p. 214-233 et p. 426.

Traduit l'Exposé de la religion des Druzes de Silv. de Saey.

70. — JOHN WILSON, The Lands of the Bible... Edimbourg, etc., 1817, t. II, p. 722.

71. — WALPOLE (Lieut. the hon. F.). The Ansayrich, 3 vol., Londres, 1851.

Trois volumes de bavardages. Presque pas de renseignements intéressants. L'auteur ne sort, en général, de la banalité que pour tomber dans l'erreur. Il confond les Nosairis avec les Assassins. Cet ouvrage a cependant joui d'une certaine notoriété.

72. — فِي تَقْسِيمِ جَبَلِ لُبْنَانَ وَحَالَةِ الْحَكَمَاءِ فِيهِ... Division de la montagne du Liban, situation des juges (chefs), etc. Berlin, Biblioth. royale, Ms. 4291.

Écrit druze d'époque récente. Il est postérieur à l'émir Bechir Chéhâbl, comme le montre la ligne 1 du p^e 44 v^e : **وَفِي أَيَّامِ الْأَمِيرِ** : **بَشِيرِ الشَّهَابِيِّ**. Fait partie du fonds Wetstein. Après quelques indications sur la position relative des grandes familles du Liban,

l'auteur précise la position des Nôçairis (p° 55 v°), dont il est bien informé et traite superficiellement de leurs coutumes. Ce premier passage intéressant notre sujet se termine p° 57 r° (non p° 56 v°, comme l'indique le catalogue). Au p° 58 r°, l'auteur établit les différences principales entre les doctrines nôçairis et druzes. Les réflexions les plus intéressantes sont celles qui distinguent la métempsyrose druze de la métempsyrose nôçairi. Ces considérations se terminent avec le traité p° 59 v° (et non p° 58 r°) par un résumé des prières nôçairis dites *qudâs*. Fleischer (*Kleinere Schriften*, t. III, extr. de *Z. D. M. G.*, 1832, VI, p. 98-106 et 388-398) a traduit ce manuscrit en partie. Il a négligé les renseignements sur les Nôçairis.

73. — Rev. S. Lyde, *The Ansyrach and Ismaelech*... Londres, 1853.

Sous le coup de préoccupations bibliques, l'auteur prétend que les Nôçairis sont des Juifs égarés. Cet ouvrage montre l'effort des Anglais, vers le milieu du siècle, pour gagner ces montagnes à leur influence par l'intermédiaire des missionnaires anglicans. Ne pouvant réussir à fonder des écoles en plein pays nôçairi, ils cherchèrent à se rabattre sur les environs de Latakié. Ils échouèrent de nouveau. Le projet fut repris par la Mission américaine de Beyrouth dont la succursale de Latakié est encore florissante.

74. — KARL RITTEL, *Erzkunde*, Berlin, 1851, tome XVII, p. 975-995.

75. — VICTOR LANGELOIS, *Abrégé de la religion des Noussairiès d'après des mss. arabes et des documents originaux trouvés en Syrie et en Caramanie*, dans *Atheneum Français*, 1854, p. 853-864.

Le contenu ne répond pas au titre.

76. — Idem, *Revue d'Orient et d'Algérie*, n^{le} série, t. III (1856), p. 431-437.

77. — CHARLES HENRY BRIGHAM, *Ansyrach of Syria*, *North-American Review*, 1861, XCIII, p. 312 et s.

78. — DE GOMINEAU, *Trois Ans en Asie*, Paris, 1859, p. 338-371.

D'après cet auteur, il y aurait un grand nombre de Nôçairis en Perse. « C'est la religion des *Ehl-e-Hekk* ou gens de la vérité, appelés Nôçayrys par les Arabes et les Turcs, et Aly-Hahys par les Persans » (p. 338). D'après le tableau que M. de Gombineau trace de leur religion, on ne peut absolument pas identifier la doctrine des soi-disant Nôçairis de Perse avec celle des Nôçairis de Syrie. Il y a là une extension abusive de nom, qui se traduit par le fait que le terme de Nôçairi est donné par les Arabes et semble

inconnu aux Persans qui emploient celui de Ali Hahi (علي الهادي).

Les missionnaires nôçairis, comme nous le verrons, ont joué à

certain moment un rôle très actif et ont gagné à leur secte des agglomérations importantes, quelques-unes assez lointaines. Ce nom de Nəsaïrī est devenu — comme en témoigne le fatwa d'Ibn Taïmiyyah — assez populaire pour être appliqué à toute secte reconnaissant 'All comme être supérieur ou dieu, et l'on sait si elles furent nombreuses. Les Ahl al-Haqq sont proprement des Ismaélis, et l'erreur de M. de Gobineau peut encore provenir du fait que certains Ismaélis furent dénommés Nazāris. Cf. S. de Sacy, *Mémoires de l'Institut royal*, t. IV, p. 74 et s.

79. — BLANCHET, L'Ansarié Kafr-Beik, dans *Revue européenne*, t. XII (1860), p. 384-402 et 582-601.

Étude vivante et bien informée du petit potentat nəsaïrī.

80. — ERNEST RENAN, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 114 et p. 126-127.

Le second passage est une notice d'un Assemani de Tripoli. Le premier contient les seules lignes que Renan ait consacrées aux Nəsaïrīs. Elles reproduisent les récits de quelque curé maronite. Nous les reproduisons par curiosité : « Nous n'avons pas eu l'occasion de faire ample connaissance avec les Nəsaïrīs ou Ansariés, qui nous ont paru de beaucoup la population la plus abaissée de la Syrie. Ils ont bien plus d'affinité avec les chrétiens qu'avec les musulmans, et sans doute le nom de Nəsaïrīs (petits chrétiens) a quelque fondement. Ils honorent comme un dieu saint Maroun¹, le patron des Maronites, devenu, comme Mar-Antoun, un génie thaumaturge d'une grande réputation dans la croyance de toutes les sectes. On nous a communiqué la formule du culte qu'ils rendent aux organes sexuels de la femme. On dirait, par moments, une secte gnostique ayant traversé durant des siècles toutes les altérations qu'une religion dénuée de livres sacrés et d'un sacerdoce organisé ne peut manquer de subir. »

81. — BARON REY (Emmanuel-Guillaume). Exploration de la montagne des Ansariés en Syrie, dans *Bulletin de la Société de Géographie*, 1865, t. IX, p. 50-52.

82. — Idem, Rapport sur une mission dans le nord de la Syrie, dans *Archives des Missions scient. et litt.*, 1866, t. III, p. 329-373.

83. — Idem, Reconnaissance de la Montagne des Ansariés, dans *Bulletin de la Soc. de Géogr.*, 1866, t. XI, p. 433-469.

84. — Idem, Essai géographique sur le nord de la Syrie, dans *Bulletin de la Soc. de Géogr.*, 1873, t. V, p. 337-348, avec une carte.

1. Cette erreur trahit la source maronite des renseignements de Renan. Les Nəsaïrīs blâmaient le nom de Mār-Māroun. Cf. Seidenhain, *Kinab al-dikwārāh*, p. 45.

85. — Idem, Les Colonies françaises de Syrie aux XII^e et XIII^e siècles, Paris, 1893, p. 99-100.

86. — Idem, avec L. Thuillier, Carte du nord de la Syrie, sans lieu ni date.

L'auteur a relevé avec un soin particulier les châteaux forts et les enceintes de places fortes, dans Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre, Paris, 1871.

87. — A. SPENSCEN, Das Leben und die Lehre des Mohammed, zweite Ausgabe, 3 vol., Berlin, 1869.

A parlé des Nôsaïris dans les passages suivants du tome I :

P. 38 : « Der Islâm hat diese Sekten entweder absorbiert oder vertilgt, nur in den Sümpfen oberhalb Dagra und in den Bergen bei Ladakia in Syrien fanden sie eine Zufluchtsstätte und sind sie noch vorhanden. Die erstern werden auch Mendaiten d. h. Schüler (des Johannes des Täufers), und die letztern bis auf den heutigen Tag Nazariër geheißen.

« Diese beiden Sekten sind in den tiefsten Aberglauben versunken. Die Nazariër in Syrien haben eine Unzahl von Engeln, Planeten und Erdgeistern, ein Erbe des chaldaischen Heidenthums. »

P. 42 : « Eine solche Lehre, wenn sie auch das Volk in dem Augenblick geistiger Bewegung annimmt, kann sich so wenig in ihrer Reinheit erhalten, als die politischen Theorien von Fraternité, und muss, besonders wenn es an Schulunterricht fehlt, in den crassesten Aberglauben ausarten, wie dies auch unter den Mendaiten und den Nazariëra bei Ladakia geschehen ist'. »

88. — A. von KREMER, Die Heiden Gemeinden der Nossairyer im nördlichen Syrien und in Cilicien, Das Ausland, 1872, p. 553-558.

Fait d'après le *Kitâb al-bakârah*. Dit avoir eu entre les mains un autre écrit nôsaïri, mais il n'en donne pas le titre et ne paraît pas l'avoir utilisé. Intervertit les rôles de Salmân et de Mohammed.

89. — HENRY HAMIS JESSUP, The Women of the Arabs, New-York, 1873, p. 35-44.

90. — AUGUSTUS JOUSSON, dans la Palestine Exploration Society

1. Ce terme de Nazariën appliqué aux Nôsaïris — les mendaites ont souvent été désignés par le même nom — permet du se demander si Sprenger n'a pas en partie confondu les deux sectes, cf. plus loin, p. 13 et n. 1.

américaine, 2^e statement. Cf. Palestine Exploration Fund, quart. Stat., 1874, p. 106.

91. — G. FAVRE et B. MASMEYR, Voyage en Cilicie, 1874, dans Bulletin de la Soc. de Géogr., janvier 1878, p. 19.

92. — STANISLAS GUYARD, Un Grand-Maitre des Assassins au temps de Saladin, Paris, 1877, extr. du Journal asiatique. Cf. plus haut Ibn Taimiyyah, n^o 35.

93. — A. UNGER et PAVET DE COUVERVILLE, Etat présent de l'Empire ottoman, d'après le salnâmet pour l'année 1293 (1875-76). Paris, 1876, p. 45-46.

94. — BAUDOUIN, Studien zur Semitischen Religionsgeschichte, Leipzig, 1876-78, t. II, p. 246.

95. — LÉON CAHUN, Les Ansariés, dans le Tour du Monde, 1879, t. II, p. 369-400.

Aimable récit de voyage chez les Nésairis des environs de Latakié. Léon Cahun était chargé d'une mission scientifique par le Gouvernement français.

96. — H. GANER, Les Ansariéhs, Journal des Débats, 20 octobre 1880.

97. — كِتَاب تَارِيخ سُورِيَا مَالِفِ جَرَجِي أَوْنَدِي يَنِي.
Histoire de la Syrie par Georges-elendi Yari, Beyrouth, 1881, p. 351.

98. — MARTIN HARTMANN, Das Liwa el-Laskidje und die Nahijs Urdu, dans ZDPV., t. XIV (1882), p. 151-255, avec une carte.

99. — Idem, Das Liwa Haleb (Aleppo), und ein Teil des Liwa Dschebel Doreket, dans Z. der Gesellschaft für Erdkunde, t. XXIX (1894), p. 142-188 et 475-550, avec une carte.

100. — Dr LUTYER, La Syrie d'aujourd'hui, Paris, 1894, p. 44, 46 et s., extrait du Tour du Monde, 1890-93.

101. — CONNOR, Heth and Moab, Londres, 1883, p. 282-284 et p. 387-388.

102. — SACHAU, Reise in Syrien und Mesopotamien, Leipzig, 1883, p. 56-57.

103. — MACRISTOSH, *Damascus and its People*, Londres, 1883, p. 259-263.

104. — ERNEST CHASTRE, *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 1883, p. 217 et s.

105. — Idem, De Beyrouth à Tiflis, dans *Tour du Monde*, 1889, t. II, p. 219, 221 et s., 228.

106. — EUSÈBE RECLUS, *Asie Antérieure* (t. IX de sa *Géographie*), Paris, 1884, p. 748-749.

Dans la carte (p. 750) des populations de la Syrie, la part des Nôairis est fort réduite : en réalité, elle est presque triple de celle indiquée. Dans la carte générale, le territoire nôairi est désigné à tort sous le nom de « Wahabites ».

107. — DR CARL DIENCK, *Libanon. Grundlinien der physischen Geographie und Geologie von Mittel-Syrien*, Vienne, 1896, p. 388 et s.

108. — PETROVITCH, *Les Ansariyès et leurs croyances religieuses*, Saint-Petersbourg, 1889 (en russe).

Résume le *Kitab al-bakharah* et donne quelques renseignements statistiques et politiques qu'il a pu réunir comme consul général de Russie en Syrie.

109. — VAN KASTEREN, Lîthja, dans *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XVI (1893), p. 184-185.

110. — HENÉ DRESSACH, *Voyage en Syrie*, oct. nov. 1896. Notes archéologiques, dans *Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 306-357, avec itinéraire.

111. — Idem, *La Grande Encyclopédie*, Paris, article : Nôairis.

112. — Idem, Influence de la religion nôairi sur la doctrine de Râchid ad-dîn Sinân, communication à la Société Asiatique, séance du 11 mai 1900.

113. — M. TH. HOOGSTRA, dans *Lehrbuch der Religionsgeschichte*, de Chantepie de la Saussaye, 2^e éd., 1897, t. I, p. 368.

114. — LE R. P. LAMMENS, *Les Nôairis. Notes sur leur histoire et leur religion*, dans *Études religieuses*, 1899.

Travail intéressant, bien informé et qui tend à prouver l'influence des doctrines chrétiennes sur la religion nésairi. D'après le R. P. Lammens, d'accord avec le R. P. Barnier, l'infatigable missionnaire de Homs, les Nésairis se seraient convertis au christianisme dès le V^e siècle de notre ère¹.

115. — Idem. Au pays des Nésairis, *Revue de l'Orient Chrétien*, 1899, p. 572 et s.; 1900, p. 99 et s.

1. Le R. P. Lammens veut bien discuter à plusieurs reprises l'opinion que nous avons émise et que nous développons ici que « le christianisme ne pénétra pas chez les Nésairis ». Nous n'avons pas voulu dire que les Nésairis n'aient subi en rien l'influence du christianisme. Deux religions qui vivent côte à côte s'influencent fatalement l'une l'autre. Le syncrétisme religieux est une tendance éminemment populaire. Mais nous pouvons pouvoir montrer, à l'encontre du P. Lammens, que les Nésairis n'ont jamais été convertis au christianisme. Il ne suffit pas de tabler sur quelques similitudes superficielles qui ne sont pas toujours dues à un emprunt; il faut tenir compte de l'antinomie des deux doctrines. Il faudrait expliquer comment un peuple resté chrétien pendant cinq siècles, — d'après les calculs du P. Lammens, — entouré d'une population en majorité chrétienne, en dépendant même au point de vue économique, a pu oublier les éléments les plus simples du christianisme au point de retourner à des cultes païens à peine dissimulés. A quelle influence attribuer ce retour en arrière? A la propagande ismaélite? Ce serait en méconnaître absolument le sens. Bien plus, la propagande ismaélite eût échoué si les Nésairis eussent été chrétiens.

HISTOIRE ET RELIGION

DES

NOSAIRIS

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DES NOSAIRIS

I

L'HABITAT DES NOSAIRIS. — LEUR ORIGINE

La chaîne de montagnes qu'on appelle le Liban, s'arrête au Nord à la vallée du Nahr al-Kébir (l'ancien Éleuthère), large trouée qui fait communiquer la côte avec la plaine de Hama et les pays qu'arrose l'Oronte. Au delà du Nahr al-Kébir, les collines reprennent en masse serrée, d'une hauteur moyenne de 900 mètres, sans plaine ni haut plateau. Elles s'étendent jusqu'à Antioche où une brusque dépression les limite et laisse passage à l'Oronte. Le massif du Casius s'y rattache au Nord-Ouest.

La contrée montagneuse, ainsi enclavée au Sud par l'ancien Éleuthère, à l'Est et au Nord par l'Oronte, à l'Ouest par la côte, est presque uniquement peuplée de Nosairis, —

souvent appelés Ansariés¹, — d'où le nom de Djabal an-Noṣairiyyah, plus spécialement attribué aux régions centrale et méridionale². On est dans le Djabal an-Noṣairiyyah depuis l'Éleuthère jusque vers Ṣahyoûn. Le coin qui s'enfonçait entre le Nahr al-Kébir du Nord³ et l'Oronte, prend le nom de Djabal al-Akrâd, en souvenir des Kurdes qui y dominent encore. Au nord de ce Nahr al-Kébir jusqu'à l'Oronte, s'étend un vaste canton fertile, le Djabal al-Qosair

1. De ces deux appellations la première est seule correcte, comme l'a montré M. Clément Huart, *Journal asiatique*, 7^e série, t. XIV, p. 199-200, et seule, elle se trouve dans les textes. Mais la seconde est d'un emploi général chez les Européens établis en Syrie. Volney ne fut pas le premier à l'employer, — la carte de de L'Isle (Paris, 1760) porte *Ansariens*, — mais il la popularisa. Voici comment M. Huart explique la formation de ce mot : « L'auteur du *Voyage en Egypte et en Syrie* a été abusé par la prononciation vulgaire qui fait presque disparaître le damma de la première lettre (N'ṣairiyyeh), surtout pour une oreille peu exercée; puis, à son insu, un a prosthetique est venu se glisser devant le mot ainsi entendu, et voilà comment le nom d'Ansarié a été créé, nom qui, je le répète, a toujours été absolument inconnu des Orientaux. » Il y aurait peut-être encore une autre explication, en tenant compte de l'influence de l'article, ainsi Djabal an Noṣairiyyé a pu être transcrit Djabal Ansairiyyé. Un grand nombre de mots ont été formés ainsi : alcool, Alger, etc. On ne peut expliquer autrement la transcription que le D^r Morpurgo donne dans sa lettre à Sixten (Mines de l'Orient, t. I, p. 82-83), quand il cite les *Géographie des Anassiries* et la *Religion des Anassiries*. C'est ainsi que M. Max van Berchem, *Recherches archéologiques en Syrie*, p. 25, n. text. de *Journ. asiat.*, 1893, II), écrit : Djabal Ansîriyyah. Seul, Eli Smith (Robinson, *Palastina*, t. III, n. 2) donne fautiveusement comme employée dans le dialecte vulgaire la forme al-Ansairiyyé, الأنصيرية. Nous ne l'avons jamais rencontrée, même dans les textes les plus récents. M. P. Savoye, consul de France à Hama, bien placé pour en juger dans ses postes antérieurs à Hama et Tripoli de Syrie, veut bien nous confirmer que ce terme est absolument étranger aux indigènes. Il note, comme M. Cl. Huart, le peu de constance du damma de la première syllabe.

2. Les plus anciens géographes arabes qui font mention du Djabal an-Noṣairiyyah sont Ibn Sa'îd, dans *Aboulléda*, *Géographie*, éd. Hildbrand et de Slane, p. 222, et Dimachqi, *Cosmographie*, p. 208.

3. Il faut distinguer deux Nahr al-Kébir en Syrie. L'un est l'ancien Éleuthère, l'autre plus au Nord, dont on ignore le nom ancien, a son embouchure un peu au-dessous de Latakié (Laudicbe). C'est de ce dernier dont il est question ici.

où les Noûairis, pressurés par l'agha musulman, diminuent de plus en plus. On en retrouve une forte agglomération à Antioche¹, où ils se signalent par leur industrie et une aisance relative. Le contraste est frappant. Tandis que dans les districts montagneux, le Noûairi, que l'inutilité du travail a rendu paresseux et ignorant, vit d'une récolte précaire et de rapines plus sûres, à Antioche, il devient propriétaire, commerçant, apte à tous les métiers, presque riche. Il a fondé à Mersina, Tarsous, Adhana, des colonies prospères².

Il faut signaler dans le domaine noûairi, tel que nous l'avons délimité, quelques villages arméniens autour du Casius et, en plein Djabal an-Noûairiyyah, les restes des anciens Ismaélis peuplant Qadmaus, Masiyad et leurs environs. Les Noûairis au sud de l'Éléuthère sont aujourd'hui en petit nombre; ils étaient plus nombreux il y a quarante ans³. Les Maronites du Liban et les Syriens de religion

1. Dans la Région d'Antioche que connaît bien Soleimân, il signale dans son *Kitâb al-Balâdh*, p. 36, comme étant particulièrement habités par les Noûairis les villages de Ad-Dersouniyyah (قرية الدرسونية), près de Hât al-mâ (Haphné); An-Nahr as-Seghr (النهر الصغير), qui est l'agglomération de la vallée du nahr Qaratchai as-seghr. Cf. la liste d'Hartmann, *Zeitsch. der Gesellsch. für Erdkunde*, t. XXIX, p. 511; al-Djilliyyah (الجالية), sur la rive gauche de l'Oronte, près de l'embouchure, village rendu célèbre par le Chaikh Ibrahim al-Djilli. Cf. Hartmann, *l. c.*, p. 158-159 et 513. Soleimân cite encore as-Souweidiyyah (السويدية), ensemble de fermes entre l'ancienne Séleucie et l'Oronte; enfin al-'Abdiyyah (البدية), à environ 5 kilom. au nord d'Antioche.

2. Leur présence en ces points est signalée par Victor Langlois, *Revue d'Orient et d'Afrique*, nouvelle série, t. III (1856), p. 131-137, et antérieurement (1843), par *Kitâb al-Maqarrûb*, Biblioth. Nat., fonds arabe, ms. 1085, f° 32: « La secte des Noûairis se rencontre maintenant dans le district de Lataquié, à Antioche et son district, à Tarsous, à Adhana et dans les deux districts de Homs et de Hama, etc. » Soleimân, l'auteur du précieux *Kitâb al-Balâdh*, était originaire d'Adhana. Cf. aussi Favre et Mandrot, *Voyage en Cilicie*, 1874, dans *Bullet. de la Société de Géogr.*, janvier 1878, p. 19.

3. Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 124.

grecque ont une tendance à refouler les Noûairis vers le Nord. Ce fait est surtout sensible à Şafita où la famille Bachour (Syriens de religion grecque, originaires de Beyrouth) dominait complètement il y a quelques années.

Les travaux de la moisson font descendre les Noûairis dans la vallée de l'Oronte, jusque dans la Biqa'. Ils ont quelques villages dans l'ouest du lac de Hamaş', et Robinson en a signalé une agglomération près de Panéas au sud du Wadi at-Taim'. Ce dernier renseignement est intéressant, car joint à la mention qu'Ibn Qadi Chohbah fait des Noûairis dans cette région au milieu du XIV^e siècle¹, il témoigne de l'extension de cette secte vers le Sud par la trouée de la Biqa', en plein pays druze. Il nous explique la lutte religieuse qui mit aux prises Noûairis et Druzes, et dont le souvenir est conservé par les écrits de ces derniers. On compte encore des Noûairis près de l'Oronte dans le district

1. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 50-57.

2. Van Kasteren, *Liftajja*, dans *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, t. XVI (1893), p. 181.

3. Robinson, *Palästina*, t. III, p. 607 et 887, et *Neuere Biblische Forschungen in Palästina*, Berlin, 1857, p. 511; *Secten, Reisen*, t. I, p. 325-326, et t. IV, p. 154-155; G. Schumacher, *Die Lamlou*, p. 76 et 272. Ce sont les villages de al-Ghadjar, de Za'ûrâ et 'Ain-Fit. Confirmé par le ms. druze, 4291, f^o 55 v^o, de la Bibliothèque royale de Berlin : « Les Noûairis habitent en Syrie les montagnes appelées de leur nom dans le district d'al-Ladhiyyah, Tripoli, Hamâh. On en trouve un grand nombre dans la ville de Hamaş, à az-Şâlahiyyeh et dans les trois villages du district d'al-Hoûleh faisant suite à celui d'al-Qeneitra et qui sont : 'Ain-Fit, Za'ûrâ et al-Ghadjar. »

التصويرة في سورنة يكتنون الجبال السية باسمهم في جبال اللاذقية
وطرابلس وحماء ويوجد منهم كثير بمدينة دمشق والصالحية وفي ثلاثة قرى
من مقاطعة الحولة تابع القنطرة (air) وهي عينيت وذعورا والنحو.

4. Bibliothèque Nationale, fonds arabe, ms. 1598, fol. 63 v^o et 64 r^o. Cité par Quatremère, *Histoire des Sultans mamelouks*, t. II, 1^{re} partie, p. 258 : « L'autre se montre dans la province de Biqa', parmi la population de cette contrée, et celle du Wadi at-Taim. On apporte des livres qui avaient été pillés sur les ennemis, et qui renfermaient des principes d'athéisme et les dogmes des Noûairis. » En 745 de l'Hégire. Cf. Ibn Férat, ap. Quatremère, *Mœurs de l'Orient*, t. IV, p. 349.

d'ar-Rodj et dans les montagnes voisines à l'est de l'Oronte, particulièrement le Djabal al-'Alâ'. Bagdad en renfermerait aussi quelques centaines, mais ce point est encore à éclaircir. Nous avons réfuté dans la Bibliographie l'opinion de M. de Gobineau, qui prétend que les deux cinquièmes de la population persane sont des Noïairs.

Le climat du Djabal an-Noïairiyyah est sain. Il participe du climat général de Syrie; mais la chaleur y est moins forte que sur la côte. On y retrouve les cultures habituelles au bassin de la Méditerranée : les céréales, le coton, le sésame, l'oignon, la réglisse, le tabac, le mûrier, l'olivier, le figuier, la vigne, l'oranger, le citronnier, les arbres fruitiers. On rencontre de nombreuses essences : pin, chêne, platane, etc. On y élève le buffle, le bœuf, le mouton, la chèvre, le cheval, l'âne et le mulet. Les œufs donnent lieu, depuis quelques années à un trafic important.

La vigne et le tabac fournissent des produits particulièrement estimés. Le Sahyoûn produit les raisins les plus renommés. Strabon décrit cette contrée : « Laodicée, dit-il, possède un territoire particulièrement riche en vignes parmi d'autres productions. Elle fournit à la ville d'Alexandrie la plus grande partie de son vin. Les montagnes, au delà de la ville¹, sont entièrement couvertes de vignes presque jusqu'au sommet. Ces sommets sont très éloignés de Laodicée, la montée étant douce de ce côté; mais ils dominent Apamée, la montagne y tombant à pic². » Si grâce à l'incurie turque, — bien plus qu'aux préceptes du Qoran, — l'industrie du vin est morte aujourd'hui, Maundrell, à la fin du XVII^e siècle, la trouva encore florissante. « Tout ce qu'il y a de certain à leur égard, dit-il en parlant des Noïairs,

1. Cf. Rousseau, *Notice sur la carte générale des parçhalits de Bagdad, etc.*, p. 16.

2. Et non pas « au-dessus de la ville », comme traduit M. A. Tardieu, *Géogr. de Strabon*, t. III, p. 327, ce qui ne correspond pas aux conditions topographiques de la contrée. Laodicée est au milieu d'une vaste plaine.

3. Strabon, XVI, 2, 9.

c'est qu'ils font beaucoup de bon vin et qu'ils sont de grands buveurs'. »

Une culture plus récente, mais non moins importante, est celle du tabac. Avant l'établissement de la régie ottomane, elle constituait une des principales richesses du pays. On l'exportait en grande quantité en Égypte¹. Les indigènes distinguent deux qualités, l'*abod rihan* et le *chaikh al-bint*. Poujoulat nous donne quelques détails sur la préparation : « Le tabac de Latakié, si doux, si parfumé, le meilleur et le plus célèbre d'Orient, est cultivé dans les montagnes voisines habitées par les Ansariyès. Cette peuplade vend tous les ans pour cinq à six cent mille piastres de tabac. Les Ansariyès donnent à leur *toutoun* la suave odeur et la couleur noire qui le distinguent, en brûlant d'un bois nommé *hezéz*; ils suspendent le *toutoun* en feuilles au plancher de leurs cahanes, et ces feuilles se parfument et se brunissent par la fumée du *hezéz*'. »

Il est impossible d'évaluer avec exactitude la population noïaïri. Le nombre officiel, — toujours un minimum en Orient, par le soin que les populations mettent à se dérober au service militaire et aux taxes personnelles, — est de 130,000 âmes pour la Syrie². En forçant un peu ce nombre

1. Henri Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, Utrecht, 1706, p. 30.

2. Savary, *Lettres sur l'Égypte*, 2^e éd., 1786, t. I, p. 137 : « Le tabac dont on fait usage en Égypte vient de Syrie. » F. Walpole, *The Ansariy*, t. I, p. 55 : « The chief export from here (Latakié) is tobacco, for which it is famous; it now exports about 3,000 quintals yearly; the greater portion to Egypt. » Petermann, *Reisen im Orient*, t. I, p. 315-316 et s.

3. Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, t. VI, p. 443. Cf. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 357.

4. Le missionnaire américain Van Dyck estime dans sa géographie arabe à 112,350 le nombre des Noïaïris. À savoir, district d'Akkar : 3,500; district de Safita : 25,160; sandjak de Latakié : 75,000; montagnes à l'est de l'Oronte : 3,750; district voisin ar-Roadj : 5,000. Cf. Petkowitch, *Les Ansariyès et leurs croyances religieuses* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1883, p. 9-10. Mais il ne compte pas la forte agglomération d'Antioche. — M. Petkowitch, *op. cit.*, donne le chiffre de 130,000. — En additionnant les chiffres donnés par M. Caillot pour la population noïaïri de Syrie (cf. *Turquie d'Asie*, t. II, et *Syrie, Liban et Palestine*),

et en y ajoutant les Nosairis installés à Mersina, Adhana et Tarsous, on arrive facilement à 150,000. La densité est très faible, puisque, de toutes les sectes et populations sédentaires de la Syrie, les Nosairis occupent le territoire le plus étendu¹. Nul doute qu'en des temps plus prospères ce chiffre fut décuple.

Les Nosairis sont des fellah, des paysans, et habitent peu les villes. A part Antioche, qui en compte un grand nombre, Djier ach-Chaghir sur l'Oronte qu'ils peuplent presque entièrement et Lataquié, ils se groupent en villages et en hameaux. Comme conséquence immédiate, leur instruction reste des plus rudimentaires. Chez les non initiés à la religion, elle fait absolument défaut. Les missionnaires américains, et surtout le missionnaire Lyde, essayèrent d'installer des écoles. Quelques-unes fonctionnent encore dans le pays, mais la grande école de Lataquié se désintéresse complètement de la population qui fut son but.

L'origine des Nosairis est obscure. On les a représentés comme le produit d'un croisement d'indigènes avec les Francs aux XII^e et XIII^e siècles, en s'appuyant sur ce que le Nosairi, aussi différent du Syrien de la côte que de l'Arabe de l'intérieur, est souvent d'un teint clair. D'autre part, on a cru reconnaître dans certains noms propres des survivances de noms francs.

on trouve 120,000 âmes. Mais il faut remarquer que cet auteur ne donne aucun chiffre pour les Nosairis habitant Hamâh et le qada de Hamidiyyeh (Djir ach-Chamâh). Par contre, il compte dans cette contrée un assez grand nombre de Druses (10,000 dans le qada de Hamidiyyeh et 2,000 dans le merkez-qada de Hamâh). Il y a là une erreur : il n'y a pas de Druses dans cette région. Sous ce vocable, il faut entendre les Ismaélites et les Nosairis qui manquent à cette statistique. Les deux populations étant en nombre sensiblement égal en ces points, on arrive au chiffre de 120,000. — A. von Kramer, *Die Heilungemeinden der Nusairier*, dans *Das Ausland*, 1872, p. 553-558, évalue leur nombre de 120,000 à 180,000. — Petermann, *Reisen im Orient*, t. II, compte 28,000 Nosairis dans le pachalik d'Alep et 4,500 à Antioche même.

1. La part qu'Élieu Reclus, *Géographie*, t. IX, *Asie antérieure*, p. 750, attribue aux Nosairis dans sa carte des populations de Syrie est fautive. Elle est, en réalité, presque triple de celle indiquée.

Ces indices sont bien faibles¹, et ils ne peuvent être valables en dehors des faits historiques. On peut dire cependant que la facilité avec laquelle on distingue le type noïairi des types syriens et arabes, vient à l'encontre de l'hypothèse. Il est aisé de vérifier, encore aujourd'hui, combien le sang indigène prend immédiatement le dessus dans les croisements avec les Européens. Le poulain, — c'est ainsi qu'on nommait le produit au moyen âge, — devient un véritable indigène si son éducation n'est pas des plus soignées. Il ne faut pas oublier que les Francs, jusqu'au dernier, furent chassés de Syrie à la fin du XIII^e siècle. La postérité qu'ils ont pu laisser dans les montagnes noïairis, au cours d'une domination éphémère, a certainement disparu de nos jours, et quant aux noms propres qu'on prétend s'être maintenus, la vérification n'en a pas été faite de façon décisive².

1. Il y a là une part d'illusion qu'a relevée M. E. Chantre, *Archives des Missions scient. et litt.*, 1883, p. 228 : « Les voyageurs qui ont vu des Amariés avant moi, et ils sont nombreux, ont dit qu'ils étaient généralement blancs avec des yeux bleus; cette affirmation me paraît exagérée pour ceux que j'ai étudiés. Sur 48 sujets, 6 seulement ont les cheveux blancs. Quant aux yeux, 4 seulement les ont bleus. »

2. Des conclusions du même genre ont été tirées pour les Druzes qu'on a regardés comme les descendants égarés d'un comte de Dreux à l'époque des Croisades. Cette filiation fut sans doute le fait d'un diplomate facétieux, car elle servit à faire reconnaître les Druzes comme protégés français. Cf. Discours de M. P. David, ancien consul général de France en Orient, dans *Moniteur Universel*, séance de la Chambre des Députés du 30 janvier 1843. Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, t. VII, p. 331 : « Le fameux émir druze, Fakhr ad-din, pour se faire des partisans et jeter une sorte d'éclat sur le berceau de sa nation, avait cru devoir accréditer ces idées; il avait même songé à écrire la généalogie de sa race et se disait issu de Godefroi de Bouillon. » Niebuhr, *Voyage en Arabie*, trad. fr., Amsterdam, et Utrecht, 1789, t. II, p. 348, — et avant lui, Puget de Saint-Pierre, *Histoire des Druzes*, Paris, 1763, p. 2 et 3, — avait déjà remarqué l'impossibilité de cette légende, puisque Benjamin de Tudele fait mention des Druzes. — M. Hartmann a annoncé qu'il s'occuperait des noms de famille d'origine franque en Syrie. Dans son étude, *Der Name et-Ladhiye und die Nahiye Urdn*, ZDPV., t. XIV, p. 230, il ne relève qu'un nom, *beit rah-Schauboir*, en se demandant s'il ne vient pas de Chambord. — Les seuls noms de famille que nous connaissions en Syrie, comme étant d'origine franque, proviennent de

Cela ne prouverait d'ailleurs rien pour l'objet en question.

Deux hypothèses plus plausibles ont été émises. La première déduit *Noqairi* de l'arabe *naqrāni*, chrétien. *Noqairi* serait un diminutif : petit chrétien. C'était en particulier l'opinion de Renan¹. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun texte formel. Elle suppose la conversion des Noqairis au christianisme, et nous montrerons que cette conversion ne s'est pas produite. Si tel était le sens de *noqairi*, le célèbre évêque d'Alep au XIII^e siècle, Aboulfaradj, nous l'eût certainement signalé, car il s'est préoccupé de rechercher l'origine de ce peuple. Sans faire état d'un argument décisif fourni par Pline et sur lequel nous reviendrons, nous remarquerons qu'il faudrait, en tout cas, placer la conversion des Noqairis au christianisme avant l'invasion arabe, et dès lors il est étrange de tirer le nom des Noqairis de la forme arabe *naqrāni*. En somme, dire que *Noqairi* = petit chrétien, c'est tomber dans une erreur aussi grave que Mariti prétendant que *Yéïdi* dérive de Jésuite et signifie disciple de Jésus².

L'opinion la plus répandue et universellement adoptée dans les milieux scientifiques est que l'appellation de *Noqairi* provient de Mohammed ibn Noqair. La religion des Noqairis fut « fondée, dit Stanislas Guyard, l'auteur le plus autorisé, comme la secte ismaélienne, à la fin du IX^e siècle, par un partisan (Mohammed ibn Noqair) du onzième maître des schiites, Hasan el-'Askari, lequel résidait à Sourmanra, près de Bagdad. La religion noqairienne avait donc une origine semblable à celle des

surnoms donnés à des indigènes par les étrangers. Ainsi la famille Ibrins (princes) de Tripoli et la famille si particulièrement estimée des Banchins.

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 114.

2. Mariti, *Memorie istoriche del popolo degli Assassini et del regno della montagna*, Livourne, 1807, p. 41. Avant la correction des épreuves, nous recevons le tirage à part des *Noqairis* du R. P. Lammons, extrait des *Etudes religieuses*, 1899. Le savant arabisant est d'accord avec nous sur ce point : « Il faut, dit-il, p. 2, renoncer à l'étymologie de « petits chrétiens », étymologie contraire aux règles de la grammaire arabe comme aux traditions nationales de cette secte syrienne. »

ismaéliens; aussi offre-t-elle avec cette dernière seule des analogies qui ont trompé les auteurs musulmans au point de les faire conclure à une identité complète. Loin de là, il existait entre les ismaéliens et les nosairis une haine séculaire qui n'est point éteinte encore¹. M. Clément Huart partage cette opinion. Après avoir cité le passage du Kitâb al-Bakourah, qui relate cette origine, M. Clément Huart conclut : « Il n'y a plus de doute possible : c'est d'Ibn Nosair que les Nosairis ont pris leur nom². » Les Nosairis ont en effet adopté la théorie des auteurs arabes, mais la légende populaire, qui a conservé le souvenir des grandes luttes au temps d'Ali, transporte Moïhammed ibn Nosair au VII^e siècle et fait de son père le bon wîzir du cruel Mou'âwîyyah. La voici, telle que nous l'avons recueillie :

Le khalife Mou'âwîyyah avait pour wîzir un certain Nosair, de religion nosairi. Un jour, on amène devant le khalife qui tenait conseil, un Nosairi, Ahmed al-Bannâ, qui ne voulait pas renoncer à sa religion. Mou'âwîyyah, ignorant les sentiments de son wîzir³, ordonne qu'on jette le fellah⁴ dans le feu. La sentence est exécutée sur-le-champ. Or, tandis qu'on approche du bûcher, on s'aperçoit que ce n'est plus le Nosairi qu'on mène au supplice, mais Yazîd, le propre fils de Mou'âwîyyah. Le khalife arrête les bour-

1. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*, extr. du *Journal asiatique*, p. 28-29 de tirage à part, Paris, 1877. Pour l'intelligence des pages citées, il faut signaler la confusion de Pannâs, non loin de Damas, avec Hannâs (Halanâs), près de Marjâb, et l'identification fautive des monts Summâq avec les monts Nosairis. Le district d'Ea-Summâq est bien placé dans la carte de M. Hey, immédiatement à l'ouest de Qinnésrin, entre Edlip et Alep. L'erreur première est imputable à Rousseau, *Mémoire sur les Ismaélites*, dans *Annales des Voyages*, t. XIV, p. 271, et elle a fait fortune.

2. Clément Huart, *La Poésie religieuse des Nosairis*, dans *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, p. 120. Le R. P. Lammens, *Les Nosairis*, extr. des *Études religieuses*, 1899, p. 6 et s., défend encore cette opinion.

3. En vertu du caractère secret de la secte.

4. Le terme de *fellah* (paysan) est d'usage courant chez les Nosairis pour désigner l'un des leurs, même si celui-ci est commerçant dans une ville.

reaux : l'homme qu'on lui ramène est bien le fellah. Par trois fois on recommence l'exécution et par trois fois s'accomplit cette merveilleuse transfiguration d'Aḥmed al-Bannâ en Yazîd. Devant la perplexité de son maître à la recherche d'un nouveau supplice, le wîzir se décide à parler : « J'ai 115 ans, dit-il au khalife, et pendant 80 ans je suis resté sans enfant. Celui que j'ai est unique, prends-le à la place de cet homme. » Mou'âwiyyah accepte, heureux de se tirer d'un mauvais pas. Malgré le désespoir de la mère, on saisit le fils du wîzir et on le jette dans le feu. Quand son corps fut consumé, Mou'âwiyyah dit au wîzir : « Prends cet homme à la place. » Et le wîzir emmena Aḥmed al-Bannâ. Peu après, Djibrâ'îl apparut à Noṣair et lui dit : « Puisque tu as livré ton fils unique pour sauver un Noṣairi, tu auras un autre fils qui sera chef de tous les Noṣairis. » Le wîzir rapporta cette parole à sa femme qui se réjouit. Ce fils fut Moḥammed ibn Noṣair.

On reconnaît le thème habituel de la naissance de l'enfant privilégié, — héros éponyme et chef religieux, — accordé à un père très âgé, comme signe particulier de la sollicitude divine¹. Ce conte, dont la morale est que tous les Noṣairis sont frères, a été imaginé sur l'étymologie fantaisiste des auteurs arabes. En l'acceptant, on a oublié de remarquer que Moḥammed Ibn Noṣair, partisan du onzième Imâm des Chi'ites, ne pouvait avoir institué un système religieux dérivé de la doctrine ismaéli qui arrêtaît à sept le nombre des Imâms. Le rapprochement onomastique est de même valeur que celui des Yézidis, se prétendant issus de Yazîd, fils de Mou'âwiyyah². Une autre tradition rattache les Noṣairis à Noṣair, l'affranchi d'Alī ibn Abī Ṭalīb³.

1. Naissances d'Isaac, Samson, Samuel, saint Jean-Baptiste.

2. J.-B. Chabot, dans *Journal asiatique*, 1896, I, p. 120. Il prétend aussi que Yazîd est né d'une vieille femme de 80 ans. Le P. Anastase, *Les Yézidis*, dans *Al-Machriq*, t. II, p. 33.

3. « Ibn Sa'îd dit qu'au nombre des endroits connus est la montagne des Noṣairis, sectaires dont on attribue l'origine à Noṣair, un affranchi d'Alī ibn Abī Ṭalīb. » Cf. Aboulféda, *Géogr.*, trad. Reinaud et St. Guyard, t. II, p. 11, n. 7. Ce rapprochement s'explique, car Ibn Noṣair est

Il ne faut donc pas être surpris si les Noëairis prétendent avoir émigré de Mésopotamie¹. Aboulfaradj semble confirmer ce dernier point : « Comme beaucoup de personnes, dit-il, désirent savoir qui sont les Noëairis (voici leur histoire). En l'année 1203 des Grecs (270 de l'Hégire, 891 de J.-C.), parut dans le territoire d'Akoula (c'est-à-dire de Koula) dans un bourg nommé *Naşaria*, un homme d'un âge très avancé, qui jeûnait et priait beaucoup, et affectait une extrême pauvreté. Un grand nombre d'habitants de ce lieu s'attachèrent à lui, etc.². » Dans son histoire des Dynasties, Aboulfaradj rapporte identiquement le même récit au sujet de l'origine des Qarmates, et, dans ce cas, Aboulféda vient à l'appui de son témoignage³. Aboulfaradj a été entraîné par le rapprochement onomastique entre Noëairi et Naşaria. Peut-être même a-t-il confondu les Noëairis avec les Mandaites (ܡܢܕܝܬܝܬܝܬܝܬ), et « l'homme de Naşaria⁴ » pourrait

qualifié d'al-'Abdi. Soléimân, *Al-bihâricuh*, p. 13, dans son commentaire de la sourate 4 du *Kitâb al-madjmûc*⁵, dit que la religion noëairi fut instituée par Mohammed ibn Noëair, à qui succéda Mohammed ibn Djindab, puis 'Abdallah al-Djannâh al-Djambulân, puis al-Hosain ibn Hamdan al-Khezaïbi que les Noëairis considèrent comme supérieur à tous ses prédécesseurs et qui accommoda leurs prières et les répandit. Dans la sourate 11 (*Al-bihâricuh*, p. 27), on lit : « J'atteste que je suis Noëairi de religion, Djandabi de vues, Djambulani de voies, Khezaïbi de doctrine, Djali de maximes, Maimouni en science légale. »

1. D'après une tradition orale, ils seraient venus du Sindjar. Cette tradition leur est commune avec d'autres populations de Syrie, comme les habitants du district de Ma'lula. Cf. Parisot, *Le District de Ma'lula*, p. 32 (extr. du *Journal asiatique*, 1908).

2. Greg. Aboulfaradj, *Chron.*, *op.*, t. I, 173. Cf. Assemani, *Biblioth. Orient.*, t. II, p. 318. Nous empruntons la traduction de ce passage à Silv. de Sacy, *Exposé de la Religion des Druses*, t. II, p. 562.

3. Cf. Silv. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 560.

4. Actuellement, d'après Siouffi, *Études sur la Religion des Soubhans ou Sabéens*, 1890, p. 158 et s., les Mandaites habitent plus particulièrement les environs de Baqarah. Il est intéressant d'y relever un village que Siouffi orthographie : Naşeriya, évidemment Naşaria. Mais cette localité est différente de celle mentionnée par Aboulfaradj dans les environs de Koula. Il est cependant à présumer qu'après la ruine de Koula, les Mandaites, qui sont d'habiles artisans, se sont transportés dans les environs de Baqarah et ont donné au nouveau village le nom de l'ancien,

bien s'entendre d'un mandalite. Cette confusion a été faite plusieurs fois, en particulier par Sprenger¹. Le récit d'Aboulfaradj sur l'origine des Noëairis, absolument inutilisable, a cependant un intérêt, c'est de nous prouver que les Noëairis ne sont pas d'anciens chrétiens. S'il avait eu le moindre indice à ce sujet, le célèbre évêque d'Alep n'eût pas manqué de le noter.

Pour que la série des légendes étymologiques soit complète, il nous faut citer, malgré son absurdité, l'opinion qui rattache les Noëairis aux Anṣārs du Prophète : « Originellement le mot *noëairiyyah* était un diminutif d'un mot *noṣārah*. Son singulier est *noëairi*. Cette secte, primitivement, était une des tribus du pays de Hidjāz; elle fit son apparition au temps de la révélation du prophète Moḥammed². »

Ce qui a pu contribuer à accréditer l'origine mésopotamienne des Noëairis en tant que peuple, c'est que leur présence est signalée par les géographes arabes dans la région du bas Euphrate. Ainsi à Hadithah, près d'Anbar. Cette ville, bâtie sur une île au milieu de l'Euphrate, avec une bonne forteresse, était sur le chemin qui conduit de Syrie en Perse³. Le pays entre Wāsīt et Baṣrah comptait aussi des Noëairis⁴.

Mais ces points isolés ne sauraient constituer une patrie

1. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Moḥammed*, t. I, p. 38 et 42. Cf. la Bibliographie.

2. Bibl. Nat., Fonds arabe, ms. 1623 :

أَوَّلًا الْمَنْظِلَةُ نَصْرِيَّةٌ تَصِيرُ لِنَظَرِهِ نَصَارَةً وَمُفْرَدَهَا نَصِيرِي... فَهَذِهِ الطَّائِفَةُ
أَصْلًا مِنْ قِبَائِلِ بِلَادِ الْحِجَازِ فَحَصَلَ عَلَيْهِمْ الظُّهَارُ (الطُّهَارَان : ms.) أَيْمَا ظُهُورِ
الرَّسُولِ مُحَمَّدٍ.

3. Yāqūt, *Moū'djam*, éd. Wüstenfeld, t. II, p. 223. Un voyageur revenant de Syrie voulait se reposer dans la ville. Mais quand on sut qu'il s'appelait 'Omar, les gens du lieu faillirent le tuer. Il ne put se sauver qu'en protestant qu'il était partisan d'Ali. Les Noëairis ont en effet une haine violente contre Abou Bekr, 'Omar et 'Othman.

4. Yāqūt, *Moū'djam*, t. III, p. 275. Nous y reviendrons plus loin.

d'origine. Ce sont des ramifications lointaines du noyau compact de Syrie obtenues soit par émigration, soit par conversion. L'activité des missionnaires noïairs est attestée par les écrits druzes et par le fait qu'ils entraînent à un certain moment la population de Homs à embrasser leur doctrine. Les derniers doutes sur l'habitat des Noïairs seront levés par un passage de Pline. Énumérant les villes de la Célé-Syrie, il cite « Apamée séparée par le fleuve Marsyas (Oronte) de la tétrarchie des Nazerini »¹. On ne peut mieux préciser le territoire noïair dont *Nazerini* transcrit exactement le nom². Le témoignage de Pline, — confirmé comme nous le verrons plus loin, par Sozomène, — est précieux à recueillir, car Pline est bien renseigné sur la région. Il nous fournit le nom ancien des monts noïairs : monts Bargylus³. •

Dès lors, le nom de Noïair est bien antérieur à Moïammed ibn Noïair, antérieur aussi à l'appellation de Nazaréen = chrétien. Il ne désigne pas une secte musulmane quelconque, mais un peuple dont la première mention historique nous reporte au début de notre ère, à une époque où florissaient, dans cette région, les cultes syro-phéniciens. La présence en plein pays noïair de deux grands sanctuaires, la source sabbatique et Butoché, prouve l'influence des Phéniciens d'Arad qui avaient occupé le pays bien avant l'arrivée d'Alexandre en Syrie⁴. Cette occupation assumait la sécurité des routes à leur commerce avec la vallée de l'Oronte et la Mésopotamie.

1. Pline, *Hist. Nat.*, V, 81 : « Certe habet Apameam Marsya amne divisam a Nazerinorum tetrarchia. »

2. La transcription de Pline est excellente. On a l'exemple tout à fait parallèle de Nazrâni = Nazaréen. Le P. Lammens, *Les Noëirs*, dans *Études religieuses*, 1899, p. 6, n. 1, du tirage à part, met en doute le témoignage de Pline et se demande s'il n'y a pas une confusion avec des hérétiques nazaréens. Pline est formel : il ne parle pas d'une secte, mais d'une province, et il la place là où sont aujourd'hui les Noïairs.

3. Pline, *Hist. Nat.*, V, 78.

4. C'est ce que nous avons montré dans *Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 316 et 337-338.

Il y a là une objection assez grave à l'identification proposée du pays d'Alachiya avec le pays des Noïairis¹. On sait d'ailleurs, par un texte fort intéressant dont M. Golénischeff² a donné un court résumé, que le pays d'Alachiya était un pays côtier. Or, toute la côte du pays des Noïairis était occupée par une série de villes bien connues : 'Arqah, Simyra, Arwada, etc., qui forcent tout au moins à repousser jusque vers l'embouchure de l'Oronte, le pays d'Alachiya.

Jusqu'à présent nous ne possédons pas de texte qui nous renseigne sur les Noïairis au delà de l'ère chrétienne. M. E. Chantre a essayé de définir la position des Noïairis au point de vue anthropologique. Comme caractères généraux et constants, il a reconnu : 1^o une taille moyenne de 1^m 58 chez les hommes et de 1^m 61 chez les femmes ; 2^o ils sont bien musclés et vigoureux ; 3^o généralement, ils sont brachycéphales. Un grand nombre présentent sur la tête des traces de compression antéro-postérieure, produite par la compression lente et constante d'un bandage. Une autre déformation plus fréquente encore est celle de la partie gauche de l'occipital. Cette disposition est très commune chez les Syriens actuels et chez les anciens Phéniciens. Elle semble provenir de la façon dont les enfants sont fixés dans leur berceau³.

Où nous ne pouvons plus suivre M. Chantre, c'est quand il pousse ses conclusions et admet que « les Kurdes et les Ansariés formeraient deux rameaux de cette race iranienne, dont ils se seraient séparés de bonne heure »⁴. M. Chantre fait d'ailleurs des réserves sur ces conclusions, les observations ayant été trop peu nombreuses. Il faut remarquer aussi qu'elles n'ont été pratiquées qu'à Antioche où, de tout temps, la population a reçu des apports arméniens et kurdes. Mais, en dehors de ces critiques de détail, c'est la

1. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 583.

2. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 88. Cf. Max Müller, *Asia and Europa*, p. 201 et 204.

3. E. Chantre, *Archives des Missions scient. et litt.*, 1893, p. 227.

4. E. Chantre, *loc. cit.*, p. 236.

méthode anthropométrique, telle que la pratiquent les anthropologues, qui nous paraît condamnable. Quand les mensurations présentent des écarts notables, — et c'est le cas ici, — il n'est point juste de prendre la moyenne et d'en faire état. Dans la recherche d'une loi, on ne prend la moyenne d'une série de mesures que pour faire disparaître ou atténuer les erreurs d'expérience. Ici, les divergences ne sont pas dues aux erreurs d'expérience, elles montrent simplement qu'il n'y a pas loi. De plus, dans le cas présent, comment peut-on reconnaître, — eu égard à l'évolution et aux croisements, — la parenté de deux peuples qui « se seraient séparés de bonne heure » du tronc commun ?

Nous serons donc forcés, pour remonter dans la connaissance des Nosairis plus haut que le texte de Pline, de nous baser uniquement sur des considérations historiques et religieuses.

II

LES NOÏAIRIS DEPUIS L'ÉPOQUE ROMAINE JUSQU'À NOS JOURS

Avant l'époque romaine, l'histoire des Noïairis nous échappe : elle se confond avec celle des Phéniciens de la côte. Au I^{er} siècle de notre ère, les Noïairis sont groupés en une tétrarchie, ce qui indique un certain degré d'indépendance vis-à-vis de la côte phénicienne. La puissance d'Arad avait fortement décliné. Laodicée et Séleucie supplantaient son port. Cependant, les Aradiens possédaient encore une grande partie du sol dans la montagne noïairi¹.

Cette semi-indépendance permit aux Noïairis de conserver leur foi en dépit du christianisme triomphant. Les franchises confirmées au sanctuaire de Iketoécécé par les empereurs romains, attestent que les cultes syro-phéniciens s'y pratiquaient encore avec éclat au IV^e siècle². Non seulement ce temple, plus heureux que celui d'Aphaca, échappa à la destruction, mais on vit, vers la fin du IV^e siècle, les Noïairis descendre de leurs montagnes et prêter main-forte aux paléens d'Apamée, dans leur lutte contre les chrétiens³. Dès cette époque se fait jour la confusion de leur nom avec

1. Strabon, XVI, 2, 14.

2. Waddington, *Inscriptions grecques de Syrie*, n° 2720 a.

3. Sozomène, VII, 15. Le texte (éd. Migne) porte : *Θεσσαλονικῶν τῶν ἰδωλῶν, καὶ τῶν κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν κατὰ τὴν ὄρειαν*. Il est inadmissible que des Galiléens, des chrétiens aient réclaté contre l'évêque d'Apamée le maintien des idoles. Il s'agit certainement des Noïairis ou Nazariini, confondus par Sozomène avec les Nazariens. Il faut comprendre : *Θεσσαλονικῶν Ναζαριῶν (Noïairis) κατὰ τὴν κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν κατὰ τὴν ὄρειαν*. On appelait communément Liban, à cette époque, toute la montagne qui longe la côte depuis Sidon jusqu'à Antioche. Ce texte fournit une importante confirmation de celui de Pline sur les Nazariini.

celui de Nazaréen, ce qui leur vaut l'appellation de Galiléens que nous retrouvons chez les géographes arabes, mais sous une autre forme. Les hauteurs situées en face de Homs, particulièrement celles qui portent le Hîçn al-Akrâd (le Crac des Chevaliers), sont appelées par eux Djabal al-Djallî. Yâqoût, qui n'en connaît pas la raison, prétend que ces montagnes sont une prolongation des monts de Galilée*. Bien que cette appellation n'ait pas pénétré chez les Noûairis, le souvenir s'en est perpétué jusqu'en ce siècle*. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

1. Aboulfêda, éd. Reinaud et de Slane, p. 258. Yâqoût, *Mou'djam*, t. II, p. 276. Adh-Dhâhîrî, éd. Ravaissé, p. 48, contient indirectement ce fait: Après Şahroûn, Qal'at al-Marqab, Hîçn al-Akrâd, Qal'at Qal'mûs, Ladhîqîyyah, Djabalah, 'Arqah, Hîçn 'Akkar, il cite Hîçn Djallî, « qui est inexpugnable et sans territoire; c'est aussi une dépendance de Tripoli », puis il continue par al-Kahf, ar-Roşafah (الرواقفة), à corriger en (الروصافة).

2. Yâqoût, *Mou'djam*, t. II, p. 110.

3. On lit à l'article : Saint Jean-Baptiste du *Dictionnaire universel, historique et comparatif de toutes les religions du monde*, de l'abbé Bertrand, à propos des Mandaites dits Nazaréens ou chrétiens de saint Jean : « Il y a encore une peuplade qui, chassée par les Turcs des environs de Jérusalem et de Tibériade, est venue se réfugier à el-Moukab, à l'est du mont Liban, où leur postérité subsiste jusqu'à présent. Ils s'appellent eux-mêmes Galiléens, et ne sont ni juifs ni chrétiens; mais, d'après une ancienne tradition, ils honorent saint Jean. »

Cette notice a été inspirée — et aussi Sprenger — la bibliographie — par une note de Germanus Condi, vicaire du patriarche maronite, que Norberg (*Codex Nuzarenus*, Londres, 1815, t. I, p. vi, n. 18) a publiée et traduite. Voici le passage principal :

فِي أَرْضِ الْقُدْسِ مَوْجُودُ نَاسِ الْجَلِيلِ (الجليل : sans doute : اصحاب بضعة ولهم نحو مائة وخمسون سنة تفارقوا من بلاد المذكور وتوجهوا الى بلاد الرقب الذى هو ناحية في نواحي جبل لبنان واستقاموا هناك الى يومنا هذا واستروا في ديانتهم وهو خصوصية ينقلوا في سيرة مار يحنّا المدائني وما هم يهود ولا نصارى بل ديانتهم هي ما بين الاثنين .

On remarque une détermination plus exacte d'al-Marqab. Nous voyons aussi que dans les milieux maronites on tenait les Noûairis pour des émigrés de Galilée. Ils ont pu aider à cette légende, puisqu'ils prétendent

La victoire du christianisme en Syrie n'alla pas sans une vive résistance. Beaucoup ne cédèrent qu'à la terreur; devant l'effondrement des temples et la destruction des statues divines. Le paganisme se maintint jusqu'en plein moyen âge¹. Les Nosairis, dans leurs montagnes, furent à l'abri des persécutions. Seuls, quelques-uns de leurs bourgs, comme Mariamto, placés aux confins de la plaine, ne purent résister à l'invasion du christianisme. Ceci nous explique l'absence complète, dans ces montagnes, d'églises au style caractéristique des V^e, VI^e et VII^e siècles, qu'on rencontre à profusion dans le reste de la Syrie². Aujourd'hui encore, les Nosairis s'assemblent à certains jours autour d'une *qoubbah*, d'une *siyarah*, ils n'ont point de lieux de culte en commun, comparables aux synagogues, aux églises, aux mosquées³. Ils conservent en cela de vieilles coutumes. Les

descendre des Israélites et font de Samarie un centre important pour leur doctrine, mais nulle part ils ne s'appellent Galiléens. Le rapprochement avec les prétendus chrétiens de saint Jean a été inspiré par certains cérémonies que nous décrirons, dans laquelle les ablutions jouent un rôle.

1. Cf. *Archéologie de l'Orient latin*, t. II, 2, p. 373.

2. Le R. P. Lammens, *Les Nosairis*, extrait des *Études religieuses*, 1879, p. 10 et s., a, par contre, a été frappé de l'abondance des ruines chrétiennes. Cela s'explique, le P. Lammens n'ayant parcouru que la région méridionale, les environs de Safita, place qui fut occupée par les Byzantins et les Croisés, a Pas de localité ancienne où l'on ne rencontre les ruines d'une église, a dit le P. Lammens. On aimerait à prédire, car les trois points cités sont précisément en lisière du domaine chrétien. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'intérieur du pays n'offre pas un seul reste chrétien intéressant. Si, comme le croit le Père Lammens, *op. cit.*, p. 10, n. 2, les Nosairis s'étaient convertis au christianisme au début du V^e siècle, le pays serait couvert de ruines d'églises. Les missions envoyées par saint Jean Chrysostome (Amédée Thierry, *Recue des Deux-Mondes*, juin 1869, p. 845-846 et janvier 1870, p. 52-58) ont parfaitement réussi dans le Djabal Riha, le Djabal 'Ala, le Djabal Soufan, aussi ces régions fourmillent-elles littéralement de ruines grecques chrétiennes des V^e, VI^e et VII^e siècles, et pour qui a vu cette extraordinaire floraison d'art chrétien, — point de départ de ce que nous appelons l'art byzantin, — la comparaison n'est pas seulement instructive, mais décisive. Cf. de Vogüé, *Syrie centrale, architecture civile et relig. du I^{er} au VII^e siècle*, Paris, 1865, 2 vol.

3. Berlin, Bibliothèque royale, ms. 4291, f° 56 : « Chez les Nosairis,

sanctuaires phéniciens, — ainsi ceux de Bactroécé et de Marathus, — ne possédaient en fait d'espace couvert, qu'un petit édicule servant à renfermer les objets du culte.

Le paganisme se maintint aussi, — et plus longtemps que chez les Noïaïtes, — dans une contrée voisine, chez les habitants de Harrân. La résistance au christianisme y fut organisée par une école philosophique célèbre¹, dont le rôle, malheureusement fort obscur, dut être très actif lors du renouveau des doctrines anciennes que signala le succès de l'ismaélisme. Les documents qui nous sont parvenus sur les cultes de Harrân nous seront fort utiles pour établir des rapprochements entre les cultes noïaïtes actuels et les anciens cultes syro-phéniciens.

A part le fait de leur non-conversion au christianisme, la période byzantine ne nous offre aucun renseignement intéressant les Noïaïtes. Au VII^e siècle, les Arabes font irruption en Syrie, s'emparent des grandes villes, occupent la vallée de l'Oronte et la côte, mais ne semblent pas avoir pénétré dans la montagne.

Le conquérant byzantin ou arabe, comme jadis les Égyptiens et les Assyriens, comme plus tard les Croisés, s'est toujours contenté de l'occupation de certains points stratégiques qui assuraient sa domination morale et la sécurité des routes². Qal'at al-Hosn qui bat la vallée de l'Éléuthère, était déjà une forte position sous le nom de Clab-

il n'y a point de sanctuaires semblables à ceux des Musulmans et des Chrétiens, si ce n'est qu'ils se réunissent à certaines époques dans des maisons désignées par eux, et cette réunion prend le nom de 'Id. »

والتصيرة ليس لهم معابد مثل الاسلام والنصارى بل انهم في كل مدة يجتمعون في بيوت مملوكة لهم وهذا الجبل يسترونه عيد.

1. Cf. la page élogieuse d'Aboullhasan conservée par Bar-Hebraeus, *Chron. syr.*, p. 175-177.

2. L'historique et la description de ces places fortes n'entrent point dans le sujet de ce travail, puisqu'elles ne furent ni construites, ni occupées par les Noïaïtes. Elles formeront, avec la côte dont elles ne sont que des dépendances, l'objet d'une étude spéciale, intitulée : « La Phénicie du Nord. »

tours au temps de Ramsès II. Mariamin, qui domine l'Oronte, fut occupé par les Égyptiens et les Phéniciens. Sahyoûn, fort repaire d'où l'on peut couper la route entre Latakié (Laodicée) et Alep, appartient successivement aux Phéniciens (Σαῖον d'Arrien), aux Byzantins, aux Croisés, enfin aux Musulmans¹. Mais les textes qui mentionnent ces places fortes sont muets sur les Nosairis. Il nous faut arriver à la fin du XI^e siècle pour les trouver cités dans un récit de la première croisade.

Après Antioche, les Francs s'étaient emparés de Ma'arrat où ils séjournèrent jusqu'au début de l'année 1099. « De là ils vinrent à la montagne du Liban où ils tuèrent un grand nombre de gens, de ceux qu'on appelle Nosairis. Puis ils allèrent assiéger 'Arqah et la région de Tripoli ». Dans cette marche, l'armée franque suivit en sens inverse la route qu'avait prise Titus en allant d'Arqah à Raphanée, route très importante dans l'antiquité et notée sur la table de Peutinger². Après avoir passé l'Oronte à gué près de Chaizar, Raymond, comte de Saint-Gilles, qui commandait cette troupe, gagna sans doute Hamâh. Prudemment, il évita Homs, l'ancienne Émèse, puissante agglomération arabe, et poussa vers l'Ouest, probablement jusqu'à Masyâd. De là, il arriva à Raphanée dont les habitants s'enfuirent, et il s'engagea « per altam et immensam montancam », le Djabal an-Nosairiyyah. Il déboucha ainsi dans la vallée appelée al-Bouqî'ah, au pied de Hîsn al-Akrîd (le futur Crac des Chevaliers), s'en empara et alla mettre le siège devant 'Arqah'. Les Nosairis, — « gens effera et maliciosa et Chris-

1. Cf. *Revue archéologique*, 1897, I, p. 305-357.

2. Bar-Hebraeus, *Chron. syr.*, p. 281, et Bernstein, *Chrestom.*, p. 59.

3. Josephus, *De Bell. jud.*, VII, 5, 1. Cf. *Revue archéol.*, 1897, I, p. 318.

4. Récit très précis dans *Anonymi Gesta Francorum et al. Hierosol.*, éd. H. Hagenmeyer, 1890, p. 413-423. P. 413, Marra = Ma'arrat an-Nu'mân; p. 411, Caphartha = Kafarîth; p. 415, Cesarea = Chaizar; p. 445, fluvius Farlat = Oronte; p. 417, in vallonem quandam subter quoddam castrum -- peut-être Hamâh; p. 418, pervenimus gaudentes hospitari ad quoddam Arabum castrum -- peut-être Masyâd; p. 418, Kephalia, ou mieux Rephalia = Raphanée; p. 419, in vallonem Demen

tianis infesta², comme dira deux siècles plus tard le moine Burchard de Mont-Sion³, — cherchèrent à l'arrêter, mais Raymond en vint facilement à bout et n'eut pas de peine à les mettre en fuite. L'anonyme des *Gesta Francorum* insiste sur les ressources qu'offrait le pays et qui furent d'un grand secours à l'armée franque.

Dans la suite, Qal'at al-Hoson, Safita, 'Orimnah, Marqab, 'Ollaiqah, Mantqah, Sahyoûn, Qoçair (Cursat), Choghhr-Bakàs, Dokebeis, Rârin, etc., c'est-à-dire toute la ceinture de places fortes du Djabal an-Noçairiyyah, tombèrent au pouvoir des Francs ou acceptèrent leur suzeraineté. Tancrède s'empara même du château de Bîkisirâ'il en pleine montagne et dirigea de là des incursions dans le pays de Chaizar⁴.

Plus tard, Salâh ad-dîn lança aussi ses troupes dans la montagne. Quand il se fut emparé de Djabalah (juillet 1188), les chefs Noçairis vinrent le trouver pour faire leur soumission. Il fit occuper Bîkisirâ'il pour assurer les communications entre Djabalah et Hamâh par un chemin, il est vrai, fort pénible. « Cette montagne, dit à ce sujet Ibn al-'Athîr, est au nombre des plus âpres et des plus difficiles à traverser⁵. » Après la conquête de Laodirée, Salâh ad-dîn s'empara de Sahyoûn, de 'Aid, de Djumahartin, de Halâtonos, de Choghhr-Bakàs. Les Noçairis devinrent ainsi les sujets du sultan d'Égypte.

Entre temps était survenu un événement d'une importance capitale. Au commencement du XII^e siècle, la secte des lamaells, déjà puissante et dont les chefs avaient longtemps séjourné à Salamiyyah près de Hamâh, cherchait, dans le désordre apporté en Syrie par l'invasion franque, à s'emparer de quelque forteresse. Râniyâs près de Damas, tomba

(ou Dossin, peut-être Hosen = Hîen), c'est le Bouqal'ah demandée par le château : Hîen al-Akrâh, aujourd'hui Qal'at al-Hoson, mentionné même page : Hic prope nos erat quoddam castrum.

1. Ed. Laurent, p. 29.

2. Kâmil ad-dîn, *Historiens orient. des Crois.*, t. III, p. 559.

3. Ibn al-'Athîr, *Hist. orient.*, t. I, p. 719. Cf. Chihâb ad-dîn, *Kitâb an-Nawâtîn*, t. II, p. 127.

en leur pouvoir en 1126. Ils ne purent s'y maintenir et se jetèrent dans le Djabal an-Noïairiyyah, où la défense était plus facile. C'est là qu'ils s'illustrèrent sous le nom d'*Assassins* et nos chroniqueurs ont popularisé leur chef, le Chaikh al-Djabal, sous le nom du « Vieux de la Montagne ». La secte s'empara d'abord (1132-33) de Qadmoûs et de Kahf; huit ans après de Masyâd; puis de Roûfah et Qâbir près de Masyâd, d'Olkah et Munkah près de Marqab, de Marqab même peut-être, d'al-Khawâbl et d'al-Qolai'ah¹.

Les Noïairs furent obligés de subir cette invasion. Si le plus grand nombre montra envers les Ismaélis une haine irréductible², qui a laissé des traces jusqu'à nos jours et a empêché toute fusion, d'autres cherchèrent à tirer profit de cet élément nouveau. En particulier, l'éclat que le nom d'un chef ismaéli, Râchid ad-din Sinân, répandait au dehors, amena beaucoup de Noïairs à embrasser sa cause. Un conte ismaéli nous montre tout un clan s'enrôlant dans les compagnies de Râchid ad-din à Masyâd³. Ce chef fameux semble avoir suscité des imitateurs parmi les Noïairs, et le pays fut en proie aux agitations les plus bizarres. On vit, par exemple, apparaître un *mahdi* qui entraînait ces populations simples contre les villes musulmanes les plus proches. « Il leur prescrivit de prendre des baguettes de myrte, au lieu de sabres, et il leur promit qu'elles deviendraient des glaives entre leurs mains, au moment du combat. Ils tombèrent sur la ville de Djabalâh, pendant que les habitants étaient occupés à faire, dans la mosquée, la prière du vendredi. Ils entrèrent dans les maisons et violèrent les femmes. Les fidèles sortirent de leur mosquée, prirent les armes

1. Cf. Deirémery, *Nouvelles Recherches sur les Ismaéliens ou Bathâniens de Syrie*, 1837.

2. Cf. le conte ismaéli, Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*, extrait du *Journal asiatique*, Paris, 1877, p. 114-115 du tirage à part : « Or, dit l'auteur du conte, on sait que les Noïairs sont les ennemis du seigneur Râchid ad-din, » et l'histoire le prouve.

3. Stan. Guyard, *ibidem*, p. 124-127. Nous reproduisons ce conte plus loin.

et tuèrent à volonté les agresseurs. La nouvelle de ce fait étant parvenue à Lâdhîqiyyah, son gouverneur, Bahâdir 'Abd Allâh, s'avança avec ses troupes. Les pigeons messagers furent aussi lâchés vers Tripoli avec cette nouvelle, et le chef des émirs survint, accompagné de son armée. On poursuivit alors de tous côtés ces Noûairis, et on en tua environ vingt mille. Ceux qui survécurent se fortifièrent dans les montagnes et firent savoir au prince des émirs qu'ils s'engageaient à lui payer un dinâr par tête, s'il voulait bien les épargner. Mais la nouvelle de ces événements avait déjà été expédiée à Al-Malik, an-Nâsir au moyen des pigeons voyageurs, et sa réponse arriva, portant de passer ces ennemis au fil de l'épée. Le prince des émirs réclama près de lui, et lui présenta que ces peuples labouraient la terre pour les Musulmans, et que, s'ils étaient tués, les fideles en seraient nécessairement affaiblis. Al-Malik an-Nâsir ordonna alors de les épargner¹. »

C'est probablement le même événement que nous conte Maqrîzî², en y ajoutant des détails intéressants : « L'an 717 de l'hégire (donc, sous le sultan mamloûk al-Nâsir Mohamoud , on vit apparaître un imposteur, natif du bourg de Qurtiawous³, dans le canton de Djabalah, et qui se faisait passer pour Mohammed ibn Hassan al-Mahdi. Il prétendait que, tandis qu'il était occupé à labourer la terre, un oiseau blanc s'était approché de lui, et que, lui ayant percé le côté, il avait fait sortir son âme, à la place de laquelle il avait introduit l'âme de Mohammed ibn Hassan⁴. Cet homme réunit autour de lui environ cinq mille d'entre les Noûairis, hérétiques qui croient à la divinité d'Ali ibn Abi Tâlib. Il exigea

1. Ibn Batoutah, *Voyages*, traduit. Defrémery et Sanguinetti, t. I, p. 178-179, où nous ne changeons que quelques mots.

2. *Kîtâb an-Soufoûl*, t. I, p. 721, traduit. Quatremère, dans *Mémoires de l'Orient*, t. IV, p. 375.

3. قَرْيَةُ قَرْطَاوُس.

4. Ceci n'a de sens que grâce à la croyance des Noûairis à la métempsychose. L'imposteur était alors une réincarnation du 12^e imam des Ch'rites dont ceux-ci attendaient le retour comme *mahdi*.

d'eux qu'ils se prosternassent devant lui et l'adornassent; ce qu'ils firent sans difficulté. Il leur permit l'usage du vin, supprima les prières et annonça ouvertement qu'il n'y avait d'autre Dieu qu'Ali dont Moïammed était le Voile. Des étendards rouges flottaient devant lui, et il avait un grand cierge que l'on tenait allumé pendant le jour. Celui qui le portait était un jeune homme encore imberbe, que cet imposteur voulait faire passer pour Ibrâhîm ibn Adham¹, qu'il prétendait avoir ressuscité. Il donna à son frère le nom de Miqdâd ibn Aswad Kendi² et à un autre le nom de Gabriel. Il disait à celui-ci : « Monte vers Dieu, c'est-à-dire 'Ali ibn Abi Tâlib, et consulte-le sur telle et telle chose. » Cet homme sortait aussitôt, disparaissait pour quelques instants, puis revenait lui dire : « J'ai ce que tu jugeras convenable. » Cet imposteur ayant surpris la ville de Djabalah, le vendredi 20^e jour du mois de Dhû al-Hidjdjah, égorga beaucoup de monde et emmena un grand nombre de prisonniers, professa hautement ses dogmes impies et chargea de malédictions Aboû-Bekr et 'Omar. Cependant, le gouvernement de Tripoli fit marcher contre lui un corps de mille cavaliers. Il les attendit de pied ferme, et combattit vaillamment, jusqu'à ce qu'il tomba mort. Sa révolte n'avait duré que cinq jours. »

Si le contact qui s'établit forcément entre une importante fraction des Nosairis et les Ismaélis fut un des événements qui ont le plus troublé la région, ce serait une erreur de ne rapporter qu'au milieu du XII^e siècle (les Ismaélis s'établirent dans la région en 1132-1133) l'infiltration des doctrines ismaéliennes chez les Nosairis. Ces doctrines avaient été formulées et réunies en corps dès le IX^e siècle par 'Abdallâh, fils de Maïmoûn, et propagées aussitôt par d'actifs missionnaires³. Vers 887 de notre ère, se convertit Hamdân, surnommé le Qarmatî, qui fonda la puissante secte des Qarmates. L'éta-

1. Le fameux saint musulman enterré à Djabalah.

2. Un des cinq *Incarnations* des Nosairis.

3. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins du temps de Saladin*, p. 4-13.

blissement de la dynastie fatimide fut l'œuvre des Ismaélis et la secte eut bientôt l'Égypte comme foyer le plus intense. De là sortit la religion druze, réforme de la religion ismaélienne au profit du khalife Hâkim Biamrillâh, devenu une incarnation divine. En Perse, dans la seconde moitié du XI^e siècle, les Ismaélis très nombreux prirent une attitude menaçante et s'emparèrent de la forteresse d'Ahmout. Leur puissance leur valait la protection de nombreux princes dans toute l'étendue du monde musulman. Ce mouvement aussi politique que religieux, qui bouleversait l'Islâm et dont une des caractéristiques était de grouper les mécontents, les opprimés, tous ceux qui dans le secret de leur âme n'acceptaient pas la religion des khalifes, ne pouvait laisser indifférents les Noïairs.

Nous trouvons la preuve dans les écrits des Druzes que la religion noïairi était déjà constituée au commencement du XI^e siècle de notre ère, et qu'elle était distincte de la doctrine ismaéli. Hamza, l'apôtre de la religion druze, réfute un traité noïairi contenant tous les principes de la secte. Cette lutte religieuse est antérieure de plus d'un siècle à l'établissement des Ismaélis à Qadmoûs et à Al-Kahf¹.

L'influence ismaéli avait été d'autant plus prompte, que le chef de la secte au IX^e siècle, 'Abdallâh, fils de Maï-mouh, et ses fils qui lui succédèrent, s'étaient réfugiés à Salamiyyah près de Hamâh, à une journée de marche du pays noïairi. Si plus tard, les sectateurs ismaélis vinrent chercher un point d'appui dans la montagne noïairi, c'est qu'ils la connaissaient pour l'avoir parcourue au cours de leur propagande.

Toutefois, ils ne pouvaient plus y être accueillis avec sympathie. La religion noïairi s'était constituée, s'écartant

1. Il est fait mention des Noïairs dans deux écrits druzes. L'un, rélatif à leur doctrine, par Hamza, est attribué par Silv. de Sacy à l'an 459 de l'hégire, et en tout cas ne peut être de beaucoup plus tardif. L'autre, traité de Bahâ-addin appelé encore Moktama, de peu postérieur, cite les Noïairs parmi les sectes chiïtes. Cf. Silv. de Sacy, *Exposé de la Relig. des Druzes*, p. 602-603 et s. ; p. 682, n. 2.

notablement de leur doctrine et ayant conservé tout le fonds des vieilles pratiques. Les Ismaélis furent réduits à négocier l'achat des forteresses¹, fils d'émirs musulmans, ou à s'en emparer de vive force, malgré la résistance des Noûairis².

L'importance que les *Assassins* et leur chef le *Vieux de la Montagne* prennent dès cette époque aux yeux des Francs, explique que les chroniqueurs et pèlerins occidentaux aient négligé à leur profit les Noûairis. Jacques de Vitry seul en parle avec quelques détails, d'ailleurs inexacts³. Albéric de Trois-Fontaines les cite sous le nom de *Nossoriti*⁴. Burchard de Mont-Sion les appelle *Uannini*, sans qu'on puisse expliquer l'origine de ce mot⁵.

La puissance ismaéli, un instant si menaçante, disparut au XIII^e siècle, détruite en Perse par les Mongols, et en Syrie par Baïbars. Les forteresses d'al-Khawâbl, d'Ollaïqab, de Maniqab, etc., furent perdues pour la secte. Baïbars voulut profiter de sa victoire pour convertir les Noûairis à l'Islâm⁶.

1. Ils achetèrent d'Ibn 'Amrân, Qadûs, le premier point qu'ils occupèrent (cf. *Hist. orientaux*, t. I, p. 21 et 409), et peut-être al-Kalif, forteresse voisine.

2. Cf. le conte ismaéli cité plus haut, p. 23, n. 2.

3. Jacques de Vitry, éd. Bongars, p. 1062. Nous citerons et discuterons plus loin le passage.

4. Albéric de Trois-Fontaines, dans Pertz, *Monument. Germ. Hist.*, SS., t. XXIII, p. 335. Nous aurons occasion de revenir sur ce texte.

5. L'identification des Uannini de Burchard (var. : Uanni, Vauni, Uhani) avec les Noûairis n'est pas douteuse. Burchard en parle à deux reprises : « Circa Arachas castrum post Tripolim usque ad castrum Krach habitant Sarraceni, qui dicuntur Uannini. Illi conjuguntur quidam Sarraceni, qui dicuntur Assasini, ultra Anteradum prope castrum Margath habitantes in montanis » (Laurent, *Peregrinationes uerbi ueri quatuor*, p. 36). Plus haut, après avoir décrit la vaste plaine où l'Éleuthère a son embouchure, il ajoute : « Maniciem illam circumdant quedam montana ab oriente, non multum altâ, que incipiunt juxta Arachas et protenduntur usque in Krach. In his montanis habitant quidam, qui dicuntur Uannini, gens effera et maliciosa et Christianis infesta » (Laurent, *ibid.*, p. 29).

6. D'après Maqrîsî, ce fait se renouvela en l'an 717 de l'Hégire (*Kitâb as-Soufî*). Cf. Quatrouère, *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 724. Le sultan interdit en même temps les initiations à la secte.

Ils les força à bâtir des mosquées dans leurs bourgs. Ils en fondèrent, en effet, une pour chaque village, mais loin des habitations. « Ils n'y entrent pas, nous dit Ibn Baïdoun, qui parcourut la région vers le milieu du XIV^e siècle, et n'en prennent pas soin. Souvent même leurs troupeaux et leurs bêtes de somme y cherchent un refuge. Bien des fois aussi, il arrive qu'un étranger, qui se rend chez eux, entre dans la mosquée et convoque à la prière. Ils lui répondent alors : « Ne braye pas, ô âne, on te donnera ta pâture ! » Ces gens sont en fort grand nombre' ». »

Nous avons de cette époque une très curieuse décision juridique, le *Fatwa* d'Ibn Taimiyyah¹, qui montre dans quelle inquiétude le rigorisme musulman vainqueur était plongé en face des hérésies nosaïrites : « Cette religion maudite a envahi une grande partie de la Syrie, et ses sectateurs sont connus, célèbres. Ils étalent au grand jour leurs doctrines et quiconque d'entre les hommes intelligents et les savants musulmans s'est mêlé à eux, sait à quoi s'en tenir sur leur compte. Le public lui-même a commencé, dans ces derniers temps seulement, à être instruit de leurs mystères, qui étaient encore gardés secrets au moment où les Francs infidèles s'emparèrent des provinces du littoral. Mais quand revinrent les jours de l'islamisme, on découvrit leurs pratiques et leurs égarements. Depuis, on a trop usé de ménagements à leur égard' ». »

Le besoin de régler leur situation se faisait sentir. Les questions que l'on pose à Ibn Taimiyyah marquent le désir bien arrêté d'en finir avec ces mécréants. Ils fournissent de produits divers les villes voisines. Que doit-on décider au sujet des fromages caillés avec la présure d'animaux tués

1. Ibn Baïdoun, *Voyages*, trad. Delémery et Sanguinetti, t. I, p. 177.

2. Sur Ibn Taimiyyah, cf. Goldziher, *Die Zohârenten*, p. 188-192, et Schreiner, *ZDMG.*, 1898, p. 486 et s., et p. 540 et s. Ibn Taimiyyah est né à Harrân, le 12 de Rabi' I^{er} de l'an 661 de l'hégire. Il vécut à Damas où il acquit rapidement une grande réputation de science et de piété.

3. Stan. Guayard, *Le Fatawa d'Ibn Taimiyyah sur les Nosairis*, texte et traduct. dans *Journal asiatique*, 5^e sér., t. XVIII, p. 163.

par eux? Quelle sentence prononcer sur l'emploi de leurs vases et de leurs vêtements? Graves questions sur lesquelles s'épuise la science du Chaikh Taql ad-dîn ibn Taimiyyah. Certes, les animaux tués par eux sont impurs; mais pour le fromage, les avis diffèrent et la chose est laissée à l'appréciation de chacun.

Ibn Taimiyyah se prononce plus nettement sur les autres questions. Il est illicite de contracter mariage avec de telles gens. Un Musulman ne peut ni cohabiter avec son esclave si elle est Noçairi, ni prendre femme parmi eux. Il n'est pas licite d'enterrer les Noçairis dans les cimetières musulmans, ni de réciter des prières sur leurs corps. Si l'on a confié un poste à des Noçairis ou s'ils remplissent un emploi, il faut les rétribuer suivant la loi du talion.

La position des Noçairis, aux portes de la Syrie soulevait une question fort délicate. Est-il licite de les laisser sur les frontières de l'Islâm et de leur en confier la défense? Les employer sur les frontières, dans leurs forteresses et à l'armée, répond le juriste musulman, est une folie semblable à celle qu'on commettrait en se servant de loups pour garder des moutons. « Car ces gens sont les plus traîtres des hommes à l'égard des Musulmans et de leurs chefs, les plus acharnés à la subversion de la religion et de l'État, les plus empressés à livrer les forteresses à nos ennemis. Il est donc du devoir de nos préfets de les rayer du contrôle de l'armée et de ne pas plus s'en servir pour combattre que pour toute autre fonction'. »

Il ressort de ce fatwa que les Noçairis jouaient un rôle important dans la Syrie du Nord. Non seulement ils tiraient parti des ressources agricoles du pays et approvisionnaient les villes de la côte; mais ils s'infiltraient parmi les Musulmans qui prenaient femme chez eux et semblent avoir poussé la tolérance jusqu'à les enterrer dans leurs cimetières. Les Noçairis se glissaient aussi dans les emplois rétribués, dans l'armée, et même on leur confiait

1. Stan. Guzyard, *op. cit.*, p. 191.

la défense de certaines forteresses. Les sectaires orthodoxes retournaient contre eux ces concessions péniblement acquises. Les Noûairis qui survivaient à l'effondrement des Qarmates, des Ismaélis de Perse et de Syrie, supportaient le poids des haines accumulées par ceux-ci. Ibn Taimiyyah les englobe tous dans sa réprobation : « Ces gens ci-dessus décrits et appelés Noûairis, ainsi que les autres branches des Qarmates, sectateurs du sens caché, sont plus infidèles que les Juifs et les Chrétiens, que dis-je, plus infidèles encore que bien des idolâtres. Le mal qu'ils ont fait à la religion de Mohammed est plus grand que celui que font les infidèles belligérants, Turcs, Franes et autres¹. »

Ibn Taimiyyah explique que si les côtes de Syrie sont tombées au pouvoir des Franes, précisément du côté des Noûairis, c'est que ceux-ci en ennemis acharnés des Musulmans se sont joints aux Chrétiens contre eux². C'est certainement une erreur et la forme insidieuse sous laquelle elle est présentée montre que l'accusation est de mauvaise foi. Nous avons vu que les premiers Croisés durent lutter pour s'ouvrir un passage dans la montagne noûairi. Aucun chroniqueur franc ne mentionne l'aide si précieuse que les Noûairis auraient pu apporter aux Croisés. Le témoignage de Burchard de Mont-Sion est formel, il les décrit : « Gens effera et maliciosi et Christianis infesta³. »

Le fatwa publié par Stanislas Guyard, relate l'insuccès de la propagande islamique qui succéda aux victoires de Hailars. Aux questions de savoir s'il est licite aux préfets de leur faire la guerre sainte, si c'est un devoir pour quiconque connaissant leurs pratiques de les dénoncer, d'aider par là à extirper leur absurde croyance et à répandre parmi eux l'islamisme, le savant musulman répond par les plus vifs encouragements. « Il n'y a nul doute, dit-il, que la guerre sainte et les mesures rigoureuses contre les Noûairis, ne

1. Stan. Guyard, *op. cit.*, p. 185-186.

2. *Idem*, *ibidem*, p. 187.

3. Burchard de Mont-Sion, dans Laurent, *op. cit.*, p. 29.

soient au nombre des actions les plus agréables à Dieu et des devoirs les plus sacrés'. « Leur sang et leurs biens sont donc déclarés licites.

Les fanatiques qui avaient trouvés en Ibn Taimiyyah un appui légal ne purent réaliser leurs projets. Les Noûairs n'étaient point des parasites, des réfugiés qu'on pouvait chasser, assimiler ou détruire. C'étaient des indigènes fort utiles aux propriétaires musulmans et les seuls travailleurs de la région. Délivrés des Ismaélis dont les débris se cantonnèrent à Qadmoûs et à Masyâd, ils menèrent la vie indépendante, la vie de clan telle que nous la retrouvons chez eux au début de ce siècle. La Syrie présente alors un état politique correspondant à l'éloignement du pouvoir central et à la nature physique du sol qui rend les communications difficiles. De même que dans la haute antiquité, à cette époque troublée qui nous est connue par les tablettes de Tell el-Amarna, le pays se morcèle. De petits potentats s'installent à Acre, Tripoli, Beylan, Payas, Antioche, dans la vallée de l'Oronte comme dans la montagne, se rendent à demi indépendants et soutiennent entre eux des luttes continuelles.

Dans la montagne noûairi, la population est alors divisée en tribus ou *'achîrch* ayant autant le caractère de corporations que celui de familles issues d'une même origine, puisque les Chrétiens et les quelques Musulmans vivant dans le pays peuvent en faire partie'.

Les principales tribus sont les Khîyâtîn, auxquels se rattachent les 'Aidiyyeh, les Foqrâwi et les Hîlabiyyeh; les Raslân d'où sortent les Nouwâsarî, les Djahâwî, les Rachwânî et les Chamsîn; les Hédâdîdî d'où dérivent les Qorhâlî, les Yâchoûtl, les 'Itârî, les Bachlâwî et les 'Âmoûdl; les

1. Stan. Guyard, *op. cit.*, p. 187.

2. Blanche, *L'Asurie Kair-Dzîh*, dans *Revue européenne*, t. XII (1890), p. 388. Le mot *'achîrch* et, par suite, le système qu'il représente doit être assez ancien. Les Druzes avaient la même organisation, car ils sont souvent désignés sous le nom de *'Achîr* par les dérivains musulmans. Cf. Quatremère, *Hist. des Sultans mamelouks*, t. I, 2^e part., p. 273-274.

Matkwarâ d'où se détachent les Namliyyeh et les Dochrâwl; les Bait al-A'radj; les Malih, etc. ¹.

Au début de ce siècle, les Raslân étaient la plus puissante famille noïaïr. Ils prétendaient avoir des droits sur Masyâd, bonne forteresse à l'entrée d'un des meilleurs défilés donnant accès dans la montagne. Les Imaëlis la détenaient et repoussèrent plusieurs attaques. En 1808, deux Noïaïris qui s'étaient attachés au service de l'émir ismaëli de Masyâd, le poignardèrent au jour convenu. Les Noïaïris postés en nombre aux abords de la ville, se jetèrent sur les habitants, en massacrèrent un grand nombre, mirent la ville à sac et s'emparèrent de la forteresse. Le pacha de Damas envoya aussitôt une armée de quatre à cinq mille hommes. Les Raslân résistèrent trois mois, puis durent se rendre. Les troupes turques essayèrent de pénétrer plus avant dans le pays, mais « ces sectaires se défendirent courageusement, et les exploits de l'armée turque se bornèrent au pillage et à l'incendie de trois ou quatre de leurs villages; elle fut rappelée aussitôt après ».

Les souvenirs qui subsistent de l'époque suivante sont intéressants à fixer pour l'histoire locale. Les témoignages anciens sont si pauvres qu'il est indispensable de les éclairer et de les compléter par les faits modernes.

A l'arrivée d'Ibrâhîm-Pacha en Syrie, en 1832, le Djabal an-Noïaïriyyah était gouverné par des chefs locaux qui payaient tribut au pacha de Tripoli. Ces districts avec leurs cultures variées étaient florissants et suscitaient de nombreuses compétitions. Les Raslân voyaient leur autorité diminuer et leurs adversaires, les Chamsto, dominaient à Safta. Ceux-ci organisèrent la résistance à l'approche d'Ibrâhîm-Pacha. Mais le général égyptien, d'une brutalité

1. Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 126; Blanche, *op. cit.* Roussseau, dans *Annales des Voyages*, t. XIV, p. 271 et s.; Hartmann, *Das Liba el-Ladhiye*, dans *Zeitsch. des deut. Pal.-Ver eins*, t. XIV, p. 104.

2. Roussseau, consul général de France à Alep, *Mémoire sur les Imaëlis et les Noïaïris de Syrie*, dans *Annales des Voyages*, t. XIV, p. 290 et s.; Burckhardt, *Travels in the Syria and the Holy Land*, Londres, 1822, p. 153.

peu commune même en Orient, eut vite raison de ces menées indépendantes. Ses troupes exercées et les routes qu'il fit construire aussitôt, lui permirent une action décisive. Il ruina tous les châteaux de l'intérieur et fit trancher la tête aux chefs des Chamsin.

Les troupes égyptiennes parties, les chefs locaux reprirent leurs luttes interminables. En 1847, les Chamsin et les Raslin bouleversèrent le pays. Le Gouvernement turc en profita pour intervenir et une première fois Tahir-Pacha vint de Homs rétablir l'ordre¹. Il ne put cependant faire reconnaître l'autorité du sultan dans le Nord de la montagne. Le district de Latakié était complètement indépendant et à Lqlié², en face de Hamâh, un petit chef indigène Ismaél-beg, de la tribu des Matawarâ, terrorisait la contrée, coupant les routes et arrêtant les caravanes.

En 1854, à la faveur des graves événements qui détournèrent vers la Russie et les Balkans l'attention du Gouvernement, les chefs de la montagne reprirent leurs compétitions. Mais aussitôt on vit apparaître Ismaél-beg qui s'installa à Safita avec quelques centaines d'hommes et s'intitula *muehir de la montagne*. En quelques jours il rétablit l'ordre. Le Gouvernement turc, voulant s'attacher un si habile personnage, le nomma gouverneur du district de Safita et le reçut en grande pompe à Tripoli et à Beyrouth, où eut lieu la cérémonie de l'investiture. Ismaél-beg fixa sa résidence à Derékich près Safita. Il prit l'allure du petit monarque oriental, s'entourant d'un faste bizarre, rançonnant ses sujets et enrichissant ses amis. En retour des 300.000 francs de redevances qu'il payait régulièrement au Gouvernement turc, celui-ci lui laissait tout pouvoir. « Sa justice arbitraire et injustoyable frappa de terreur tous ses administrés. Chamsin, Raslin, Khîyâtin, ne songèrent plus qu'à se soumettre humblement aux volontés du nouveau maître³. » Ismaél étendit son au-

1. Catalago, dans *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, t. II, p. 389.

2. C'est le « castellum du Lacola » des Croisés.

3. Blanche, *Revue européenne*, t. XII, p. 393.

torité sur le Kalbiyyeh, son propre pays, sur le Hozon, le Qadmoûsiyyeh et même les districts du Nord. « On ne doit pas estimer, dit M. Blanche, alors vice-consul de France à Tripoli, à moins de 120.000 âmes la population sur laquelle Ismaël régna en maître absolu, soit à titre régulier soit par tolérance du Gouvernement turc¹. »

On vit se répéter le même phénomène qui avait valu à Râchid ad-dîn Sinân les honneurs de la divinité. « L'imagination arabe, si avide de merveilleux et déjà si portée à admirer Ismaël, se donna alors libre carrière. On crut à sa puissance illimitée. Chaque jour, de nouveaux traits de sa justice, les uns vrais, les autres faux et tous naturellement embellis, circulaient dans le public². »

Nous avons recueilli quelques-uns de ces contes qui, quarante ans après les événements, jouissent d'une grande vogue dans la montagne. Ceux qui ont lu les contes ismaëliques publiés par Stanislas Guyard³ reconnaîtront entre ces deux séries une étroite parenté. Le merveilleux, fait de ruse naïve, qui entourait les moindres actes de Râchid ad-dîn Sinân se retrouve ici. C'est bien le même cerveau, immobile depuis sept siècles, qui les a conçus, car il ne faut pas oublier que la masse du peuple que gouvernait Râchid ad-dîn contenait une forte proportion de Noûairs.

— Ismaël n'était encore que moqaddam (chef) de sa tribu, quand les gens d'un bourg refusèrent d'accueillir un voyageur pauvre. Celui-ci n'eût d'autre ressource que de coucher à l'entrée du village près du four auquel il attacha son ânesse. Au matin, l'ânesse avait disparu. Le pauvre voyageur vint se plaindre à Ismaël qui fit appeler le chaikh du village. « C'est la hyène qui l'a dévorée, » prétendit celui-ci. « Retrouve-moi la hyène, » dit Ismaël. On partit en campagne et bientôt on aperçut la hyène. Ismaël se mit à

1. Blanche, *loc. cit.*, p. 393.

2. Idem, *ibidem*, p. 392.

3. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*.

l'interroger. « Si j'ai mangé l'ânesse, répondit la hyène, la faute en est aux gens du village qui n'ont pas voulu recevoir le pauvre et sa bête. »

« Quelle punition dois-je leur infliger ? » demanda Imaél. « Le village devra donner cinq cents piastres au pauvre pour l'ânesse, la jument du chaikh au moqaddam et six cents piastres à chaque homme du moqaddam. » Le village s'exécuta sur l'heure.

En usant de ce stratagème, Imaél abusait de la croyance des Nosairis à la métempsychose. Voici un conte nosairi rapporté par un auteur druze qu'il faut en rapprocher, tout en reconnaissant que ce conte n'est peut-être qu'une satire :

— On raconte* qu'un certain Nosairi possédait une vigne dans laquelle il avait travaillé pendant quelque temps avec son père jusqu'à la mort de celui-ci. On était à l'époque des raisins quand un loup s'installa dans la vigne. Chaque fois

1. Berlin, Biblioth. royale, fonds arabe, ms. 4291, f. 56 v° :

حكى بعضهم ان رجلا نصريا كان له كرم وكان يعمل في ذلك الكرم زمنا
مع ابيه الى ان مات ابيه وكان ذلك في أيام الحب فتسلط على الكرم ذئب
كلما أتى الرجل يجده يفتك من عنده فيطرده وما زال الامر كذلك حتى
ضجر منه فغزم على قتله ولما أود ان يرميه في السلاج قال له يا فلان
أنتقتل اباك اذا تناول شيئا من الكرم الذى ألقى عمره بالعدل فيه فهبت
الرجل لما رأى الذئب فاطقا قال من ابنى قال انا وقد انتقلت نفسى الى
هذه الصورة وهذا كرمى الذى كنت تحببى فيه قال فذكر الرجل ان
اباه كان قد خبا متجلا فى الكرم عند انصرافه فى المرة الاخيرة فأضاعها
بعد موت ابيه ولم يعلم ابن وضعا فقال للذئب إن كنت صادقا فقل الى
ابن النجل الذى كنا نقطع به اقصان الكرم فقال اتبعنى ومشى الى المكان
الذى وضعا فيه وقال هذه هى فاخذها الرجل وأباح الكرم للذئب يرتع
فيه كما يشاء.

que le Noïairt venait, il trouvait le loup mangeant les raisins et le chassait. Ceci dura jusqu'à ce que fatigué, il décida de le tuer. Or, tandis qu'il s'apprêtait à le frapper de son arme, le loup lui dit : « Ô un tel, vas-tu tuer ton père parce qu'il prend quelques raisins de la vigne qu'il a fécondée sa vie durant par son travail ? » Le Noïairt surpris d'entendre parler le loup, s'écria : « Qui est mon père ? » Le loup répondit : « Moi, car mon âme a émigré dans cette forme. Ceci est ma vigne que tu as cultivée avec moi. » Le Noïairt se souvint alors que son père avant de mourir avait caché dans la vigne une faucille. Après la mort de son père, il s'était aperçu de la disparition de la faucille, mais il n'avait pu la retrouver. « Si tu dis vrai, cria-t-il au loup, dis-moi où est la faucille avec laquelle nous coupons les sarments de vigne. » Le loup répondit : « Suis-moi, » et se dirigeant vers l'endroit où était la faucille : « La voici, » lui dit-il. Le Noïairt la prit et permit au loup de manger des raisins autant qu'il voudrait.

— Une nuit, on avait volé dans un champ de concombres. Ismaël fit appeler les jeunes gens du village, les examina puis les laissa partir. Il en remarqua deux qui s'enfuyaient les premiers, les rappela et les interrogea. L'un jura qu'il n'avait pas mis les pieds dans le champ, l'autre que ses mains n'avaient pas touché les concombres. « C'est ce que je voulais savoir, dit Ismaël. Celui qui a juré n'avoir pas mis les pieds dans le champ est monté sur le dos de l'autre pour arracher les concombres. » Et il fit ferrer le premier comme un cheval et fit clouer l'oreille de l'autre à une porte.

— Une autre fois, on avait dévalisé une boutique en pratiquant un trou dans le mur. Ismaël réunit comme de coutume, les gens du village. « Je vais lire, dit-il, une prière devant le trou et celui qui a volé ne pourra pas y passer. » Puis, quand il eut fini sa prière : « Ce n'est pas la peine, dit-il, le trou vient de me parler : le coupable a de la poussière sur son tarbouch. » Aussitôt il aperçut dans un coin le voleur qui époussetait son tarbouch.

— Les jugements qu'il rendait, ne suffisaient pas toujours aux besoins d'Ismaél-beg; mais il avait l'esprit fertile en ressources. Causant un jour avec le curé Hanna, chef des Maronites, il lui demanda s'il était bien sûr qu'il y eût un Paradis. « Oui, certes, » répondit avec chaleur le curé Hanna qui lui développa ses meilleures raisons. Ismaél, l'air convaincu, voulut connaître quelle était la part du Paradis réservée à chaque nation. Le curé Hanna continua complaisamment à instruire le chef noïaïr. Dans le Paradis, le bon curé savait bien qu'il n'y avait place que pour les Maronites, mais par ménagement, il crut devoir accorder une part aux Noïaïres. Quand il eut fixé cette part: « C'est bien, dit Ismaél, je te la vends cinq mille piastres. » Et le curé Hanna connaissant son homme, eut garde d'oublier cette dette.

Par la brutalité de son gouvernement et les exactions qu'il commettait, Ismaél-beg ne tarda pas à soulever des haines implacables. Pour s'assurer les faveurs du suzerain, il dépensait des sommes considérables, entretenait un agent à Tripoli et un autre à Constantinople. Voulant se mettre à l'abri d'un coup de main, il intrigua pour obtenir le Qal'at al-Hoson, le fameux Crac des Chevaliers. Cette forteresse, construite par les hospitaliers, se dressait encore presque intacte, dominant la vallée de l'Éleuthère et restant après six siècles la plus solide défense de toute la Syrie. Mais quand le petit potentat reçut de Constantinople sa nomination de « gouverneur du Hoson avec résidence dans la forteresse », les Musulmans de l'Akkar, jusque-là incertains, s'unirent à ceux du Hoson pour s'opposer de vive force à cette prise de possession. La question religieuse surgit et força le Gouvernement à refuser à Ismaél-beg la nouvelle investiture. Tout le pays se souleva en deux camps. Des soldats partirent de Damas, et bientôt Tâhir-Pacha prenant le commandement des troupes de Tripoli pénétra pour la seconde fois dans le territoire noïaïr (1858). Ismaél-beg s'enfuit à Loqhé: la forteresse qu'il y avait fait construire était inachevée. Il

gagna la haute montagne où il fut trahi et tué par un de ses parents, 'Ali Chelli'.

Depuis la mort d'Ismaël-beg, le Gouvernement turc a tourné tous ses efforts vers une administration directe. Le fait est accompli aujourd'hui : les fonctionnaires ottomans perçoivent l'impôt et lèvent des troupes; les grandes tribus sont désorganisées. Mais il a fallu à plusieurs reprises, notamment en 1870 et 1877, procéder à des exécutions sommaires et envoyer des troupes pour dévaster la contrée. Au mois d'août 1870, l'agent russe à Latakié adressait à son consul général à Beyrouth un rapport qui exposait la situation : « L'état des districts noïairs est des plus misérables et des plus tristes. Il n'y a pour eux ni justice, ni sécurité. » Après avoir décrit la misère qui régnait dans le district de Latakié, il ajoutait : « La situation du district de Djabalab est encore pire, les villages des Noïairs sont dévastés par le pillage et l'incendie. Les percepteurs de dîmes, les fonctionnaires turcs et les amis du Qaimaqan font des injustices inouïes et leur enlèvent tout moyen d'existence. Les Noïairs et leurs femmes arrivent en masse à Djabalab pour se plaindre devant le Qaimaqan, mais on les écrouit à coups de bâton sous les risées. »

Parallèlement à cette action militaire, on tenta une pression religieuse. Quelques mosquées furent élevées dans la région; mais comme au temps de Haïbars, elles restèrent vides.

De cet exposé fatalement sommaire par suite de la pénurie des documents, se dégage la physionomie d'un peuple qui, toujours tenu dans une dépendance assez étroite, sut conserver une vie locale très active. Sous les Phéniciens, qui occupèrent le pays durant de longs siècles et qui les

1. Blanche, *L'Anauris Kair-Beik*, dans *Revue européenne*, t. XII, p. 384-402, et p. 582-601.

2. Potkovitch, *Les Noïairs et leurs croyances religieuses*, p. 16-18 (en russe). Je dois la traduction de ces passages à l'obligeance de M. Seligson.

initèrent à leur religion, les Noïairs gardèrent leur valeur ethnique. Les conquérants grecs, arabes et francs ne songèrent qu'à couronner de forteresses imprenables les positions maîtresses. Tour à tour, ils se sont retirés. Le Noïair est resté, immuablement attaché au sol, labourant son champ, cultivant sa vigne et ses oliviers, élevant son bétail et gardant au fond de lui, dans ses pratiques secrètes, l'emprunte des vieux cultes.

Ce caractère conservateur qu'on retrouve chez toutes les races de paysans, affecte particulièrement le langage. Le succès de la propagande ismaélite à la fin du X^e siècle prouve que dès cette époque, l'arabe avait pénétré chez les Noïairs. Antérieurement, ils parlaient syriaque: leur dialecte en conserve encore quelques traces¹. Plus anciennement, le grec fut certainement compris dans la montagne. Les inscriptions grecques ne sont pas rares. Mais il est caractéristique que le nom des localités habitées par les Noïairs ait toujours une allure nettement sémitique, tandis que sur la côte et dans la plaine la forme grecque s'est souvent conservée. Ces dernières localités sont bien connues: Taraboulos = Tripolis, Tarfoûs = Antaradus, Baniyâs ou Balniyâs = Balannia et plus tard Balanêas, Lâdihqiyyah = Laodicée, Antâkiyyah = Antioche, etc. Dans le Djabal an-Noïairiyyah, l'origine phénicienne des noms de lieux est rarement reconnaissable, car ils ont pris une forme syriaque ou arabe. Il en est cependant qui ne laissent aucun doute, comme B'achtar = bait 'Achtar'. Un groupe d'inscriptions funéraires grecques postérieures à notre ère, témoigne de la survivance des noms phéniciens dans la région: 'αδδίαγοα, θαδδίαγοα, etc'².

1. Parisot, *Journal asiatique*, 1896, t. I, p. 248. Hartmann, *Zeitschrift des deutsch. Palest.-Vereins*, t. XIV, p. 165: « Es ist darunter viel altes Sprachgut, wohl besonders zahlreiche aramaisches. »

2. Hartmann, *op. cit.*, p. 231 et 233.

3. Inscriptions de Halet. Cf. *Revue archéol.*, 1897, t. I, p. 309-310. Une visite attentive des lieux permettrait certainement de découvrir d'autres inscriptions de ce type.

La terminaison emphatique d'origine syriaque est encore attachée à nombre de localités. Safita (سفتا), Chastel-Blanc, est une forme syriaque pure¹. Renan a remarqué que *Σαλαμίνα*, — trouvé sur une inscription du pays noûairi, — pour *Σαλαμίνος*, provenait d'une sorte de syriacisme².

Il faut encore noter que, dans cette région, lorsque le nom grec du lieu a supplanté le nom sémitique au point de le faire oublier, il est constant que ce nom grec ait disparu pour faire place à une appellation arabe. Ainsi Berothécé dont la forme grecque a fini par masquer la valeur sémitique, s'appelle aujourd'hui Hôsn-Soleimân³. Balâ-junus = Platanus, mentionné encore par les historiens arabes des Croisades, est devenu Qal'at Moubélbeh.

On peut donc dire que de toutes les populations syriennes dont la religion et la langue étaient sémitiques⁴, les Noûairis sont ceux qui ont le plus difficilement renoncé à leurs doctrines et à leur dialecte. Nous vérifierons plus amplement ces conclusions au point de vue religieux dans les chapitres suivants.

1. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orient.*, t. II, p. 170.

2. Renan, *Mémoires*, p. 104.

3. Il ne faudrait pas conclure de ces noms Hôsn-Soleimân, Qal'at Hikiar'il ou Benj-lar'il qu'il y eut des colonies juives en pays noûairi. On a même prétendu que les Noûairis étaient des Juifs éparés. Nous ne nous arrêterons pas à discuter de pareilles fantaisies ; nous remarquerons simplement que les ruines imposantes sont fréquemment attribuées en Syrie à Salomon ou aux Israélites. C'est ainsi qu'à propos de Ra'abbek, Khalil adh-Dhâhiry (éd. Ravaisse, p. 47) rapporte :

قيل ان سليمان عليه السلام امر ببنائها

La même légende s'est glissée dans la Bible, au sujet de Palmyre (*I Rois*, ix, 18, et *II Chr.*, viii, 4) et a encore cours aujourd'hui.

4. Il serait oiseux de discuter la question de savoir si les Noûairis sont des Sémites. La qualification de « sémitique » a un sens quand elle est appliquée à la langue, elle n'en a pas pour caractériser des peuples.

SECONDE PARTIE

RELIGION DES NOÏAIRS

I

RELIGION COMMUNE AUX DIVERSES SECTES

On trouvera dans la bibliographie, en tête de cette étude, la liste des documents connus sur la religion des Noïairs et une discussion de ces documents. En appendice, nous donnons le texte et la traduction du principal d'entre eux : les seize sourates du *Kitâb al-madjmû'*. Nous étudierons ici les éléments de cette doctrine et ses rapports avec les religions voisines, depuis les anciens cultes syriens avec lesquels elle s'est confondue jusqu'à l'islamisme qui l'absorbera peut-être un jour.

Si restreint que soit son domaine géographique, la religion noïaire n'eût point vécu si elle n'avait vu naître dans son sein des différences d'interprétation, et par suite des sectes. On en compte quatre principales : les Huidaris, les Chamâlis ou Chamals, les Kalâzis ou Qamaris et les Ghaibis¹.

1. غَيْبِيَّة، شَمَالِيَّة، كَلَاذِيَّة، حِيدُونِيَّة. Le *Kitâb al-Bâlsourah* cite quatre sectes, les Chamâlis (الشماليون), les Kalâzis (الكلاذيون), les adorateurs du crépuscule, — qui ne sont qu'une variété de Chamâlis, — et les adorateurs de l'air. Ces derniers ne sont autres que les Ghaibis. Les deux

Toutes ces sectes ont au fond la même doctrine; elles possèdent le même « livre », le *Kitâb el-madjmûd*. Elles ne se séparent que sur des points qui paraissent secondaires, mais qui nous fourniront de précieuses indications.

Les Noëairis divisent le temps en sept cycles¹ correspondant chacun à une manifestation de la divinité. Cette division du temps dépend de la vieille conception astronomique, qui a fixé à sept le nombre des jours de la semaine, en les plaçant sous l'égide des sept planètes; mais nous verrons plus loin que le procédé chronographique se rattache à celui du livre de Daniel.

Les Ismaélites enseignaient que dans chacune de ces sept périodes apparaissait un prophète chargé d'apporter une religion nouvelle, c'était le *nâtiq* ou parleur. Il était suivi de sept prophètes de rang inférieur qui confirmaient sa loi. Le premier d'entre eux, toujours un compagnon du *nâtiq*, était son *asâs*, sa base. Puis apparaissait un nouveau *nâtiq*, suivi encore de sept prophètes, etc. On avait ainsi les cycles d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Jésus, de Mohammed. Les sept prophètes de rang inférieur qui avaient suivi Mohammed étaient d'abord 'Ali, son *asâs*, puis Hasan, Hosain, 'Alî fils de Hosain, Mohammed fils d'Alî, Dja'far fils de Mohammed, et Ismâ'il² fils de Dja'far. Ce dernier

grandes sectes sont les Chamâlis et les Kalârits. Tous les voyageurs en font mention. Une erreur très commune est de distinguer encore les Chamâlis et les Qamarîts, autres noms des mêmes sectes. Une erreur plus grossière est de prendre des noms de lieux, Qadmûsiyyeh, Kallîyyeh, pour des noms de sectes. Nos renseignements particuliers proviennent surtout d'un Hajdâr; le *Kitâb al-Bakourah* a été écrit par un Chamâli.

1. *كُر و دور*. Une glose dans un traité druze, explique cette formule comme désignant les époques où la vraie religion est manifestée et celles où elle est cachée. Cf. Silv. de Sacy, *Exposé de la Religion des Druzes*, t. I, p. cccxxxi.

2. Ce dernier a donné son nom à la secte. On s'étonne de trouver chez quelques arabisants cette erreur, — dont les ouvrages de vulgarisation se sont immédiatement emparés, — que les Ismaélites tirent leur nom du douzième imâm. La théorie du douzième imâm est proprement chi'ite et les Chi'ites qui en étaient partisans étaient appelés *ihna'achariyya*, duodécimains, cf. Ibn Khaldoun, *Prolegomènes*, No-

étant le septième, le cycle de Mohammed était clos, et la dernière période que devait caractériser l'apparition du Mahdi, — ce Messie des Musulmans, — était ouverte. On appuyait ainsi sur des données astrologiques indiscutées, — nombre septénaire, — l'avènement d'une ère meilleure que les consciences espèrent toujours et que la masse identifie avec la venue d'un Messie.

La doctrine ismaéli ne trouva pas chez les Noïairis un terrain très propice à l'exploitation des idées messianiques. Par contre, leur culte des astres permettait d'appliquer avec succès la recommandation qu'on nous rapporte d'un chef ismaéli : « Si vous vous adressez à un Sabéen (c'est-à-dire un paten de Harrân); insinuez-vous dans son esprit en dissertant sur le nombre septénaire, et les choses qui observent ce nombre¹. » Nowairi exposant l'initiation ismaéli, dit quelle place on y donnait à ces combinaisons : « On lui apprend (à l'initié) que les imâms sont au nombre de sept... et qu'ils ont été fixés au nombre septénaire, comme toutes les créatures les plus importantes et qui jouent le plus grand rôle dans la nature, telles que les planètes, les cieux et les terres². » Mais il semble que les missionnaires ismaélites se soient épuisés en vain contre un système fortement organisé, car la conception des sept cycles chez les Noïairis est complètement différente de la leur et se rattache à un fonds de croyances plus ancien. Pour les Noïairis, en effet, la septième période ne doit pas être caractérisée par l'apparition du Mahdi; cette septième période a été définie par la septième apparition divine qui est 'Alî ibn Abî Talib.

Un détail nous permettra de juger avec quelle indépendance les Noïairis modifièrent les croyances ismaélites. On sait que les Hâgénéiens se divisèrent après la mort de l'imâm Isma'îl fils de Dja'far. Les uns persistèrent à le tenir pour

riées et Extr. (de Slane), t. XIX, 1, p. 406. Les sources sont unanimes pour dériver le nom de la secte ismaéli du septième imâm : Isma'îl ibn Dja'far.

1. Cf. S. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. cxlix.

2. Nowairi, *opud* S. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. xcvi.

l'imâm, l'imâm caché qui devait réapparaître comme Mahdi, tandis que les autres reportèrent l'imamat sur Moûsâ, frère d'Isma'îl, prétendant qu'Isma'îl étant mort du vivant de Dja'far, ne pouvait recevoir le titre d'imâm¹. Or, le *Madjma' al-A'yâd* donne à la suite de Dja'far, non pas Isma'îl, mais Moûsâ. Stanislas Guyard² avait déjà conjecturé que les Noïairis reconnaissant comme chef Mohammed ibn Noïair, partisan du onzième imâm des Chi'ites, Hasan al-'Askari, devaient admettre Moûsâ, ancêtre de ce dernier, et non Isma'îl dont se réclamaient les Ismaélis. Il est probable, en effet, que telle est la cause de cette substitution. Mais le passage cité trahit l'artifice par lequel les Noïairis se sont rattachés à Mohammed ibn Noïair. Car au lieu de compter onze imâms, on s'est contenté de substituer Moûsâ à Isma'îl et le nombre des imâms est resté fixé à sept³. Les Noïairis, — suivant en cela le thème de tous les mouvements religieux, — ne s'embarassaient pas d'une logique rigoureuse. Nous avons vu plus haut⁴ comment un fanatique se prétendant le douzième imâm chi'ite pouvait les entraîner dans une révolte.

En somme, la conception des Noïairis reste voisine de celle des paléas de Harrân, qui avaient établi comme compromis avec l'idée monothéiste que le Créateur adorable était unique par son essence, mais multiple par ses mani-

1. Ainsi 'Abdallâh ibn Maïmoun, pour éviter le danger de ces dissensions, reconnaissait Isma'îl comme septième imâm, mais prétendait que, en fait, lui 'Abdallâh et ses successeurs, connaissaient le vrai nom du mahdi ou septième nâliq. Pour les uns, c'était Isma'îl qui devait succéder, pour les autres c'était son fils Mohammed. Le petit-fils d'Abdallâh déclara ensuite être lui-même le mahdi. Un de ses successeurs, Hâkim, renchérit et se posera en incarnation divine.

2. Berlin, Biblioth. royale, fonds arabe, ms. 4232, f. 61 v°.

3. Un grand maître des Assassins, p. 28-29.

4. Il se peut aussi qu'il y ait là un syncrétisme tardif n'ayant rien à voir avec Mohammed ibn Noïair et du même ordre que l'acceptation dans l'énumération de la sourate 3 du *Kitâb al-Madjma'* des deux personnages de l'imamat, parmi lesquels, en effet, le commentateur cite Moûsâ et non Isma'îl. Cf. cette sourate en appendice.

5. P. 23 et s.

festations dans les corps, et les corps étaient les sept planètes gouvernant le monde¹.

Une autre modification de la religion ismaëli fut la conséquence de l'extraordinaire fortune du nom d'Ali. Les Ismaélis laissaient entendre aux initiés qu'Ali, l'asîs de Mohammed, avait bien confié la parole à celui-ci, mais s'était réservé d'expliquer le *sens* : Il était le *ma'nâ*, le sens caché, et il personnifiait le symbolisme qui permettait avec les mêmes textes d'instituer une religion nouvelle².

Les Nosaïris, ayant comme plusieurs autres sectes exagéré la faveur qui s'attachait au nom d'Ali au point de l'élever au rang de dieu, tous les asîs sous le nom de Ma'nâ prirent le pas sur les nâtiq et devinrent des incarnations divines.

Il y a là une distinction très nette entre la doctrine nosaïri et l'enseignement ismaëli. Celui-ci conserve au nâtiq, incarnation de la Raison Universelle, sa prééminence comme première émanation divine. Hâkim³ et Râchid ad-dîn⁴ dans leurs prétentions à la divinité ont essayé de se faire passer pour le septième nâtiq. Chez les Druzes, plus voisins des Ismaélis que les Nosaïris, les asîs sont encore subordonnés aux nâtiq. La seule exception que faisaient en secret les Ismaélis était pour Ali, qu'ils considéraient comme supérieur à Mohammed. Les Nosaïris furent plus

1. Chabranlani, *apud* S. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. lvi. Il faut rattacher au même syncrétisme harranien-ismaëli la croyance des Yézîdis à sept dieux : « Tous les mille ans, un des sept dieux descend sur la terre, établit des signes, des règles, des lois, et remonte à sa place. » J. H. Chabot, *Journ. asiat.*, 1896, I, p. 120.

2. Sacy, *Exposé*, t. I, p. lvi et s.; Stan. Guyard, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis*, extr. des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Biblioth. Nat.*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 99 et s.

3. C'est ce qu'a montré M. de Goeje, *Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn*, 2^e éd., p. 166 et s. Mais ce n'est là, croyons-nous, qu'une déformation tardive et tendancieuse de la doctrine ismaëli, en opposition complète avec le principe de Dieu privé de tout attribut. Et il n'est peut-être pas juste de généraliser, en disant « que dans la dogmatique carmathe, comme dans celle des autres Ismaélis, ces sept nâtiq représentent les sept incarnations de la divinité ».

4. Stan. Guyard, *Fragments*, p. 99 et s.

logiques, et renversant les termes pour 'All, il les renversèrent pour tous les autres.

Le terme de *ma'nâ* a dans la religion noûairi une valeur particulière, il est devenu l'épithète d'"All-Dieu. 'All est le *ma'nâ*, comme pour les chrétiens Jésus est le Verbe, le *logos*. La doctrine noûairi est appelée *ma'na'iyyah*¹. Mohammed l'a proclamée le jour de Ghadir, en disant : « Celui dont je suis le maître, 'All est son *ma'nâ* ». »

On pourrait citer un grand nombre de textes; nous en choisissons trois. Silvestre de Sacy donne ce passage d'un traité noûairi rapporté par Niebulur, où l'auteur, après avoir rappelé diverses *khofbah* prononcées par 'All, ajoute : « Tous ces témoignages et ces *khofbah* lumineuses montrent l'existence du *ma'nâ* du Créateur des créatures, sous une forme humaine ». Hamza, le célèbre apôtre druze (V^e siècle de l'hégire), dit : « Quiconque croit à la métempsychose comme les Noûairis, en plaçant le *ma'nâ* dans 'All, fils d'Abou Talib, et qui l'adore, sera privé de tout bien en ce monde et en l'autre ». Ibn Taimiyyah, le juriste musulman, est non moins explicite : il s'élève contre les Noûairis « qui pensent que le Créateur des cieux et de la terre est 'All, fils d'Abou Talib, leur dieu au ciel et leur imâm sur la »

1. المني. Seletman, *Al-Bakourah*, n'en donne aucune explication.

2. Cf. ce terme dans la première sourate du *Kitâb al-Ma'jma'*. La comparaison du *ma'nâ* et du *logos* est ancienne. On la trouve dans les livres des Druzes dont nous empruntons l'analyse à Silv. de Sacy, *Exposé de la Relig. des Druzes*, t. II, p. 584, n. 2 : « Ikhâ-elâh, dans la pièce LIII du recueil, applique le mot *ma'na'iyyah* (منارية) à la croyance des Chrétiens. Il adresse cet écrit à tous les prêtres, aux patriarches, aux métropolitains et aux évêques, qui font profession de la religion du baptême, et qui prétendent qu'il y a longtemps qu'ils ont repété le culte du néant et reconnu l'existence sensible du *ma'nâ*. Sans doute, ajoute de Sacy, il entend par là le dogme de l'incarnation du Verbe, et le culte rendu à Jésus-Christ, Dieu et homme. »

3. Nous reviendrons sur ce texte lorsque nous parlerons de la fête de Ghadir-Khom.

4. S. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 580-581.

5. *Ibid.*, p. 579.

terre', et qui font consister la sagesse de cette incarnation de la divinité en une forme humaine en ceci que Dieu veut, en se mêlant à ses créatures, enseigner à ses serviteurs comment ils doivent le connaître et l'adorer' ».

Le développement de cette conception d'All-Dieu est fort intéressant à suivre. Les malheurs d'All et de ses descendants, leur écrasement par les orgueilleux Omeyyades, la persécution dont ils furent l'objet, tout leur assurait la sympathie et le concours des opprimés. En Perse, loin de la cour de Damas, la propagande alide prit une extension menaçante. L'Islâm, après sa diffusion trop rapide, était en proie à une véritable anarchie. Il subissait les assauts d'innombrables sectes : Mou'tazilites, Mourdjites, Chî'ites, Khâridjites, se décomposant elles-mêmes en plusieurs branches qui professaient les croyances les plus contraires au Coran. De toute part surgissaient des prophètes. Quelques-uns, reconnus pour le Messie ou pour Dieu même, soutenaient jusqu'au supplice le poids de leur divinité. On les martyrisait, on les brûlait, on les crucifiait ; mais leurs adeptes les ayant vus monter au ciel, attendaient leur retour avec une foi plus vive.

Ibn Hâzîm, un des docteurs musulmans qui luttèrent avec énergie pour l'orthodoxie, a laissé de cet état un tableau typique dont nous extrayons, d'après M. Schreiner, ce qui concerne les hérésies chî'ites : « Parmi les Chî'ites, beaucoup poussent l'exagération jusqu'à prétendre qu'All ibn Abi Tâlib et les humains après lui, étaient des dieux. D'autres les tenaient pour des prophètes et croyaient à la métempsychose comme le poète al-Sayyid al-Himyari et d'autres. Beaucoup encore croyaient qu'Abou al-Khattâb Mohammed ibn Abi Zainab avait été un dieu. D'autres croyaient à la prophétie de Moughira ibn Abi Sa'ïd, le protégé des Banou

1. Cf. *Kîtâb al-mad'jûnâ'*, sour. 6, où il est dit qu'on ouvertement 'All est l'humain et secrètement Dieu ».

2. Stan. Guyard, *Le Fetsen d'Ibn Taimiyyah*, *Journ. asiat.*, 6^e série, t. XVIII, p. 179.

Budjla, à la prophétie d'Abou Mansour al-'Idjli, de Bazigh al-Hâ'ik, de Bounân ibn Sam'ân al-Tamîmî et d'autres. On a cru aussi au retour d'Ali en ce monde et le sens simple des mots du Qoran fut changé, car on pensait que le Qoran devait être interprété allégoriquement. Ainsi, au lieu de « Ciel », il fallait comprendre Mohammed, et au lieu de « Terre », ses compagnons. Lorsque Allah ordonnait, on devait abattre une « vache » ; ainsi faut-il comprendre l'expression « cette femme » par laquelle ils veulent dire la « mère des croyants ». De plus, ils prétendent que sous la « Justice » et le « Bienfait », il faut entendre 'Ali : sous al-Djibt et al-Taghout, il faut entendre Abou Bekr et 'Omar. Sous « Šalât », ils comprennent l'invocation de l'imâm ; sous « Zakât », ce qui lui est offert ; sous « Hadjdj », « le pèlerinage vers lui ».

Le Qoran était en effet pris pour base de ces conceptions où se retrouvaient même, mal digérés et étrangement déformés, des lambeaux de philosophie grecque. Les Ismaélites surent combiner les sentiments latents de réaction contre l'Islâm officiel avec la vogue du nom d'Ali et le goût des spéculations philosophico-religieuses, en particulier l'attente du Mahdi. Ils firent sur le Qoran un travail analogue à celui des Chrétiens sur la Bible et justifèrent le reproche des Musulmans orthodoxes de déplacer les versets révélés au Prophète et d'en pervertir le sens¹. Cette interprétation allégorique (tâwil), fort séduisante, était propagée dans tout l'Islâm par d'habiles missionnaires qui opéraient prudemment et par initiations successives. Il y eut là un puissant mouvement produit par la fermentation de tous les vieux fonds philosophiques, une réaction

1. Allusion à Qoran, II, 63 et s.

2. Schreiner, *Beiträge zur Geschichte der theol. Bewegungen im Islâm*, ZDMG., 1898, p. 466-7.

3. On en trouvera un exemple remarquable dans un fragment de doctrine ismaélitique, publié par Stan. Guyard, *Fragmenta relativa à la doctrine des Ismaélites*, p. 142-143 ; cf. Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, trad. de Slane, p. 401.

profondément raisonnée contre l'absolutisme religieux vers lequel tendait l'Islâm : l'initié était graduellement amené à reconnaître l'inutilité des pratiques religieuses et à chercher une ligne de conduite dans l'enseignement des philosophes. « Le missionnaire, dit Maqrîzi, met sous les yeux du prosélyte la doctrine des philosophes, il l'excite à considérer les opinions philosophiques de Platon, Aristote, Pythagore et autres qui ont suivi la même méthode; il l'exhorte à ne pas recevoir aveuglément des traditions historiques, et à ne point prendre pour des arguments et des démonstrations solides des preuves qui ne consistent que dans des rapports et des ouï-dire; il lui fait sentir combien il est préférable de ne se décider que d'après le raisonnement et les arguments que fournit la raison, et de ne s'en rapporter qu'à des preuves de cette sorte¹. »

Ces préceptes ne furent pas appliqués avec la rectitude nécessaire. Les peuples si divers auxquels ils étaient enseignés n'étaient point préparés, comme à l'époque classique, par une saine discipline. Certains excès rendirent ces doctrines haïssables aux Musulmans orthodoxes et les firent définitivement condamner. Il faut reconnaître que beaucoup de préceptes ismaéliques étaient empruntés aux Mo'tazilites qui, entre autres, repoussaient les attributs de Dieu et proclamaient le libre arbitre. Malgré ce défaut d'originalité, il semble que le jugement porté par les savants occidentaux soit empreint d'une sévérité exagérée. On a certainement tort d'englober, avec les docteurs musulmans, toutes ces sectes dans une même réprobation. Ainsi, la disparition des Fatimides, qui avaient fait triompher l'ismaélisme en Égypte, clôt une ère de prospérité, d'éclat et de tolérance comme l'Orient n'en retrouvera plus².

1. Maqrîzi cité par de Sacy, *Exposé*, t. I, p. cxvii, n. 2.

2. Il ne faut pas accepter sans précaution, les distiribes des Musulmans orthodoxes. En particulier, il y aurait fort à dire sur toutes les légendes qui ont rendu si terrible le nom des « Assassins » parmi des populations, — tant orientales qu'occidentales, — qui ne représentaient point pour leur usage le crime politique. On a peine à comprendre que

Les éléments étrangers et païens dont se chargeait la doctrine ismaéli avaient leur danger. L'anthropomorphisme et le polythéisme pouvaient se glisser à leur suite. Aussi les missionnaires posent-ils comme base de la doctrine, la confession de l'unité de Dieu (*tawhid*). De plus, ils dépouillent Dieu de toute qualité, de tout attribut (*tanzih*) et en font une abstraction telle qu'il ne peut créer qu'une autre abstraction : la *Raison Universelle*. Celle-ci produit l'*Âme Universelle* représentant le principe féminin, tandis que la Raison est le principe masculin. L'*Âme* à son tour crée la *Matière Première*, être passif. L'*Espace* et le *Temps* complètent les cinq êtres primitifs¹.

L'origine grecque de cette conception n'est pas douteuse. Les savants musulmans l'ont déjà remarqué. « S'ils enseignent, dit Ibn Taimiyyah, que la première chose créée par Dieu est l'Intelligence², c'est pour se rencontrer avec ce dire des philosophes, disciples d'Aristote, que la première chose émanée de l'Être nécessaire est la Raison³. »

Les docteurs ismaëlis pouvaient s'efforcer de prévenir les excès en dépouillant Dieu de tout attribut, ils ne pouvaient empêcher le peuple de s'égarer, ni les imposteurs de surgir. Leur doctrine abstraite et flottante, présentée sous un jour qui devait la faire envisager favorablement par ceux qu'il fallait séduire, subissait parfois de profondes modifications.

des historiens sérieux aient ajouté foi aux récits romanesques, — dont Boèce (m, 8) semble être devenu une des sources, — qui représentent le Vieux de la Montagne donnant à ses hommes un courage surnaturel en leur faisant entrevoir tous les plaisirs du paradis dans un rêve de hachich, — comme si les assassins qu'ils commencent étaient sans précédent dans l'histoire, et comme s'il fallait tant d'efforts pour armer la main d'un homme.

1. Stan. Guyard, *Frugurata*, p. 10 et s., et *Un grand maître des Assassins*, p. 11, n. 1.

2. Les soufis ont conservé cette conception, cf. A. Sprenger, *Aldar-Hussiq's Diction.*, p. 23 : *وَأَوَّلُ مَا خَلَقَ اللَّهُ الْعَقْلَ*.

3. Stan. Guyard, *Le Fétou*, dans *Journ. asiat.*, 4^e sér., t. XVIII, p. 100-101.

Les Noïairs restés païens, livrés à eux-mêmes, sans organisation, durent accueillir avec empressement une loi nouvelle. Nous ne possédons aucun renseignement sur ce mouvement. Le seul fait certain, c'est que la religion noïair apparait dès les premières années du V^e siècle de l'Hégire, constituée à peu de chose près telle qu'elle existe encore aujourd'hui¹. Les Noïairs présentent l'exemple remarquable d'une population passant directement du paganisme à l'ismaélisme. Cependant la transformation ne fut pas complète; un compromis s'établit entre la doctrine ismaëli et les pratiques des Noïairs. En réalité, une nouvelle religion fut créée. Sa caractéristique immédiate fut le progrès de la légende d'All.

Incapables de s'élever jusqu'aux spéculations philosophiques, les Noïairs parvinrent à la conception du dieu unique, non à celle de la divinité abstraite, privée d'attributs. Le personnage que les Ismaélis leur enseignaient s'être caché derrière Mohammed, laissant celui-ci révéler les formules et se réservant d'en expliquer le sens: 'All, l'incarnation de l'Âme Universelle, émanation de Dieu, fut considéré comme étant Dieu lui-même.

Cela fut d'autant plus facile que les Noïairs ignoraient qui était 'All. Ils l'acceptèrent sans doute, tout d'abord, comme une épithète qu'ils appliquèrent à l'Être suprême. Cette épithète ne dut leur paraître ni étrange ni neuve.

Les Noïairs ont en effet, à côté de la formule '*All Allâh*', 'All est Dieu, une autre formule: '*Ali al-A'la*', 'All est le Très-Haut'. Cette dernière est ancienne, puisqu'un écrit druze traitant de « la manifestation de la divinité sous une forme humaine » y fait visiblement allusion: « Dans le Qoran, ainsi que dans les religions des siècles précédents, il se trouve quelques indications de l'apparition d'un personnage nommé '*Ali al-A'la*'. Ces mots ont été

1. Nous avons déjà dit que cette indication était fournie par les livres des Druzes.

2. علي الاعلى و علي الله.

employés à dessein, parce que le Seigneur savait qu'il viendrait un homme qui aurait pour nom 'All, et dans lequel on prétendrait que résiderait la divinité. Gabriel, mon maître et le vôtre, leur ayant dit 'Ali al-A'la, ils ont faussement entendu d'All ces paroles, quoique ce ne fût pas là leur vrai sens'. »

Le Qoran ne parle pas de cet 'Ali al-A'la ; mais il est très plausible que cette formule rappelle la vieille épithète divine 'Elioun dont l'équivalent grec est ἑλιων, et qui semble avoir particulièrement désigné le dieu phénicien que nous connaissons sous le nom grécisé d'Adonis. On peut remarquer à ce sujet que certains Noûairs identifient 'All avec le ciel. En Palestine, en Syrie et à Chypre, on vénérât particulièrement El 'Elioun = ἑλιων ἑλιων. M. Clermont-Ganneau a signalé à Arsouf, sur la côte palestinienne, un sanctuaire appelé le Haram d'All, fils de « A'leym ou de A'leyl », et il voit dans ce personnage fabuleux dont parle Moudjir ad-din, un reflet des divinités phéniciennes El et 'Elioun'. M. Erdmans retrouve dans les fêtes de Moharram, en l'honneur de Hosain, la survivance des Adonies*. Remarquons encore que la formule 'Ali al-A'la n'est pas vraiment arabe, il eût fallu dire : 'All ta'la.

Les Noûairs en arrivèrent donc à admettre la divinité d'All comme ces fanatiques désignés sous le nom de *Gholât* avec lesquels les auteurs musulmans les confondent. Comme eux, ils subissaient la réaction des légendes et des cultes locaux sous le couvert de la doctrine chi'ite et de ses

1. S. de Sacy, *Exposit.*, t. I, p. 31-32, et Ganzburg, *Collections scient. de l'Institut des Langues orient.*, t. VI, 1^{re} fasc. Saint-Pétersbourg, 1891, p. 135.

2. Clermont-Ganneau, *Horns et saint Georges*, dans *Recue archéologique*, 1876, t. II, p. 375 n. 1.

3. H. D. Erdmans, *Der Ursprung der Ceremonien des Hussein-Festes*, dans *Zeitschr. für Assyri.*, 1894, p. 280 et s.

4. Sur les Gholât, cf. Van Vloten, *Recherches sur la domination arabe, le chi'isme et les croyances manichéennes sous le Khalifat des Omeyyades*, Amsterdam, 1894, p. 40 et s.

succédanées. 'All et ses fils, aussi bien dans l'Inde que dans le Nord de l'Afrique ou dans les monts noïairis, sont devenus la forme nouvelle sous laquelle les Musulmans plus ou moins convertis ont continué à adorer leurs anciennes divinités¹. Toutefois, les raisons qui guidèrent les uns et les autres ne sont pas identiques. Pour les Ghôlât, qui étaient Persans, le plus grand titre d'All à la divinité était celui de Khalife légitime. Il était par excellence le prince ou l'émir des croyants et les Persans avaient coutume d'attribuer à leur souverain les honneurs divins². Chez les Noïairis, le titre de khalife légitime n'était d'aucune valeur, et 'All fut simplement l'épithète nouvelle du dieu suprême. Aussi chez les Persans, à un mouvement religieux correspond toujours une agitation politique, et souvent celle-ci prime celui-là. Chez les Noïairis, l'action se confine presque entièrement sur le terrain religieux.

Nous avons dit combien la religion ismaéli était insinuante et souple. Un khalife fatimide, Hakim Bismillâh, aidé de son ministre Hamza, y trouva les éléments pour se donner comme une incarnation divine et fonda ainsi la religion des Druzes. On peut présumer que Hakim fut encouragé dans sa tentative bizarre par le succès de la divinité d'All chez les Noïairis : un traité de Hamza est uniquement consacré à réfuter la doctrine noïairi et à montrer que le vrai Dieu n'est pas 'All, mais Hakim. La tentative de Hakim ne resta pas isolée. La littérature druze témoigne de la lutte qu'il fallut soutenir contre d'habiles personnages qu'agitait une ambition semblable : les vrais croyants qualifiaient d'imposteurs ces prétendants malheureux à la divinité. Si l'on admettait l'influence de la doctrine noïairi sur les résolutions de Hakim, on pourrait reculer quelque peu la limite *ad quem* de l'apparition de la religion noïairi.

1. Goldriber, *Muhammedanische Studien*, t. II, p. 330 et s.

2. C'est ainsi que les Bawandites proclamèrent dieu le khalife al-Mançûr. Quand celui-ci eut repoussé cet honneur, il perdit, à leurs yeux, le titre de souverain.

Hakim étant monté sur le trône en 386 de l'Hégire (996 de notre ère), la religion noïairi aurait été constituée dès la fin du X^e siècle.

L'adoration que les Noïairs vouaient à 'All suscita plus certainement encore la divinité de Râchid ad-din Sinân, le fameux chef ismaéli, installé dans les forteresses de la montagne noïairi. Dans ce sens seulement, il faut admettre que Râchid ad-din fit subir à la doctrine ismaéli une transformation selon la religion noïairi. Stanislas Guyard va plus loin, et tablant sur un renseignement de Yâqout, croit que Râchid ad-din était Noïairi de naissance. Voici ce que dit Yâqout : « Ach-Chourjah, grand district de la province de Wâsi, entre cette ville et Baçrah. Sa population est entièrement composée d'Ishâqls, de Noïairs, de sectaires, dont était Sinân, le missionnaire des Ismaélis. Il était originaire d'un village appelé 'Aqr as-Sadan'. » Mais outre que ce passage n'a pas la précision que Stanislas Guyard donne à sa traduction¹, il est en contradiction formelle avec « un récit qu'aurait fait Sinân lui-même à un personnage du nom de Maudaoud et que rapporte Kamâl ad-din, l'historien d'Alep », récit dans lequel « Sinân se dit originaire de Baçrah, dont son père était l'un des chefs »². Ce témoignage est confirmé par Maqrizi, qui donne au grand maître ismaéli le nom de Râchid ad-din Sinân ibn Solaimân al-Baqrî³.

Les traditions musulmanes sur 'All, gendre de Moïammed, sont naturellement repoussées par les Noïairs, qui se prétendent mieux informés. 'All ibn Abi Talib n'a pas engendré et n'a pas été engendré⁴ ; il est unique, immortel

1. Yâqout, *Mou'djam*, éd. Wustenfeld, t. III, p. 275.

2. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 34, traduit : « Ce district, dont fait partie 'Aqr as-Sadan, était peuplé de sectaires noïairs, et c'est de chez eux que venait Sinân, le missionnaire des ismaélis. » Yâqout dit simplement que Sinân naquit dans un lieu habité par des sectaires de toute sorte.

3. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 34.

4. Quatremère, *Hist. des Sultans mamelouks*, t. I, 2^e partie, p. 34 n. 26.

5. Application à 'All de *Qoran*, sour. 112.

et a existé de tout temps¹. Son essence est la lumière, de lui rayonnent les astres² : il est la lumière des lumières. Quoique privé de tout attribut, il fend les rochers, pousse les mers et dirige les affaires³ : c'est lui qui détruit les empires⁴. Il est caché, mais non enveloppé, c'est-à-dire qu'il est caché par la nature de son essence divine, non par une enveloppe⁵. Il est le Sens, le Ma'nâ. On le reconnaît publiquement comme Inâm; mais secrètement il est Dieu⁶.

Les Nosaïrs traitent de polythéistes ceux qui ne font aucune distinction entre Abou Bekr, 'Omar, 'Othman et 'Ali⁷. Les trois premiers sont considérés comme des incarnations de Satan et la haine contre eux, disent-ils, fut prescrite par Mohammed lui-même. A ces trois personnages, l'interprétation allégorique applique le cri de Mohammed sortant de la Mecque sur sa chancelle blanche : « La guerre sainte ! la guerre sainte ! le combat ! le combat ! pour la cause d'Allah⁸. » Ce combat doit s'entendre aussi contre toutes les sectes qui soutiennent qu'Ali ibn Abd Talib ou les prophètes mangeaient, buvaient, avaient des rapports sexuels ou étaient mis au monde par des femmes. Il faut l'entendre aussi de la résistance que le Nosaïr doit opposer à tout étranger à la secte pour éviter de lui révéler sa religion, et cela, fût-ce au prix de sa vie⁹.

La divinité d'Ali est la caractéristique la plus nette de la religion nosaïr : toutes les sectes l'admettent. La formule employée est calquée sur la formule musulmane : « J'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'Ali ibn Abd Talib¹⁰. » Les Inâms sont sur terre les représentants d'Ali.

1. *Al-Madjma'î*, sour. 14.

2. *Id.*, sour. 1.

3. *Id.*, sour. 8.

4. *Id.*, sour. 1.

5. *Id.*, sour. 1 et 14.

6. *Id.*, sour. 6.

7. N. de Nazy, *Exposé*, t. II, p. 581.

8. *Al-Madjma'î*, sour. 8.

9. Solaimân, *Al-Bitourah*, commentaire de la sourate 8.

10. *Al-Madjma'î*, sour. 11.

« Parmi ceux des Ch'rites, dit Aboûlfaradj, qui exagèrent leur vénération pour 'All, sont les Noïaïrs, qui disent que Dieu est apparu sous la forme d'All et a parlé par sa bouche pour révéler ce qui a trait au sens caché des mystères. Quelques-uns d'entre eux poussent à l'extrême la soumission à leurs Imâms, au point qu'ils les considèrent comme des êtres extra-terrestres et leur attribuent un pouvoir divin¹. »

Ce pouvoir surnaturel est encore reconnu de nos jours ; mais il n'y a plus d'Imâm au sens ch'rite, ce sont les Chaikhs qui, dans certaines cérémonies, en font fonction : « Les Noïaïrs, dit un auteur druze bien informé, croient généralement que leurs Chaikhs connaissent l'avenir. Aussi est-il nécessaire à tout homme parmi eux de consulter le Chaikh au sujet de tout ce qu'il fait, au point que si un Noïaïr désire construire une maison, il appellera le Chaikh pour lui demander s'il doit placer la porte à l'ouest, à l'est, au sud ou au nord. Veut-il épouser une fille ? Avant de la demander en mariage, il interrogera le Chaikh pour savoir si l'union sera heureuse ou non. Si quelqu'un désire émigrer d'un village à un autre ou changer de place, il s'adressera au Chaikh, pour savoir s'il doit accomplir ce changement au début, à la fin ou au milieu de la lunaison, et il agira selon ce que le Chaikh lui aura conseillé². »

1. Aboûlfaradj, *Hist. des Dynasties*, éd. Salhani, p. 166.

2. Berlin, Biblioth. royale, ms. 4291, f° 56 et v° :

والنصيحة بوجه العموم يستفدون بمشائخهم انهم يفهمون المستقبل ولا بد لكل إنسان منهم ان يستشير الشيخ في كل عمل يصنع حتى إذا احد منهم راد ان يبني بيتا لا بد من أن يستدعي الشيخ بحسب له إن كان يوضع الباب غربا او شرقا او قبالة ام شمالا وإذا راد احد يتزوج بنتا فقبل أن يحط بها يستشير الشيخ عنها إن كانت هي ذات سعد او نحس وإذا احد راد أن ينتقل من قرية الى قرية اخرى او من محل لحل اخر لا بد من أن يستشير الشيخ إن كان النقلة توافقته باول القرى ام باخرى ام ينصفه وعلى حسب ما يرشده ذلك الشيخ يفعل الرجل.

Parmi les auteurs arabes, Chahrastâni nous donne les détails les plus précis : « Les Nogaris et les Ishâqis¹ sont parmi les Chi'ites qui exagèrent leur vénération pour 'All. Ils sont nombreux, et ils s'écartent des initiateurs de leur doctrine (les Chi'ites ou les Imaâlis) sur la façon d'appliquer en général le nom de la divinité aux linâms de la famille du Prophète. Ils disent : L'apparition de l'esprit dans un corps humain est une chose qu'aucun homme intelligent ne nie. Cela se produit tantôt du côté du bien comme l'apparition de Djibrâ'il dans une personnalité, sous la forme d'un Arabe, sous la figure d'un homme² ; tantôt du côté du mal, comme l'apparition de Satan sous une forme humaine, afin qu'il fasse le mal sous la figure d'un homme, et l'apparition des Djinns, sous la forme d'un homme pour parler par sa bouche. Nous disons que, de même, Dieu est apparu en plusieurs personnes. Et, comme il n'y a pas après le Prophète un personnage supérieur à 'All et après lui, à ses propres enfants, les meilleures des créatures, c'est que Dieu est apparu en eux, a parlé par leur bouche et a saisi avec leurs mains. Nous leur attribuons donc d'une façon générale le nom de Dieu. Nous ne l'appliquons en particulier

1. Cette secte est aussi unie aux Nogaris par Yâqûti, *Man'djau*, éd. Wustenfeld, t. III, p. 275. Ali ibn Mohammed Djerdjât, *Al-Ya'sfi*, éd. Flügel, p. 27, dit simplement : « Les Ishâqis contiennent, comme les Nogaris, que Dieu est venu résider dans 'All. » Le ms. 4292 de Berlin, f° 23 v^o, fait mention des Ishâqis dans des termes qui confirment la parenté des deux doctrines. Cf. la Bibliographie, n° 2. Le ms. ar. 5188 de la Biblioth. Nat., p. 143 et f° 70, est d'un avis contraire : *والنصارى والأحمق*, « et les insipies, ce sont les Ishâqis et les Nasibis ». De Sacy remarque en note que les Nasibis sont des ennemis d'All, nommés suivant le Qânoûn : *أهل النصب* et *أخصية*, *نواصب*. On désigne par *النصب*, la haine fanatique contre 'All, dont on accuse les Hanbalites et d'autres sunnites, cf. Dozy, *Suppl. aux Dict.*, s. v. Les Nasibis ne sont donc pas, à proprement parler, une secte ; ils se confondent avec les Khâridjites, Cf. Goldziher, *Beiträge z. Literaturgesch. der Sûn.*, p. 55-56.

2. On trouve la légende à laquelle il est fait allusion, dans Dozy, *Essai sur l'histoire de l'Islamisme*, p. 182.

qu'à 'Ali, à l'exception de tout autre', parce qu'il a été particulièrement désigné par une force venant de Dieu et par ce qui s'attache au secret des mystères. Le Prophète a dit : « Je juge d'après ce que je vois, tandis que Dieu a tout pouvoir sur les secrets ». C'est pourquoi le combat contre les idolâtres a été dévolu au Prophète, tandis que la lutte contre les hypocrites fut la part d'Ali que (Mohammed) compare à Jésus fils de Marie, en disant : « Quand bien même les hommes ne diraient pas à ton sujet ce qu'ils ont dit de Jésus fils de Marie, n'ai-je pas porté mon jugement sur toi ? »

« Parfois ils affirment qu'Ali a participé à la prophétie, puisque (Mohammed) a dit : « Parmi vous, il en est un qui combattrait pour le sens allégorique du *Qoran*, comme j'ai combattu pour son sens littéral ». Certes, c'est lui qui couvra la chaussure ». Car la science de l'interprétation allégorique, le combat contre les hypocrites, l'entretien avec les Djins et l'enlèvement de la porte de Khaïlar ne sont point le fait d'une force humaine, mais prouvent absolument qu'il y avait en lui une partie de la divinité et une force divine, autrement dit que Dieu est apparu sous sa forme, a créé par sa main, a ordonné par sa bouche.

« C'est pourquoi disent-ils, 'Ali existait avant la création des cieux et de la terre. Nous étions alors des ombres à la droite du trône, nous adorions, et les anges mêlaient leurs louanges à nos cantiques. Ces ombres et ces figures dépourvues d'ombre existent vraiment. Elles émanent brillantes de la lumière de Dieu, qui n'en est jamais séparé ni dans ce monde, ni dans l'autre. Ainsi 'Ali a dit : « Je viens d'Ahmed (Mohammed) comme la lumière de la

1. Pour comprendre ce passage, il faut savoir que les Noûairs croient à un Dieu unique : 'Ali, formé de cinq personnes : Mohammed, Fâ'ir (ou Fâtimah), Hasan, Hosain et Mohsin.

2. Le raisonnement noûair est celui-ci : Dieu seul connaît les mystères. Or, 'Ali a prouvé qu'il les connaissait ; donc 'Ali est Dieu.

3. Cf. Goldflier, *Moham. Studien*, t. II, p. 112.

4. C'est-à-dire qui portera l'œuvre.

lumière. » Il voulait dire qu'il n'y a aucune différence entre les deux lumières, si ce n'est que l'une précède et la seconde la rejoint et la suit. Cela indique une manière de participation. Les Nogarits inclinent à considérer 'All comme une partie de Dieu, tandis que les Ishâqls lui attribuent une participation à la prophétie. Il y a encore d'autres différences entre eux que nous ne mentionnerons pas. »

Des légendes vinrent corroborer ce raisonnement ; ainsi, au dire d'Ibn Sa'îd : « Ces sectaires (les Nogarits) prétendent qu'All arrêta le soleil, comme avait fait Josué et qu'un crâne lui adressa la parole, comme il arriva au Messie Jésus. Ils croient que la divinité réside dans 'All'. »

'All est donc Dieu. Il a créé Mohammed. « J'atteste, litan dans le *Kitâb al-madjmû'*, que mon Seigneur, l'émir des Abeilles', 'All, a créé le seigneur Mohammed de sa propre lumière et qu'il l'a appelé son Nom'. »

De même que le *Ma'nâ*, le Sens, est le symbole d'All, l'*Yam*, le Nom, est celui de Mohammed. Pour comprendre toute la valeur de ce terme, il faut se souvenir de l'importance attachée, en particulier dans les religions sémitiques, au Nom de Dieu.

Le nom de toute chose avait déjà une valeur magique très marquée'. La création par la parole, en prononçant le

1. Chabrestant, éd. Curzon, Londres, 1842, part. 1, p. 143-145. Cf. Haubrock, Halle, 1859, t. 1, p. 216-218.

2. Aboullâla, *Géographie*; trad. Reinoud et Stan. Guyard, t. II, p. 11 n. 7.

3. Par « Émir des Abeilles », les Nogarits entendent « Émir ou prince des Étoiles ». Scheimân, dans *Al-Balâdhrah*, semble avoir une opinion différente, — ce qui a fait hésiter M. Clément Huart, *Journ. asiat.*, 7^e sér., t. XIV. Pour lui, les abeilles seraient les anges; cf. Salisbury, *Journal of the Amer. Orient. Society*, t. VIII, p. 249. Mais autre part, Salisbury, *op. cit.*, p. 251, on voit que les anges sont les étoiles. Les Nogarits les considèrent comme le lieu d'habitation des hommes justes, des croyants. Dans *al-Madjmû'*, sourate 7 : « Que Dieu nous réunisse, nous et vous, dans le Paradis, parmi les étoiles du ciel. » Le catéchisme des Nogarits, publié par Wolff, *Zeitschrift der deutsch. orient. Gesell.*, t. III, p. 306, dit que les vrais croyants sont les abeilles.

4. *Al-Madjmû'*, sour. 5.

5. E. Lefébure, *La Vertu et la Vie du nom*, *Mélanges*, t. VIII, col. 217 et s.; Goldschmidt, *Abhandl. z. arabischen Philologie*, 1^{re} partie, p. 28 et s.

nom, était la manière la plus simple et la plus élevée dont les hommes pouvaient s'imaginer cet acte. On trouve cette conception dans la religion égyptienne¹ et dans le premier chapitre de la *Genèse*. Le plus grand reproche adressé aux idoles dans la Bible et dans la littérature chrétienne, c'est que ces idoles ne parlent pas. Mais quelle vertu ne devait pas avoir le nom même de Dieu ! L'évocation du nom de Dieu était le plus sûr moyen d'être entendu de lui. On sacrifiait en l'honneur de son nom². La vénération de ce nom devint telle chez les Juifs qu'ils n'osèrent plus le prononcer.

Dans les religions polythéistes, le nom, comme tel autre attribut divin, s'isole souvent de la divinité au point de devenir une autre divinité. Nous ne voulons pas rappeler toutes les hypostases divines de l'antiquité classique, le monde sémitique nous suffit. Une des plus curieuses est fournie par une inscription phénicienne donnant à la déesse 'Achitoret le surnom de *Cheim Ba'al*, « nom de Ba'al »³, tout comme Tanit est dénommée « face de Ba'al ». Dans nombre d'inscriptions palmyréniennes, les bénédictions de fidèles s'adressent au *cheim* — « Béni soit ton nom ! » — d'une divinité qu'on ne mentionne pas⁴.

On sait quel pouvoir les Talmudistes accordent au nom de Dieu⁵. Dans l'Islâm, on connaît l'emploi du *bismillâhi* « au nom de Dieu. » Le *Qoran* donne à Dieu 99 noms, le centième donnera tout pouvoir à celui qui le découvrira⁶.

1. G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 145 et s.

2. Ainsi *Malachie*, I, 11.

3. *Corpus Inscr. Sem.*, pars I, 3, 18.

4. Les exemples dans Mark Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, p. 153.

5. La *Mishna* dit que Dieu a créé le monde avec dix paroles. Chez les kabbalistes l'appellation de *Ba'alcheim*, maître du nom, est donnée aux thaumaturges, qui opèrent par les différents noms de Dieu. Cf. A. Franck, *La Kabbale*, p. 226, et L. Blau, *Das altjüdische Zauberwesen*, 1896, p. 61 et s., et 117 et s.

6. Cf. D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, s. Esma. Reinaud, *Monum. musulmans*, t. II, p. 10 et s. La magie parfois appelée « science des noms de Dieu », cf. Niebuhr, *Descript. de l'Arabie*, t. I, p. 173. Les

Un certain Moghaira, de religion druze, se prétendit prophète et pour preuve de sa mission disait connaître le *grand nom* de Dieu¹. La vertu du nom est telle que dans leurs prières aux astres, les Harraniens interpellaient chaque astre par son nom dans toutes les langues à eux connues : arabe, persan, grec ancien, grec byzantin et même en sanscrit².

Le système ismaéli qui dépouillait soigneusement Dieu de tout attribut, ne pouvait lui conserver le plus important, le nom, l'*ism*. Avec quelque subtilité, on le reporta sur une émanation secondaire, et l'on ne pouvait mieux choisir que Mohammed, le propagateur de la formule *bismillâhi*. « L'invocation *bismillâhi*, dit un texte ismaéli, se compose de deux mots, symboles des deux Principes supérieurs³. » Chaque cycle religieux avait en son symbole. L'*arbre* avait été celui du cycle de Noé, l'*ism* fut celui du cycle de Mohammed : il était venu pour le révéler⁴. Les Noïairs acceptèrent ce point de vue⁵. Mais sous cette explication moderne, les Ismaélis et les Noïairs conservaient une vieille tradition sémitique que M. de Vogué a bien

Musulmans conjurent les mauvais esprits en leur criant : *يسموا الله* : « nommez Dieu ! ». Ancien de Salomon sur lequel était écrit le grand nom de Dieu, cf. 132. William Lane, *The Thousand and One Nights*, Londres, 1841, t. I, p. 66. C'est en lisant le nom inexprimable de Dieu sur la Sakra, à Jérusalem, que Jésus prit le pouvoir de faire des miracles.

1. الاسم الاعظم. Cf. de Sacy, *Exposé de la Relig. des Druzes*, t. I, p. XLVII.

2. Sacy et de Goeje, *Nouveaux Documents pour l'étude de la religion des Harraniens*, Leyde, 1885.

3. Stan. Guzyard, *Fragmenta*, p. 124.

4. *Ibid.*, p. 104.

5. *Al-Madjmaï*, sour. 1 : « O Toi ('All) qui as appelé ton Nom tes attributs, » et sour. 5 : « Et 'All a appelé Mohammed son Nom, son aïné, son trône, son siège et ses attributs. » Biblioth. Nat., fonds arabe, nos. 1450, P, f. 151 : « Quant à l'attribut le plus élevé, c'est que la Ma'nâ apparaisse et parle sous la forme du Nom, » *وَأَمَّا صِفَةُ الشَّرِيفِ* : إذا ظهر على النبي من صورة الاسم.

définie : « Déjà dans la Bible, cette expression (le *chem*, le nom) se trouve employée dans une acception active qui la rapproche plus de *numen* que de *nomen* : elle s'applique aux manifestations extérieures de la puissance suprême¹. »

Mohammed est encore le *Voile* sous lequel 'All s'est caché et le *Lieu* où il demeure : « Dieu ('All) est le créateur, l'ancien, l'éternel qui a produit le Lieu et en a fait son Nom et son Voile². »

Complétant la trinité, Salmân al-Fârisî, créé par Mohammed³, est le *bâb*, la *Porte*⁴. Ce sont encore des idées empruntées aux ismaélites : « Je me suis manifesté sous la figure d'Alli, chef de l'époque ; je me suis voilé sous la figure de Mohammed et celui qui a disserté sur la connaissance de ma nature a été Salmân⁵. » « Mon Dieu, dit Mo'izz Lidnillâh, moi seul je suis ton Voile, et comment parvenir à toi sans Porte⁶? » Et plus loin : « Mon Dieu, tu empêches les philosophes qui te nient de comprendre ton essence, puisqu'ils ne se dirigent pas vers ton Voile. Tu les écarter de ta connaissance, puisqu'ils n'entrent pas auprès de toi en passant par la Porte⁷. »

1. De Vogüé, *Mélanges d'Archéol. orient.*, p. 53 et s. Les Soufis ont conservé en partie cette conception. Cf. A. Sprenger, *Abd-er-Rassâq's Diet.*, p. 7-8 : « Dans l'usage des Soufis, le Nom n'est pas le mot, mais l'être même nommé par rapport à un attribut existant comme al-'Alli et al-Qadim, ou par rapport à un attribut absent comme al-Qouddûs et al-Salâm. »

2. Biblioth. Nat., fonds arabe, ms. 5188, p. 119 (trad. de Sacy), texte, p. 80 :

« الله هو الباري القديم الازل الذي كَوَّنَ المكان (وكان : ms.) فجعله اسم وحيابه.

3. *Al-Madjmû'â*, sour. 5.

4. Salmân al-Fârisî aurait été chargé de la propagande. La *Porte* est en somme, le ministre dans l'acception où nous employons l'expression : la Sublime Porte, c'est-à-dire le conseil des ministres. Cf. sour. 5 : « Il en a fait sa Porte et l'a chargée de sa propagande. » On peut rapprocher de ce titre celui de المجلس الباري pour « Sa Seigneurie. »

5. Stan. Guyard, *Fragmenta*, p. 100. Cette citation se relève pas de la pure doctrine ismaélite, qui n'a jamais admis la manifestation de la divinité sous la forme humaine ; mais elle témoigne de l'origine des termes employés.

6. *Ibid.*, p. 169.

7. *Ibid.*, p. 170.

L'auteur druze, Hamza, dans sa réfutation des écrits noûairis qui, d'après lui, pouvaient amener quelque confusion entre Hakim et 'Ali, dit : « Quand le Noûairi prétend que Mohammed fils d'Abdallah, est le plus excellent des Voiles sous lesquels s'est manifesté Notre Seigneur Hakim... il ment, le malheureux, dans tout ce qu'il dit ; il ne connaît ni la religion, ni le Voile ; car Mohammed a été le Voile d'All ibn Abi Tâlib, mais non celui de Notre Seigneur... Le voile est ce qui sert à cacher une chose et non ce qui la manifeste. Celui dont Notre Seigneur s'est servi pour se manifester par son moyen, comme il l'a voulu et sans obstacle, est appelé *hodjdjah al-qâ'im* ; c'est le Mahdi. C'est par lui qu'il a appelé lui-même les hommes à le suivre, et qu'il s'est présenté aux serviteurs sous une figure humaine et en conversant avec eux à la manière des hommes¹. »

Le Kitâb al-madjmou', le livre religieux des Noûairis, dans la sourate cinq, est très explicite : « J'atteste que le seigneur Mohammed a créé le seigneur Salmân de la lumière de sa lumière, qu'il en a fait sa Porte et l'a chargé de sa propagande. »

« Salmân est la Porte qui parle et le Chaikh affilié, dit un traité noûairi. Personne ne parvient à Dieu si ce n'est par lui, personne n'entre vers Dieu si ce n'est par lui qui est uni (à Dieu) sans être confondu (avec lui)². » Ou encore : « O 'All, tu donnes à chaque attribut un nom par lequel on le désigne, à chaque nom un lieu vers lequel il

1. Silv. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 78.

2. Bibl. Nat., fonds arabe, nos. 1150, 4°, fol. 64, 65 ;

سلمان فهو الباب الناطق ، والشيخ اللاحق ، الذي لا يصل إليه إلا به ولا
يدخل إليه إلا منه متصل ، غير منفصل ،

On remarquera combien est oublié l'enseignement ismaélî, puisque Salmân est qualifié de Nâthiq.

tend et à tout lieu une porte par laquelle on entre dans ce lieu¹. »

'Ali étant Dieu, Mohammed et Salmân ses émanations les plus directes, on avait donc une sorte de trinité. « Parmi les notions exactes qu'on possède sur leur affiliation et sur leur religion, lit-on dans le Fatwa d'Ibn Taimiyyah, est celle-ci que, pour eux, 'All est le *Seigneur*, Mohammed le *Voile* et Salmân la *Porte*, et que cette trinité a toujours existé et existera toujours². » Cette trinité ne paraît pas inspirée de la trinité chrétienne³. Elle a tous les caractères d'une adaptation à des cultes locaux, et elle rappelle la vogue des triades divines dans les anciens cultes syro-phéniciens.

1. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 6°, f° 87 :

اِنَّ جِلَّتْ ذِكْرُ صِفَةِ اسْمٍ يَرْفُ بِهِ وَكُلُّ اسْمٍ مَكَانٍ يَتَصَدُّ فِيهِ وَكُلُّ
مَكَانٍ بَابٌ يَدْخُلُ مِنْهُ اِلَيْهِ

Cf. *al-mudjamâ'*, sour. 1 : O toi qui donnes à toute lumière une manifestation, à toute manifestation un nom, à tout nom un lieu, à tout lieu une place, à toute place une porte, et la porte conduit de l'un à l'autre et fait entrer de l'un vers l'autre.

2. St. Gayard, *Le Fetwa*, loc. cit., p. 181-182.

3. Soleimân, *al-batourah*, p. 19-20, fait le rapprochement en disant qu'Ali est le Père, Mohammed le Fils et Salmân le Saint-Esprit. Le ms. 1450, 6°, de la Biblioth. Nat., fonds arabe, traite longuement de la confirmation que les idées chrétiennes apportent à la doctrine nossairi. Il dit bien qu'il y a trois personnes divines, 'Ali, Mohammed et Salmân (f° 82). Mais il a la maladresse d'interpréter la formule chrétienne « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », comme si elle se rapportait à quatre personnages, le Père étant le Ma'nâ ou 'Ali, le Saint Mohammed, l'Esprit Salmân et le Fils Mighlâd, le premier des Incomparables. Cf. f° 88 v° et f° 92 v° :

قَوْلُ التَّحَارِي بِسْمِ الْاَبِ وَالْاِبْنِ وَرُوحِ الْقُدُسِ قَالَابِ اِشَارَةً اِلَى الْمُنَى وَالْقُدُسِ
اِلَى الْاِسْمِ وَالرُّوحِ السَّيِّدِ سَلْمَانَ وَالْاِبْنَ الْقِدَادِ

Une telle ignorance de la doctrine chrétienne, doit nous faire réfléchir avant d'accepter que la trinité nossairi ait été calquée sur la trinité chrétienne. Il est bien plus probable que ce rapprochement a été fait plus tard. L'exemple que nous venons de citer fait partie d'une série d'élucubrations sur les quatre Puissances. Cf. Bibl. Nat., ms. ar., 5188, p. 113, f° 87-88.

Ce rapprochement paraîtra naturel quand nous aurons déterminé quelles anciennes divinités recouvrent les noms d'All, Mohammed et Salmân.

La formule que récite le fidèle est imitée de la formule musulmane. « Certes j'atteste, dit-il, qu'il n'y a pas de dieu si ce n'est 'Alībn Abī Tālib au front chauve', l'admirable, qu'il n'y a point de Voile si ce n'est le seigneur Mohammed, le loué, et point de Porte si ce n'est le seigneur Salmân al-Fārisī, l'objet des désirs ». Cette formule est ancienne, car on la retrouve presque textuelle dans le Futwa d'Ibn Taimiyyah qui date du XIV^e siècle¹.

Cette trinité est représentée par un symbole très vénéré qui joue un grand rôle dans les séances d'initiation et qui est appelé « le mystère (*sirr*) du 'Ain-Mim-Sin' ». Ces trois

1. Épithète qui rappelle la comparaison consacrée d'All et du lion, et symbolise l'état d'absence, la Glorification d'All.

2. *Al-mudjma'*, sour. 11.

3. *Loc. cit.*, p. 182 : « Les versets suivants d'un de leurs livres sont célèbres (maudite en soit la teneur!) : Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'All aux tempes chauves, corpulent; qu'il n'y a pas d'autre Voile que Mohammed, le véridique, le sûr, et qu'il n'y a pas d'autre route pour parvenir à lui que Salmân, le fort, le vigoureux. » La même formule est répétée dans le Qodâs intitulé : « l'appel à la prière, » *al-bakdrah*, p. 40, et cette prière ajoute : « J'atteste que le seigneur Mohammed est le Voile d'All, uni à lui, son prophète envoyé, son livre révélé, son trône auguste, son siège indestructible, et que le seigneur Salmân Salsal Salsabîl est la noble Porte d'All, sa voie droite, la seule qui donne accès vers Dieu, l'arche de salut, la source de vie. » Cf. aussi *al-mudjma'*, sources 5, 6 et 12.

4. Salsabîl, *al-bakdrah*, p. 3, explique le سر غمس en disant :

لَمَّا لَعِنَ فِيهِ عَلَى وَيَسْمُوهُ الْمَلِكُ وَأَمَّا الْمِمُّ فِيهِ مُحَمَّدٌ وَيَسْمُوهُ الْأَسْمُ وَالْحَبَابُ
وَأَمَّا السِّينُ فِيهِ سَلْمَانُ الْفَارِسِيُّ وَيَسْمُوهُ الْبَابُ

Quant au sens de سر, tout en le traduisant par « mystère » ou « vertus secrètes », il faut tenir compte de la remarque de M. Clément Huart, *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, p. 360, n. 1, qui rapproche cette expression du sens actuel de بَرَكَة dans le dialecte de Syrie : « à la santé ». Il est certain que souvent les formules où entre l'expression بَرَكَة ont l'apparence de véritables toasts. Mais on doit plutôt considérer l'acte

lettres sont respectivement la première de chacun des noms: 'Alī, Moḥammed, Salmān. Longtemps la sagacité du prosélyte s'exerce à en découvrir le sens, et la sourate 4 du *Kitāb al-maḍjūd* décrit sa joie pieuse quand on le lui révèle : « Combien belle est l'assistance que je trouve en Dieu, combien beau le chemin qui me conduit vers Dieu, combien beau ce que j'ai entendu et saisi de la part de mon Chaikh, de mon maître, de mon précepteur qui m'a comblé de bienfaits comme Dieu l'en a comblé lui-même par la connaissance du 'Ain-Mim-Sin qui témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu qu' 'Alī ibn 'Abī Tālib, au front et aux tempes chauves, l'Adorable, qu'il n'y a pas d'autre Voile que le seigneur Moḥammed, le Loué, et pas d'autre Porte que le seigneur Salmān al-Fārist, l'Objet des desirs. » Nous résumons ces notions dans le tableau suivant :

ع	م	س
علی	محمد	سلیمان
المعنی	الاسم له	الباب له

Cet emploi de lettres énigmatiques se rattache à la pratique très ancienne de représenter le nom divin, celui des démons et des anges par un hiéroglyphe ou un idéogramme, comme pour en accentuer le pouvoir mystérieux. Les sou-

comme une communion et la formule *بِسْمِهِ* comme l'abrégé de la formule : *نُفَعَا اللَّهُ بِسْمِهِ* « Que Dieu nous fasse profiter de ses vertus secrètes », employée en parlant d'un saint, cf. Dory, *Supplém.*, n. v. Ou encore comme l'abrégé de : *بِسْمِهِمْ اَعْمَدَهُمُ اللَّهُ*, cf. *Kit. al-maḍjūd*, sour. 4. De même, *حُرِّه* est l'abrégé de la formule : *قُدِّسَ اللَّهُ بِحُرِّه* « Que Dieu sanctifie son mystère ou ses vertus secrètes », expression chère aux lamadita (Casanova, *Journal asiatique*, 1898, t. I, p. 153) et aux Soufis ('Abd ar-Razzāq, *Dict.*, édit. Sprenger, p. 113), ou encore de *بِسْمِهِ اَعْمَدَهُ اللَّهُ*, cf. *Kit. al-maḍjūd*, sour. 1, 2, 3. L'expression vulgaire syrienne *بِسْمِهِ* est sans doute une déformation de ces formules.

rales du Qoran commencent souvent par des lettres encore inexpliquées¹. Les sectes les utilisaient en signe de reconnaissance et s'en servaient pour piquer la curiosité des nouveaux adhérents². Les poésies dites *malahim* en font un grand usage³; le *Djifr*, livre qui fut, dit-on, révélé à Dja'far as-Sâdiq, était l'explication cabalistique des lettres de l'alphabet arabe⁴. Un autre exemple assez courant chez les Noïairs est formé par les lettres H B Q et désigne la lune. Il se compose de la première lettre de chacun des mots *hilâl, bedr, qamar*⁵.

En nous servant du terme de trinité, nous n'entendons pas prétendre que Mohammed et Salmân soient mis sur le même pied qu'Ali. Le fidèle dit : « Je tends vers la Porte, je me prosterne devant le Nom et j'adore le Ma'nâ⁶. » Les Noïairs citent une phrase attribuée à Dja'far as-Sâdiq qui donne à Ali une prééminence absolue : « Celui qui adore le nom, à l'exclusion du sens (ma'nâ), est un infidèle, il n'adore rien de réel; celui qui adore le nom et le sens est un polythéiste; mais adorer le sens à l'exclusion du nom, c'est là la pure religion unitaire⁷. » Les docteurs noïairs, sous l'influence ismaéli, ont mené une lutte très-vive pour faire prévaloir la notion du dieu unique parmi leurs compatriotes. On remarquera dans la bibliographie de leurs écrits que la plupart de ceux qui nous ont été conservés insistent longuement⁸ et d'ailleurs de façon fort obscure sur l'unité de Dieu. En plusieurs passages, les Noïairs s'intitulent les « unitaires⁹ ».

1. Nâdîkân, *Orientalische Mittheilungen*, p. 50-52.

2. Dans le domaine chrétien de Syrie, on sait combien était répandu l'usage des lettres A et Q, le christe, etc. Il semble que les lettres X M f'aient été la marque distinctive de la secte ébionite, cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 869.

3. Van Vloten, *Recherches sur la Domination arabe*, p. 57.

4. St. Guyard, *Fragments*, p. 116. Cf. Ibn Khalkân, *Prolegomenes*, trad. de Slane, *Notices et Extra.*, t. XXI, 1^{re} part., p. 88 et s.

5. Soleimân, *al-bihârâh*, p. 64.

6. *Al-mafjoun*⁷, sourate 6.

7. De Sacy, *Exposé*, t. II, p. 581. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 112.

8. Ainsi, Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 7, f° 131 v° : (أهل التوحيد).

Salman al-Fârisi a créé à son tour les cinq Incomparables¹ qui sont : al-Miqdâd ibn Aswad al-Kindi, Abou adh-Dharr al-Ghifari, 'Abdallâh ibn Rawâhah al-Ansari, 'Othmân ibn Math'oûn an-Nadjâchî et Qanbar ibn Kâdân ad-Daoussi². Les cinq Incomparables ont créé le monde³. Il faut se garder de les confondre avec les cinq Élus. Nous verrons en effet que les cinq Incomparables sont les cinq planètes, tandis que les cinq Élus sont les cinq principales émanations divines. A ces derniers sont consacrées les cinq prières de la journée⁴ : Mohammed que l'on prie à midi ; Fâtimah — à qui l'on substitue souvent Fâtir — dans l'après-midi ; Hasan, fils d'Ali, au coucher du soleil ; Hosain une heure et demie après, et Mohsin avant le lever du soleil. Que penser, demande-t-on à Ibn Taimiyyah, de ces gens « qui disent que les cinq prières sont une expression symbolique désignant les cinq noms d'Ali, Hasan, Hosain, Mohsin et Fâtimah⁵, et que la récitation de ces cinq noms tient lieu de la lotion générale après le commerce charnel, des ablutions partielles et de toutes les autres prescriptions et recommandations attachées à la prière⁶ » ?

Chahraştâni explique que si 'Ali reçoit en particulier le titre de dieu, sa famille y a droit aussi d'une façon générale⁷.

1. *Al-madjma'î*, sourate 5 الحجة الأيام.

2. *Al-bâkharah*, p. 20. Sur ces personnages, cf. plus loin, p. 95.

3. *Al-madjma'î*, sourate 5.

4. *Al-bâkharah*, p. 12. Le chiffre de cinq prières a été adopté par les Musulmans, bien que le Prophète n'en ait prescrit que trois. Cf. Goldziher, *ZDMG.*, 1890, p. 385-386, et Blochet, *Et. sur l'histoire relig. de l'Iran*, dans *Rec. Hist. des Religions*, 1899, II, p. 13. Les jâhans de Hariri ne priaient que trois fois par jour, Chwolschun, *Die Nubier*, II, p. 415. Cf. Fr. Cumin, *Textes et Monum.*, I, p. 312.

5. Ces cinq Élus sont appelés, *al-madjma'î*, sour. 5, « les représentants de la prière », اشخاص الصلاة. Nous avons vu que l'on substituait fréquemment Fâtir à Fâtimah. Ici, nous voyons 'Ali remplacer Mahamoud. D'après Maqrîzi, ap. Quatremère, *Afines de l'Orient*, t. IV, p. 376, le premier personnage serait Ismâ'îl.

6. St. Goyard, *Le Fez*, p. 178-179.

7. Nous avons donné le texte plus haut, p. 57-59.

Ces cinq personnages sont Dieu dans leur ensemble. Autrement dit, ils sont Dieu en cinq personnes.

Les cinq élus ne sont autres que « les gens du manteau »¹, ainsi appelés dans la légende musulmane, soit parce que Mohammed enveloppa de son manteau 'Alī, Fāṭimah, Ḥasan et Ḥosain, soit parce que l'ange Gabriel lui-même recouvrit d'un voile ces cinq personnages, Mohammed compris. Quelques sectes musulmanes y avaient reconnu la manifestation de la divinité en cinq personnes². Un passage du formulaire des Druzes nous donne certainement l'état dernier de la légende. Affirmant que les Noïairis se sont séparés de la religion unitaire, il leur attribue cette croyance, que la divinité « s'était cachée dans le ciel, et que, s'étant enveloppée d'un manteau bleu, elle avait fixé son séjour dans le soleil »³.

Un écrit noïairi, rapporté par Niebuhr, donne un autre groupement pour la divinité en cinq personnes. Il compte : le Ma'nā, l'Isīm, le Bāb, les Incomparables (ne comptant que pour une personne) et Ḥosain qui devient un terme générique⁴. Ces variantes sont secondaires, mais elles mettent en évidence l'artifice de ces dénominations. L'important est de retrouver toujours la divinité en cinq personnes. Cette conception nous paraît intimement liée à la notion d'origine grecque des cinq éléments primitifs : la Raison universelle, l'Âme universelle, la Matière première, l'Espace et le Temps. La théorie grecque se retrouve dans le mode de création :

1. اصحاب الكساء. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 217-218.

2. S. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. LIV. Cf. les *pantch pir* des Musulmans hindous, Goldziher, *Moham. Studien*, t. II, p. 225, n. 2.

3. S. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 361. Dans une poésie noïairi, publiée par M. Clément Huart, *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, p. 2, il est question du *كُر الشَّاة* « le cycle du manteau ». Nous pensons que cela désigne le septième cycle marqué par l'apparition d'Alī et qu'il faut comprendre le cycle des اصحاب الكساء.

4. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 359-360. Dans la copie de ce texte faite par de Sacy, Bibl. Nat., ms. ar. 5188, il n'est pas question de cette nomenclature.

ces divers êtres émanent l'un de l'autre, comme la lumière émane du soleil¹, ce sont des dégradations progressives du divin. Ce système formait la base de la doctrine ismaéli². Il était en faveur chez les populations qui, comme les Harraniens³, gardaient les traditions philosophiques de l'antiquité.

Ce groupement de personnages autour d'Ali correspond à la dernière des sept apparitions divines. Mais il a son équivalent dans chacune des sept révolutions. Voici, d'après le *Kitâb al-bakodrah*, quelles ont été ces sept apparitions. Elles se rattachent à un récit dit de la chute dans lequel on retrouve l'écho des légendes juives et chrétiennes⁴ :

« Toutes les tribus noûairis croient que les Noûairis, au commencement, — avant que fût le monde, — étaient des astres brillants, des étoiles étincelantes, et qu'ils distinguaient entre l'obéissance et la révolte. Ils ne mangeaient, ni ne buvaient, et ils ne rendaient pas d'excréments. Ils contemplaient 'Ali ibn Abi Talib dans l'éclat du saphir. Ils restèrent dans cet état 7.077 ans et 7 heures. Puis ils pensèrent entre eux : « 'Ali n'a pas été créé au-dessus de nous. »

« Ce fut le premier péché que commirent les Noûairis.

1. Cf. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 7°, f° 131 :

الله اخترع من نور ذاته الاسم

2. St. Geyard, *Fragm. relat. à la doctrine des Ismaélis*, p. 154-156, et p. 164 et s., surtout p. 216, et *Un grand Maître des Assassins*, p. 11.

3. Les Harraniens croyaient à cinq êtres primitifs : Dieu, l'Âme, la Matière, le Temps et l'Espace. Cf. Chwolson, *Die Ssabier*, t. II, p. 492.

4. Soleiman, *al-bakodrah*, p. 59-61 :

الفصل الرابع في الهبة إن كل طوائف التصوية يعتقدون بأنهم كانوا في البدء قبل كون العالم اتوارا مضيئة وكواكبا نورانية وكانوا يفتلون بين الطاعة والمصية لا يأصطلون ولا يشربون ولا يسيطون وكانوا يشاهدون علي بن أبي طالب بالنظرة الصفراء فدلوا على هذا الحال سبعة آلاف وسبعة وسبعين سنة وسبع ساعات ففكروا بذواتهم أنه لم يخلق خلقا أكرم منا ففقدوا أول خطبة ارتكبوها التصوية فخلق لهم محابا يحكمهم سبعة آلاف سنة ثم إن علي

Alors 'All créa pour eux un Voile qui les assujettit pendant 7.000 ans. Puis 'All ibn Abi Talib leur apparut et dit : « Ne suis-je pas votre Dieu ? » Ils répondirent : « Oui, certainement, » après que sa puissance leur fut manifeste. Dans la suite, ils pensèrent pouvoir subjuguier 'All tout à fait, car ils le jugeaient semblable à eux. Ils pêchèrent ainsi pour la seconde fois, et 'All leur donna le Voile qui dura 7.077 années et 7 heures. Puis il leur apparut sous la forme d'un Chaikh âgé à la barbe et aux cheveux blancs. Cette forme fut celle avec laquelle il éprouva le peuple de la lumière, le monde suprême et lumineux. Alors ils jugèrent 'All d'après la forme sous laquelle il leur apparaissait. Il leur dit : « Qui suis-je ? » Ils répondirent : « Nous ne savons pas. »

« 'All apparut sous l'aspect d'un jeune homme, la moustache relevée, la face irritée, monté sur un lion. Puis il leur apparut sous la forme d'un petit enfant, et il les appela encore, disant : « Ne suis-je pas votre Dieu ? » Il leur répéta cette question à chaque apparition, ayant avec lui son Nom, sa Porte et le peuple des degrés de sa sainteté qui sont les sept degrés du grand monde lumineux. Parce qu'il les appelait, ils s'imaginèrent qu'il était identique à eux. Ils furent étonnés et ne surent que lui répondre.

ابن ابی طالب ظهر لهم وقال أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَى مَا أَظْهَرَ لَهُمُ الْقُدْرَةَ فَظَنُّوا أَنَّهُمْ يَرَوْنَهُ بِكُلِّ مَكَانٍ لَظَنُّهُمْ أَنَّهُ مِثْلُهُمْ فَاتَّخَذُوا بِذَلِكَ خَطِيئَةً ثَانِيَةً فَأَرْجَمَ الْحِجَابَ فَطَافُوا بِهِ سَبْعَةَ أَلْفٍ وَسَبْعِينَ سَنَةً وَسَبْعَ سَاعَاتٍ ثُمَّ أَنَّهُ ظَهَرَ لَهُمْ بِصُورَةِ شَيْخٍ كَبِيرٍ أَيْضُ الرِّاسِ وَاهِيَةِ تِلْكَ الصُّورَةِ الَّتِي امْتَحَنَ بِهَا أَهْلَ النُّورِ الْعَالَمَ الْبُطْرِيَّ الثَّوْرَانِيَّ فَظَنُّوا أَنَّهُ عَلَى تِلْكَ الْهَيْئَةِ الَّتِي ظَهَرَ لَهُمْ بِهَا وَقَالَ لَهُمْ مَنْ أَنَا قَالُوا لَا نَدْرِي ثُمَّ ظَهَرَ بِصُورَةِ الشَّابِّ الْقَتُولِ الْبَالِ رَاكِبًا عَلَى أَسَدٍ بِصُورَةِ التَّضَبُّبِ ثُمَّ ظَهَرَ لَهُمْ أَيْضًا بِصُورَةِ الطِّفْلِ الصَّغِيرِ وَدَعَاهُمْ أَيْضًا وَقَالَ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ وَقَدْ كَرَّرَ الْقَوْلَ عَلَيْهِمْ فِي كُلِّ ظُهُورٍ وَمَعَهُ اسْمُهُ وَبَابُهُ وَأَهْلُ مَرَاتِبٍ قَدَسَهُ الَّذِينَ هُمْ الْمَرَاتِبُ السَّبْعُ الْإِلَّالِ الْعَالَمِ الْكَبِيرِ الثَّوْرَانِيَّ

« Alors il créa celui qui mit fin à leur doute et à leur stupeur, celui qui les a convoqués, disant : « J'ai créé pour vous le monde inférieur et je veux vous y précipiter. J'ai créé pour vous des formes humaines et je vous apparais sous un Voile selon votre espèce. Celui d'entre vous qui me reconnaîtra et qui reconnaîtra ma Porte et mon Voile, je le ramènerai ici. Pour celui qui me sera rebelle, je créerai, à cause de sa désobéissance, un ennemi qui s'opposera à lui. Quant à celui qui me niera, je l'envelopperai dans une transformation avilissante. » Ils répondirent alors : « O maître, ici nous prions, nous exaltons ta gloire et nous t'adorons. Ne nous précipite pas dans le monde inférieur. » Il dit : « Vous vous êtes révoltés, mais si vous dites : « O notre Maître, nous ne connaissons que ce que tu nous as enseigné ; certes, tu es le Très-Savant, l'Invisible, » alors, je vous pardonnerai. » A cause de leur désobéissance, il créa les Iblis et les Satan, et à cause du péché des Iblis, il créa les femmes'. »

ولما دعاهم فظنوا باله منهم واحتاروا ولم يدروا ماذا يحییون فخلق لهم من تأخرهم الشك والحيرة ودعاهم قائلا قد خفت لكم دارا سفلیة وارید ان امیطکم عنها واخلق لکم هیاضکل بشریة واظهر لکم فی حجاب کجسکم فمن عرفنی منکم وعرف بانی وحجائی فانی اریه الى هنا ومن عصانی اخلق من معصیتیه هذا یقاربه ومن انکر فی الخلق علیه فی قصان السوخیة فأنجبروا قائلین یا رب دعنا هنا نسبح بحمدک ونسبک ولا تهبطنا الى الدار السفلیة فقال معصیتی فلو کتمت قلتم ربنا لا علم لنا إلا ما علنتا انک انت اللام الغیب فصکنت اعفر عنکم ثم خلق من معصیتهم الالبالة والشیاطین ومن ذنوب الالبالة خلق النساء.

1. Deux observations de détail sont à présenter sur ce texte. Les Ames des Noqairis qui étaient primitivement des étoiles redeviendront des étoiles. La conception des astres comme *fiirs* est nettement formulée dans la doctrine aristotélicienne (Munk, *Guide des Égarés*, t. II, p. 51 et s.; Schreiner, *ZDMG.*, 1898, p. 479) et s'est propagée avec elle. La croyance

Ce dernier trait est inspiré de la version chrétienne du premier péché où la vierge Marie est opposée au Diable (Iblis). Mais les Noïairs l'interprètent dans un sens défavorable. La femme, adversaire des Iblis, leur est inférieure. « C'est pourquoi, explique Soleimân, les Noïairs n'enseignent pas à leurs femmes leurs prières, et cette explication se trouve dans le *Kitâb al-Haft*, dans le *Kitâb ad-Dalâ'il* et aussi dans le *Kitâb at-ta'yîd*. » Un auteur druze remarque : « Les Noïairs se séparent des Druzes sur la croyance à l'immortalité de l'âme chez les femmes. Celles-ci sont mises à part et privées (des actes religieux), parce que, croient les Noïairs, les femmes sont, comme les animaux, dépourvues d'âme raisonnable et que leur âme meurt comme leur corps¹. »

aux étoiles animées et à leur chute était des plus répandues dans le monde ancien vers le début de l'ère chrétienne, cf. Baudouin, *Studien zur Neumithischen Religionsgeschichte*, t. I, p. 117. Elle fut imaginée par les commentateurs des mythes platoniciens et était intimement liée, — comme nous le verrons plus loin, — à la métempsychose et à la théorie du retour des âmes dans les astres. L'épithète noïaire d'« Émir des étoiles » (c'est-à-dire des étoiles, cf. plus haut, p. 59 n. 3) correspond à la notion biblique de Dieu considéré comme chef des armées célestes. Dans le *Madjma'* *at-ta'yîd* on trouve une variante : les Noïairs auraient été primitivement des corps lumineux inanimés, qui prirent vie lorsque tomba sur chacun d'eux une goutte de pluie, c'est-à-dire une âme. Cf. Catalago, *Journ. asiat.*, 4^e série, t. XI (1848), p. 167.

Dans le jeune homme à la moustache relevée, moult sur un lion on reconnaît 'Alî, et dans l'enfant, Jésus. Quant au Chalkh Agé, on peut y voir Dieu le Père, l'Ancien des jours (*Doniel*, vii, 22). Soleimân, *loc. cit.*, nous dit que pour les Kalkals, — d'anciens adorateurs de la lune, comme nous verrons, — ces trois personnages symbolisent les trois états de la lune : naissante, pleine, décroissante.

1. *Ibid.*, p. 61. Ce renseignement est confirmé par un passage de la *Chronique* d'Albéric de Trois-Fontaines, inscrit sous l'année 1234 : « Magister Oliverus episcopus : Cumque transiit per partes illas scire vellemus (il vient de parler des montagnes habitées par les « Noïorites »), quare nullo unquam tempore uxoribus suis vel filiabus aut sororibus suis legem suam revelaverint, respondit unus de senioribus : Mulieres a dyabolo formatas esse. »

2. Berlin, Biblioth. royale, ms. arabe 4201, f° 56 :

وهؤلاء يفترون عنا عداهم بقية بقا. انفسى الامث منهم وانها تتاب

L'ennemi ou adversaire est une notion manichéenne fort répandue. On la retrouve chez les Ismaélites¹ et les Druzes². Les Noûairs s'écartent de ces deux sectes, en ce qu'ils comptent sept adversaires opposés aux sept apparitions divines. Ils se tiennent ainsi plus près de l'idée manichéenne, et ils se rencontrent avec les Harraniens qui admettent un adversaire pour chacune des sept planètes³.

Avant d'énumérer les manifestations divines, il faut encore noter que le système noûair considère deux mondes, le supérieur auquel se rapporte le récit précédent de la chute et l'inférieur. Le monde supérieur comprend sept degrés correspondant aux sept ciels du *Qoran*⁴, tandis que les sept degrés du monde inférieur correspondent aux sept terres⁵. A chacun de ces deux mondes se rattachent sept apparitions divines⁶. Voici la liste des personnages compris dans le monde supérieur :

La période qui vit la première apparition s'appelle al-Ilinn. Le Ma'nâ était Faqaf, le Nom Seth, la Porte Djaddâh et l'Adversaire Raoubbâ. La deuxième apparition a pour nom al-Dinn. Le Ma'nâ était Hermes al-Harâmasah, le Nom Machlaûr, la Porte Âdharî, l'Adversaire 'Achqâ. La troisième apparition est appelée at-Tinnâ, le Ma'nâ Ardachir

وتعاقب لأن ما عداهم يتقد لأن الآث من كالحيراث مجزون عن وجود
النفس الناطقة ولن أنفاس السماء توث كاجسادهم (احاديث : Ms.).

Sur l'âge raisonnable ou humaine, cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 196-199.

1. St. Guyard, *Fragments*, p. 101.

2. Chez les Druzes, ce sont les adversaires des émanations divines : l'Intelligence, etc. Cf. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 40 et s.

3. Deacy et de Gorje, *Nouveaux Documents*, dans *Mém. du Congrès des Orient.*, Leyde, 1835.

4. *Qoran*, xxviii, 88.

5. *Qoran*, lxxv, 12; *Soleimân, al-bâk.*, p. 22-23. Évidemment, la brève mention du *Qoran* n'a pas été le point de départ de cette théorie.

6. *Al-bâk.*, p. 61 : *ثم ظهر لهم في القيب السبع*. Le terme *قبة*, appliqué à Dieu, est l'équivalent de *قيس* ou de *هيكل* appliqués à l'homme. Nous retrouverons ces termes quand nous parlerons de la métempsychose.

qui est Abachwerouch l'idolâtre, le Nom Dhoû Qînâ, la Porte Dhoû Fiqh et l'Adversaire 'Itrifân. La quatrième apparition porte le nom d'ar-Rimîn, le Ma'nâ Enech, le Nom Uindmih, la Porte Charâmih et l'Adversaire 'Izrâ'il. La cinquième s'appelle al-Djann, le Ma'nâ Dourrah ad-Dourar, le Nom Dhâh an-Noûr, la Porte Ichâdi et l'Adversaire Soufiqî. La sixième est appelée al-Djinn, le Ma'nâ al-Barr ar-Rahîm, le Nom Yôsof ibn Makân, la Porte Aboû Djâd. Il n'y a pas d'adversaire. La septième et dernière porte le nom d'al-Younân et avait pour Ma'nâ le philosophe Aristote, pour Nom Platon, pour Porte Socrate. L'Adversaire était Darmaïl¹.

Le goût de ces spéculations avait été fortement développé par les apocalypses de Daniel si répandues jusqu'à l'époque des Croisades². Ces chronographies à clé excitaient prodigieusement les imaginations. Une légende iranienne, certainement imitée de ces apocalypses et qui forme pour nous une étape décisive, rapporte que Zoroastre, par une faveur divine, « vit un arbre qui portait sept branches, une d'or, une d'argent, une d'airain, une de cuivre, une d'étain, une d'acier et la dernière en alliage de fer. Ormazd lui révéla que cet arbre était l'image du monde et que chacune de ces branches représentait l'une des périodes par lesquelles il devait passer³ ». Dans la liste qu'énumère Ormazd, figure aussi le nom d'Ardachîr.

Après la chute, il y eut en ce monde sept apparitions divines : Abel, Seth, Joseph, Josué, Azaï (vizir de Salomon), Pierre (appelé as-Safa ou Chama'oûn), enfin 'Alî'. Le Nom

1. *Al-Bdk.*, p. 61-62. Ces notions ont leur correspondant dans la religion druze; cf. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. 30 et s. D'après St. Guyard, *Fragmenta*, p. 218-219, les noms *Hinn*, *Binn*, sont forgés de *Djinn*.

2. F. Macler, *Les Apocalypses apocryphes de Daniel*, Paris, 1895.

3. Blochet, *Études sur l'histoire religieuse de l'Iran*, dans *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1899, t. II, p. 15. Ces élucubrations paraissent s'être particulièrement développées en pays persan. Cf. le livre de l'*Ouloum-i-Ishâm*, trad. Blochet, *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1899, t. I, p. 45 et s. Sur l'origine manichéenne des quatre royaumes de Daniel, cf. N. Soderblom, *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1899, II, p. 270 et 274.

4. Confirmé par le catéchisme publié par Walff, *ZDMG.*, t. III, p. 303. Dans une poésie noïiste, Clément Huart, *Journal asiatique*,

correspondant à chacun d'eux est : Adam, Noé, Jacob, Moïse, Salomon, Jésus, Mohammed¹. Les premiers sont les Asas de la religion ismaéli qui dans la doctrine noïaïr, comme nous l'avons déjà dit, ont pris le pas sur les Nâtiq.

Ces doctrines en y ajoutant la métempsycose dont nous traiterons à part, forment le fonds commun à toutes les sectes. Maqrizi les résume ainsi² : « Les Noïaïris reconnaissent 'Ali pour Dieu et admettent la métempsycose et l'éternité du monde. Suivant eux, l'usage du vin est licite, la résurrection des morts est une fable, et ils ne croient ni à l'enfer ni au paradis. Les prières sont au nombre de cinq, savoir : Ismâ'il, Hasan, Hosain, Mohsin et Fâtimah. Il suffit de prononcer leurs noms cinq fois, sans avoir besoin de pratiquer l'ablution. Ils entendent par le mot *jeûne* trente hommes et autant de femmes dont les noms se trouvent dans leurs livres. Suivant eux, 'Ali ibn 'Abd Tâlib a créé le ciel et la terre; c'est lui qui est le Seigneur, Mohammed est le Voile et Salmân la Porte. »

Il nous faut indiquer maintenant ce qui distingue les diverses sectes noïaïris.

7^e sér., t. XIV (1879), p. 251 : « Je confesse les sept formes sous lesquelles tu t'es manifesté d'une manière convaincante, sans qu'il puisse y avoir doute ou erreur : Abel, Seth, Joseph, Josué, Asaf, Simon le par (ou mieux Pierre), ainsi que sous la forme de ce lion que nous nommons le Prince des Abeilles, notre maître 'Ali. »

1. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 359-360; Wolf, *ZDMG.*, t. III, p. 303; St. Guyard, *Le Futra*, loc. cit., p. 180-181. La liste des Portes, des Adversaires, etc., correspondants, n'offre pas grand intérêt. Le plus, nous ne la connaissons que par une transcription peu certaine de Niebuhr, loc. cit. Nous nous abstenons donc de la donner.

2. Quatremère, *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 378.

II

LES SECTES : HAIDARIS, CHAMÂLIS, KALÂZIS, GHADIS

Les Haidaris représentent chez les Nôgaris le parti le plus avancé, celui qui a le mieux admis les croyances étrangères sans trop s'attacher à conserver les vieux rites. Tout au plus concèdent-ils aux autres sectes que Mohammed est le Soleil et Saluân al-Fârisi la Lune. Nous n'avons donc rien à ajouter à leur sujet. Leur nom a pour origine le surnom *al-Haidarah*, le lion, qu'Ali s'était acquis par sa vaillance dans les combats. Nous avons relevé deux fois cette épithète dans les sourates du *Kitâb al-madjmûd*¹. Ce nom est à comparer à celui de Torâbi par lequel, à l'époque omayyade, on désignait les fanatiques d'Ali (Aboû Tourâb)².

Les Chamâlis et les Kalâzis sont plus intéressants au point de vue des survivances.

Jusque vers la fin du paganisme, la Syrie entière avait conservé ses cultes naturistes, ses dieux solaire et lunaire et un dieu des cieux, Ba'al Chamaim. Les noms grecs qui les recouvrirent à l'époque gréco-romaine ne prouvent nullement que les Syriens aient accepté le panthéon grec; ils marquent simplement certaines affinités entre les deux séries divines. Ainsi que l'a justement remarqué Chwolsohn,

1. Sour. 1 et 12. Aux Indes, les Châhîes sont également, entre autres appellations, désignés sous le nom de Haidariyyah. Cf. Goldziher, *Mohammedanische Studien*, t. II, p. 121 n. 4.

2. Goldziher, *op. cit.*, p. 121; Van Vloten, *Recherches sur la domination arabe, le christianisme et les croyances magico-religieuses sous le Khalifat des Omeyyades*, Amsterdam, 1891, p. 31. Le surnom d'Aboû Tourâb eut d'abord un sens injurieux, puis fut accepté comme un titre d'honneur. Cf. Nöldeke, *Zur tendenz, Gestaltung der Urgesch. des Islams*, ZDMG., 1898, p. 29-30.

les termes d'Hélios, d'Arès, de Kronos, d'Apollon, de Héra, employés en Syrie, ont la valeur du Zeus, de l'Héphaïstos ou du Pan égyptiens d'Hérodote¹. L'auteur du *De Dea syria*, nous le dit : ἡ καὶ τὸν αἰὲτα διὰ ἑρῶς ἱερῆς εὐσεβῆτος ἀνατίθεται².

Les Nosairis depuis longtemps soumis aux Phéniciens d'Arad, étaient, au point de vue religieux, complètement sémitisés. Ils possédaient au cœur de leurs montagnes le plus grand sanctuaire aradien, Bektocécé, consacré à un Ba'al local, Zeus Bektocécien, et à la déesse d'Ascalon, Astarté³. Il en résulte que lorsque nous trouvons, chez ce peuple aux croyances attardées, des adorateurs du Ciel, du Soleil et de la Lune, nous pouvons conclure à une survivance des anciens cultes syriens. Les lieux de culte qui sont souvent restés les mêmes, le confirment. Bektocécé, aujourd'hui Hışn Solelmân, est complètement délaissé; mais un well voisin rappelle le caractère sacré du lieu. La source sabbatique a conservé sa vogue populaire, et nous verrons plus loin comment on y pratique encore une vieille coutume phénicienne : la consécration des jeunes filles et celle des animaux mâles des troupeaux.

Les Chamâlla ou Chanels disent que Dieu, c'est-à-dire 'Alî qu'ils identifient avec le Ciel, a aussi pour demeure le Soleil qui représente Mohammed⁴. Certains passages du *Kîtab al-madjmûd* mentionnent en effet l'apparition d'Alî du milieu du Soleil⁵. On se souvient qu'un vieux texte druze reproche aux Nosairis de croire que la divinité « s'était cachée dans le Ciel, et que, s'étant enveloppée

1. Chwolson, *Die Ssabier und der Ssabismus*, t. I, p. 170.

2. Lucien, *De Dea syria*, 31.

3. Cf. *Revue archéol.*, t. I, p. 20-22.

4. Solelmân, *al-bâkârah*, p. 85 : « Sachien aussi que le Soleil est le seigneur Mohammed... et que la Lune c'est Salimân al-Fârial. »

5. Souraten 11 et 12. Cf. *Biblioth. Nat.*, fonds arabe, ms. 1450, G. f. 120 : « Il ('Alî) est le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Très-Grand qui apparaît le jour du retour brillant, du milieu du Soleil. » وهو الذي .

العظيم الكبير يظهر يوم الرجعة البيضاء من عين الشمس

d'un manteau bleu, elle avait fixé son séjour dans le Soleil¹ ». Nous avons vu en effet que Mohammed était le Lieu, il est donc logique de conclure qu'« Ali habite le Soleil ».

Il est même un passage où les Chamâlis reconnaissent la divinité du Soleil sous le nom de Mohammed². Les autres sectes le leur reprochent et affirment qu'il faut substituer le nom d'« Ali à celui de Mohammed. Les Chamâlis répondent que Mohammed et « Ali sont alliés, non étrangers, que si « Ali est la Cause première, Mohammed aussi est un créateur³ ».

La conception des Chamâlis est un compromis entre la vénération due à « Ali apportée par une propagande étrangère et un culte local plus ancien. Dans toute la Syrie, à Harrân, à Palmyre, dans le Haurân, on adorait un Ba'alshamin ou Ba'alchamain assimilé souvent à Hélios⁴. Les Chamâlis font la même confusion : « Ali, qui est devenu chez eux la forme moderne du Ba'alchamain, demeure dans le Soleil et parfois s'identifie avec lui. Le texte druze cité plus haut, datant de la première moitié du V^e siècle de l'hégire, nous permet de noter ces particularités dès les débuts de la secte.

Nous relevons encore la mention des Chamâlis dans un conte ismaéli de 1324 de notre ère, publié par Stanislas Guyard⁵ : « Un compagnon, dit l'auteur, m'a raconté que plusieurs grands personnages [Chamâlis]⁶ et chefs de la mou-

1. S. de Sacy, *Exposé de la religion druze*, t. II, p. 361.

2. Sourate 7 : *واقف برؤية محمد المحاني*. Ce que Quran III, 74, avait formellement interdit.

3. Soleiman, *al-bahadrah*, p. 22.

4. Cf. Camont, *Bahamra*, dans l'authy-Wissowa, *Real-Encyclopädie*.

5. St. Guyard, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*, p. 124-127 et (texte arabe) p. 165-167. Nous lui empruntons la traduction en n'y changeant que quelques mots.

6. St. Guyard, *op. cit.*, p. 165, a lu : *الشامه* et ajoute (note 10) : « Ma. (sic). J'ignore quel mot se cache sous cette forme. Peut-être est-ce le nom d'un endroit. » Il s'agit évidemment d'un nom de clan noyair, ce qu'indique nettement l'apposition : chefs du peuple de la montagne

tagne vinrent trouver le seigneur Râchid ad-din à Masyâf (Masyâd) avec le désir de s'enrôler dans ses compagnies et de se placer sous ses ordres, ainsi que leur clan, en sorte que les ennemis de Râchid ad-din devinssent leurs ennemis, ses amis leurs amis, qu'ils combattissent quiconque lui ferait la guerre et fussent en paix avec ses alliés. Ces chefs étaient au nombre de dix. Le seigneur Râchid ad-din les reçut dès le matin. Ils le saluèrent l'un après l'autre, et à chacun Râchid ad-din rendit son salut. L'un d'eux s'appelait Chaibân. Or, quand ce Chaibân entra auprès du seigneur Râchid ad-din, il observa que le soleil passait entre les rideaux et tombait sur le tapis devant Râchid ad-din : il salua donc, mais en lui-même son hommage s'adressait au Soleil, non à Râchid ad-din¹. Celui-ci ne lui rendit pas son salut. Puis tous se retirèrent et rentrèrent à la maison des voyageurs. Trois jours après, Râchid ad-din écrivit sur une feuille de papier les noms de ceux qui l'avaient salué et leur envoya à chacun une robe d'honneur ; mais il ne mentionna pas Chaibân et ne lui envoya rien. Il recommanda au serviteur qu'il chargea de distribuer les cadeaux de lire à haute voix les noms et de donner à chacun la robe qui lui était destinée d'après la liste. Lorsque celui-ci eut apporté les cadeaux, proclamé les noms, et quand il eut remis à chacun la robe qui lui revenait, comme Chaibân restait les mains vides, ses compagnons dirent : « Nous sommes dix et voici seulement neuf robes. Si le dixième part sans robe, il sera blessé dans son amour-propre. » Le serviteur se rendit chez le seigneur Râchid ad-din et lui répéta ces paroles. « Va trouver Chaibân, répondit-il, et dis-lui de demander une

مقدمي أهل الجبل. Nous corrigeons en الشالية qu'on écrit encore :

الشالين, au singulier : الشالي. La correction est valable au point de vue paléographique, d'autant plus que le manuscrit en question est une copie d'orthographe assez défectueuse (cf. *ibid.*, p. 130). Elle est confirmée par le fait qu'il s'agit bien d'adorateurs du Soleil. Nous la tenons donc pour certaine. Le manuscrit appartenant à la Société asiatique a été égaré.

1. Procope, *De Bello persico*, I, 3, rapporte une scène du même genre.

robe d'honneur au Soleil, puisque c'est le Soleil qu'il a salué et non pas nous. » Le serviteur revint auprès de Chaibân, lui transmit le message et, les quittant, s'en retourna. Les compagnons de Chaibân l'interrogèrent : « Dis-nous ton cas, Chaibân, et conte-nous ton affaire. » — « Eh bien, répondit-il, j'avais salué le Soleil au lieu de saluer Râchid ad-dîn, voilà pourquoi il ne m'avait pas rendu mon salut. Maintenant, soyez témoins, compagnons, que je me repens devant Dieu de la mauvaise pensée que j'ai eue alors, et priez-le de me pardonner et de ne pas me punir pour cette faute, pour ce crime : c'est en toute sincérité que je deviens l'allié et l'ami de cet homme ; j'ai reconnu et acquis la conviction que Dieu lui découvre les choses cachées et qu'il lui dévoile les plus profonds mystères, tout ce qui élève les esprits et dissimulent les cœurs. » — « Telle est bien notre croyance, ajoutèrent ses compagnons : obtenir son amitié, voilà le comble de nos vœux et notre désir le plus ardent. » Tandis qu'ils devisaient ainsi, la robe d'honneur fut apportée pour leur camarade Chaibân. Cela les satisfait et apaisa leurs cœurs. Et, de son côté, le seigneur Râchid ad-dîn agréa leur compagnon Chaibân. Ils partirent pleins de gratitude envers Râchid ad-dîn. »

Ce conte appartient à une série destinée à fortifier l'idée de la divinité de Râchid ad-dîn Sinân. Il prend un intérêt particulier du fait que les indigènes qu'il met en scène sont des Noïairis adorateurs du Soleil, car il n'est pas douteux alors, que l'auteur ait cherché à opposer au Soleil-dieu, la divinité de Râchid ad-dîn.

L'appellation de « Chamâlls » ne va pas sans soulever quelques difficultés. On l'explique en général par « les gens du Nord », proprement « les gens de gauche », quand on s'oriente, — au sens étymologique du mot. On s'attendrait à trouver parmi les autres sectes, un nom correspondant : « les gens du Sud ». Cette appellation n'existe pas chez les Noïairis. Si le terme de Chamâll était purement géographique, on en retrouverait trace dans la toponymie locale. Il n'y a aucun canton dit « du Nord ». Les Chamâlls sont

répandus dans tout le domaine noïairi, et la localité la plus au Nord, Antioche, compte surtout des Haïdaris. Un seul nom de lieu pourrait être mis en ligne, c'est Dair neh-Chamâl, aujourd'hui Hamidiyyéh. Mais il se trouve non au Nord, mais à l'Est et vers le centre des monts noïairs.

Les livres religieux n'apportent sur ce point aucune lumière. On trouve deux fois dans le *Kitab al-madjmou'* l'épithète *ach-Chamâl* accolée au nom d'Aboû adh-Dharr, un des cinq Incomparables, tandis que celle d'*al-Yamin* accompagne le nom d'al-Miqdâd¹. Il n'y a là aucun rapprochement à faire.

Nous proposerons de chercher ailleurs l'explication de ce terme de Chamâli. Les cultes syriens que nous avons sommairement rappelés plus haut s'étaient propagés sur le chemin des caravanes jusque dans le nord de la Mésopotamie. Hérapolis et Harrân en étaient deux stations importantes. Les cultes de Harrân ('Carriar') sont particulièrement intéressants pour nous, parce que là, comme chez les Noïairs, le paganisme syro-babylonien mêlé d'éléments philosophiques grecs survécut longtemps, jusque sous la domination musulmane. Tels que nous les connaissons par les écrits arabes, ils forment une étape entre les anciens cultes syriens et la religion noïairi actuelle. Les Sabéens — comme on appelle improprement, à l'époque musulmane, les Harraniens et ceux qui professaient les mêmes croyances — n'étaient point limités à la seule ville de Harrân. Ba'albeck, l'ancienne Héliopolis, en renfermait encore au X^e siècle de notre ère². Dans la belle étude qu'il leur a consacrée, Chwolson est arrivé à cette conclusion : qu'ils étaient des païens syriens, le reste des anciens païens du pays en partie hellénisés³. Ils rendaient un culte au Soleil, à la Lune, aux cinq

1. Sources II et 15. — Si l'on voulait expliquer ces épithètes, on pourrait penser qu'Aboû adh-Dharr et al-Miqdâd représentent les deux anges dont tout Musulman est accompagné, l'un se tenant à droite, l'autre à gauche.

2. Chwolson, *Die Sabäer und der Sabäismus*, Saint-Petersbourg, 1856, t. I, p. 489-491.

3. *Ibid.*, p. 180.

autres planètes¹. Leur panthéon se compliquait d'autres divinités — souvent masquées par des noms grecs — de génies, de démons. A côté d'une déesse-lune — probablement d'importation syrienne — à laquelle on sacrifiait un taureau², ils adoraient un dieu-lune, Sin³, vieille survivance babylonienne. D'autre part, ils reconnaissaient cinq principes primitifs comme les néo-platoniciens, les gnostiques et les kabbalistes⁴, comme plus tard les Ismaélites.

Ishâq an-Nadim, dans son *Fihrist al-'Oulûm*, reproduit, d'après des écrits plus anciens, la liste des fêtes chez les Harraniens⁵. C'est un document qui nous livre des faits sans s'attarder aux commentaires ni aux assimilations. On est frappé tout d'abord de ce que le Soleil, « le plus grand dieu » chez les Harraniens⁶, n'y soit cité que deux fois. L'anomalie est tellement choquante qu'elle force à s'y arrêter. Voici ce que rapporte an-Nadim :

« Choubâth (février). Ils jeûnent depuis le 9 de ce mois pendant sept jours. Ce jeûne est en l'honneur du Soleil, le dieu très grand, dieu du Bien, et ils ne mangent rien de gras pendant ce temps, ni ne boivent de vin. Durant ce mois, ils n'adressent de prières qu'à Chamâl, aux Génies et aux Démons⁷. »

Il est difficile d'admettre qu'un rite aussi important que le jeûne annuel, s'accomplisse en l'honneur d'un dieu sans être accompagné de prières en l'honneur de ce même dieu. Dès lors, il est permis de se demander si les deux divinités

1. Les sept planètes qui jouent un si grand rôle dans ces cultes comprennent le Soleil et la Lune.

2. Chwolsohn, *op. cit.*, t. II, p. 23.

3. *Ibid.*, p. 21. Ce dieu lunaire Sin, que les découvertes assyriologiques ont mis en valeur, ne laissait pas que d'inquiéter les savants : « Je puis à peine douter, écrivait Movers à Chwolsohn (*op. cit.*, t. II, p. 821), que Sin soit une corruption de *saïne* par isochisme et chute du *l*. » Le dieu Sin fut nié par les premiers assyriologues.

4. Chwolsohn, *op. cit.*, t. I, p. 7-18.

5. *Ibid.*, t. II, p. 23 et s.

6. Cf. *Au-Nadim*, dans Chwolsohn, t. II, p. 30 et 35-36. Confirmé par Mainmonide, *ibidem*, p. 452.

7. Chwolsohn, *op. cit.*, t. II, p. 35-36.

Soleil et Chamâl ne seraient pas identiques, au moins partiellement¹.

Les fêtes en l'honneur de Chamâl reviennent souvent et correspondent bien à l'importance du culte solaire chez les Harraniens. D'autre part, Chamâl est constamment uni aux sept planètes.

Le 3 Élouï (septembre), a lieu une fête en l'honneur de Chamâl. On tue huit agneaux mâles, dont sept pour les sept planètes et un pour le dieu Chamâl. Le 26 du même mois, les Harraniens vont à la montagne, en l'honneur du Soleil, de Saturne et de Vénus. Là encore ils sacrifient huit agneaux mâles. Toujours dans la liste de fêtes en question, nous trouvons accolée au dieu Chamâl et au dieu Soleil la même épithète caractéristique : « le plus grand dieu ».

D'autre part, Chamâl étant distinct des sept planètes ne saurait être identique au Soleil. Mais il peut représenter le Soleil — Chamâl signifie le Nord — dans sa course nocturne. Durant le jour, le Soleil se montrait à l'Est, au Sud, à l'Ouest, il était naturel de supposer qu'il parcourait la région Nord durant la nuit. Ce n'est point là une hypothèse imaginée pour les besoins de la cause, c'est la conséquence d'un rite oriental très important : la direction dans laquelle

1. Chwolson, *op. cit.*, t. II, p. 218 et s., n'a pas élucidé ce point. Il s'attache par contre à montrer que Chamâl est une divinité spécialement mésopotamienne, reste du temps patriarcal, antérieure au culte des planètes. Cette hypothèse, toute gratuite, a été inspirée par le désir d'utiliser le renseignement biblique sur Abraham, originaire de Harrân. Chwolson se garde cependant de prononcer le nom d'Abraham, car il faudrait alors en faire un adorateur de Chamâl. Cf. *ibid.*, p. 820 (lettre de Movers). M. de Goeje, *Nouveaux Documents pour l'étude de la religion des Harraniens*, Leyde, 1885, dans *Mémoires du Congrès des Orientalistes*, p. 333, se demande si une des appellations de la lune, شمعان, ne cacherait pas Chamâl, et il fait valoir à ce propos que la grande fête de cette divinité coïncide avec le jour de la nativité du dieu Lunus. Mais ce jour-là n'est qu'une des nombreuses fêtes du dieu Chamâl et le rapprochement n'est pas suffisant pour permettre d'identifier شمعان avec شبل.

2. *Ibid.*, p. 31 : الله شبل وهو الرب الأعظم, cf. p. 30; et p. 36 : الله الشس. وهي الرب العظيم.

il faut se placer pour la prière, ce que les Musulmans appellent la *Qiblah*.

Divers auteurs disent que la *Qiblah* des Harraniens était le Nord¹, d'autres, par contre, que c'était le Sud². Il n'y a point là de contradiction à proprement parler, car, comme Chwolsohn le remarque, les Harraniens devaient se tourner vers des points différents suivant l'heure de la prière³ : les adorateurs du Soleil ont forcément une *Qiblah* variable, s'ils prient plusieurs fois par jour⁴. Or, les Sabéens faisaient trois prières par jour. Ils devaient le matin se tourner vers le Nord ou le Nord-Est, parce que leur prière matinale devait être finie au moment de l'apparition du Soleil. La prière de midi devait être dite la face tournée vers le Sud ; celle du soir la face vers le Sud-Ouest, car elle devait finir à la disparition du Soleil. On trouve dans un écrit hermétique apocryphe des recommandations dictées par la même idée : « Tiens-toi, mon fils, dans un lieu découvert. Prie au coucher du Soleil en regardant vers le Sud, et, au lever du Soleil, tourné vers le Nord-Est⁵. »

Dans la grande fête du 3 Élouï (septembre) en l'honneur de Chamâl, dont nous avons déjà parlé, une partie des cérémonies devait se faire avant le lever du Soleil. Le passage est important : « Le 3 de ce mois, les Harraniens font bouillir de l'eau qui doit leur servir à des ablutions mystérieuses en l'honneur de Chamâl, le chef des Génies, le plus grand des dieux. Ils jettent dans cette eau, des branches de tamarisque, de la cire, des pommes de pin, des olives, des cannes à sucre et des *chithareg*, et font bouillir le tout. Ils font cela avant le lever du Soleil et se versent cette eau sur le corps à la manière des magiciens⁶. »

1. Chwolsohn, *op. cit.*, t. II, p. 4-5, 59 et 406.

2. *Ibid.*, p. 59.

3. *Ibid.*, p. 60.

4. Le faux prophète Behâferîd ibn Mâh Feridoûn avait prescrit sept services divins par jour, pendant lesquels on devait rester agenouillé et tourné vers le Soleil, cf. Schreiner, *ZDMG.*, 1898, p. 471.

5. Chwolsohn, *op. cit.*, p. 60.

6. *Ibid.*, p. 28. Cf. Dautman, *Studien zur Semitischen Religionsgeschichte*, t. II, 217.

Cette conception de Chamâl comme représentant le Soleil dans sa course nocturne peut avoir été entraînée par le sens même de l'épithète; nous ne croyons pas qu'elle soit primitive.

Les fouilles de Sindjerli ont fait connaître le pays de Chamâl. Or, la plupart des divinités sémitiques se sont répandues au dehors, non sous leur nom spécifique, mais sous la forme « Ba'al de tel lieu ». C'est ainsi que le dieu d'un riche pays minier, la Sophène, s'est répandu dans toute la Syrie sous le nom de Ba'al-Siphon, puis simplement Siphon ou Typhon. De même, le dieu lunaire, dont le principal centre était Harrân, fut adopté par les gens du Chamâl sous le nom de Ba'al-Harrân¹. Il est fort possible qu'inversement, à une époque indéterminée, un dieu du pays de Chamâl se soit implanté à Harrân sous le vocable de Ba'al-Chamâl, abrégé plus tard en Chamâl. Nous avons vu que ce devait être un dieu solaire².

Dès lors, il est très frappant de trouver chez les Noûairis une secte appelée Chamsiyyah, de *chams*, soleil, — portant aussi le nom de Chamâliyyah. L'équivalence des deux termes Chamsi et Chamâl semble reposer sur la réalité.

La survivance de cette appellation paraîtra moins surprenante si l'on veut considérer l'extraordinaire diffusion du dieu Chamâl qui, de chef des Génies à Harrân, est devenu sous le nom de Samaël le chef des satans et du monde des ténèbres, par suite l'ange de la mort, dans la religion juive³.

1. Cf. Clermont-Ganneau, *Études d'Archéol. orient.*, t. II, p. 213 et s.

2. Ce dieu solaire affecte un caractère infernal. Sur la confusion des sept dieux de l'abîme et des sept dieux planétaires, cf. H. Robert et M. Maass, *Essai sur le sacrifice*, dans *Année sociologique*, 1899, p. 125. Le Soleil considéré comme un « satan », cf. Goldäher, *Abhandl. z. Arab. Philologie*, 1^{re} part., p. 113 et s.

3. Le rapprochement de Chamâl et de Samaël a été établi par Chwolson, *op. cit.*, t. I, p. 297. Ni M. Schwab, *Vocabulaire de l'Angéologie*, ni M. Israël Lévi, — qui, dans le compte rendu de ce dernier ouvrage, *Revue des Études juives*, 1897, p. 156 et s., a dégagé les idées rabbiniques sur Samaël, — ne signalent l'opinion de Chwolson, dont le mérite est de nous débarrasser d'étymologies absolument inacceptables. Il est intéressant de noter, d'après M. Israël Lévi, que les plus anciennes

Si nos conclusions sont justes, elles doivent nous permettre d'expliquer certaines pratiques mystérieuses des Nosaïris. Tout d'abord, nous remarquerons que la ville de Harrân est mentionnée dans le *Kitâb al-madjmou'* avec une légende tronquée qui n'a plus aujourd'hui qu'un sens allégorique. Il y est question d'un chef — al-Khoṣṣibī, d'après le commentaire — et de ses cinquante et un disciples¹, dont dix-sept venaient de l'Iraq, dix-sept de Syrie et dix-sept étaient étrangers. Ils sont présentés comme formant un conseil de sages à Harrân. Ils jouissent d'honneurs tout à fait exceptionnels, puisque, nous dit Soletmân, quiconque se réfugie en eux et sacrifie à leur *ism*,² à leur nom, ils l'accueilleront, le purifieront et le recevront au milieu d'eux. Quant à celui qui les reniera, ils s'en vengeront et jetteront son esprit dans une transformation avilissante. Le sens de ce passage est complètement oublié aujourd'hui. On interprète Harrân comme une étoile dans laquelle demeure un chef avec cinquante et un acolytes chargés de recevoir les justes qui habiteront au ciel, c'est-à-dire dans les étoiles³.

Nous avons vu que les trois personnes divines sont identifiées : 'Alī avec le Ciel, Mohammed avec le Soleil, Salmân avec la Lune. Les Chamâlis poussent très loin leur vénération pour Mohammed et profitent de la doctrine de l'unité de Dieu pour confondre 'Alī et Mohammed, comme nous verrons les partisans du culte lumière confondre 'Alī avec Salmân. Les Chamâlis interprètent dans le sens de leur croyance la définition que donne de Mohammed la sourate cinq du *Kitâb al-Madjmou'*. Mohammed est le Nom, le

sources rabbiniques considèrent Samaël comme prince des anges et orné de douze ailes. Il se révolta contre Dieu et fut précipité du ciel. Cf. Franck, *Le Kabbale*, p. 169-170.

1. Ce nombre de 51 est celui des prières qu'Alī faisait chaque jour d'après la légende. C'est aussi le nombre des Nâliqs, envoyés et incarnés de la race d'Alī. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 115 et 125. On trouve, Bibl. Nat., ms. ar. 5188, p. 116, et f° 85, la liste d'un de ces groupes de dix-sept personnages.

2. *Al-Ismlâ'rah*, p. 29-30.

siège¹ d'Alî, il renferme ses attributs. Il est réuni à lui sans être complètement uni; uni avec lui par la lumière, séparé de lui par la manifestation de l'apparition. Or, les Chamâlis entendent ce chapitre « en ce sens que Mohammed est uni à 'Alî pendant la nuit et qu'il est séparé de lui pendant le jour, et ils pensent que Mohammed est le Soleil »². N'y a-t-il pas là un souvenir du culte de Chamâl? — On peut en saisir un autre. Une branche des Chamâlis adore non plus le Soleil, mais l'Aurore ou le Crépuscule : c'est la rougeur de l'Aurore qui crée le Soleil et les astres; c'est la rougeur du Crépuscule qui les reçoit et les absorbe³. Ils s'appuient sur un passage de la sourate 1 : « O toi, d'où les luminaires rayonnent et où ils se couchent, venant de toi et retournant à toi. » Ils prient la face tournée vers le Soleil quand il se lève et quand il se couche⁴. — Nous citerons enfin l'opinion des Noçairis eux-mêmes. Le Haidari à qui nous demandions ce que signifiait ce terme de Chamâl nous répondit : « Les Chamâlis sont ainsi nommés parce qu'ils adorent le Soleil levant. »

On ne peut rien conclure du fait que la première prière, chez les Noçairis, a lieu avant le lever du Soleil, car c'est aussi une coutume musulmane. Mais cette prière qui s'adresse à Mohsin porte le nom de « mystère de l'obscurité », peut-être l'équivalent du « mystère de Chamâl » que nous

1. L'expression « le siège de Dieu » a été exploitée par les anthropomorphistes, en se basant sur *Qurân*, sour. vii, 52 : « Alors Il s'assit sur le Trône. » Cf. Schreiner, *ZDMG.*, 1898, p. 507.

2. *Al-bâkourah*, p. 19 : *الحاجة تعرف من هذا التعليل أن محمدا متصل*
بلى ليلا ومتصل عنه نهارا وينون أن الشئ هي محمد.

Les termes de *متصل* et *متصل* sont expliqués par St. Guyard, *Fragments*, p. 173.

3. La légende arabe, qui identifie la rougeur crépusculaire au sang de Housin, a été comparée par M. Goldammer, *Mukama. Studien*, t. II, p. 331, à la même légende rapportée par les anciens au sujet d'Adonis.

4. Soleimân, *al-bâkourah*, p. 9-10.

avons vu se pratiquer avant le lever du Soleil¹. Les Chamélis ont encore une cérémonie qui rappelle de façon frappante celle que les Harraniens pratiquaient mystérieusement le 3 Élou (septembre) avant le lever du Soleil². En voici le détail d'après le Kitâb al-bâkôrah de Soletmân :

Au point du jour, on se réunit dans la maison du *şâhib al-'id*. L'Imâm vient et s'assied. On étend devant lui un linge blanc sur lequel on place des laies de Mahlah (*Prunus Mahaleb*), du camphre, des chandelles, des feuilles de myrte ou d'olivier. On apporte un récipient rempli de vin ou d'une boisson où l'on a fait macérer des raisins ou des figues sèches³. Deux *Naqlb* s'asseyent l'un à la droite, l'autre à la gauche de l'Imâm⁴. Le *şâhib al-'id* désigne un autre naqlb pour le service, puis, s'avancant, il embrasse la main de l'Imâm et la main de chaque Naqlb. Le Naqlb officiant se lève, et, les mains sur la poitrine, il dit : « Que Dieu vous donne une bonne soirée et vous réveille au matin dans la joie et le bonheur. Désirez-vous que j'officie pour vous en cette fête bénie, moment béni, grâce à la générosité du maître des bonnes œuvres, un tel ? Que Dieu le bénisse ! » Les assistants répondent : Oui. Le Naqlb baise la terre par respect pour les assistants, prend dans ses mains des feuilles de myrte et les leur attribue, tandis qu'il récite la prière intitulée : *safr ar-raihân*⁵.

Les assistants récitent aussi cette prière en prenant les

1. *Al-bâkôrah*, p. 12, 19, etc. : *وَمَحْسَنُ سِرِّ الْحَافِي*. Cf. Chwolschn, t. II, p. 24 : *سِرِّ الشَّيْلِ*.

2. Cf. plus haut, p. 85.

3. F. Dupont, *Journ. asiat.*, 1^{re} sér., t. V, p. 133-134 : « Ne pouvant célébrer leurs fêtes sans vin, ils emploient, lorsqu'ils en manquent, une décoction de raisins secs, à laquelle on donne du moins la couleur du vin, si on ne peut lui en donner tout à fait le goût. »

4. Le Naqlb à la gauche de l'Imâm s'appelle le Naqlb.

5. Voici cette prière : « Dieu a dit : Ce qu'il y a parmi les Moqarrab, c'est une laie, un myrte et le Paradis (Quran, xvi, 87-88). O mon Dieu, prie sur les noms des personnages du myrte qui sont : Sa'ea'h ibn Saouhân, Ziad ibn Saouhân l'esclave, 'Amrâr ibn Yâsir, compagnon d'al-Fadl, al-Mâthar, Mohammed ibn Abi Bakr, Mohammed ibn Abi Hôdalqah. Que les prières de Dieu soient sur eux tous ! »

feuilles de myrte, les frottant dans la main et en respirant l'odeur. Après cela, l'officiant avise une écuelle remplie d'eau, y jette des baies de Mablub, du camphre, et lit le Qoddâs du parfum¹. Puis il verse sur la main de l'Imâm un peu de cette eau parfumée et passe l'écuelle au Nadjib pour verser un peu d'eau sur la main de chacun. Le Naqib fait le tour et lit la prière appelée *safr du parfum* : « Dieu a dit : Est-ce que ceux qui nient n'ont pas vu que les cieux et la terre étaient unis, puis que nous les avons séparés et que nous avons fait de l'enu toute chose vivante. Est-ce qu'ils ne le croient pas²? Gloire à celui qui a ressuscité le mort dans la terre du froid par la puissance de notre maître le Très-Haut, le Très-Grand. Dieu est le plus grand, Dieu est le plus grand ! »

Les assistants récitent cette formule en se lavant la figure. Puis l'officiant prend une cassolette avec de l'encens et, se tenant debout, lit le Qoddâs de l'encens. Il encense l'Imâm et les deux Chaikhs assis à ses côtés. Le Nadjib encense ensuite chaque personne en disant le *safr* de l'encens que répète celui qui est encensé.

L'officiant prend une coupe de vin et, debout, lit le Qoddâs de l'appel. Il présente ensuite la coupe à l'Imâm, en remplit deux autres qu'il offre aux personnages de droite et de gauche, et chacun dit : « J'atteste que mon maître et ton maître est l'Émir des Abeilles, 'Alî Ibn Abî Tâlib, immuable, impérissable, qui ne passe pas d'un état à l'autre³. J'atteste

1. Pratique orientale fort répandue. Cf. la fête des Harranienus, au premier Ayar (mai), où ils sacrifient en l'honneur de Chamâl et sentent des roses. Chwolson, *op. cit.*, t. II, p. 25. Haudissin, *Studien zur Sem. Relig.*, t. II, p. 182 et s., traitant des arbres sacrés chez les Phéniciens et les Syriens, rapporte au culte des arbres les pratiques de cet ordre. M. Ch. Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. Orient.*, I, p. 28, tient le fameux passage *Ezechiel*, viii, 16 : « et ils approchèrent la zénithale de leur nez, » pour une allusion aux mystères d'Adonis.

2. *Quran*, xxi, 31. Le texte ne se trouve pas dans le *Quran*, mais pourrait s'en inspirer. Cf. *Quran*, iii, 43 : *وَأَنبِئِ الرُّوحَ بِأَنَّهُ*. Le *Quran* vise Jésus, mais nous ne savons pas le sens que les Noûairis attachent à leur paraphrase.

3. Allusion à la métépsychose.

que son Voile est le seigneur Mohammed et sa Porte le seigneur Salmân, et qu'il n'y a pas de séparation entre le Ma'nâ, l'Ism et la Porte. » A quoi l'officiant ajoute : « Prends, ô mon frère, cette coupe dans la droite et implore ton maître 'All ibn Abi Talib, qui te guide et t'aide. » L'autre répond par la même formule, et ils se baisent les mains. L'officiant, les mains sur la poitrine, se lève et dit : « Que Dieu vous donne une bonne soirée, ô mes frères, et une bonne matinée, ô peuple de la foi ! Parlez-nous nos erreurs et nos négligences, parce que l'homme n'est appelé ainsi qu'à cause de l'erreur dans laquelle il tombe. La perfection n'appartient qu'à notre maître 'All le glorieux et l'omniscient. » L'officiant baise le sol et s'assied¹.

L'Imâm se lève alors et officie. Il dit : « On rapporte cette parole de notre maître Dja'far as-Sâdiq : Aux heures de la prière, il n'est pas permis de prendre ni de donner, de vendre ni d'acheter, de bavarder ni de chuchoter, de sortir ou de remuer, ni de converser sur le myrte². Il faut se taire, écouter et dire Amen. Sachez, ô mes frères, que celui qui porte un turban noir sur la tête, ou un dé à son doigt, ou dans sa veste un couteau à deux tranchants, ne fera pas une prière valable, car le plus grand péché est de pécher sur le myrte. Qu'est-ce qui convient au messager, sinon l'attention vigilante ? » Puis il baise le sol et dit : « Cet hommage est pour Dieu et pour vous, ô mes frères³. » Les assistants lui répondent par le même salut. Les prières et les libations continuent avec une désespérante monotonie.

Il ne faut pas, sur des ressemblances un peu superficielles, voir dans ces pratiques une influence chrétienne. L'eau aro-

1. *Al-bihârénâh*, p. 36-42.

2. Le myrte est ici considéré comme le symbole religieux par excellence. En Phénicie, le myrte était consacré à Astarté. Cf. Raoul-Guieu, *Studies sur Sem. Relig.*, t. II, p. 199 et s., et Hehn, *Kulturpflanzen und Haustihere*, 6^e édit., 1891, p. 216 et s. Dans l'antiquité classique, le myrte est la plante des morts, et comme telle est l'objet chez les Pythagoriciens de certaines prescriptions. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Enzel.*, t. I, p. 62.

3. *Al-bihârénâh*, p. 42-43.

matisée, l'encens¹, le vin², étaient d'usage rituel chez les palens larraniens comme dans presque toutes les religions antiques³. D'autre part, nous ne trouvons pas chez les Noûairs l'emploi des deux espèces qui caractérise la messe chrétienne⁴. Il ne faut donc pas suivre certains écrits noûairs qui, dans un but d'apologie et pour montrer l'excellence de leur religion, cherchent à prouver son identité avec le christianisme.

Les ablutions à l'eau parfumée sont de rigueur aux fêtes du mois de Nisân, du 17 d'Adhâr et du 16 de Tichrin premier, avec une variante qui rappelle le baptême. Avant de commencer les prières, on place devant l'Imâm un bassin plein d'eau, et l'on y jette des branches d'olivier, de myrte et de saule. Les prières finies, les assistants se découvrent, le Nadjib se lève et les asperge. Puis il distribue les « rumeaux » qui ont trempé dans l'eau, et les fidèles les placent dans leurs ruches comme fétiches⁵. L'emprunt chrétien n'est guère admissible. Le baptême est un emploi très particulier et tardif des lustrations rituelles communes à toutes les religions orientales. Les Noûairs conservent de vieux rites sans doute communs dans l'antiquité à toute la Syrie, puisque nous savons qu'au XIII^e siècle, les femmes chrétiennes de Syrie et même certaines musulmanes, — contre lesquelles s'élève le pieux Ibn Taimiyyah, — avaient encore coutume, le jour du Jeudi saint, de se laver avec de l'eau dans laquelle elles avaient jeté des feuilles d'olivier⁶.

En somme, aucune de ces pratiques n'est d'origine chré-

1. Dory et de Goeje, *Nouveaux Documents*, p. 350 et s., avec les recettes de préparation de l'encens rituel. Mas'ûdî, *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, t. IV, p. 82.

2. *Ibid.*, p. 351 et n. 5, p. 353.

3. Ainsi, par exemple, dans les cérémonies du culte de Mithra où le vin est symbole du sang. Cumont, *Textes et Monum. fig.*, t. I, p. 197. D'après Strabon, XI, 26, les Nabatéens faisaient des libations et brûlaient de l'encens en l'honneur du Soleil.

4. Les Maronites eux-mêmes ont communiqué sous les deux espèces jusque vers la fin du XVI^e siècle. Cf. *Rec. de l'Orient chrét.*, t. IV, p. 80.

5. *Al-lakôrah*, p. 54.

6. Schreiner, *ZDMG.*, 1899, p. 53.

tienne. Cela concorde avec ce que nous savons de la non-conversion de ce peuple au christianisme. Les pratiques d'origine musulmane sont peu nombreuses et ont naturellement été introduites avec les doctrines ismaélites. Telles sont, par exemple, les cinq prières de la journée et la licence, — dont on n'use guère, — d'épouser jusqu'à quatre femmes. Le plus souvent l'emprunt ne détermine pas une croyance ou un rite nouveaux; l'emprunt est adapté à la croyance ou au rite anciens, toujours il est détourné de son sens. Ainsi la sourate 14 du *Kitâb al-madjmou'* enjoint d'accomplir le pèlerinage à la Mecque. Les Noïaïtes entendent cela symboliquement. Le temple et les diverses parties dont la vue est prescrite représentent chacun un des personnages religieux, Mohammed, Salimân, etc. Faire le pèlerinage veut dire arriver à la connaissance de ces personnages¹. Et, comme cette connaissance doit être obtenue par la vue, c'est une preuve, disent les Chamâlis, que les cinq personnes divines sont dans le Soleil. Les Kalâzls ou Qamarls appliquent le même raisonnement à la Lune².

L'interdiction de manger de certains animaux n'est pas, comme on pourrait le croire, un emprunt à la loi musulmane. Le recueil dit Catechisme des Noïaïtes conte bien que le Ma'nâ, c'est-à-dire 'Ali, leur a défendu de manger du chameau, du lièvre et de l'anguille; qu'Isim, c'est-à-dire Mohammed ne leur a pas permis le porc, le sang et en général la viande des bêtes mal tuées; que Bib, c'est-à-dire Salimân al-Fârisi leur a interdit le *Saffour*³ (poisson noir de l'Oronte et du lac d'Antioche). Mais cette façon de présenter les choses montre bien que ces interdictions sont antérieures à l'Islâm. Elles appartiennent au vieux fonds superstitieux dont les prescriptions ont été consacrées par divers codes

1. Bibl. Nat., Ms. ar. 5168, p. 120-121, et p. 82.

2. *Kitâb al-bahârâh*, p. 31-32.

3. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 361. Cette parole n'existe pas dans le ms. ar. 5168 de la Bibl. Nat. On ne peut rien tirer des abstinences de certains mets chez les Chamâlis dont parle Soletman, *al-bâk*, p. 57, car il ne relève que celles qui ne sont pas en vigueur chez les Kalâzls.

religieux. Elles sont certainement antérieures au *Qoran*⁵ et à la Bible. Si, dans le cas qui nous occupe, elles étaient dues à une influence musulmane, on y trouverait aussi l'interdiction du vin. Or, le vin, chez les Noûairs, est d'usage rituel. Don du Soleil, émanation de la divinité, il en est le représentant. Son titre de *'abd an-nadr*, dans les cérémonies, est caractéristique⁶.

L'interdiction du Sallour est toute locale, mais elle se rattache à l'interdiction de manger du poisson commune aux sacerdoles de Syrie⁷. Les autres interdictions se retrouvent dans toute la Syrie palenne. A Harrân, les habitants ne mangeaient ni porc, ni chameau, ni chien, ni pigeon⁸, et ils considéraient le sang comme impur⁹. Aujourd'hui encore, il n'est pas un Syrien, fût-il chrétien, qui consentirait à manger d'un animal non saigné. L'interdiction de se nourrir de la chair du chameau qu'on trouve chez les Noûairs comme chez les Harraniens est une loi anté-islamique. D'après la tradition musulmane, cette interdiction, décrétée par Moïse, aurait été abrogée par Jésus¹⁰.

1. Les Arabes, avant l'Islâm, distinguaient les aliments en purs et impurs. Cf. J. Wellhausen, *Reste Arabischen Heidentums*, 2^e édit., p. 168 et s.

2. En cela, les Noûairs conservent un rite très ancien. La conception du vin, symbole de la divinité solaire, se retrouve, — pour rester sur un terrain sémitique, — depuis l'Assyrie jusqu'à Carthage. On l'exprime sur les monuments figurés en donnant la grappe comme attribut à la divinité. Cf. le Ba'al Tarse, Perrot et Chipiez, t. IV, fig. 353, et les stèles carthaginoises. On sait la vogue en Syrie du culte de Dionysos à l'époque gréco-romaine. L'expression *'abd an-nadr* est peut-être ancienne, et son sens serait : « présent de la lumière, du soleil ». Dans une bilingue phénicienne (C. J. S., t. 118), *'abed-chemech* est traduit *10dšapay*.

3. Fr. Lenormant, *La Légende de Sémiramis*, p. 24 et n. 2, et Chwolson, *op. cit.*, t. II, p. 160 et s. Les Yézîdîs conservent aussi cette interdiction. Cf. Lidbarski, *ZDMG.*, t. LI, p. 602 et s.

4. Chwolson, *op. cit.*, t. II, p. 145.

5. *Idem*. Cette interdiction qu'on retrouve dans la Bible vient de ce qu'on considérait que le sang était la vie. Dans les sacrifices hébreux, le sang est ainsi entièrement attribué à la divinité. Cf. H. Hubert et M. Mauss, *Essai sur le sacrifice*, p. 73, extr. de l'Année sociologique, 1899.

6. Cf. le Commentaire de Balâwî, édit. Fleischer, p. 157 (*Qoran*, III, 44).

Un dernier argument permet d'établir que les interdictions en vigueur chez les Nosairis leur appartiennent en propre; c'est-à-dire ne sont pas un emprunt fait aux Musulmans. Cet emprunt, en effet, n'aurait pu se faire que par l'intermédiaire ismaéli. Or, ce fut une des caractéristiques du mouvement ismaéli d'entraîner, partout où il s'étendit, l'abolition des prescriptions légales de l'Islâm¹. Nous sommes donc conduits à attribuer à la circoncision que pratiquent les Nosairis une origine anté-islamique².

Pour en finir avec les Chamâlis et les rapprochements avec les cultes de Harrân, il nous faut noter la croyance aux Génies dans les attributions dévolues aux cinq Incomparables. Al-Miqdâd préside à la foudre, aux éclairs et aux tremblements de terre; Aboû adh-Dharr règle le mouvement des astres; 'Abdallâh ibn Rawâlah dirige les vents et arrête les esprits humains; 'Othmân est chargé des estomacs, de la chaleur des corps et des maladies humaines; al-Qarbar introduit les esprits dans les corps. Mais ces personnages sont respectivement identifiés aux anges Mikâil, Asrâfil, 'Azrâil, Dardayâl, Salsiyâl, qui, eux-mêmes, se confondent avec les planètes Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure³. Nous retrouvons là les croyances des Harranians qui pensaient que chaque planète était la demeure d'une divinité la régissant et présidant à certaines fonctions⁴. Les noms de ces divinités sont formés sur le même modèle que ceux en usage chez les Nosairis : Ichbil, Roufaël, Roubaël, Bétaël, Harkil. La divinité préposée à la Lune est

1. De Sacy, *Exposé*, t. I, p. cxxxv; de Goeje, *Mémoires sur les Carmathes du Bahraïn*, 2^e édit., p. 174.

2. Les Phéniciens pratiquaient la circoncision. En Arabie même, cette coutume est antérieure à Mohammed, J. Wellhausen, *Reste Arabischen Heidentums*, p. 174 et s. Cf. W. Nowack, *Lehrbuch der Hebräischen Archæologie*, t. I, p. 167 et s.

3. *Al-mafjûnât*, surate II : رَاكِبُ الْمَلَائِكَةِ الْحَمَةِ الْإِيمَامِ; *al-lâhûrah*, p. 29 et 85-86. Sur ces anges, dans les croyances musulmanes, cf. St. Guyard, *Fréquentes*, p. 162-3.

4. Chwolson, *op. cit.*, t. II, p. 406, 410, 703, etc.

Salbaël; celle préposée au Soleil est malheureusement inconnue¹.

A côté du culte des sept astres brillants², les étoiles sont considérées comme le séjour des justes. « Que Dieu nous réunisse, disent les fideles, nous et vous, dans le Paradis, parmi les étoiles du ciel³. » Un des titres divins d'Alī est celui d'émir des abeilles, c'est-à-dire des étoiles⁴.

Les Kalāzis ou Qamaris (Qamar = lune) nous sont surtout connus par leurs controverses avec les Chamālis. Tandis que ceux-ci interprètent le *Kitāb al-madjmū'* dans le sens de leur vénération pour le Soleil, les Kalāzis y cherchent la preuve que la divinité suprême, — devenue le dieu unique, — est la Lune. Avec eux, l'être manifeste, l'apparence brillante que les sourates du *Kitāb al-madjmū'* attribuent à la divinité ne désignent plus le Soleil, mais la Lune. Elle leur fournit une explication ingénieuse d'Alī, cette divinité voilée. Alī, après s'être manifesté sur terre, a été domicile dans la Lune. Alī est la partie obscure de la Lune, voilée à nos yeux, mais qui apparaît brillant de l'éclat du saphir, le jour où, ayant dépouillé leur enveloppe humaine, les Kalāzis sont, grâce à leur foi, admis parmi les étoiles⁵.

Il faut reconnaître que les livres religieux actuels des Nosaïris ne s'accroissent guère d'un culte lunaire. Les Chamālis relèvent un passage où Alī est appelé « créateur de la pleine lune ». — « Vous adorez donc, disent-ils aux Kalāzis, une chose créée. » — « Certes, répondent ces derniers, Alī a créé la Lune, mais c'est pour l'habiter. Il en est la partie obscure, c'est donc sur Alī que se reporte notre adoration⁶. »

L'expression « l'apparition d'Alī ibn Abī Tālib du milieu

1. Doy et de Goeje, *Nouveaux Documents pour l'étude de la Religion des Harraniens*, p. 296.

2. *Al-madjmū'*, sourate 2.

3. *Idem*, sourate 7. Cf. *al-bāḥārak*, p. 9.

4. Sur cette épithète, cf. plus haut, p. 58 n. 2 et p. 72 n. 1.

5. *Al-bāḥārak*, p. 9-10.

6. *Idem*, p. 21.

du Soleil » leur est encore opposée par les Chamâls. Ils l'expliquent en disant que la Lune sort bien du Soleil au moment où celui-ci se couche¹. Ils ont remarqué qu'à certains jours, la Lune monte au-dessus de l'horizon aux environs du coucher du Soleil et s'éclaire dès que celui-ci disparaît. A leur tour, ils reprochent aux Chamâls de dire : « Je crois en la divinité de Mohammed, » et dans ce passage, ils substituent 'All à Mohammed².

Nous ne possédons comme œuvres originales des Kalâzls que des poésies, toutes en l'honneur de la Lune³. Le vin, qui, pour les Chamâls, est l'emblème de la divinité, le don du Soleil, représente pour eux la Lune et reste toujours le 'abd an-noûr. Le Chaikh Mohammed ibn Kalâzî s'écrit, s'adressant à la Lune : « Ce vin doux et pur m'enivre ; c'est la salive qui coule de ton beau visage éclatant et de ta bouche⁴. » Dans ce langage figuré, « boire un vin pur », c'est arriver à la connaissance intime de la Lune⁵.

Nous voyons clairement maintenant que les Noïaïtes conservent sous les noms empruntés d'All, Mohammed et Salmân, la trinité syro-phénicienne : Ciel, Soleil et Lune⁶, que nous connaissons à Palmyre sous les noms de Ila'alsamin, dieu suprême ; de Malakbel, dieu solaire, et d'Aglîbol, dieu lunaire⁷. 'All est le Ciel, mais pour les uns il habite le Soleil, pour d'autres la Lune. Quelques

1. *Al-madjmû'*, sources II et 12. Cf. plus haut, p. 78 et n. 5. C'est le contre-pied de cette représentation si fréquente sur les monuments antiques : Séléné disparaissant quand monte Hélios.

2. *Al-bekhrat*, p. 22; cf. plus haut, p. 79.

3. Ces poésies ont été publiées et traduites par M. Clément Huart, dans *Journal asiatique*, 7^e sér., t. XIV, 1876, p. 199-261.

4. *Ibidem*, p. 211-212. De même, p. 254 : « Dès qu'elle s'est montrée, les vâchres ont roulé, et on l'a vue verser le vin à pleins verres. »

5. *Ibidem*, p. 201-202.

6. Les Yébidls, qui possèdent encore des survivances des cultes syro-babyloniens, ont aussi personnifié le Soleil et la Lune : celle-ci sous le nom de Chaikh Sîn, celui-là sous le nom de Chaikh Chams ad-dîn. Cf. J.-B. Chabot, *Journ. asiat.*, 1896, t. I, p. 123, et M. Lidzbarski, *ZDMG.*, t. LI, p. 592 et s.

7. De Vogüé, *Syrie centrale, Inscript. sémit.*, p. 63-64 et 77.

docteurs kalâzis vont jusqu'à prétendre que la Lune est le Ma'nâ, la divinité même. Ils identifient Salmân avec le Ciel¹.

Le culte lunaire des Kalâzis paraît conserver quelques traces d'une déesse lunaire qui ne pourrait être que la grande déesse syrienne². Cette secte prétend qu'al-Khoṣaibî, un des chefs les plus écoutés de la religion noïaïr, enseignait que Salmân al-Fârisî, c'est-à-dire la Lune, s'était incarné dans un grand nombre de femmes, les mères des prophètes, la reine de Saba, et même — honneur inattendu — la femme de Putiphar³. Il est fort probable qu'al-Khoṣaibî n'a jamais enseigné pareilles choses : les Noïaïris ont abrité de son nom leurs vieilles croyances. Le fait est d'autant plus remarquable qu'en arabe, la Lune, *al-Qamar*, est du genre masculin. Notons encore comme pouvant rappeler cette origine, qu'à la lecture de la huitième sourate du *Kitâb al-modjmoû*⁴, la sourate dite *Ichârah*, les Kalâzis placent les mains sur les seins, pour simuler, disent-ils, le croissant lunaire. Ce geste rappelle de façon frappante le geste rituel des Aphrodités orientales nues⁵.

Quant au nom même de Kalâzî, Salisbury a supposé avec quelque vraisemblance qu'il dérive du Chaïkh Moḥammed ibn Kalâzî⁶.

Les Ghaibîs, adorateurs de l'Air, forment la quatrième

1. Soleimân, *al-bâḥarâh*, p. 31 :

فَخَاصَّةُ الْكَلاَزِيَّةِ يَتَقَدُّونَ بِأَنَّ الْقَمَرَ هُوَ الْمَعْنَى وَأَمَّا الشَّامِيَّةُ فَيَتَقَدُّونَ بِأَنَّ
سَلْمَانَ الْقَارِسِيَّ وَخَاصَّةُ الشَّامِيَّةِ تَتَقَدُّ بِأَنَّ السَّاءَ هِيَ الْمَعْنَى عَلَى بْنِ أَبِي طَالِبٍ
وَأَمَّا الْكَلاَزِيَّةُ فَيَتَقَدُّونَ بِأَنَّهَا الْبَابُ سَلْمَانَ الْقَارِسِيَّ.

2. Lucien, *De Deo Syria*, 4 : Ἀντίφρυξ ἔκ τινος ἑσπερίου ἑλληνισμοῦ.

3. *Al-bâḥarâh*, p. 37.

4. Une variante importante pour la signification de ce geste, symbole de fécondité, se trouve sur le bas-relief d'Ascalon, aujourd'hui au Louvre. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. III, p. 441.

5. Salisbury, *Journal of the American Oriental Society*, t. VIII, p. 221. En tout cas, et ce peut advenir que ce nom ait dérivé de la

ville de Kalâz *كَلَّاز* ou *كَلَّاز* ou *كَلَّاز*, comme se prononce le mot dans le *Journal asiatique*, F. ser. t. IX, p. 221, n. 1.

Il faut, croyons-nous, attribuer aux partisans de cette secte les idées que réfute Yousouf ibn al-'Adjoudz al-Halabi, surnommé an-Nachchiabi : « Al-Khosnibi (que Dieu sanctifie son âme!) a dit au sujet de la forme : Certes, elle n'est pas tout le Créateur, mais le Créateur n'est pas sans elle. Il a affirmé, et il a nié. L'affirmation est une preuve de l'existence, et la réfutation a pour but d'écarter du Créateur l'union avec une forme. Par cette parole, il a montré que le Ma'nâ, l'Unique, l'Ancien, a été appelé al-Ghaïb comme par les autres noms divins, et qu'il s'est affranchi lui-même de la forme humaine en ce qu'il a manifesté la science et la puissance divines. Tel est l'objet de mon adoration et ce que je prétends. Toi, au contraire, tu as nié la forme et tu as défini le Ghaïb par la parole : Certes, il règle l'augmentation et la diminution; mais sur quoi bases-tu ta croyance? Quant à moi, la forme que j'ai niée, tu as su comment je la nie, et pour le Ghaïb, tu sais comment je l'ai dépouillé, tandis que toi tu as détruit les deux manières. »

Le texte primitif ou le texte ismaélite auquel ce passage est emprunté devait porter *الصورة الغيبية* ou *الصورة الغيبية*. Cf. Biblioth. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f. 144 v. *الصورة الآتية*. Mais il n'y a pas de doute que dans le texte actuel on ait visé la secte des Ghaisibis.

1. Biblioth. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f. 143 v :

وقال الحصري قدس الله روحه عن الصورة أنها ليست كهيئة الباري ولا الباري غيرها فأنبت رثني فكان الاثبات دليلا على الوجود والثني تنزيه الباري عن (ان : Ms.) تحوية صورة فعل بهذا القول ان المعنى الاحد القديم تسمى بالغيب وسائر الاسماء الزمانية ونزعه نفسه عن الصورة البشرية عند ما ظهر منه العلم والقدرة الالهية فهذا مبرود وما في يدي وانت فقد نفيت الصورة ودخل عليك الداخل من الغيب لقولك انه يقع فيه الزيادة والنقصان فعلى ما ذا مستفدك فانما انا الصورة التي نفيتها فمفرت كيف انفيها وانما الغيب فمفرت كيف انزهه وانت قد عدمت الجنتين

An-Nachchâbl réfute évidemment des Ghaïbls qui n'admettent pas que la divinité prenne corps, et pour qui le Ghaïb est la divinité même. D'après lui, la parole d'al-Khoṣaïbl prouve l'existence d'une certaine forme. Le Ghaïb ne repousse pas toute idée de forme, ce n'est qu'une des multiples épithètes de la divinité. Cependant il sait ne pas identifier la divinité avec la forme, en quoi il applique la doctrine ismaéli du *Tanzih*, qui consiste à dépouiller Dieu de tout attribut¹.

Et an-Nachchâbl continue² : « J'ai entendu beaucoup de monothéistes dire : La lumière de l'Essence divine c'est la forme chauce, et ils alléguaient sa parole (probablement la parole de Khoṣaïbl) : Rien n'est plus auguste que l'Esprit saint, si ce n'est celui qui descend en lui. Or, celui qui descend en lui c'est celui qui s'en voile. Ils ont dit : Certes le Ma'nâ est le Voilé et l'Esprit saint la lumière de l'Essence divine, tandis que c'est la forme humaine. A cause de cette théorie, tu es entré dans cette secte de l'intérieur et je crains, ô Chaikh, que tu n'entraînes des disciples polythéistes par cette interprétation. »

Cette « secte de l'intérieur » est appelée aussi « la secte dont il reste des représentants dans la montagne »³ ; il faut y reconnaître la secte des Ghaïbls. An-Nachchâbl prétend

1. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 173, où Mo'izz Ḥidnābīh s'écrit : « Ce sont des sectateurs du Tachbīh et du Tanzīh qui détruisent la doctrine du Tanzīh et du Tahīl : »

فَانْتَبِهُوا التَّشْبِيهَ وَالتَّحْلِيلَ وَعَدَمُوا التَّقْوِيَةَ وَالتَّحْقِيقَ

2. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 143 v° :

وَمَا سَمِعْتُ مِنْ كَثِيرٍ مِنَ الرُّوحَةِ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ أَنَّ نُورَ الذَّاتِ هُوَ الصُّورَةُ الْاِثْنَتِيَّةُ وَاحْتَجَبُوا بِقَوْلِهِ لَا شَيْءَ - اعْلَمْ مِنْ رُوحِ الْقُدُسِ أَنَّ التَّائِذِلَ فِيهِ وَالتَّائِزِلَ فِيهِ هُوَ الْحَتَجِبُ بِهِ فَعْمَلُوا بِقَوْلِهِمْ أَنَّ الْمُنَى الْحَتَجِبُ وَرُوحُ الْقُدُسِ نُورُ الذَّاتِ وَهِيَ الصُّورَةُ الرَّبِّيَّةُ فَزَلَّ هَذَا الْحَبْوُ دَخَلَ عَلَى هَذِهِ الْفِرْقَةِ الدَّاخِلَةِ وَخَافَ أَنَّكَ يَا شَيْخَ تَحْلِفُ وَرَأَاكَ تَلَامِيذُ مُشْرِكِينَ بِهَذِهِ الصَّبَاةِ

3. *Ibidem*, f° 142 r : الفرقة التي بقى في الجبل معاصرين لها :

contre eux que le Ma'nâ s'est voilé en descendant dans l'Esprit saint, qui est la forme humaine de Mohammed. Pour lui, c'est la période du Ghaib, car le Ma'nâ est alors caché par le Voile Mohammed¹. Ainsi, l'Esprit saint est un corps. Pour les Ghaibis au contraire, le Ghaib est l'état de disparition absolue de la divinité. Cet être invisible et sensible a été identifié avec l'Air. Le même docteur précise plus loin sa pensée au sujet de la réponse d'Abou Cho'aib Mohammed ibn Noçair à Yahyâ ibn Mo'la as-Sâmiri, qui disait² : « Dieu est apparu aux hommes sous la forme humaine avec un corps et une âme par assimilation et union. — Certes, répondit Abou Cho'aib, le corps est l'apparition du Mim (Mohammed) dans la forme humaine douée de parole, tandis que l'âme est la lumière de l'Essence d'où le Mim est apparu. Le Ma'nâ est immuable dans son Essence, parce que l'âme du Mim vient de la lumière de l'Essence et son corps d'une lumière créée par ordre de son maître. » Il faut se souvenir que, d'après la doctrine noçairi, Mohammed a été créé par le Ma'nâ de la lumière de son Essence. C'est une émanation qui n'atteint en rien l'intégralité du Ma'nâ.

La définition du Ghaib a donné lieu à de grandes disputes qui ne sont pas éteintes. Dja'far as-Sâdiq, une des grandes autorités pour les Noçairs, a dit³ : « Le peuple du mélange

1. Cf. plus haut, p. 62, la question du Voile.

2. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 143 v° :

وَأَمَّا شَرَحْتُ لَهُ مَا أَنَا مُعْتَقِدُهُ مِنْ مَسْأَلَةِ يَحْيَى بْنِ مَعِينٍ لِلْبَيْتِ إِلَى شَيْبٍ
وَقَوْلِهِ فِيهَا إِنَّ اللَّهَ ظَهَرَ لِلْبَشَرِ كَالْبَشَرِ بِجَسَدٍ وَرُوحٍ تَشْبِيلًا (تَشْبِيلًا : مَثَلًا)
وَتَشْبِيلًا فَاجَابَ أَنَّ الْجَسَدَ ظَهَرَ الْمِمُّ بِالصُّورَةِ الْمُرَوِّتَةِ الْمُحْدَثَةِ وَالرُّوحَ نُورَ الذَّاتِ
الَّذِي ظَهَرَ مِنْهُ الْمِمُّ وَالْمَعْنَى قَائِمٌ بِذَاتِهِ لِأَنَّ رُوحَ الْمِمِّ مِنْ نُورِ الذَّاتِ وَجَسَدُهُ
مِنْ نُورِ فَطْرَةِ بَأَمْرِ مَوْلَاهُ

3. Bibl. Nat., *ibid.*, f° 144 v° :

ظَنَّ أَهْلَ الزَّوَاجِ وَالْكَدَرِ أَنَّ الْمَعْنَى ظَاهِرٌ بِأَسْمَاءِ وَأَهْلِ الصَّنَاءِ لَا يَرَوْنَهُ إِلَّا
ظَاهِرًا بِذَاتِهِ وَقَدْ قِيلَ أَنَّ مَفَاتِيحَ الْغَيْبِ ظَهَرُ الْمَعْنَى بِالصُّورَةِ الْإِتْرَاجِيَّةِ وَقَدْ

et de la poussière pense que le Ma'nâ apparaît par son *Isa* (Mohammed), tandis que le peuple de la Pureté ne le voit qu'apparaissant dans son Essence. D'autres ont dit que l'explication du *Ghaib*, c'est l'apparition du Ma'nâ sous la *forme chauve*. D'autres ont prétendu que c'était le *hâ* et le *saïs*, parce que le *hâ* vaut cinq, le *saïs*, six, ce qui fait onze depuis Hasan jusqu'au Mahdi. » La *forme chauve*, on peut le constater par les sourates du *Kitâb al-madjmôû*, et nous l'avons déjà indiqué, c'est 'Alî, le lion aux tempes chauves. La dernière explication est une allusion aux douze Imâms ch'rites; mais les Noûairs ne sauraient mettre 'Alî sur le pied des autres Imâms, c'est pourquoi les onze Imâms qui le suivent sont considérés comme constituant la période du *Ghaib*.

Donc, pour les *Ghaibis*, le *Ghaib* est Dieu même, qu'ils identifient avec l'Air, comme d'autres identifient 'Alî avec le Ciel. Pour les autres Noûairs, c'est sa révélation derrière un Voile (Mohammed). Le *Ghaib* cesse pour ceux qui retournent à leur état stellaire primitif, pour le peuple de la Pureté qui perçoit Dieu dans son Essence.

قِيلَ إِنَّ مَفَاتِيحَ الْغَيْبِ الْمَاءَ وَالرَّوَاةَ فَالْمَاءَ بِالْجِدْلِ خَمْسَةٌ وَالرَّوَاةَ سِتَّةٌ فَذَلِكَ أَحَدُ
عَشَرَ مِنَ الْحُسْنِ إِلَى الْهَدْيِ

III

L'INITIATION

La connaissance de la religion dans chacune des sectes est exclusivement réservée aux hommes, et parmi les hommes, aux seuls initiés.

L'initiation était pratiquée chez les Ismaélites. Indispensable pour faire des prosélytes à l'insu du pouvoir et des autorités religieuses, elle constituait par elle-même un attrait puissant. Le missionnaire, après s'être glissé dans l'intimité du sujet à gagner, cherchait à éveiller sa curiosité sur les points obscurs du Qoran. S'il y réussissait, il l'entraînait à discuter, l'embarrassait par des questions difficiles et le tenait en suspens, tout en laissant entendre qu'il possédait l'explication de ces choses. Avant de la lui livrer, il exigeait le secret sous la foi du serment, puis réclamait un gage, son petit bénéfice. Le doute avait fait son œuvre. Pour que le prosélyte abandonnât ses anciennes croyances, il suffisait de lui offrir une doctrine qui pût les remplacer. Par degrés successifs, au nombre de neuf, le missionnaire dévoilait les principes de la religion ismaélite¹. Le but de cette initiation était donc d'obtenir la renonciation à l'ancienne doctrine et l'acceptation des principes nouveaux sous le secret le plus absolu².

Quand les Nizârites adoptèrent, sous la forme que nous avons dite, les principaux dogmes des Ismaélites, ils ne négligèrent pas l'initiation. Elle prit même chez eux un caractère

1. S. de Sary, *Exposé*, t. I, p. LXXIV-CXXIII, a donné, d'après Nowairi et Maqrûzi, le détail de cette initiation.

2. Sur l'importance de ce secret chez les Ismaélites, cf. Gumburg, *Collections scient. de l'Institut des langues orient.*, Saint-Petersbourg, 1891, p. 9.

rituel très particulier que la propagande ismaëli ne suffit pas à expliquer.

Les Noïairs, anciennement, devaient célébrer des mystères, comme les Sabéens de Harrân et toute l'antiquité palenne. La doctrine ismaëli leur apportait la matière nécessaire pour renouveler des pratiques sans doute fort déchues. Et en effet, si l'enseignement religieux forme toujours le fonds de l'initiation noïair, le côté cérémoniel, très développé, prédomine absolument. Nous rencontrerons certains rites, comme l'emploi du vin ou le voilement de l'initié, qui sont des témoins certains d'usages antiques et n'ont aucun correspondant dans l'initiation ismaëli. Les Ismaélis initiaient à une doctrine, les Noïairs initient à des mystères. Cette distinction est fondamentale. Elle marque l'entêtement du non-cultivé à s'attacher aux pratiques anciennes, desquelles la religion noïair tire son principal intérêt.

Les Noïairs ont réduit à trois les neuf degrés de l'initiation ismaëli; en revanche, ils les ont surchargés d'éléments rituels, absolument inconnus des Ismaélis. Le détail de ces cérémonies varie quelque peu, suivant les sectes, et pour une même secte, suivant le lieu. Il ne faut point s'étonner si la version que nous donnons ne s'accorde pas toujours avec celle du *Kitâb al-bâkoudrah* : Soleimân, l'auteur de cet ouvrage, était de secte Chamaïli, tandis que nos renseignements ont été pris chez les Haidaris. Pour permettre d'en juger, nous indiquerons en note les variantes du *Kitâb al-bâkoudrah*.

Parmi les conditions requises pour être initié, figurent en premier lieu celle d'être issu de père et de mère noïairs. Ainsi, à Tarsoûs et dans les environs, beaucoup de Noïairs ont épousé des indigènes : leurs enfants ne peuvent connaître la religion. Comme conséquence, les Noïairs s'interdisent de faire des prosélytes. Il n'en a point toujours été ainsi.

Un père ne peut initier son fils, ni un parent quelconque. L'initiation crée entre l'initiateur et l'initié une parenté spirituelle, identique à la parenté réelle. L'initié devient le

filis de l'initiateur au point de ne plus pouvoir épouser les filles de celui-ci, devenues ses sœurs.

Quand un père veut faire initier son fils, — le jeune homme doit avoir au moins quinze ans¹, — il s'adresse à un Noïari en qui il a confiance. Celui-ci s'informe de la valeur du sujet, de son intelligence, de son éducation. En présence d'un Chaikh, il reçoit le témoignage de deux ou trois témoins qui se portent garants que le jeune homme ne sera point traître et ne dévoilera pas la religion. Le Chaikh permet alors l'initiation, et l'initiateur prend pour l'initié le nom d'al-'*Amm as-sayyid*². Ce même Chaikh terminera plus tard l'instruction du néophyte et l'assistera dans la dernière séance d'initiation. S'il venait à mourir avant l'initiation complète, tout serait à recommencer. Le néophyte doit la plus grande soumission à son sayyid ; seul le Chaikh, ayant titre d'Imâm, peut rompre l'engagement qui le lie³. « Quand une personne s'est attachée à une autre : si le sayyid et père spirituel part vers une ville éloignée et y fixe sa résidence, et si l'enfant ne peut l'y rejoindre, alors l'Imâm de la ville qu'habite l'enfant le confie à celui qu'il choisit dans la communauté. Il n'est pas permis à l'enfant de s'affranchir du sayyid, si ce n'est avec sa permission, car il en est de sa position à l'égard de son sayyid comme de celle de la femme à l'égard son époux : or, le divorce

1. D'après Soleimân, *al-Ishârât*, p. 2, l'initiation se ferait de 18 à 20 ans. Dupont, *Journ. asiat.*, 1^{re} sér., t. V, p. 130 : « Les jeunes gens ne sont initiés dans les mystères de leur religion qu'après l'âge de quinze ans. »

2. *العم السيد*.

3. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, B¹, f^o 100 r :

ومنى شخص على شخص وانتزع السيد والوالد الى بلد بعيد واختار القام فيه وكان الولد عاجزا عن السير اليه فلامام (قالامام : *wa*) تلك المدينة ان ينقله الى من يختاره من الجماعة ولا يجوز للولد ان يتخلى عن السيد الا باذنه فان مذك من سيده بوزلة الزوجة من البطل والطلاق للرجال لا للنساء ولا يجوز لمن ان يتعرض على من هو متعلق على بعض اخوانه

appartient aux hommes, non aux femmes. De même, il n'est pas permis à un fidèle de contredire celui qui est attaché à l'un de ses frères. »

La première initiation consiste dans une séance où, pour témoigner de son humilité, le jeune homme se met sur la tête les babouches de tous les assistants¹. On lui communique, sous le sceau du secret et sans lui en révéler le sens, les lettres : *'ain-mîn-sîn*. L'*amm* et *sayyid* recommande à son pupille de répéter un grand nombre de fois chaque jour *hi-sirr 'ain-mîn-sîn*. Il termine en lui donnant à boire du vin qui, comme nous l'avons vu, est un symbole de la divinité².

Un manuscrit nouairi nous fournit quelques renseignements complémentaires³. Il désigne cette cérémonie sous le nom d'affiliation, *ta'lliq*. « Cela consiste, dit-il, en ce que le Naqib, après le prononcé de la Khotbali, se tient debout ayant le jeune homme à sa droite, la tête découverte. Il lui enjoint de poser sur sa tête la babouche de son sayyid et de la placer parmi les babouches des assistants au-dessus de celle de l'imâm. Puis il lui ordonne d'implorer l'assemblée, en disant : Je vous implore, ô assistants, de la manière dont vous implorez Dieu, parce que c'est une

1. Cette valeur symbolique de domination s'est surtout attachée aux savates du Prophète dont les imitations ont été répandues, ont entre autres le pouvoir de calmer les flots, cf. Goldziher, *Muslim. Studien*, t. II, p. 362-363. En manière de dérision, on promenait par les rues prisonniers ou condamnés avec une savate de femme sur la tête. Cf. Kamâl ad-dîn, trad. Blochet, *Rev. Orient. Latine*, t. IV, p. 211.

2. بَرَّ عَمِي. Nous en avons donné plus haut l'explication, p. 65, n. 4. Soleimân, *al-bâk*, p. 3, en fait l'objet de la deuxième initiation.

3. Soleimân, *al-bâk*, p. 3, appelle cette séance : *جَمْعَةُ الشُّوْرَةِ*.

4. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 8°, f° 158 v et r :

باب في معرفة التليق وهو ان يوقف النبي بعد ايراد الخطبة والولد عن يمينه مكشوف الرأس ويأمره ان يرفع على راسه مداس بيده ويختص من مداسات الجماعة على مداس الامام ثم يأمره ان يسئل الجماعة وهو

manière parfaite, je vous imploro de demander à mon Chaikh et sayyid un tel, le pieux (il ne le nomme pas par son anagramme), de m'accueillir comme enfant et esclave, de me purifier de la souillure des polythéistes et des anthropomorphites, de me retirer des ténèbres de l'égarment et de me diriger dans le droit chemin. Que Dieu vous assiste et vous rende dignes de tout bien ! Puis les assistants se lèvent et se tenant tous debout disent : O un tel, ce disciple nous a implorés de la façon la plus parfaite pour que nous te demandions d'être satisfait de lui et de l'agréer. Alors le Naqlb ayant agréé par leur entremise, enlève ce que le néophyte porte sur la tête et le fait asseoir devant l'Imâm. Parmi les assistants, ceux qui veulent lui servir de témoins en cette occasion, se rassemblent autour de lui. L'Imâm dit au jeune homme : Sache (Dieu te protège !) qu'il ne parle pas par passion, c'est une révélation qui lui est faite par le Tout-Puissant (Qoran, LIII, 3-5). Le prophète a dit : Unissez-vous et engendrez, je m'enorgueillirai de vous. »

Les dernières paroles ne sont pas dans le Qoran ; elles

يقول أنكم يا جماعة بالوجه الذي تسألون الله به لآله وجه الكمال ان
تسألوا شئني وسيدى فلانا الدين ولا يسيه بقلبه ان يقبلني ولدا
ومخلصا ويظهرني من نجس الشرك والمشبهة (والشبهة : Ms. : ويقضي
من ظلمة الضلال ويهداني الى الصراط المستقيم وفقكم الله وجنكم اهلا
لكل خير ثم ان الجماعة يمشون قياما بأنسهم ويقولون له يا فلان هذا
التلميذ سألتنا بوجه الكمال على ان نسلك حتى ترضاه وتقبله فاذا
قبل منهم يرفع النقيب ما على رأسه ويحمله بين يدي الإمام ويحتمون
حوله من شا. (ما شا : Ms.) من الخاصة (حوله : Ms.) يشهدوا له عليه
فيقول له الإمام اعلم وفقك الله وما يطق عن الهوى ان هو الا وحي يوحى
آله شديد القوى، قال النبي تناكحوا تناسلوا باهي بكم

rappellent le « Fructifiez et multipliez-vous » de la *Genèse*. Ce discours de l'Imâm se poursuit, formé de citations du *Qoran* entremêlées de commentaires. C'est ainsi qu'il explique le « Unissez-vous ». Par là, dit-il, il ne faut pas comprendre l'union par le coït, mais l'union par l'initiation (mot à mot = l'audition *as-samâ'*). « Et sache que cette assemblée ne se réunit que pour conclure ton union' ». »

L'auteur continue par la comparaison entre la naissance et l'initiation. La période d'instruction par le sayyid est comparée à l'enfance. Mais il y a une confusion qui rend assez difficile l'exposé des idées à ce sujet : tantôt le jeune homme est considéré comme la femme du sayyid, tantôt il est le fœtus.

« Ensuite l'Imâm fixe le prix de l'initiation' et ceux qui en ont les moyens lui remboursent ce qu'il a dépensé, puis revenant au néophyte et si celui-ci obéit, l'Imâm acquiesce de la main droite et dit : Je t'unis par ordre de Dieu et par sa volonté suivant la noble parole de son envoyé, ô maître un tel, parce que Dieu t'a mis en dépôt chez lui. Cela t'impose la plus grande confiance en l'ordre de Dieu... Et certes Dieu a établi pour toi une chose dont il n'y a pas à en douter, c'est la lumière de la connaissance et la vérité

1. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 158 v° :

ولم يرد تكاح الجامع وأما هو تكاح الساج واعلم أن هذه الجماعة إنما
اجتمعوا (ألا : Ms.) بسبب عقد تكاحك

On lit, dans ms. ar. 5188 de la Bibl. Nat., p. 132 et f° 70 r° : « Celui qui possède la science est un mâle et celui qui la demande est une femelle : l'union conjugale signifie la communication de la science. »

يكون العالم ذكراً والتلميذ أنثى والتكاح هو مطارحة العلم

2. *Ibidem*, f° 159 r° :

فيأمر بنية (يقية : Ms.) ويحصل له من الجماعة المثربين ما أخرجه من
النفقة فيعود إليه وإن طاع فيلزم يده البين ويقول ذوّجك بأمر الله
ومشيئت مشع لأن رسوله الكريمة مولاي فلان إلى ما استرده الله لك

de la foi, et cette lumière n'a pas cessé de grandir et de se développer, et tu deviendras fort en te conformant à sa défense et à son ordre. »

Les paroles sacramentelles prononcées à cette occasion pour marquer la préparation, sont : « C'est la chute du sperme et l'élève de l'embryon ». Ces paroles ne sont pas tirées du *Qoran*; cependant elles s'en inspirent. D'après le *Qoran*, en effet, nous avons été créés par gradation (*Qoran*, lxxi, 13). D'abord sperme (*nouf'fah*), puis caillot de sang (*'alaqah*), masse de chair (*mondylah*), os et chair (*Qoran*, xxiii, 13 et 14). La première initiation (*ta'tliq*) a pour but d'amener le néophyte au degré '*'alaqah*'. L'Inâm ajoute en faisant allusion à l'élève de l'embryon : « Sa mère l'a porté bon gré mal gré, et elle a accouché de même » (*Qoran*, xvi, 14).

« Puis lorsque à cette question : Accueilles-tu cette union et t'en félicites-tu ? le néophyte a répondu : Oui, c'est qu'il accepte le pacte qu'on lui offre. Alors l'Inâm dit au néophyte : Que Dieu te bénisse, toi et ce que tu désires, et qu'il accomplisse pour toi la préparation de son acceptation. Et il lui lit : Certes, Dieu échange aux croyants leur

عنده وهي امانة مبلغة الى امر الله يا ايها ابدأ الى أهلها (Sic. Peut-être

كك resto d'une citation tranquie de *Qoran*, xxiv, 27.)

أمرًا لا شك فيه وهو نور المعرفة وحقيقة الإيمان ولم يزل ذلك النور يسر
ويقرني في نفسه وتقوى حرمته وأرادته

1. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 159 r :

وحصل الاستمداد لقوله وهو وقروح التظنة وتربية الجليلين

2. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 159 r :

لقوله تعالى حملته الله كرها ووضعت كرها

3. *Ibidem*, f° 159 v :

أقبلت هذا النكاح ورضيت به فإذا قال نعم فيقبل ما بين يمينه ويقول له
بارك الله فيك ولك وفيما انت طالع وسير لك الاستمداد لقبوله ثم يتلو

âme et leur bien contre le paradis, s'ils combattent dans le chemin de Dieu, etc. (*Qoran*, ix, 112). Ensuite le Naqib amène le néophyte devant son sayyid. Le néophyte lui embrasse la main, le pied et baise la terre devant lui. Cela fait, le sayyid lui dit: « Lève-toi, Dieu te garde! » et il lui ordonne de boire en l'honneur de l'Imâm. Le jeune homme s'écarte et placé à l'extrémité de la salle de réunion, boit en l'honneur de l'Imâm, de son sayyid et de l'assemblée: « En votre honneur et que Dieu rende parfaite votre vie future, ainsi que le mystère de votre religion et de votre loi! Quant à moi, je suis votre serviteur et je vous obéis. » Puis il boit et baise les mains et les pieds des assistants. Il doit obéissance d'abord à l'Imâm, puis après lui à la communauté. Tous les assistants boivent ensuite en l'honneur de l'acceptation de son sayyid, et ils disent: « En ton honneur, ô un tel, en ton honneur et en celui de ton acceptation, et toi, ô disciple, tu t'es réjoui de l'union. » Puis ils s'asseyent là où ils sont, et on apporte les parfums et l'encens qu'on se distribue. Le Naqib inscrit l'année, le mois, le jour, afin qu'il ne sur-

عليه ان الله اشترى من المؤمنين انفسهم واموالهم بان لهم الجنة الآية
ثم يقبض النقيب الى سيده وقبل يده ووجهه والارض بين يديه فاذا
فعل ذلك فيقول له السيد قم وقمك الله وامره ان يشرب سر الامام فيقبل
ويوقف بطرف المجلس ويشرب سر (سار : Ms.) الامام وسر (وسار : Ms.)
سيده وسر (وسار : Ms.) الجماعة سر (سار : Ms.) احسن الله معادكم
وسر (وسار : Ms.) دينكم وسر (وسار : Ms.) اعتقادكم وانا عبدكم وتحت
طاعتكم بدأ يشرب يقبل ايديهم واقدامهم بالاول يتطوع للامام بعد الامام
الجماعة (Mc) ثم ان الجماعة باسرههم يشربون سر القبول لسيده ويقولون سر
(سار : Ms.) يا فلان وسرك (وسارك : Ms.) وسر قبواك وانها التلميذ عننت
بالوصول ثم انهم يجلسون حيث ما كانوا ويحضر ما تيسر من الطيب والبخور
ثم يكتب النقيب التاريخ والوقت الذي هم فيه واسم الشهر لتلايق خلف في

vienne pas de discussion au sujet du temps qui doit s'écouler jusqu'à la nuit du samedi, et si les mêmes assistants sont présents, il n'y aura aucun empêchement à ce que les assistants donnent l'investiture et servent de témoins. Si le Naqlb ne faisait pas cette mention, il ne pourrait continuer l'initiation. *صلى الله عليه وسلم* le sens du *ta'lliq*. »

Nous reprenons notre version de l'initiation. Au bout de quarante jours¹, les parents du jeune homme donnent une grande fête. On invite les amis, on tue bœufs et moutons, et pendant que se prépare le festin, on tient la seconde

المدة والشهد الى ليلة السماع وان حضر من حضر لم يحضر (ما : Mr.) فيه بان
ان يقدروا الحاضرون (الحاضرين : Mr.) وليشهدوا على شهادتهم (شهادتكم : Mr.)
وان لم يأت ذلك فلا آكراه في الدين فهذا معنى التلتيق

1. Le nombre quarante est souvent employé dans la Bible comme temps nécessaire aux purifications, ainsi les quarante ans au désert (Amos, II, 10), les quarante jours du voyage d'Élie au Horeb (I Rois, XIX, 8). D'après le *Lévitique*, XII, 2-4, on compte quarante jours pour la purification des femmes après la naissance d'un fils. C'est après sa purification que Marie put présenter l'Enfant-Jésus au Temple. Cette notion de purification se retrouve dans les quarante jours qui séparent l'ascension de Jésus de sa résurrection; aussi dans les quarante jours du Carême qui fut d'abord comme un « temps de préparation au baptême ou à l'absolution des pénitents, ou encore comme saison de retraite, de recollection pour les fidèles vivant dans le monde » (L. Duchesne, *Origines du Culte chrétien*, 2^e édit., p. 232). Elle a survécu dans la quarantaine sanitaire. Le grand Indulco chez les juifs musulmans, pour la guérison d'une infirmité, dure quarante jours (Danon, *Actes du XI^e congrès des Orient.*, 5^e, 6^e et 7^e sect., p. 262). A la fin du V^e siècle, on faisait un service solennel, quarante jours après l'ensevelissement (*Rec. Orient Latin*, t. III, p. 391). La légende chrétienne prétend qu'«*À 40 jours ressusciter un mort quarante jours après l'enterrement*» (Clément Huart, *Rec. de l'Histoire des Relig.*, t. XIX, p. 380). D'après une tradition musulmane, celui qui interrogeait un devin voyait sa prière récompensée pendant quarante nuits (Schreiner, *ZDMG.*, 1876, p. 464). Les commentateurs de Qoran, LXXVI, 1, disent que Dieu ayant formé l'homme d'argile, le laissa ainsi quarante ans avant de lui insuffler l'âme. N'est-ce pas la valeur rituelle de ce nombre qui a conduit à prétendre que Mahammed avait reçu sa mission (nou-bouwwa) à son quarante et unième anniversaire, c'est-à-dire quand il eut quarante ans accomplis? Soleimân, *loc. cit.*, place aussi la seconde initiation quarante jours après la première. Il la nomme الجية الثانية. De même, Dupont, *Journ. asiat.*, 1^{re} série, t. V, p. 130.

séance d'initiation. L'Amr et sayyid y joue le rôle de Naqib, tandis que le Chaikh qui a autorisé l'initiation tient le rôle d'imâm. On enseigne au néophyte les titres des seize chapitres du *Kitâb al-madjmû'*, le livre religieux par excellence des Noûairs. Le festin réunit ensuite parents et amis. On se sépare, comme dans toute grande occasion, après une prière qui porte le nom de *Khatimah*.

La troisième et dernière séance d'initiation a lieu sept ou neuf mois, jour pour jour, après la première initiation. Ces délais ont été choisis par analogie avec le temps de la gestation, l'initié étant pour ainsi dire appelé à une vie nouvelle. S'il survenait un retard pour une cause quelconque, tout serait à recommencer. Le manuscrit noûairi déjà cité, développe la comparaison entre l'initiation et l'enfantement. « Quant à l'initiation, dit-il, on compte que la vie

1. Soleimân, loc. cit., place la révélation des chapitres du *al-madjmû'* dans la séance suivante, ce qui est en somme, conforme à notre version.

2. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 8°, f° 160 r° :

ولما الساع فلذلك يحسب أول عمره من التعلق فتاله بالولادة مدة الحمل
وما بينهما من التعلق الى الساع فلذلك يحسب أول عمر الانسان الطبيعي
لساعة ولادته عند خروجه من الرحم وعمره الحقيقي لساعة ظهوره بالساع من
الدم الى الوجود ولما مدة الرضاع في الظاهر وفي الباطن فحولان

Par le terme de *ridâ'* (allaitement), il faut sans doute entendre le temps, dont nous parlons plus loin, que le jeune homme passe chez son sayyid après l'initiation, pour parfaire son instruction. La suite de cet extrait forme la note 3 de la page 106. Le même manuscrit, f° 150 r° et v°, donne comme délais d'initiation, six ou neuf mois ou quatre ans :

في هذا الككمل في زمان يحصره مدة اقلها ستة اشهر واوسطها تسعة اشهر
واكثرها اربع سنين

Hosain, second fils d'Ali, vint au monde à six mois. Le dernier délai semble indiquer que les Noûairs admettent une gestation de quatre ans. Nous aimons mieux conjecturer que, dans cet espace de temps, l'auteur comprend les deux ans d'allaitement (cf. Qorân, II, 233), dont il est question plus haut. La gestation maxima serait alors ramenée à deux ans suivant la loi musulmane. *Al-bihârûn*, p. 3, donne les termes de sept et de neuf mois, ce dernier à l'usage du commun peuple.

commence à partir de l'engagement (ta'llq). Par suite, il faut entre l'engagement et l'initiation le même temps que pour la gestation. De même que la vie animale de l'homme commence à l'heure de sa naissance, à sa sortie de la matrice, de même sa vie spirituelle (véritable) commence à l'heure de sa sortie du néant vers l'existence par l'initiation. Le temps de l'allaitement au propre et au figuré est de deux ans. » On retrouve cette conception de l'initiation chez les Druzes¹ et les Ismaélis².

Pour cette dernière cérémonie, on fait de grands frais, une grande « fantasia ». Le rôle de l'Amm et sayyid est fort réduit. Le Naqib, c'est-à-dire le second personnage après l'Imâm, sera le Chaikh qui a autorisé l'initiation et que nous avons vu Imâm dans la cérémonie précédente³.

Dans une vaste salle s'assied l'Imâm. A sa droite, se place le Naqib, le vicaire de l'Imâm, et à gauche, le Nadjib. L'Imâm représente 'Alî; le Naqib et le Nadjib représentent Mohammed et Salmân. A droite du Naqib se placent douze personnages, représentant les douze talâmîdh ou apôtres au jour d'Isâ (Jésus), les *Naqibiyyoân*, dont les noms sont : an-Nâdjî, al-Hâmid, ad-Dallî, al-Ghâfir, ar-Râdjî, al-Bachîr, an-Nadhîr, al-Kâfil, al-Moudjib, al-Khâmid, ar-Râhib, al-Mohiyy⁴.

1. S. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 378.

2. Pour les Ismaélites, nous nous appuyons sur le passage suivant. St. Guyard, *Fragment*, p. 135 : « Quant au mot رَحْمَة (*miséricorde*, qui désigne la doctrine unitaire), il est dérivé de رحم. L'analogie de ceci est le travail intérieur qui s'opère dans le corps de la femme, j'entends la croissance du germe à l'intérieur de la matrice et son alimentation secrète jusqu'à ce qu'il ait atteint son complet développement. »

3. Le *Kitâb al-bakourah*, p. 3 et s., cf. Salisbury, *op. cit.*, p. 229 et s., offre des variantes de peu d'intérêt. L'officiant semble être un personnage nouveau, le second précepteur, المرشد الثاني. Le récit de Solimân manque de clarté. On peut cependant conjecturer que le second précepteur correspond au Chaikh qui a permis l'initiation et la termine.

4. الحبيب، الكفائي، التذير، البشير، الراجي، القافر، الدليل، الحامد، التاجي، المحي، الزاهب، الحامد.

A la gauche du Nadjib sont vingt-quatre personnages. Douze appelés *Nadjibiyyoûn*, sont les témoins qui ont, dans la précédente initiation répété cinq fois à l'initié les titres des seize chapitres. Les douze autres, appelés *Hawâriyyoûn* sont les garants des douze premiers. Tous ont des noms symboliques et comme les douze talâmidh, passent pour avoir été institués par Jésus. Ont-ils été suggérés par les vingt-quatre vieillards de l'*Apocalypse*? L'emprunt n'a pas été fait directement au christianisme. Les Ismaélites avaient institué douze naqibh à l'imitation des Abbassides au temps des Omayyades¹. Les Abbassides s'étaient souvenus des douze naqibh institués par le Prophète, qui lui-même avait songé aux douze apôtres et au conseil des Israélites (*Qoran*, v, 15)².

Tous les personnages revêtus pour l'occasion d'une fonction religieuse, prennent place. Le père du néophyte leur envoie une sorte de héraut, le *Manâdi* qui se rend dans le *madjlis* et se dirige vers l'Imâm en faisant douze fois le sol. Par un geste convenu, — une pression de la main, — fait au Naqib, il demande la permission de commencer la cérémonie. Le Naqib acquiesce au nom de l'Imâm en rendant la pression de main. Le Manâdi sort à reculons, toujours muet.

Au dehors de l'auguste assemblée se tient la foule des Fellahs invités ou non invités. Le Manâdi appelle l'Ammo et sayyid et lui dit de se tenir prêt. Puis il revient dans le *madjlis*, place sa main dans la main du Naqib, les doigts dans l'intervalle des doigts. Le Naqib baise les genoux de l'Imâm. L'Imâm passe la main sur l'épaule du Nadjib. Celui-ci emplit de vin douze verres placés devant lui. Alors les douze Hawâriyyoûn se lèvent et prennent une goutte de vin, chacun dans un des verres. Cette sorte de commu-

1. L'écrit dit Catéchisme nouair compte douze naqibiyyoûn, mais vingt-huit nadjibiyyoûn. Cf. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, 1780, t. II, p. 300. Dans le *Qoran*, les Hawâriyyoûn sont les douze apôtres.

2. De Goeje, *Mémoire sur les Carmathes*, 2^e édit., p. 27-28; Stan. Guyard, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélites*, p. 130-131 et 143-146. Les Nadjibh existaient aussi chez les Ismaélites, cf. *ibid.*, p. 250 et note 2.

3. Van Vloten, *Recherches sur la domination arabe*, etc., p. 47.

nion atteste qu'ils sont obéissants au Créateur et qu'ils adorent le représentant d'Ali¹. Puis, ils entonnent un cantique². Les gens du dehors se prosternent.

Les Hawâriyyoûn sortent vers l'Amm et sayyid et lui demandent : « As-tu un garant pour toi, que nous te présentions à l'Imâm ? » L'Amm et sayyid répond : « Au nom d'Ali, j'en ai un ». Il se tourne vers la foule et choisit son garant qui prend le titre de 'Amm ad-doukhoûl'. Les Hawâriyyoûn, suivis du Manâdi, suivi lui-même de l'Amm et sayyid et de l'Amm ad-doukhoûl, s'avancent dans le madjlis au-devant des douze Nadjibiyyoûn qui se lèvent et prennent la tête du cortège. Ils se dirigent vers les Naqlbiyyoûn qui se lèvent aussi et marchent en tête. Par une série d'évolutions entremêlées de gestes et sans qu'une parole soit proférée, on amène l'Amm et sayyid et son répondant devant l'Imâm.

Le Nadjib place un verre rempli de vin sur la tête de l'Amm ad-doukhoûl, puis il lit cinq prières pour les cinq personnes présentes. L'Imâm se lève, prend les verres, prononce une formule où il se déclare vicaire (wakîl) de Dieu. Il goûte au vin dans les deux verres, puis remet l'un à l'Amm et sayyid, l'autre à l'Amm ad-doukhoûl. Il leur passe ensuite la main sur la face, signe qu'il permet d'introduire le jeune homme à l'initiation. Celui-ci arrive conduit par le Manâdi. On lui voile la tête³ et on lui lit les sourates cinq, six et neuf du *Kitâb al-madjmôd*⁴ qu'on lui remet. Le jeune homme apprend ainsi la signification du fameux 'ain-min

1. Nous avons dénoté l'usage rituel du vin chez les Nogairs. Il représente Ali et porte le nom de 'abî an-noûr. Cf. plus haut, p. 84 et n. 2.

2. Probablement le cantique en tercets, composé par al-Husain ibn Hamûd al-Khoûsibî et donné par l'auteur d'*al-bâkharah*, p. 3-4. Cf. Salisbury, *Journal of the American Oriental Society*, t. VIII, p. 230.

3. Salisbury, *op. cit.*, p. 213, confond l'Amm ad-doukhoûl avec le Nadjib.

4. Soleimân, *al-bâkharah*, p. 7 : « Ils me découvrirent la tête et mirent dessus un voile. Les deux parrains placèrent leurs mains sur ma tête et dirent des prières. » C'est là un rite des anciens royaumes. Cf. Salomon Hirsch, *Le Vœu de l'Ordination, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1887, p. 644-658.

reçoivent certaines notions religieuses qui leur permettent d'assister passivement aux offices. C'est ce qui nous paraît ressortir du titre de la sourate onze du *al-Madjmou'*.

On a pu remarquer dans l'exposé des séances d'initiation le goût des Noëairs pour les signes mystérieux. Il faut citer dans le même ordre d'idées les formules par lesquelles deux Noëairs se reconnaissent :

« J'ai grand'soif, dit l'un.

— On peut boire au '*ain al-'alawiyyou*', répond l'autre. Mot-à-mot à la source élevée, mais en réalité il désigne par là le titre du neuvième chapitre du *Kitab al-madjmou'*.

— Je suis très fatigué, reprend le premier.

— Monte sur la monture blanche. « Cela signifie : la jument d'Alt. Il n'y a plus de doute que les deux interlocuteurs soient des coreligionnaires'. Le premier dit encore :

« Il fait très chaud.

1. Les Soufis ont conservé ces appellations. Cf. Sprenger, *Abu-r-Razzaq's Diet.*, p. 90 : « Al-'Ammah, sont ceux dont la science se borne à la loi (Qoran) », *الباقية هم الذين اقتصر عليهم على الشريعة*.

A eux est réservée l'extrême dévotion, *المادة*, tandis que les *الحاثة* s'appliquent à l'adoration, *المودية*. Le ms. de Berlin, fonds arabe, 4291, f° 55 v°, parlant des Noëairs, dit : *يرجى خدم المائل والجاهل نظير ما* : *يرجى عند الدور*.

2. Scheimân, *al-bahairah*, p. 82-83 : « Voici le signe distinctif par lequel les Noëairs se reconnaissent entre eux. Quand un étranger s'approche d'eux et dit : « J'ai un parent, le connaissez-vous ? » Ils répondent : « Quel est son nom ? — Son nom est Housin. » Ils ajoutent : « Ibn Hammad. » L'étranger achève : « Al-Khouaib. » Le second signe distinctif est le suivant : les Noëairs demandent à l'étranger : « Combien a de tours le turban de ton 'Amm ? » *شاشك كم دور* (Salisbury, *op. cit.*, p. 206, traduit : « Thy uncle was unsettled — for how many periods ? ») L'étranger doit répondre : « Schae. » Ils lui posent alors une troisième question : « Où ton 'Amm apaisera-t-il sa soif ? » La réponse est : « Au 'Ain al-'alawiyyou » (c'est-à-dire à la source d'Alt). Autre question : « Si ton 'Amm s'enfonce, que lui tendras-tu ? — La barbe de Mou'awiya. — Si ton 'Amm périt, où le rencontreras-tu ? — Dans (la sourate de) la Généalogie. — Quatre, plus deux fois quatre, plus trois, plus deux et encore cela deux fois, où en est-il question dans ta

- Va te reposer sous l'arbre d'al-Ghadir.
- Combien de tours a le turban de l'Amm et sayyid?
- Il entend par là : combien de chapitres a ton livre religieux?
- Seize. »

religion? — Dans la sourate du Voyage. — Partage-les-moi. — Il y en a dix-sept de l'Iraq, dix-sept de Syrie et dix-sept inconnus. — Où se trouvent-ils? — A la porte de Harrân. — Que font-ils? — Ils prennent et donnent avec équité. » Ces réponses sont des passages des sourates indiquées. — Le ms. 1291 de Berlin se termine par des indications qui confirment les précédentes.

IV .

MÉTÉMPSYCOSE — INFLUENCES CHALDÉO-PENSES

Parmi les croyances que les Noçairis ont gardées de l'antiquité, la plus intacte est peut-être la croyance à la métempsychose. Nous avons vu que le Noçairi vertueux était assuré après sa mort d'avoir un rang parmi les étoiles. Mais s'il a été impie, son corps devra subir diverses transformations. Leur théorie est très clairement exposée dans le formulaire des Druzes qui s'attache à la réfuter : « Il disait encore que tout Noçairi, lorsqu'il s'est purifié en passant par les différentes révolutions, en revenant dans le monde et reprenant la forme humaine, devient, après cette purification, une étoile dans le ciel, ce qui est son premier centre¹. Si au contraire, il s'est rendu coupable de péché, en transgressant les commandements d'Alî ibn Abî Tâlib, le seigneur suprême, il revient dans le monde comme Juif, Musulman, Sunnite ou Chrétien, ce qui se réitère de la sorte, jusqu'à ce qu'il soit aussi pur que l'argent que l'on a purifié par le plomb; et alors il devient une étoile dans le ciel. Quant aux infidèles qui n'ont point adoré 'Alî ibn Abî Tâlib, ils deviendront des chameaux, des mulets, des ânes, des chiens, des moutons, destinés à être immolés, et autres choses semblables. Mais si nous voulions expliquer tout cela, et en particulier la transmigration des âmes dans les brutes et les animaux sans raison, cela nous mènerait trop loin. » Ces renseignements sont exacts. Ils semblent avoir été puisés aux sources

1. Philipp Wolff, *Die Druzen und ihre Verläufer*, p. 214, s'est demandé ce que cela signifiait. Nous avons vu, dans le récit de la chute, que les Noçairis croient, d'après leur théorie de l'émanation, avoir été, au commencement, des étoiles. Ils sont tombés par leurs péchés en ce bas monde. Mais, après une série de purifications, ils redeviennent ce qu'ils ont été : une étoile dans le ciel.

mêmes, car l'auteur ajoute : « Ils ont plusieurs autres dogmes et un grand nombre de livres impies qui traitent de choses semblables ». « On voit repousser cette théorie dès le commencement du V^e siècle de l'Hégire par Hamza, le fondateur de la religion druze : « Lorsque cet impie (le Noïair) avance que les âmes des ennemis et des adversaires d'Allah retourneront dans des chiens, des singes et des pourceaux, jusqu'à ce qu'elles entrent dans du fer où elles seront brûlées et frappées sous le marteau, que d'autres entreranno dans des oiseaux ou des crapauds, et d'autres dans le corps d'une femme qui perd ses enfants, il ment' ». »

Il est regrettable que l'œuvre de ce missionnaire noïair soit perdue ; le peu que nous en connaissons témoigne d'un beau tempéramment de prophète. Son succès devait être inquiétant, car Hamza se crut forcé de le réfuter ; mais cette réfutation fort logique, ne devait pas porter sur l'esprit des foules comme la parole du Noïair. « Il n'est point conforme au bon sens, disait Hamza, et il ne convient pas à la justice de Notre-Seigneur', quand un homme doué de raison et de bon sens se sera rendu coupable envers lui de quelque iniquité, qu'il lui en fasse subir la punition sous la figure d'un chien ou d'un pourceau, puisque ces animaux n'auraient aucune connaissance de ce qu'ils ont fait tandis qu'ils étaient

1. Silv. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 561 et s. Solémasin confirme le traité druze dans son *Kitab ul-bihârah*, p. 81 : « Tous les Noïairs croient qu'à leur mort, les âmes des personnages musulmans d'une grande instruction passent dans des corps d'âmes, tandis que celles des savants chrétiens entrent dans des corps de porcs et celles des savants juifs dans des corps de singes. Quant aux méchants d'entre eux, leurs âmes passent dans des corps de quadrupèdes que l'on mange. »

2. Silv. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 432. Le ms. 4291, F 58 r, de la Bibliothèque royale de Berlin semble avoir connu ce texte : *وأما الحيرة يتحدون*

انتقال الادواح من البشر الى البهائم والحشرات حتى من الممكن انتقال روح احدهم الى الماين كالخديد مثلاً كي يحى بالنار ويتطرق بالراذب على السدان.

3. Hamza désigne par ce nom le khalife Hakim.

sous une forme humaine, et ne sauraient pas les fautes qu'ils ont commises; ou bien de le changer en fer, qu'on met dans le feu et que l'on frappe avec le marteau. Où serait la sagesse, et quelle justice y aurait-il dans ce traitement? Au contraire, la sagesse consiste à punir un homme de telle manière qu'il comprenne et connaisse le châtiment, afin qu'il lui serve d'instruction et qu'il le conduise à la pénitence¹. » Les défenses formelles de Hamza n'empêchèrent pas ces idées de pénétrer sous une forme plus ou moins allégorique dans la religion druze.

La doctrine de la transmigration de l'âme dans divers corps humains fait partie des croyances de nombreuses sectes musulmanes. Chahraštān fixe à quatre le nombre des degrés de métempsycose : al-faskh, al-naskh, al-maskh, al-ruskh. La distinction entre le passage des âmes dans divers corps humains et leur transfert dans des corps d'animaux n'était pas très nette, car le célèbre auteur dit que le plus haut degré de la métempsycose, c'est de devenir ange ou prophète, et le plus bas, de devenir démon ou serpent². Les Israélites cependant, n'admettaient pas le passage des âmes dans des corps d'animaux. Les contes ismaélites qu'on pourrait invoquer contre cette opinion sont, comme l'a pensé Stanislas Guyard, influencés par les superstitions noûairis au milieu desquelles ils ont pris naissance³. La doctrine ismaélite au sujet de la métempsycose se résume en ceci : les âmes incrédules reviendront sur terre et ne cesseront de s'agiter dans le monde de la naissance et de la mort, monde des corps et séjour des douleurs, jusqu'à ce qu'elles aient reconnu l'Imâm de l'époque. Aussitôt qu'elles l'auront reconnu, elles s'élèveront vers le monde lumineux⁴. Les Noûairis n'ont point à connaître l'Imâm de l'époque. Ils con-

1. Silve de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 432-433.

2. Chahraštān, ap. de Sacy, *Exposé*, t. I, p. LVI.

3. St. Guyard, *Fragmente*, p. 220, et *Un grand Maître des Assassins*, p. 40-41, 115-120, 124. Dans ces derniers contes, l'âme humaine passe dans des oiseaux, des serpents, des singes, une jument. Cf. le conte que nous donnons plus haut, p. 35-39.

4. St. Guyard, *Fragmente*, p. 15, 157, 215-216, 221.

«idèrent le séjour sur terre comme le fait d'une déchéance de l'âme condamnée à revêtir un corps humain. Par degrés l'âme se purifiera et remontera vers Dieu : « Délivre-nous, implore le fidèle noïairi, de ces formes humaines et faisons-nous revêtir les enveloppes lumineuses, parmi les étoiles du ciel ». »

Le retour sur terre inspire au Noïairi un effroi incomparable. Ceux qui manqueraient au secret de la religion en sont particulièrement menacés : « Si tu dévoiles ce mystère, dit l'Imâm au nouvel adepte, la terre ne souffrira pas que tu y sois enterré, et à ton retour tu ne rentreras pas dans des enveloppes humaines : non, quand tu mourras, tu entreras dans l'enveloppe d'une transformation avilissante d'où il n'y aura pas de délivrance pour toi, à jamais ». »

« Les savants d'entre les hommes, dit un traité noïairi¹, ce sont les hommes libres ; les ignorants, ce sont les esclaves qui font partie des choses que l'on emploie comme montures, nourriture et que l'on égorge. On ne les offre pas cependant à Dieu comme victimes, puisqu'ils soient infidèles, par respect pour la figure humaine qu'ils portent ; mais lorsque cette figure aura disparu et qu'ils auront subi la métamorphose, on les offrira à Dieu. Ceux dont on mange dans les sacrifices, ce sont ceux qui ont voulu le meurtre, qui l'ont commandé, dont les cœurs n'ont éprouvé aucun sentiment de pitié et qui ont commis ces crimes sans relâche. Ce que les hommes se partagent entre eux (pour le manger) sans en faire un sacrifice, ce sont ceux qui ont massacré les croyants injustement. »

La doctrine noïairi nous offre une particularité très im-

1. *Al-moudjma*², sourate 1.

2. *Al-bidhaïrah*, p. 6. Le texte distingue entre القمصان البشرية et قمصان المروحية, mais ces notions sont très flottantes. D'après Schumlders, *Ducum. philus. arab.*, p. 173-174 : نوح serait la migration de l'âme dans un corps humain plus vil ; مبع, dans un corps d'animal, et فبع, dans les plantes.

3. Bibl. Nat., ms. ar. 5189, f. 87 r° ; trad. de Sacy, *ibid.*, p. 112-113.

portante : le nombre des transformations est, pour le fidèle, limité à sept. Autrement dit, le fidèle revient sept fois sur terre avant d'atteindre la forme lumineuse définitive. Ces sept transformations sont : al-faskh, al-naskh, al-maskh, al-waskh, al-raskh, al-qachch et al-qachchâch¹. Ce sont les sept degrés du bas monde humain² qui amènent l'âme à la délivrance et la réintègrent parmi les étoiles. Ainsi l'âme parcourt le *širâf* qui conduit au retour brillant (*ar-radj'ah al-baïda*)³. L'âme qui l'a accompli voit apparaître le Très-Haut, l'Auguste, le Très-Grand du disque du Soleil⁴. Les Ismaélites connaissaient le *radj'ah*, mais ce n'était pour eux que le retour du Mahdi, et par le terme de *širâf* ils semblent avoir symbolisé l'Imâm⁵. Les Noïairis ne connaissent ni résurrection, ni retour de la divinité ou de son mandataire⁶. Ils accomplissent individuellement le *radjah* et individuellement les âmes des fidèles reprennent leur place parmi les étoiles dont 'Alî est le prince. La doctrine noïairi n'est donc autre que l'ancienne théorie de l'ascension de l'âme à travers les sept cieux. Cette théorie, comme l'a montré M. Anz⁷, a des ramifications sur le sol babylonien et dans

1. *Al-madjmou'*, sourate 2.

2. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, f° 57 :

السبع مراتب العالم السفلي البشري

3. Un manuscrit noïairi, Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1449, 3°, est intitulé « 23-Širâf ». Commentaient *ar-radj'ah* est la résurrection.

4. Bibl. Nat., fonds arabe, ms. 1450, 6°, f° 120 :

وهو النبي العظيم الكبير يظهر يوم الرحمة البيضاء من عين الشمس

Cf. *al-madjmou'*, sourates 11 et 12, et Berlin, ms. 4292, f° 17 v°, que nous citons ci-après. Nous avons insisté plus haut, p. 76-79, sur ce passage. Sans doute, il nous conserve un écho des croyances chaldéo-perse, d'après lesquelles les dieux montaient et descendaient à travers le disque du soleil, cf. Fr. Cumont, *Textes et Mon. fig.*, t. I, p. 41.

5. St. Guyard, *Fragments*, p. 112 et 121.

6. Ni le Mahdi ni la résurrection ne trouvent place dans la doctrine noïairi, et, en fait, on n'en rencontre aucune mention dans le *Kitaû al-madjmou'*.

7. W. Anz, *Zur Frage nach dem Ursprung des Gnostizismus*, collection des *Texte und Untersuchungen* de von Gebhardt et Harnack, XV Band, Heft 4, Leipzig, 1897.

les croyances perses. Popularisée dans le monde romain par le culte de Mithra et les Néo-Platoniciens, acceptée même par Origène, elle se retrouve plus ou moins déformée chez beaucoup de Gnostiques, chez les Kabbalistes et les Mandaites. L'*kyrie eleison* des Gnostiques comptait sept portes, gardées chacune par un archonte, primitivement esprit d'une planète¹. Or, nous avons vu qu'à la *porte* de Harrân, — une étoile interprètent les Noïaïris, — se tient un personnage mystérieux chargé de recevoir les âmes des justes parmi les étoiles². D'autre part, certains Gnostiques, les Karpokratiens, admettaient comme les Noïaïris le retour sur terre de ceux qui ne possédaient pas la gnose³.

On a souvent dit, — sans préciser, — que la religion noïaïr contenait des éléments gnostiques. Nous en avons dégagé quelques-uns; mais ces éléments ont-ils été empruntés aux Gnostiques? N'étaient-ils pas répandus en Syrie avant l'apparition des diverses sectes gnostiques et n'ont-ils pas été conservés par les Noïaïris au même titre que chez les Gnostiques? Certes, les doctrines gnostiques eurent leur influence; mais cette influence peut avoir été principalement conservatrice. Ainsi la trinité chrétienne contribue, de nos jours encore, à conserver la trinité noïaïr, vieux reste d'une triade syro-phénicienne. Quant au culte de Mithra, que l'on serait tenté de rapprocher, M. Franz Cumont a montré qu'il n'avait pas pénétré en Syrie⁴. Il faut donc renoncer à lui attribuer une action directe. L'infiltration des croyances mazdéennes doit avoir précédé la grande extension du culte mithriaque.

Pour embrasser le vrai sens de la métempsychose noïaïr, il faut joindre le *radj'oh* au récit de la chute que nous avons donné plus haut. Dans ce récit, chacune des sept

1. W. Anz, *op. cit.*, p. 12-13.

2. Cf. plus haut, p. 87.

3. W. Anz, *op. cit.*, p. 53.

4. *Textes et Mon. figurés relat. au culte de Mithra*, t. I, p. 141-2. On a trouvé, en pays noïaïr, à Salin, une seule inscription mithriaque, et elle appartient plus à la région de la côte que de la montagne.

étapes qui éloigne les âmes de leur centre céleste, est marquée par une apparition divine. Le *radj'ah* devait comporter le retour par les mêmes étapes, chaque étape étant marquée par l'apparition d'un être divin ou génie planétaire comme les archontes gnostiques. De même que pour certains commentateurs de Platon, la théorie de la chute des âmes était intimement liée à celle de la métempsychose et du retour des âmes dans les astres. Chez les Noïaïtes, sans doute depuis l'intrusion des conceptions ismaélites, le système s'est disloqué. Le *radj'ah* ne passe plus par les étapes de la chute. Il se poursuit sur terre. De plus, les apparitions divines en ont été distraites, et suivant l'enseignement ismaélite, chacune préside à une époque.

Les archontes gnostiques, en tant que génies planétaires, se retrouvent chez les Harraniens qui préposaient un génie à chaque planète. Nous avons signalé la même particularité chez les Noïaïtes qui savent encore que Moïse, Salomon, Salmân al-Fârîsi et les cinq Incomparables ne sont autres que le Soleil, la Lune et les cinq planètes. Ces conceptions se rattachent au vieux fonds des croyances babyloniennes. L'influence gnostique se fait probablement sentir dans les doublets des noms des génies planétaires : Mikâ'il, 'Azrâ'il, Asrâfil. Deux autres qui ne se trouvent pas dans le *Qoran*, Dardâ'il et Salsiyâ'il sont remplacés dans une autre version par Mâlik et Ridwân¹. On saisit là un travail d'adaptation qui doit mettre en garde contre des conclusions tirées de la forme relativement récente de ces noms. Chez les Harraniens, des noms semblables étaient attachés aux génies planétaires.

Il est curieux de trouver dans la cinquième sourate noïaïte la mention de Samarie comme « ville du seigneur Moïse ». La tradition place en ce lieu un grand concile noïaïte. Il faut y voir un écho de la célébrité qu'eurent Simon le Mage et les Samaritains dans les sectes gnostiques².

1. Dans le manuscrit rapporté par Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 354-360.

2. Anz, *loc. cit.*, p. 5.

Si l'on fait abstraction de quelques détails, les points de contact signalés ne permettent pas, croyons-nous, de conclure à un emprunt des Noëaïtes aux théories gnostiques. Avec cet emprunt, on ne pourrait expliquer l'importance du nombre septénaire et surtout le rôle que jouent encore les planètes après la transformation ismaéli; les Gnostiques ne conservaient en effet, quo des traces de culte planétaire. Quant à 'Ali qui, chez les Noëaïtes comme nous l'avons vu plus haut, cache un Ζεύς οὐράνιος, un Ba'al-samin, dieu du ciel qui domine les sept planètes, sa conception peut tout au plus dériver de la même source que la Ζεύς des Gnostiques, mais en dehors de l'origine, ces deux divinités n'ont gardé aucun point de contact¹. Cependant les rapprochements sont assez nets pour qu'on doive admettre que Gnostiques et Noëaïtes aient puisé à un fonds païen commun. A l'époque où les Noëaïtes adoptèrent ces croyances, elles étaient répandues dans tout le monde antique, et leurs propagateurs les plus fervents se recrutaient parmi les auteurs grecs tardifs.

En somme, avant l'influence ismaéli, les Noëaïtes étaient, — comme les Harraniens, — les continuateurs de ces païens auxquels la gnose avait tant emprunté.

1. Anz, *loc. cit.*, p. 90 et s., a cherché à montrer que le prototype de la Ζεύς gnostique avait été la déesse Ishtar. Si la chose est vraie, l'origine même des deux divinités est différente.

V

KHOËR — LE CULTE DU NON-INITIÉ

On pourrait arrêter ici l'exposé de la religion des Noqairis si l'on voulait se limiter aux croyances appuyées par des textes. Mais on négligerait une des formes les plus curieuses sous laquelle se manifeste le sentiment religieux populaire. Nous voulons parler de la grande vénération dont Khoër' est l'objet.

Khoër est un personnage mythique, notre saint Georges, l'héritier de la légende de Persée. Khoër est par excellence le Sauveur. C'est dans ce sens que les Noqairis interprètent la formule *Khoër 'alaiki as-salâm*, « Khoër, sur lui le salut »¹, qui lui est spécialement réservée. Un de ses hauts faits est d'avoir délivré le pays du monstre terrible à qui il fallait chaque année livrer une jeune fille. Cette légende qui se retrouve tout le long de la côte phénicienne, à Jaffa comme à Beyrouth, évoque le souvenir des sacrifices humains. D'autres fois, on se contentait de sacrifier la virginité ou la chevelure. L'idée était toujours la même : offrir à son Dieu les prémices des biens qu'il procurait, enfants, animaux ou récoltes². Le sacrifice du fils, et surtout du fils unique, ne se pratiquait que sous le coup d'une catastrophe. On y substituait en général un mâle pris dans le troupeau. On comprendra dès lors toute la portée d'une coutume

1. Les Noqairis prononcent Khoër, les Arabes Kheïr. La véritable prononciation est Khaïr; cf. Lidzbarski, *ZA.*, t. VII, p. 104 et s.

2. Cf. dans *Notices et Extraits des man.*, t. X, p. 52, une curieuse tradition sur cette formule que Moïse adresse à Khoër en signe de salut et que Khoër repousse, « parce qu'elle n'était pas née dans le pays qu'il habitait ».

3. D'après *Exode*, xm, 12, Dieu frappe lui-même en Égypte les premiers-nés des hommes et des animaux.

encore en usage au couvent de Mâr Djirdjls (Saint-Georges), près d'une ancienne source sacrée, la source sabbatique.

La source sabbatique était placée sur la grande route dont nous avons déjà parlé et qui reliait Tripoli et 'Arqah à Hamâh et Alep. Les témoignages concordent pour y reconnaître une source intermittente; mais l'intermittence est fort variable, puisque les uns parlent de deux, trois ou sept jours, tandis que les autres la fixent à une année.

Dans l'antiquité et au moyen âge, où le culte de cette source gardait sa grande vogue, l'intermittence était sans doute réglée suivant les besoins du rite¹. Ainsi s'expliquerait qu'au temps de Josèphe la source coulat tous les sept jours², tandis qu'au XI^e siècle l'eau ne jaillissait qu'une fois tous les ans pendant trois jours, à partir du quinze du mois de Cha'hân³. Dans le premier cas, il y avait en ce lieu une fête hebdomadaire, et dans le second, le pèlerinage n'était plus qu'annuel. De nos jours, il se tient encore une foire annuelle, mais les moines grecs du couvent de Mâr Djirdjls ont laissé se perdre le culte rendu à la source⁴. Ils

1. Nassiri Khosrau, *Sefer Namâh*, trad. Schefer, p. 38, nous parle de fontaines creusées près de la source.

2. Josèphe, *De Bella jud.*, VII, 8, 1. Le texte de Josèphe ne doit pas être suspecté, car il ne dit pas que la source appelée sabbatique coulait chaque sabbat, mais tous les sept jours. Le nom même de la source est confirmé par la ville de Chabtauna, connue par les textes égyptiens.

3. Nassiri Khosrau, *loc. cit.*

4. Que le nom de Khojr ait été attaché à la source et par suite au couvent voisin, il n'y a rien là que de très plausible. Khojr est en rapport avec la source de vie. Dans l'Inde, il se substitue souvent aux divinités fluviales (cf. *Res. de l'Hist. des Relig.*, 1880, t. I, p. 217), et à Naplouse, nous rapporte 'All de Hérat (XII^e siècle), une source portait le nom de Khojr (cf. Guy de Strange, *Palestina under the Moslems*, p. 512). Sâlih ibn Yahyâ, dans sa *Chronique de Beyrouth* du milieu du XV^e siècle (éd. Cheikho, *al-Machreq*, I, p. 85-86), note la légende du dragon, تَيْنَ عَظِم, auquel on sacrifiait chaque année une fille. Une année, le sort tomba sur la fille du prince de Beyrouth; mais Dieu, touché par ses prières, envoya à son secours saint Georges, مَار جَرِجِسِ الْقَدِيسِ, qui tua le dragon. Le prince de Beyrouth éleva une chapelle à l'endroit où eut lieu cet exploit, près du fleuve. L'auteur ajoute en parlant de la tête de saint Georges : « Le peuple de Beyrouth, Naplouse.

n'ont conservé, comme étant d'un excellent rapport, que la coutume où survit le vieux rite de l'offrande des prémices¹.

Il était constant chez les Noïaïtes voisins du couvent de Mâr Djirdjis, — jusqu'à ces dernières années tout au moins, — de vouer à saint Georges (Khoḏr) toutes leurs filles à leur naissance. Des représentants du couvent dans chaque village recueillaient les vœux. Pour marier les filles ainsi vouées à Khoḏr, il fallait venir au couvent débattre le prix de la dot, c'est-à-dire la somme que le fiancé devait verser aux parents de la jeune fille. Suivant le vœu, un quart, un tiers ou la moitié de la dot revenait au couvent. La même pratique s'étendait à certains nouveau-nés mâles des troupeaux. Il fallait conclure la vente au couvent et céder au supérieur la part qui lui revenait d'après le vœu. On profitait pour ces opérations de la foire annuelle qui avait lieu au couvent même et qui attirait les marchands de toute la Syrie.

Cette coutume onéreuse, étant donné la rapacité des moines grecs et, ce qui est plus grave, les abus de toute sorte dont ils se rendent coupables, est le plus beau trait d'attachement à Khoḏr que puissent fournir les Noïaïtes. La faveur peut s'en perdre aujourd'hui : elle a procuré aux moines habiles de gros bénéfices qui ont fait du domaine de Mâr Djirdjis le plus riche et le plus vaste de la région.

La vénération des Noïaïtes pour Khoḏr est bien locale, malgré la diffusion de ce personnage dans le monde musulman. Il faut noter que les écrits ismaélites n'en font pas

mention, musulmans et chrétiens, se rend le jour de cette fête au Nahr Beyrouth. Cela s'appelle la fête du fleuve (عيد النهر). Une note en marge du manuscrit fixe la fête du fleuve au 23 nîsân. Cf. *Voyage d'un ouïre de Bordeaux au XIV^e siècle, Archives de l'Orient Lat.*, II, 2^e part., p. 280, et R. P. Lammens, *Frère Geyfham et le Liban au XV^e siècle, Revue de l'Orient Chrét.*, t. IV, p. 81.

1. Nous avons signalé cette coutume dans *Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 345, d'après une communication du R. P. Baerier. On en trouvera mention aussi dans Petkovitch, *Les Autobiog.*, p. 37. Un autre couvent de Saint-Georges, tenu par le clergé grec, mais dans un village entièrement musulman, et très en faveur dans ce milieu, est cité par M^{lle} Lydia Kinsler, *ZDPV.*, 1904, p. 40 et s.

mention, bien qu'ils relatent la fameuse aventure survenue à Moïse, avec cette simple différence qu'Abraham est substitué à Moïse¹. Nous avons recueilli de la bouche d'un Noûari ce même récit avec quelques variantes, dont la principale est la substitution à Moïse de Nabi Skandar (Alexandre; Skandar d'hoû Qornain). Le morceau est célèbre chez les Noûaris. Il est en effet très propre à frapper les imaginations naïves et à les éduquer au secret.

« Un jour, Nabi Skandar implora de Khoûr la permission de l'accompagner et de profiter de son enseignement. Khoûr accepta, à la condition que Nabi Skandar ne lui demanderait jamais pourquoi il faisait telle et telle chose.

« Comme ils voyageaient sur mer, Khoûr troua de part en part le navire qui les portait. « Que fais-tu, s'écria Nabi Skandar, n'est-ce pas dommage d'abîmer ce navire? — Tu vois, répondit Khoûr, tu me questionnes sur ce que je fais. » Nabi Skandar s'excusa et promit de se taire.

« Un peu plus tard, ils virent un mur qui tombait en ruine. Khoûr dit : « Il faut le reconstruire. » Le mur remis en état, il l'abandonna. Nabi Skandar ne put contenir son étonnement. « C'est la seconde fois, lui dit Khoûr, que tu m'interroges, malgré ton serment. Tu vois que tu n'es pas digne de me suivre. » Nouvelles excuses de Nabi Skandar, nouvelles promesses.

« Ils continuaient leur route quand, rencontrant un enfant, Khoûr le tua. « Que fais-tu là? s'écria Nabi Skandar indigné, tuer un enfant! comment peux-tu commettre un pareil péché? » — « Va-t'en, lui répondit Khoûr, tu es indigne de me suivre. Mais auparavant je t'expliquerai pourquoi j'ai agi ainsi. Le navire appartenait à deux orphelins et je l'ai détérioré pour que le roi de ce pays ne s'en emparât pas. Pour le mur, je l'ai reconstruit, parce qu'il cachait un trésor, propriété d'un enfant, et que, le mur détruit, on lui eût dérobé sa fortune. Quant à l'enfant que j'ai tué, c'était le fruit de l'adultère. Il fût devenu vicieux

1. St. Guyard, *Fragmenta*, p. 99 et 105; *Qorou*, xviii, 61 et s.

et méchant. Je l'ai tué pour qu'il ne fit pas tort à son père. »

1. Khoḏr est bien ici dans son rôle de Sauveur. Cette conception est certainement ancienne, car elle forme le fond des plus vieilles légendes. Elle explique la confusion qui s'est produite dans la tradition populaire, entre saint Georges et Jésus-Christ. On prétend en effet, qu'à la fin du monde, Jésus viendra tuer l'Antéchrist à la porte de l'église consacrée à saint Georges à Lydda. Le rapprochement devait s'imposer, puisque al-Khoṣā'isi enseignait, dit-on, que Khoḏr était une incarnation du Messie¹. C'est ce que croient encore les Noṣairis initiés.

La nature de Khoḏr est fort complexe, car sous ce nom se sont rangées diverses légendes. Khoḏr ou mieux Khadir est la déformation de Khasisadrā², épithète — « le bien avisé » — appliquée à Chamachnapichtim, le héros du déluge babylonien, que les Grecs connaissaient sous la forme Nisouthros. La légende musulmane conserve ce trait caractéristique de la légende de Chamachnapichtim : Khadir habite au confluent des mers. Dans le domaine syrien et plus particulièrement noṣairi, on peut dire que Khoḏr recouvre une divinité phénicienne, multiple en ses variantes locales, mais qu'on a assez exactement défini l'équivalent du Glaukos grec³. Tout comme Dagon, Khoḏr est à la fois divinité marine et divinité agricole. Au dieu des récoltes correspondent les rites du printemps⁴ et l'offrande des

1. Soljman, *al-fakhr*, p. 10.

2. St. Guyard, dans *Rec. de l'Hist. des Relig.*, t. I, p. 344-45, l'indiqua en passant : « Il n'est pas douteux que Khidr ne soit une contraction de Khasisadrā et que Qorān, xviii, 59 et s., ne soit un écho de la légende de Gilgames ». M. Lidbarski l'a démontré péremptoirement dans *Wer ist Chudhir?*, *ZA.*, t. VII (1892), p. 104-110, et *Zu den arabischen Alexandergeschichten*, *ZA.*, t. VIII, p. 203 et s.

3. Ch. Clermont-Ganneau, *Horus et Saint Georges*, d'après un bas-relief inédit du Louvre, extr. de *Revue archéol.*, 1877. Cf. K. Dyrhof, *ZA.*, t. VII, p. 319 et s.

4. Ces rites sont ceux de la fête du 23 avril, où l'on glorifie la victoire du jeune dieu contre le monstre antique. Cf. H. Hubert et M. Mauss, *Essai sur le sacrifice*, extr. de *l'Année sociologique*, t. II, p. 124.

prémices telle que les pratiques conservées près la source sabbatique la caractérisent. Au dieu marin il faut attribuer le sanctuaire très célèbre près de Souwaidiyyé, à l'embouchure de l'Oronte. Ce maqâm est une petite construction sur plan carré, couverte par un tronc de cône. A une perche très longue qui le surmonte est attachée une lanterne qui, allumée chaque nuit, peut servir de phare sur cette côte inhospitalière. Le sanctuaire est proprement nosairi, mais les Musulmans le vénèrent aussi et ne dédaignent pas de le visiter. Il est remarquable que ce maqâm voué à Khoḍr soit situé loin de toute habitation, sur le bord de la mer¹. Khoḍr est chez les Nosairis le *ra'is* ou chef de la mer.

Dans le traité que de Sacy a dénommé le Catéchisme des Nosairis, comme *biab*, à la place de Salmân al-Parisi, on trouve Solaimân ibn Bouhaimh al-Khoḍr². La variante Solaimân est d'un emploi presque exclusif aujourd'hui chez les Nosairis; mais l'appellation *ibn Bouhairah* est très particulière, mot à mot : fils du lac. Elle rappelle sans doute la légende de la source de vie³. Chamachnapichtin d'homme mortel fut élevé au rang de dieu. Il n'est donc point surprenant que Khoḍr passe pour avoir découvert la source de vie qui lui assure une éternelle jeunesse. Khoḍr est encore le *savant* par excellence, — au sens religieux, — comme son prototype qui, avant le déluge, avait pris soin

1. Hartmann, *Zeitschr. d. Gesellsch. für Erdkunde*, t. XXIX, p. 157-158. M. Hartmann y rencontra à son passage un millier de pèlerins. Il faut noter que, dans l'antiquité, il y avait, sur le bord de la mer près de Séleucie, un lieu nommé Georgia (*Anon. Stud. mar. mag.*, dans *Geogr. Anecd. Min.*, Muller-Didot, t. II, p. 475), mais ce lieu paraît avoir été situé un peu plus au nord. Près de Tarsous, où beaucoup de Nosairis ont émigré, — lieu toujours en rapport étroit avec les cultes phéniciens, cf. le Ba'al-Tarsé, — Walpole, *The Annals*, t. I, p. 32, signale un sanctuaire de Khoḍr : « Near our anchorage stood a venerable tree, surrounded by a low wall, venerated as of peculiar sanctity by the Annayril, as marking the burial-place of St. George, one of their most venerated saints. »

2. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 300 : « Solaimân ibn Buhaire al-Chiddar. »

3. Cf. plus haut, p. 129, n. 4.

d'enfouir tous les livres de science sacrée pour les préserver de la destruction.

Le rôle de *báb*, de Porte, attribué ici à Khoḍr nous ramène à ce que nous savions de la confusion entre Khoḍr et le Messie; car, dans toutes les religions similaires, le *báb* est appelé le Messie. Le formulaire des Druzes contient à ce sujet un passage instructif. A cette question: « Que doit-on penser de l'Évangile qui est entre les mains des Chrétiens? » il répond: « L'Évangile est vrai; il contient la parole du véritable Messie qui, du temps de Mohammed, portait le nom de Salmán al-Fárist, et qui est Hamza, fils de 'Alí. Le faux Messie est celui qui est né de Marie, car il est fils de Joseph. »

Le *Kitáb al-maḍmún*¹ ne cite Khoḍr qu'une fois dans une liste de patrons religieux où l'on trouve aussi Djibrá'il². On ne peut rien en déduire, sinon que l'autorité de son nom fut utilisée pour confirmer la foi nouvelle. Mais l'importance que Khoḍr conserve, bien qu'il n'ait aucun rôle dans la religion écrite, permet de le classer comme une survivance des vieux cultes. M. Adolphe Geofroy, consul de France à Latakié, qui a bien voulu sur notre prière faire une enquête à ce sujet, nous écrit: « Khoḍr représente chez les Noëairs 'Isá, Mohammed et tous les prophètes. Comme ce nom s'applique à tous à la fois, on trouve presque partout des lieux de pèlerinage dédiés au Khoḍr. » En Palestine, on rencontre des confusions analogues, ainsi avec le prophète Élie³. Ces

1. Silr. de Sazy, *Exposé*, t. II, p. 104-105.

2. *Source* 4.

3. Voici encore la réponse typique qu'un Noëair initié nous fit au sujet de Khoḍr: « Khoḍr, c'est 'Alí qui s'est montré en Khoḍr. Lorsque, dans les dangers, les fidèles Noëairs l'appellent au secours, il apparaît souvent pour leur venir en aide. Par reconnaissance et pour perpétuer le souvenir de cette apparition, on construit un sanctuaire sur le lieu même. Il y a beaucoup de gens à Antioche et aux environs qui ont vu Chaikh Khoḍr, il ne s'est cependant jamais montré à moi. » On voit combien un Noëair, quelque initié, est dominé par des croyances populaires absolument étrangères à la religion écrite.

4. Cf. Lydia Hinder, *ZDPV.*, 1894, p. 42 et s. L'identification d'Élie et de Khoḍr se rattache aux idées messianiques qui avaient cours

identifications ne sont pas contradictoires, elles ne s'excluent pas l'une l'autre, car elles ont pour base la croyance à la métempsychose.

En somme, la distinction que l'initiation crée entre deux masses du peuple noûaïr, a des conséquences bien nettes pour la religion. Les initiés s'attachent à la doctrine qui, d'après un système allégorique, ressort du texte de leurs livres; ces livres renfermant une doctrine étrangère. Les non-initiés, les simples Fellahs, n'ont pour satisfaire leur sentiment religieux que les pratiques anciennes. L'expression de leur culte en dehors de l'assistance passive à certaines cérémonies, est limitée aux offrandes : offrandes aux tombeaux des Chaïkhs, offrandes aux innombrables lieux réputés sacrés, souvent situés au sommet d'une hauteur et entourés d'un bouquet d'arbres. — les seuls que l'on respecte dans la contrée. Toujours le Fellah ignorant fait son offrande à Khodr.

En réalité, Khodr est pour le peuple non initié l'appellation divine par excellence, comme est 'All pour le peuple initié.

en Palestine : Élie devait par application de *Genèse*, xviii, 15, revenir sur terre comme précurseur, cf. *Matthieu*, xi, 14; xvii, 10 et s. Les Turcs connaissent un Khidr-Elîâ.

VI

FÊTES

On pourrait s'attendre à trouver de précieux renseignements dans les fêtes des Noqairis; malheureusement ils n'ont points de fêtes particulières. Cette population fournissant le pays de travailleurs agricoles, vécut avant le triomphe de l'islam dans une certaine dépendance vis-à-vis des chrétiens de la côte. Dès lors, les Noqairis devaient chômer les fêtes chrétiennes, d'autant plus que ces fêtes, pour la plupart, conservaient sous un autre nom les fêtes païennes¹. La propagande ismaéli leur apporta tout un lot de fêtes arabes et persanes. Le *Madjma' al-a'gâd* en donne la liste avec les prières et récits correspondants. L'allégorie y joue un grand rôle et suffirait, si le texte ne nous en informait², pour y reconnaître l'influence des doctrines unitaires, c'est-à-dire ismaélis.

« Certes, dit Soleimân, les Noqairis ont un grand nombre de fêtes, car tout homme riche doit en donner une, deux ou trois, suivant le degré de sa piété³. » Ces réunions ont lieu non dans des sanctuaires semblables aux églises ou aux mosquées, mais chez le particulier qui se charge de la fête, le *adhib al'id*. Les Chaikhs s'y rendent et lisent de-

1. C'est ainsi, par exemple, qu'au « dies natalis Solis invicti » nous avons substitué la fête de la naissance du Christ, et à la fête du solstice d'été, la fête de saint Jean-Baptiste. Les fêtes chrétiennes dépendent tout comme les fêtes noqairis de deux calendriers, l'un solaire, l'autre lunaire, ce qui donne lieu aux fêtes fixes et aux fêtes mobiles. Cf. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2^e édit., p. 223 et s.; Fr. Cumont, *Textes et Mon. fig.*, t. I, p. 342 et n. 4.

2. *Madjma' al-a'gâd*, Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f° 17 v°. Cf. plus loin, p. 138.

3. Soleimân, *al-bâkârah*, p. 34.

vant l'assemblée certains récits et prières auxquels succède un repas qui réunit les assistants¹.

La plus grande fête des Nogariz est celle de *al-Ghadir* qui tombe le 18 de Dhou al-Hidjdjah. C'est un honneur réservé à des Chaikhs vénérés que celui de réunir chez soi et de présider les fidèles en ce jour². L'institution de la fête de Ghadir est d'origine chrétienne. Elle fut installée officiellement dans l'Iraq en 325 de l'Hégire, et en 362 en Égypte. Les Chrétiens racontent que, malgré le manque d'eau, Mohammed fit camper à Ghadir Khomh après avoir terminé les cérémonies du pèlerinage pour y révéler un message divin. Là, il institua 'Ali son successeur³.

Le *Madjma' al-d'yad*⁴ expose que Dieu pressa Mohammed : « O Prophète, fais savoir ce que t'a révélé ton

1. Berlin, Biblioth. Royale, ms. arabe 4291, f° 56 r° :

Les Nogariz n'ont pas de sanctuaire comme les Musulmans et les Chrétiens; mais ils se réunissent à chaque époque dans des maisons communes d'eux, et cette réunion prend le nom de « fête ». Les Chaikhs de leur religion s'y rendent et lisent à la communauté certains récits, nouvelles et contes. Tout homme important parmi eux doit se réserver un jour fixe appelé fête et le maître de la fête de ce jour offre à manger quelques têtes de son bétail.

والصيرية ليس لهم معابد مثل الاسلام والنجاري بل ائوم في كل مدة يجتمعون في بيوت مطومة لهم وهذا الجمع يحضره عيد وفيه تجتمع مشايخ ديانتهم ويقرون على جماعتهم بعض قصص واخبار وخرافات ولا بد لكل انسان متقدم بينهم ان يخص لنفسه يوم معلوم يستاء باليد وصاحب اليد يضع في ذلك اليوم بعضا من مواشيه

2. Soleiman, *al-bihâr*, p. 34, donne les noms de certains de ces personnages.

3. De Sacy, *Chrestom.*, t. I, p. 193; Reinaud, *Mosur. musulmans*, t. II, p. 151; Hughes, *Diction. of Islam*, p. 573. La tradition sunnite admettait que Mohammed avait prêché en ce lieu, cf. Yâqût, *Mou'aljam*, t. II, p. 471.

4. Berlin, Biblioth. Royale, ms. arabe 4292, f° 17 v° :

ويتلوه اخبار يوم التدبير وشرقه وقد ذكره الله تعالى في كتابه فقال عز من قائل يا ايها الرسول بلغ ما انزل اليك من ربك فان لم تفعل فإنا بلغت رسالات

Dieu. Car si tu ne le fais pas, tu n'accompliras pas les messages de ton Maître, alors qu'il t'a protégé des hommes » (*Quran*, v, 71). En conséquence, le Prophète se dirigea vers les bords des charceaux et les réunit près de l'étang de Khomni. Il monta dessus et harangua la foule : « Celui dont je suis le maître, » et ce disant, il saisit par les bras l'Émir des Croyants et l'éleva au point qu'on vit le blanc des aisselles du prophète, « Celui dont je suis le maître, 'Alī est son maître. O mon Dieu, sois l'ami de celui qui est son ami, l'ennemi de son ennemi, l'aide de celui qui l'aide et fais defection à qui l'abandonne. »

Ceci, remarque l'auteur, se trouve dans la tradition de tous les Ch'rites bornés. Quant aux Unitaires, ils ont prétendu avec certitude que la parole du Prophète était : « Celui dont je suis le maître, 'Alī est son Ma'nā. » Par là il a proclamé et exposé la doctrine du Ma'nā de notre seigneur l'Émir des Croyants. Ce jour marque une apparition et une révélation. C'est le jour de la réunion par excellence dans la Qoubbah mohammédienne, parce qu'en ce jour le Ma'nā a rendu sa force visible dans son essence, tandis que manifestement son Nom était devant lui (c'est-à-dire que Mohammed faisait office de Voile), l'invoquant et

وَبَكَرَ وَاللَّهُ يَسْمَعُ مِنَ النَّاسِ (*Quran*, v, 71) فَقَالَ فَتَدَّ ذَلِكَ عِنْدَ رَسُولِ
 اللَّهِ إِلَى الْأَقْتَابِ فَجَمَعَهَا وَهُوَ بِحَدِيرِ خَمٍّ وَصَدَّ عَلَى الْأَقْتَابِ وَخَطَبَ بِالنَّاسِ
 ثُمَّ قَالَ مَنْ كُنْتُ مَوْلَاً (قَالَ لَهُ مَنْ كُنْتُ مَوْلَاً : *de Ma. porte*)
 وَقَبَضَ عَلَى عِضْدِي أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ وَرَفَعَهُ حَتَّى بَانَ بَيَاضُ أَهْلِ رَسُولِ اللَّهِ ثُمَّ
 قَالَ مَنْ كُنْتُ (même correction) مَوْلَاً فَعَلَى مَوْلَاً اللَّهُمَّ وَالِ مِنْ وَالِهِ
 وَعَادَ مِنْ عَادِهِ وَأَعَصَرَ مِنْ نَصْرِهِ وَادْخَلَ مِنْ خُدْهِ هَذَا بِرَوَايَةِ كَأَنَّهُ الشَّيْخُ
 الْمُقْتَضِرُ وَأَمَّا بِرَوَايَةِ أَهْلِ التَّوْحِيدِ فَأَوَا قَوْلَهُ وَتَحَقَّقُوا مَنْ كُنْتُ مَوْلَاً عَلَى
 مَعْنَاهُ فَبَيَّنَّ وَأَوْضَحَ مَعْنَوِيَّةَ مَوْلَاً أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ لِأَنَّهُ يَوْمَ ظَهَرَ وَكُتِفَ
 وَهُوَ زَيْدِي مِنَ الْإِنْدِيَّةِ فِي الْقُبَّةِ الْحَمْدِيَّةِ لِأَنَّهُ فِيهَا كَانَ الْمُنْتَقَى مِنْ بَرَزَةِ ظَاهِرٍ

conduisant vers lui le monde (c'est-à-dire le bas monde) témoignant pour les uns et contre les autres, tandis que le monde supérieur, les cinq mille luminaires apparaissaient avec l'apparition du Ma'nâ, du Nom et de la Porte... On rapporte à ce jour l'apparition des Ch'rites. Certes, c'est un jour illustre, d'une grande importance, parce que Dieu y a attribué exclusivement l'imâmât à l'Émir des Croyants, par le verset qui fut inspiré au Prophète en ce jour. Il jeûna, remercia Dieu d'avoir conféré l'imâmât à l'Émir des Croyants, tandis que le peuple des Unitaires crut à son égard ce qu'on a raconté plus haut. Certes, c'est un jour de révélation et d'apparition. En ce jour, tu mangeras et tu boiras, tu te livreras aux réjouissances, aux poignées de main et à la prière. Tu remercieras Dieu de la grâce qu'il t'a accordée. Ceci justifie ce qu'a dit notre maître al-Kosâibi dans sa qasida d'al-Ghadir qui commence ainsi : « Certes, le jour d'al-Ghadir est le jour de la joie. Dieu a montré en ce jour la supériorité d'al-Ghadir. »

بذاته واسمه ظاهراً بين يديه يدعوه ويرشد العالم إليه وشاهداً لهم وعليهم
والمسلم الكبير الحجة الآف نوابحين موجودين ظاهرين بظهور المعنى
والأسم والباب وقد رويت (روث : 354) فيه ظاهرة الشيعة أن
يوم (يوماً : 354) شريف عظيم التسلسل لأن الله اختص (اختص : 354) أمير
المؤمنين فيه بالإمامة والآية التي ارتقا على رسول الله في ذلك اليوم فضامه
شكر الله على ما جاء (جاء : 354) به أمير المؤمنين بالإمامة واهل الترجيد
اعتقدوا فيه ما قدمت ذكره وأنه يوم كشف وظهر فاستلمت فيه الأكل
والشرب والأفراح والمصافحة والدعاء إلى الله تعالى والشكر على ما اتم به
من فضله يؤيد ذلك ما قاله سيده أمير (إلى : 354) عبد الله الحنفي في
قصيدته القديرية وهو قوله

إن يوم القدير يوم السروري : بين الله فيه فضل القديري

Comme le dit notre auteur, cette tradition se retrouve chez les Chérites, et elle est pour eux d'une importance capitale, mais les savants sunnites sont partagés pour savoir si le Prophète a prononcé les fameuses paroles : « Celui dont je suis le maître, 'Alî est son maître, etc. » Le texte se trouve dans les fragments ismaélites publiés par Stanislas Guyard¹. Mais tandis que pour les Ismaélites, 'Alî a reçu, le jour de Ghadir Khomm, le wilâyah, c'est-à-dire le pouvoir temporel, pour les Nosaïres 'Alî a été investi de l'imâmât, c'est-à-dire du pouvoir spirituel, ce qu'expriment ces paroles : « Celui dont je suis le maître, 'Alî est son Ma'nâ. »

Le *Madjmoû' al-a'ydd* donne une série de prières et de Khoûbah à lire en ce jour. On ne peut y insister que pour remarquer la pauvreté de l'inspiration. Les mêmes formules reviennent à tout instant : « O mon fils, dit l'Imâm', exalte le jour d'al-Ghadir, les prodiges que Dieu a accomplis en ce jour et les œuvres que les croyants doivent accomplir. Sache que ce jour est le 18 du mois de Dhou al-Hidj-djah de chaque année, jour de grâce insigne, date des plus éminentes. En ce jour, le seigneur Mahammed a invoqué son maître et son Ma'nâ ('Alî). Jour prodigieux, glorieux, d'un

1. St. Guyard, *Fragments*, p. 222-223. On remarquera que le texte des paroles de Mohammed donné par notre ms. nosaïr est plus exact que celui du ms. ismaélit. Pour la tradition chérite, cf. I. Goldziher, *Beiträge zur Literaturgeschichte der Schi'a*, p. 60 et s., et *Mohammedanische Studien*, t. II, p. 116. Cette tradition a inspiré un passage de la sourate 11 du *al-madjmoû' (al-bakourah)*, p. 27) où est décrit le retour à l'état lumineux : 'Alî sortit du disque du soleil pour s'emparer de l'âme, tandis que le seigneur Mohammed s'écrie : « Celui-ci est votre Maître 'Alî ibn Abî Tâlib. »

2. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f. 20 v° :

والفدير في يومه خطبه . . . فاما بعد يا ولدي فضل يوم القدير وما سجل
الله فيه من الشريف وما يجب على المؤمنين من العمل فيه اعلم انه في شهر
ذي الحجة وهو اليوم الثامن عشر في كل سنة وله فضل كبير وشرف عظيم
وان السيد محمد دعا في هذا اليوم الى مولاه ومفتاه وهو يوم عظيم شريف

rang élevé, car en ce jour se leva le Qâ'im de la famille de Moïhammed. C'est le jour attesté où apparut le Seigneur ('Alî), où il déchira le Voile et accrut la rétribution. »

En ce jour seulement, les Nosairis au lieu de se prosterner lors de la lecture de la sourate es-soudjoud, lèvent la tête vers le ciel¹.

De tous les faits rapportés ci-dessus comme ayant été accomplis par Moïhammed, il n'y a sans doute d'historique que la prédication du Prophète sur les bords de Ghadir Khomr².

La division de l'année est considérée comme une chose sacrée, chaque mois est symbolisé par un personnage, presque toutes les fêtes aussi. La fête de la rupture du jeûne, la fête musulmane du Fitr est devenue la fête de Moïhammed. « Certes³, la première des fêtes de l'année arabe, est la fête du Fitr. Or, le seigneur Moïhammed est le premier des nombres : il est l'unique, les nombres partent de lui et

كبير محله وفي هذا اليوم يقوم قائم آل بيت محمد وهو اليوم المشهود يظهر
المولى فيه ويكشف الخطاء. ويعظم فيه الجزاء.

1. Soleimân, *al-bihâr-rah*, p. 54 :

والنصيرية في كل اجتماعاتهم عند تلاوتهم سورة السجود يركعون على الأرض
ولكن في يوم عيد القدير حين تلاوتها يرفعون رؤسهم نحو السماء.

2. Yâqût, *Mu'âjma*, éd. Westenfeld, t. II, p. 471.

3. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4202, f. 4 v° :

إن أول الأعياد في السنة العربية عيد الفطر وهو العيد محمد أول الأعداد
وهو الواحد والأعداد بدوها منه وعرضا إليه واليد محمد يثنى ويدخل في
الأعداد والقصة فلما كان العيد محمد أول الأعداد وجب أن يكون عيد
الفطر أول الأعياد

Ce passage confirme la distinction qu'il faut faire entre l'إحد, qui s'applique à Dieu, et الواحد, que les Ismaélites et les Druzes comme les Nosairis appliquent à Moïhammed. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 214.

reviennent à lui. Le seigneur Mohammed est double, car il se place en tête des nombres et en tête des fractions. Le seigneur Mohammed étant le premier des nombres, il est nécessaire que la fête du Fitr soit la première des fêtes. »

La valeur symbolique de cette fête, au point de vue noïair, est exposée dans la prière consacrée à ce jour : « O mon Dieu, j'atteste que Mohammed est ton Nom loué, ton Lieu désiré, ton Voile existant et vénéré, qu'il est le personnage de ce jour dont tu as proclamé le sens apparent et exalté le sens caché. Ce jour est celui où tu t'es révélé et où tu as révélé l'état de ta sainteté. Alors tu as réalisé le salut et tu as rompu le jeûne. Voici la fête des croyants et la délivrance de ceux qui savent. »

Les Noïairs ont adopté la fête musulmane des Sacrifices qui tombe le dix de Dhû al-Hidjdjah. Ce jour est consacré à Isma'il ibn Hâdjir¹. Le vingt et un du même mois est la fête de Mobâlahah². La fête du Firâch, le vingt-neuf de Dhû al-

1. En réalité cette conception de Mohammed se rattache à son identification avec le Soleil. Celui-ci occupant le quatrième ciel, a au-dessous de lui trois planètes et autant au-dessus, ce qui lui assure le rôle de régulateur. Râchîd ad-dîn développa la même idée par un procédé différent, Stap. Guyard, *Fragments*, p. 110-111 et 120.

2. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f° 7 v° :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدَ عَبْدِكَ الْحَمْدُ وَمَكَانُكَ الْمَقْصُودُ وَحُجَابُكَ الْمَوْجُودُ
الْعَبْدُ وَأَنَّهُ شَخْصٌ هَذَا الْيَوْمَ الَّذِي أَعْلَتْ ظَاهِرُهُ وَخَلَّتْ بَاطِنُهُ وَهُوَ الَّذِي
أَظْهَرَ فِيهِ ذَنْكَكَ وَعَلَى قَدْرِكَ تَحَقَّقَتِ الْإِسْلَامُ وَفَطَرْتَ فِيهِ الصِّيَامَ وَهُوَ عِيدُ
الْمُؤْمِنِينَ وَبِحَبَابَاتِ الْمَارْفِقِينَ

3. Suleimân, *al-bakharrah*, p. 34 :

عِيدُ الْإِخْوَانَةِ فِي الْعَامِ مِنْهُ تَذَكُّرًا لِإِسْمَاعِيلَ بْنِ هَاجِرٍ

et Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f° 7 v°.

4. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f° 27 v° : عِيدُ الْإِخْوَانَةِ. Cette fête commémore la dispute qui s'éleva entre les chrétiens de Nefjan et Mohammed, cf. Qorân, iii, 51. Le souvenir en est cher aux Ch'rites, car Mohammed avait épousé Fâtima, 'All, Hassan et Hosain, ce qui, pour les Ch'rites, afferme l'intime union de ces personnages.

Idjdjah, commémore l'acte de dévouement accompli par 'Ali, lorsque celui-ci prit la place du Prophète et lui permit ainsi de quitter la Mecque'.

Les Qoraichites avaient cerné la maison du Prophète pour le tuer disant : « Frappons sa couche (girâch) afin de l'y tuer. » Alors le Prophète dit à notre maître l'Émir des Croyants : « O mon frère, certes les païens Qoraichites me cerneront cette nuit et frapperont ma couche. Que faire, ô 'Ali ? » L'Émir des Croyants lui répondit : « Moi, ô Prophète, je m'étendrai sur ta couche. » Et il s'installa dans la maison à la place du Prophète et dit : « Que Dieu t'accompagne jusqu'au point où tu seras, en sûreté. » Le Prophète lui répondit : « Puis-je te servir de rançon, ô Abou Hasan ! Amène-moi ma meilleure chaîne, afin que je la monte et que je sorte vers Dieu en fuyant les Qoraichites idolâtres. »

Ce récit fait ressortir la protection dont 'Ali entourait Mohammed, tandis que d'après la tradition orthodoxe il aurait accompli cet acte de dévouement en toute sécurité, grâce à la puissance du Prophète. La vérité est que les Qoraichites n'eurent jamais l'intention de tuer Mohammed'.

La fête d'Âchoûrâ se célèbre le dix de Moharram, en mémoire de Hosain, tué en ce jour dans la plaine de Ker-

1. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammed*, t. II, p. 52 et s.

2. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4792, f° 31 v° ;

كَبُرُوا دَارَهُ لِقَتْلِهِ وَقَالُوا اتَّخَذُوا فَرَاثَهُ حَتَّى نَقُتْلَهُ فِيهِ فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ
لَمَوْلَانَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ يَا أَخِي إِنَّ مَشْرُكِي قَرِيشَ يَكْبُرُونِي فِي هَذِهِ الْبَيْتَةِ وَيَقْصِدُونَ
قَرَارِيءِي فَأَنْتَ صَانِعٌ يَا عَلِيُّ فَقَالَ أَيْ أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ إِنَّا يَا رَسُولَ اللَّهِ أَنْضَجُ فِي
قَرَارِئِكَ وَيَكُونُ حَدْبُهُ (حَدْبُهُ : مَخْرَجُهُ) فِي الدَّارِ فِي مَوْضِعٍ مِنْهُ وَاصْطَلَبَ اللَّهُ
إِلَى حَيْثُ تَأْمَنُ عَلَى نَفْسِكَ فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ قَدْ بَكَتْ يَا أَبَا الْحَسَنِ أَخْرَجَ لِي
أَتَمَّتِْي النِّصْيَاءُ حَتَّى لَأَكْبَهَا وَأَخْرَجَ إِلَى اللَّهِ هَارِبًا مِنْ مَشْرُكِي قَرِيشَ

3. Noldeke, *ZDMG.*, 1896, p. 29.

hela'. Les Ch'rites ont 'fait' de ce jour le point central de leur rituel religieux. Par contre, les savants sunnites se sont efforcés d'un côté de mitiger l'allure judaïque de ce jour de jeûne, d'autre part de détruire l'association d'idée avec la mort de Hasan et de Hosain'. Pour les Noujrites, Hosain n'est point mort, pas plus que le Christ'. Hosain est simplement disparu, d'après la théorie de la Ghûbah (absence).

On lit ceci dans un entretien entre 'Abdallah as-Sâdiq et 'Abdallah ibn Sinân. Le premier dit' : « Certes, Dieu, lorsqu'il eut créé la lumière le Vendredi, le premier jour de Ramaçân, créa l'ombre le Mercredi, le jour d'Âchoûrâ et institua pour chacun de ces jours des prescriptions et une ligne de conduite. O 'Abdallah ibn Sinân, certes, j'exalte ce qui est advenu en ce jour d'Âchoûrâ. Tu prendras des vêtements propres, tu les revêtiras et les débarrassant, tu dégageras les bras. Puis tu sortiras vers un lieu désert où personne ne te verra, ou bien tu resteras chez toi avec tes frères (les fidèles) jusqu'à ce que le jour se lève et tu diras : « O mon Dieu, punis ceux qui combattent tes envoyés,

1. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4202, f^o 35 et s. : عيد عاشوراء, lire : عاشورا. Pour l'institution de la fête d'Âchoûrâ par Moïhammed, cf. Sprenger, *op. cit.*, t. III, p. 53, n.

2. I. Goldziher, *Beiträge zur Literatur der Sûna*, p. 57 et s.

3. Déjà le *Qurân*, iv, 156, prétend que ce n'est pas Jésus qui fut crucifié, mais à sa place un homme qui lui ressemblait.

4. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4202, f^o 39 r^o et 40 r^o :

فَقَالَ إِنَّ اللَّهَ لَمَّا خَلَقَ النَّوْرَ فِي يَوْمِ الْجُمُعَةِ فِي أَوَّلِ يَوْمٍ مِنْ رَمَضَانَ ثُمَّ خَلَقَ الظُّلَّةَ فِي يَوْمِ الْارْبَعِ يَوْمَ عَاشُورَاءَ وَجَعَلَ لِكُلِّ مِنْهَا شَرِيعَةً وَمِنْهَا جَاءَ يَا عَبْدَ اللَّهِ بْنُ سِنَانٍ أَنِّي أَفْضَلُ مَا يَأْتِي بِهِ فِي يَوْمِ عَاشُورَاءَ أَنْ تَعْبُدَ إِلَى ثِيَابٍ طَاهِرَةٍ تَتَابَعَهَا وَتَحُلَّ لِإِذْرَاكَ وَتَكْشِفَ عَنْ ذِرَاعَيْكَ ثُمَّ تَخْرُجَ إِلَى أَرْضٍ مَقْفَرَةٍ حَيْثُ لَا يَمْلِكُ أَحَدٌ (أَحَدًا : Me.) أَوْ فِي مَقْلُوكَ أَنْتَ وَأَخْوَانُكَ حَتَّى يَرْتَفِعَ النَّهَارُ ثُمَّ تَقُولَ اللَّهُمَّ عَذِّبِ الَّذِينَ عَادُوا بِرَسُولِكَ وَشَاؤُوهُمْ وَعَبَدُوا غَيْرَكَ

qui sont en désaccord avec eux et adorent d'autres dieux que toi. »

On sait quelle importance ont en Perse les fêtes du dix de Moharram; il s'y joue de vrais drames de la Passion de Hosain¹. Au Caire, a survécu la coutume chi'ite de promener en ce jour, montés sur des chevaux, deux enfants aux vêtements maculés de sang (Hasan et Hosain), tandis que les Persans se taillaient la figure en signe de deuil². Les Noïaïres conservent l'écho de cette exaltation du martyr de Kerbela: « Sa vie disent-ils, se rapproche de celle de notre Seigneur le Messie, en ce qui est apparu de son meurtre, de son crucifiement (martyre) et du reste de sa vie (résurrection)³. » Le fidèle proclame en ce jour: « J'atteste⁴ que toi (Hosain), tu n'as pas été tué, qu'on ne t'a pas vaincu, que tu n'as pas été subjugué, que tu n'es pas mort et que tu ne mourras pas; mais que tu as révélé la Ghaïbah (l'Absence) par ta puissance, et que tu t'es dérobé aux yeux des contemplateurs par ta science. O mon maître, présent, tu es absent sans être loin. Tu entends les paroles et tu réponds. Je suis venu vers toi, ô mon Maître, en pèlerin, connaissant ta supériorité, proclamant ton apparition, m'attachant à toi, adorant tes manifestations. »

I

1. Hughes, *Dictionary of Islâm*, art. *Moharram*, p. 407 et s., cf. Clément Huart, *Rec. de l'Hist. des Religions*, t. XIX, p. 353-370.

2. Edw. William Lane, *An account of the manners and customs of the modern Egyptians*, Londres, 1871, II, p. 148 et s.

3. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4202, f° 35 r° ;

فَكَانَتْ سِيرَتُهُ تَقَارِبُ سِيرَةَ سَيِّدِنَا الْمَسِيحِ وَهَذَا أَظْهَرَ مِنْ الْقَتْلِ وَالطَّبْ
وَسَارِ سِيرَتِهِ

4. *Ibidem*, f° 41 r° :

أَشْهَدُ أَنَّكَ مَا قَتَلْتَ وَلَا غَابْتَ وَلَا قَبِرْتَ وَلَا مِتَّ وَلَا تَوْتُ بِدَلِ أَظْهَرَتْ
الْقِيَّةَ بِقُدْرَتِكَ وَاحْتِجَيْتَ عَنْ يَمِينِ الثَّائِلِينَ بِحُكْمِكَ وَأَنْتَ يَا مَوْلَايَ حَاضِرًا
غَائِبٌ غَيْرُ بَعِيدٍ تَسْمَعُ الْكَلَامَ وَتَرُدُّ الْجَوَابَ عَلَيْكَ يَا مَوْلَايَ أَتَيْتَكَ يَا مَوْلَايَ
زَائِرًا عَارِفًا بِخُذْلِكَ مَقْرًا بِظَهْرِكَ لَا بَدَا بِكَ عَابِدًا صَوْرَكَ

La fête du neuf de Rabi' premier est appelée le second Ghadr', parce qu'elle commémore la reconnaissance par Mohammed de la mission des fils d'Alî.

« Hodhaifah ibn al-Yamân entra un jour pareil à celui-ci, le neuf de Rabi' premier, chez le Prophète. Hodhaifah a raconté : Je vis mon maître l'Émir des croyants et ses deux fils Hasan et Hosain qui mangeaient avec le Prophète. Or, celui-ci souriait à Hasan et à Hosain, et leur disait : Mangez et que grand bien vous fasse à tous deux par la bénédiction d'Allah et la bénédiction de ce jour et par sa félicité. Car ce jour est celui dans lequel Dieu saisira (fera mourir) ses ennemis et les ennemis de votre grand-père. En ce jour, Dieu exaucera la prière de votre mère; mangez, car c'est le jour dans lequel il tuera vos ennemis et agréera les œuvres pieuses de vos partisans et de tous ceux qui vous aiment. Mangez, car dans ce jour se vérifiera la parole d'Allah : Ces maisons qui sont à eux sont ruinées, parce qu'ils ont été impies (Quran, xxvii, 53). Mangez, car en ce jour Dieu détruira la troupe puissante (cf. Quran, viii, 7) qui hait votre

1. Solaimân, *al-bakâ'irah*, p. 35 :

عبد التاسع من ربيع الأول الذي اسمه غدیر الثاني

2. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f° 49 v° :

حذيفة بن اليمان دخل في مثل هذا اليوم وهو يوم التاسع من ربيع الأول على رسول الله قال حذيفة فرأيت سيدي امير المؤمنين مع ولديه الحسن والحسين يأكلون مع رسول الله ورسول الله يتبسم في وجه الحسن والحسين ويقول لهما أكلا (cf. Quran, lxi, 19) هنيئا لكما على بركة الله وبركة هذا اليوم وسعادته فإنه اليوم الذي يقبض الله فيه عدوه وعدو جدك واستحب فيه دعا. أمكما أكلا فإنه اليوم الذي يقتل فيه عدوكما وقبل فيه أعمال شيعتكما ومحبتكما أكلا فإنه اليوم الذي يصدق فيه قول الله فلتك يوتهم خاتمة بما ظلموا أكلا فإنه اليوم الذي كسر الله به شركة منضة جدكما وناصر عدوكما أكلا

grand-père et qu'il vaincra complètement vos ennemis. » Et le prophète expose ses malheurs et comment on altéra le *Qoran* et la tradition (*souannah*).

Les Noïairs ont une grande fête la nuit de la mi-Cha'-lân, consacrée encore à Husain. Il est obligatoire¹ pour les croyants de se réunir cette nuit-là qu'ils passent dans la joie, l'allégresse, les beaux entretiens sur 'abd an-noûr (le vin, symbole d'Allah) et l'éloge de Dieu, de ses Noms, de ses Lieux, de ses Portes, et des degrés de sa sainteté.

Les Noïairs fêtent la nuit de Noël. Le *Kitâb madjmoû' al-a'yâd* permet de tirer des conclusions assez inattendues. La fête de la Naissance², le 'td al-milâd, tombe comme chez les Grecs dans la nuit du 24 au 25 décembre, vieux style. En cette nuit, le Messie naquit de la femme de Lazare, fille d'Amrân, chaste et pure, dont Dieu a fait mention dans son Livre.

La filiation de la Vierge est empruntée au *Qoran*. Le Livre dont il est question n'est autre que le *Qoran*. Donc la fête de Noël est entrée dans les coutumes noïairs, non par la voie chrétienne, ce qui semblerait assez naturel, mais par la tradition musulmane apportée par la propagande ismaéli.

On peut se demander pourquoi les Ismaélis prénaient

I

1. *Ibid.*, p. 51 v et v' :

فَيُجِبُّ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ الْاجْتِمَاعَ فِيهَا ثُمَّ أَحْيَاهَا بِالْفَرَحِ وَالرَّحُورِ وَالْمَقَارِكَةِ الْحَسَنَةِ عَلَى عِبَادِ النُّورِ وَالْتِمَاءِ عَلَى اللَّهِ وَعَلَى أَسَانِهِ وَمَقَامَاتِهِ وَأَبْوَابِهِ وَمَرَاتِبِ قَدَمِهِ

2. *Ibid.*, p. 58 v' :

ليلة الميلاد وهي ليلة الرابع والعشرين من كانون الأول وهي السنة الرومية وهي في العشر الأخير من الشهر لأنَّ البَيْدَ السَّيِّحَ أَظْهَرَ الْوِلَادَةَ فِي هَذِهِ اللَّيْلَةِ مِنَ السَّيِّدَةِ الْمُدَّةِ مَرْيَمَ ابْنَةِ عِمْرَانَ الطَّاهِرَةِ الزَّكِيَّةِ وَقَدْ ذَكَرَهَا اللَّهُ فِي كِتَابِهِ

une fête de la « naissance ». Ce n'était certainement pas pour entraîner l'adhésion d'éléments chrétiens. Ceux-ci étaient tout aussi réfractaires à l'ismaélisme qu'à l'islamisme. Mais il faut se souvenir que les missionnaires ismaélites opéraient en s'appropriant les croyances locales, se réservant de les transformer par l'interprétation mystique. Or, la fête de la « naissance » paraît avoir longtemps survécu aux cultes, — en particulier celui de Mithra et celui de Melqart à Tyr, — qui la généralisèrent sous l'Empire romain. Sans parler de l'emprunt qui en fut fait par la religion chrétienne, les Harraniens semblent l'avoir conservée à l'époque arabe¹. Il n'est donc pas inadmissible que les Noïairs, dont nous avons souvent dû comparer les survivances avec les pratiques de Harrân et qui possèdent encore des traces d'un culte solaire, aient fêté au solstice d'hiver la naissance du Soleil.

Catalago a traduit l'intéressant passage qui a trait à la fête de Noël². Nous y renvoyons. On remarquera le même syncrétisme déjà rencontré pour les manifestations divines et qui s'explique facilement par la croyance à la métempsychose : Mario n'est autre qu'Aminah fille de Wabb, mère de Moïammed, ou encore la même que l'âqimah.

Les Noïairs fêtent les équinoxes de printemps et d'au-

1. Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. II, p. 9, cite au-Nadim : « la fête de la naissance, le 23 du mois de Kânôn [2°] ».

عيد الميلاد وهو في ثلثة وعشرين من كانون الثاني

C'est le texte corrigé par Chwolsohn. Trois manuscrits portent simplement *من كانون* et un quatrième *الاول*. Chwolsohn a corrigé en Kânôn II^e, parce qu'on retrouve le 24 de Kânôn II^e une fête de la naissance de la Lune (*ibid.*, p. 35). Mais les Harraniens, s'ils étaient la naissance de la Lune, devaient fêter aussi la naissance du Soleil. La fête du solstice d'hiver était des plus répandues dans l'antiquité, cf. Fr. Cumont, *Textes et Mon. sig.*, t. I, p. 342. A Pétra, fête en l'honneur de Dussars le 25 décembre, cf. Wellhausen, *Reise Arab. Heid.*, p. 49-50. Nous ne croyons pas qu'il faille accepter la correction de Chwolsohn. Au-Nadim était chrétien et peut-être l'écart de date est-il dû à la crainte d'une confusion avec la Noël.

2. *Journal asiatique*, 4^e sér., t. XI, p. 156 et s.

tomme sous des formes empruntées aux Persans : le Noôroûz et le Mihradjan. Les passages relatifs au Noôroûz portent des traces très nettes du vieux culte du feu en honneur chez les Persans¹. Ceux-ci doivent être privilégiés, parce qu'« ils ne cessent de tenir allumé le feu d'où ils attendent la manifestation divine »². L'auteur tire parti de l'apparition de Dieu à Moïse dans le Buisson ardent et donne du mot *noôroûz* une étymologie pour le moins tendancieuse. Ce mot serait formé de *noûr*, lumière et de *zi*, balanceiro, ce qui fait allusion à la transmigration des âmes ! Le nom même donné par Dieu était *noûr*, les Persans en ont fait *noôroûz*³.

Les fêtes qui précèdent, avec celle du 17 d'Adhâr, sont les fêtes prescrites par le *Kitâb al-a'yâd*. Mais en réalité les Nogarais en possèdent beaucoup d'autres de moindre importance. Il faut citer la fête si populaire en Syrie de Sainte-Barbe ('id al-Barbârah) le 16 de Tichrîn I; la fête de l'Épiphanie appelée 'id al-Qoddâs, la Saint-Jean, le dimanche des Rameaux, la Pentecôte, etc.

Le 'id al-Qoddâs est aussi appelé fête du baptême⁴, parce qu'on admet en Orient que le Christ fut baptisé le jour de l'Épiphanie. Cette fête avait une grande vogue en Syrie, puisque les femmes musulmanes croyaient utile de baigner ce jour-là leurs enfants⁵.

La fête de Sainte-Barbe est marquée par des pratiques intéressantes. La veille au soir, il est d'usage, chez les Syriens,

1. Nous renvoyons pour tout ceci à la traduction de Catafago, *Journ. asiatique*, 4^e sér., t. XI, p. 161 et s.

2. On ne s'étonnera pas de rencontrer pareille survivance dans les écrits nugarais fortament imprégnés d'islamisme, si l'on remarque que, le Vendredi-Saint, à Jérusalem dans le Saint-Sépulcre, le clergé grec pratique encore la cérémonie bien connue, dite du feu sacré.

3. Berlin, Bibl. Royale, ms. arabe 4292, f. 85 :

فَسَيَّ اللَّهُ ذَلِكَ الْيَوْمَ التَّوْرَ وَسَيَّهَ الْقَرْسَ تَوْرَ

Sur la diffusion de ces fêtes, cf. A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, t. II, p. 78 et s., et Goldziher, *Muham. Studien*, t. I, p. 210, et t. II, p. 331.

4. عيد النطاس.

5. Ibn Taimiyyah, dans Schreiner, *ZDMG.*, 1889, p. 63.

de préparer des pâtisseries, des plats doux et de faire bouillir du hîé. Amis et parents se réunissent et passent la nuit en conversations et réjouissances. On allume des chandelles, et les jeunes gens, riant et criant, tournent autour de la table chargée de mets¹. A Homs, la nuit de la Sainte-Barbe, les femmes se réunissent pour glorifier la sainte. Elles allument une chandelle au-dessus de laquelle elles suspendent un vase en métal rempli d'eau. Elles recueillent la fumée qui s'y dépose et s'en servent comme de kohol. Elles s'imaginent que celui qui se teint ainsi les yeux en noir, n'a pas à redouter la chassie de toute l'année². C'est le raffinement d'une coutume plus grossière qui subsiste sur la côte de Syrie et dans le Liban. La nuit de la Sainte-Barbe, les jeunes gens se réunissent et choisissent l'un d'entre eux qu'ils nomment *عزدي* ou lion³. Ils lui noircissent le visage, l'habillent de vêtements grotesques et l'emmènent de maison en maison pour obtenir quelque argent ou des friandises⁴, criant : *bissiyé Barbārah! bissiyé Barbārah!* La nuit de la Sainte-Barbe porte elle-même le nom d'*el-bissiyé*⁵. Cette appellation n'a plus aucun sens aujourd'hui, mais elle rappelle étrangement le nom de la déesse-chatte égyptienne : Bast. Une inscription grecque trouvée à Sidon mentionne un *ἱερέας* dont le nom phénicien signifie : adorateur de la déesse Bast⁶. Une inscription égyptienne d'Aradus trouvée par Renan montre que la déesse Bast fut identifiée à Astarté⁷.

1. Le Père Cheikho, *al-Machriq*, t. I (1898), p. 1134. Dans le curieux cantique en l'honneur de sainte Barbe, son père est désigné comme païen adorateur des pierres : *ابوها الكافر كان عباد حجارة*.

2. *Al-Machriq*, t. I, p. 347 et 1134.

3. Ibo Donald, éd. Wustenfeld, p. 227 :

والعزدي قالوا هو اسم من اسم الأسد

4. *Al-Machriq*, t. I, p. 1134.

5. J. Marloech, *Le Drogman arabe*, Beyrouth, 1894, p. 72 u. 3.

6. البسة. *Al-Machriq*, loc. cit.

7. Waddington, *Inscript. de Syrie*, 1868 c.

8. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 58-57.

Dans le Liban et jusque dans la Syrie du Nord, la chatte est encore appelée بَاسَّاهْ, *bassah'*. Le terme *el-bissaiyyé* serait resté attaché à la personnalité ayant supplanté la déesse Bast dans le culte des Syriens et qui paraît être sainte Barbe.

Nous avons déjà mentionné les lieux de pèlerinages les plus importants, ceux de Khodr. M. Adolphe Geoffroy, consul de France à Latakié, nous envoie à ce sujet une note complémentaire : « Comme Al-Malik Dja'far at-Tayyâr' est pour les Noïaïres un être surhumain, on lui a construit un lieu de pèlerinage au sommet des monts noïaïris, dans le canton des Nouwâsarâ relevant du Liwâ de Latakié. Les Noïaïres ont d'autres pèlerinages qui sont les tombeaux de Chaïkhs qu'ils vénèrent comme des saints. Il y a ceux des Chaïkhs Khalîl an-Nomaili' au canton de Matâwar (Liwâ de Latakié), Ahmad Qourfès (saint Talaos). Ce saint a été ainsi nommé parce qu'en ouvrant sa tombe, on l'a trouvé accroupi. Il y a un lieu de pèlerinage consacré au Chaïkh Klêa, dans le canton de Bahlouljiyyé (Liwâ de Latakié), un autre au Chaïkh Taher al-Qammoudi près de Latakié, un autre au Chaïkh Mansour al-Gharabîl dans le district de cette ville', un autre au Chaïkh Hasan Biloudjé sur les bords de l'Oronte près d'Antioche, et bien d'autres. » Près de ce dernier est aussi la ziyârah de Chaïkh Moûsâ'. Sans vouloir dresser une liste complète de tous ces lieux de culte citons encore : le maqâm de Chaïkh Ayyoub près de Qal'at al-'Aidâ, la qoubbah de Chaïkh Mouselle au sud-ouest d'as-Sarâyâ, les ziyârah d'Ibn Hânt au nord de Latakié près d'un cap qui en a reçu le nom, de Chaïkh Dib et de Chaïkh Sa'îd près de Bahloul-

1. Vulgairement on prononce *bissâh*.

2. Sur ce *tséne* d'Alî en grande vénération chez les Noïaïres, cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéol. Orient.*, t. III, p. 278 et s.

3. Khalîl ibn Ma'rûf an-Nomaili était Kalât. Il a composé un diwân dont nous avons deux poésies, cf. Cl. Huart, *Journ. asiat.*, 9^e sér., t. XIV (1879), p. 220 et s.

4. A environ douze kilomètres au nord de Latakié.

5. M. Hartmann, *Zeitsch. der Gesell. für Erdkunde*, t. XXIX, p. 167.

liyyé, de Chaikh Yoûnous près Qa'iat al-Mouhélbé, de Chaikh Maḥmoud al-'Ollaiqah près d'al-'Ollaiqah, de Chaikh Ramaḍān entre al-'Ollaiqah et Hamidiyyé.

Quelques hauts-lieux, caractérisés par un bouquet de vieux arbres, portent des noms biblico-qoraniques dont le choix n'est pas indifférent et qui semblent, dans toute la Syrie, avoir supplanté des divinités déterminées. Nous relevons le maḡām de Nabl Yoûnous (Jonas) sur un des points les plus élevés de la montagne noḡairi (1504 m.), à l'est de Tabennâ, les ziyârah de Nabl Chit au sud de Qadmoûs, de Nabl Matṭā' et de Nabl Šāliḥ au nord de Ḥiṣn-Saleṣmān. M. Clermont-Ganneau a montré¹ que Nabl Šāliḥ avait en Syrie, entre autres à Saint-Jean-d'Acre, pris la place d'Osiris ou de ses congénères. Nous avons trouvé à Ḥalet, en pays noḡairi, le nom d'Abdousir, c'est-à-dire adorateur d'Osiris².

1. Déformation arabe d'Amittai, nom du père du prophète Jonas.

2. Ch. Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1877, 1, p. 30, n. 5.

3. *Revue archéologique*, 1897, 1, p. 310. Inscription de l'an 56 de notre ère.

VII

ACCUSATIONS CONTRE LES NOÏAIRS. — PROPAGANDE NOÏAIRE

Nous ne pouvons terminer cet exposé sans examiner les accusations d'immoralité que portent contre les Noïairs tous les habitants de Syrie, chrétiens et musulmans, accusations très anciennes, puisqu'elles sont nettement formulées, dès le début du V^e siècle de l'Hégire, dans les écrits druzes. Cela nous permettra en même temps d'établir l'état des relations des Noïairs avec les sectes rivales et l'importance que leur religion prit à certain moment en Syrie.

Il est inutile d'insister sur ce fait général que la religion d'un petit nombre est toujours en butte à d'étranges suspicions. Les premiers chrétiens eurent à subir de pareilles attaques, qu'ils à les retourner contre leurs oppresseurs lorsqu'ils furent les maîtres. Il nous faut avant de conclure savoir quelles furent les accusations, rechercher si elles s'appuyaient sur des textes authentiques, sur des faits exacts, si elles ne faisaient pas partie de tout un système, si enfin de nos jours elles sont valables.

On a souvent fait ressortir quel foyer de conceptions religieuses fut la Palestine. La Syrie ne fut pas un foyer moins ardent. Dès une haute antiquité, elle exportait ses divinités. La vitalité de ses cultes nous frappe, surtout à l'époque romaine, par le fait que les textes conservés sont plus nombreux. C'est en Syrie, à Antioche, que la religion chrétienne prit définitivement possession d'elle-même et de là rayonna dans tout le monde ancien. Mais il n'y eut point, même en Syrie, conversion totale. Nous avons établi que les Noïairs, c'est-à-dire une partie notable de la Syrie

paléens, ne furent jamais chrétiens. Les Druzes étaient probablement dans le même cas. Au sein même du christianisme syrien, les sectes se multiplièrent, surtout les sectes gnostiques où revivaient les vieilles croyances contre lesquelles s'élevait le christianisme.

Les premiers textes qui entreprennent la lutte contre les Noûairis ont pour auteur un Druze. Hamza, le ministre de Hakim, a réfuté leur doctrine dans un écrit intitulé : « Lettre qui extermine le débauché. Réfutation du Noûairi ». Si l'on en juge par le nombre relativement grand d'exemplaires que nos bibliothèques possèdent de cet ouvrage, il a joui d'une vogue qui ne peut s'expliquer que par les nécessités de la lutte. Rappelons que, — comme l'attestent encore les colonies établies au nord du lac de Hooléh, — la religion noûairi s'étendait jusque dans le Wâdi at-Taim. Or, si l'on songe que c'est précisément dans le Wâdi at-Taim que prit pied en Syrie la religion druze, on se rendra compte de la violence des luttes que nous révèle la *Lettre qui extermine le débauché*. « La première chose qu'avance ce scélérat noûairi, dit l'auteur, c'est que toutes les choses qui ont été défendues aux hommes, le meurtre, le vol, le mensonge, la calomnie, la fornication, la pédérastie, sont permises à celui ou à celle qui connaît Notre-Seigneur. Il calomnie et altère la doctrine du Tanzil et du Ta'wil; car il ne lui est point permis, par ces systèmes de doctrine, de voler ce qui appartient à autrui et la religion ne lui permet pas de mentir ». Quant au meurtre, personne ne peut l'approuver. Hamza réfute les paroles du Noûairi qu'il rapporte ainsi : « Le croyant ne doit pas empêcher son coreligionnaire de lui ravir son bien ou son honneur; il doit laisser à son coreligionnaire croyant toute liberté de voir ses femmes et ses filles et ne s'opposer à rien de ce qui peut se passer entre eux, sans quoi sa foi est

1. Cf. Silvestre de Sacy, *Exposit. de la Rel. des Druzes*, t. II, p. 519 et s., 570 et s., et notre bibliographie, n° 23.

2. Silr. de Sacy, *Exposit.*, t. II, p. 570.

imparfaite¹. » Hamza a soin de citer le livre qu'il réfute² : « Il m'est tombé, dit-il, entre les mains un livre intitulé : *Le Livre des hérésies et la manifestation de ce qui était voilé*. » Il faut reconnaître que dans la littérature religieuse des Noïairs il n'y a rien qui permette de baser ces accusations. Hamza était en somme imbu de préjugés musulmans et le non-voilement des femmes noïairs³ devait lui apparaître comme une licence extrême. Tout au plus peut-on reprocher, — comme nous l'avons vu pour l'initiation, — à certains commentateurs noïairs des allégories osées. Mais Hamza était mal venu de se plaindre : lui-même avait poussé l'allégorie au delà du ridicule pour expliquer les extravagances de Hâkim.

Jacques de Vitry a recueilli ces mêmes accusations⁴ : « Sunt insuper quidam alii miserabiles in montanis homines, circa juga Libani in partibus Tripolitanis commorantes : qui licet ex parte magna Machometi legem observent, dicunt tamen se legem quandam aliam occultam habere, quam non licet alicui revelare, nisi filiis eorum cum jam adulti sunt ætatis, ut secreta pueriliter non revelent : vel mortis articulo imminente cum patres in extremis laborantes spem evadendi non habent. Uxores autem et filios in lege maritorum et parentum suorum ignorantes legem illam, dicunt se credere. Quod si forte filius levitate aliqua legem illam, quam vocant occultam, matri suæ revelaret, uxor a marito et filius a patre absque ulla retractatione necarentur. Hi autem præter morem aliorum paganorum, vinum bibunt et carnes porcinas edunt, et ab omnibus aliis tanquam hæretici legis reprobantur. Hi autem pessima et abominabilia et sexui femineo contraria in occulto turpiter operantes, sicut illis narrantibus qui ab eis recesserunt cognitum est, timent ne uxores eorum reliquerent, vel con-

1. Silv. de Sacy, *Exposé*, t. II, p. 571. Cf. aussi p. 573-574, et 518 et s.

2. *Ibid.*, p. 568-569.

3. De nos jours les femmes noïairs ne se voilent que dans une ville musulmane, comme font parfois aussi les chrétiennes par crainte de se singulariser et de s'attirer des injures.

4. Édition Bongars, p. 1002.

temptui haberent, si execrabiles ritus eorum et immundities sectæ perversissimæ cognoscerent. » Nous avons vu la vraie raison pour laquelle les femmes ne sont pas initiées à la religion. On les croit incaptes, n'ayant pas d' « âme raisonnable ». La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines est mieux informée que le trop crédule Jacques de Vitry¹.

Les insinuations malveillantes contre les Noûairis faisaient partie de tout un système d'attaques contre les Druzes, les Ismaélites et les Qarmates. S. de Sacy, M. de Goeje² et M. van Vloten³ en ont fait justice pour ces sectes; leurs arguments s'appliquent aux Noûairis. Il ne faut point perdre de vue que pour tout bon musulman, le fait de renoncer aux prescriptions du Qoran sur la prière, les ablutions, le pèlerinage, de déclarer licite le vin, etc., était la plus grande des abominations et entraînait les pires reproches d'impiété et de débauche.

On peut dire que la violence des attaques témoigne de l'action puissante des missionnaires noûairis qui semblent avoir tenu une digne place à côté des missionnaires ismaélites, leurs maîtres. Nous avons signalé leurs succès dans la Biqā' jusque dans le Wādī at-Taim, à Hadithah sur l'Euphrate, et jusque dans les environs de Basrah⁴. De grandes villes comme Homs, malgré leurs anciennes attaches au parti des Omayyades, s'étaient laissé gagner, au grand scandale des musulmans. Le géographe Yâqût en perd sa sérénité professionnelle : « En fait de choses surprenantes, dit-il⁵, que j'ai remarquées à Homs, je citerai la corruption des mœurs et la pauvreté qui, toutes deux, dépravent l'intelligence, si bien qu'on cite proverbialement le fait suivant à propos de la bêtise des gens de Homs. Ils furent les plus acharnés contre

1. Cf. plus haut, p. 73 et n. 1.

2. De Goeje, *Mémoires sur les Carmathes du Bahraïn*, 2^e édit., p. 30 et 159. Cf. aussi P. Casanova, *Journ. asiat.*, 1898, I, p. 158.

3. G. van Vloten, *Recherches sur la Domination arabe, le chiisme et les croyances messianiques sous le khalifat des Omayyades*, Amsterdam, 1894, p. 42-53.

4. Cf. plus haut, p. 12 et s.

5. Yâqût, *Mou'djami*, éd. Wustenfeld, t. II, p. 338.

'Ali dans le combat de Siffin avec Mou'âwiyah. Le plus grand nombre d'entre eux avait incité Mou'âwiyah à combattre 'Ali. Mais lorsque cette guerre fut terminée et que le temps eût passé, ils devinrent des plus outrés des ch'rites, au point qu'un grand nombre des habitants de Homş accepta la doctrine des Noïaïris qui tirent leur origine des Imamites, insulteurs de la doctrine islamique. Les gens de Homş s'enfoncèrent de plus en plus dans l'erreur, et depuis ils n'ont plus jamais recouvré la raison. »

Il y a là un fait très remarquable. On se fût attendu à ce que Homş subit l'influence des Ismaélis, on n'eût pas jugé probable une influence noïaïr. Aussi doit-on se demander si la propagande noïaïr n'a pas été singulièrement favorisée par des survivances païennes très vivaces. Les païens qui subsistaient sous la domination arabe, non seulement à Harrân, mais dans plusieurs villes de Syrie, à Ba'nlbeck notamment¹ et probablement à Homş, se dissimulaient d'une façon assez équivoque sous le nom de Sabéens. La religion noïaïr leur offrait un compromis entre l'Islâm et leur culte planétaire : elle se fût étendue sur toute la Syrie si la religion druze, venant d'Égypte, ne l'avait arrêtée vers le Sud.

On conçoit que l'habile Râchid ad-dîn Sinân, le grand maître des Ismaélis de Syrie, renonçant à voir adopter la doctrine ismaéli, ait accepté les principes noïaïrs², tout en essayant de les exploiter à son profit. Il tenta de démontrer aux Noïaïris, au milieu desquels il vivait, que, comme le cycle d'"Ali-Mohammed-Salman avait supplanté le cycle Ciel-Soleil-Lune, ils ne devaient pas craindre de renoncer au culte d'"Ali. Ils devaient reconnaître le septième cycle proclamé par l'apparition comme Naïq d'Abou adh-Dharr et dans lequel Râchid ad-dîn se réservait le rôle d'Asâs. Car

1. Chwolson, *Die Staber und der Sabianen*, t. 1, p. 489-91.

2. Nous avons établi dans une communication à la Société Asiatique (11 mai 1900) que les deux fragments publiés par Stan. Guyard (*Fragmente relatifs à la doctrine des Ismaélis*, p. 17-26 et 99-126), qui ont pour auteur Râchid ad-dîn, ne se rattachent nullement aux doctrines ismaélites, comme le pensait le savant éditeur, mais aux doctrines noïaïres.

selon la doctrine noïairi l'Asas parfait la religion, l'Asas est le Ma'nâ, c'est-à-dire Dieu. Il perdit ainsi plusieurs de ses compagnons ismaëlis¹ et à plusieurs reprises le grand maître ismaël de Perse chercha à le faire assassiner²; mais nous avons vu, par contre, qu'il gagna à sa cause un fort parti noïairi³. Par le prestige religieux qu'il sut acquérir, il obtint de ses gens un dévouement fanatique. Ibn Djoubair, qui parcourut la Syrie en 1184-85, nous le dit expressément : « Un démon à face humaine, appelé Sinân, a été suscité parmi les (ismaëls de Syrie)... Ils en ont fait un dieu qu'ils adorent et pour qui ils sacrifient leur vie... Ils en sont venus à un tel point d'obéissance et de soumission à ses ordres, que, s'il commande à l'un d'eux de se précipiter du haut d'un rocher, il se précipite aussitôt⁴... » De cette prétention à la divinité de Râchid ad-dîn, l'imagination populaire n'a retenu que l'usage du hachich⁵.

La propagande noïairi qui s'était déjà heurtée à l'activité des missionnaires druzes, dut céder devant les efforts des dévots musulmans et les persécutions dont le fatwa d'Ibn Taimiyyah n'est que la reconnaissance légale. Ainsi depuis longtemps ils se renferment dans le mystère le plus complet. « Ce sont des personnes d'un caractère singulier, remarquait Maundrell à la fin du XVII^e siècle. Ils n'ont aucune religion certaine; mais à l'imitation du caméléon, ils prennent la teinture de la religion, telle qu'elle puisse être, des personnes avec lesquelles ils conversent. Avec les Chrétiens, ils font profession du christianisme. Ils sont mahométans avec les Turcs, et Juifs avec les Juifs. Enfin ce sont des Pantlées en religion, sans que l'on puisse découvrir le fond de leurs consciences⁶. » Soleimân nous dit de même : « Lorsque

1. St. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 43.

2. *Ibidem*, p. 44.

3. Cf. plus haut, p. 79 et s.

4. St. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 43.

5. Cf. plus haut, p. 49, n. 2.

6. Henri Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 20. Il ne faut donc pas se hâter d'accepter leurs dires sans examen et de conclure à leur christianisme primitif.

les Noïairis rencontrent des musulmans, ils protestent, disant : Nous sommes pareils à vous, nous jeûnons et nous prions. Et cependant ils ne jeûnent pas. Lorsqu'ils entrent dans la mosquée avec les musulmans, ils ne disent pas de prières, mais s'agenouillant et se levant comme eux, ils insultent Aboû Bekr, 'Omar, 'Othmân et les autres'. » Les Noïairis prennent en effet le plus grand soin à cacher leur doctrine. On pourrait leur attribuer cette parole des disciples de Basilide : « Connais tout, mais ne laisse personne te connaître. » Elle définit parfaitement leurs rapports avec les étrangers à leur secte. Les musulmans orthodoxes ne leur en ont aucun gré, et, de nos jours, les accusations ont redoublé de violence. Les assemblées religieuses des Noïairis sont des réunions de débauche, leurs rites « des pratiques infâmes, prétendues religieuses et tenues secrètes »¹. Et l'on conclut : « Malgré l'ostentation qu'ils mettent à vouloir se faire passer pour musulmans, les Noïairis sont en réalité des idolâtres des pires et plus ignobles catégories ». »

Ces violentes attaques n'ont aucun fondement. L'exposé que nous avons fait de leur religion le prouve abondamment. Elles nous offrent un exemple remarquable des légendes auxquelles se complait l'imagination orientale et que les Européens, depuis Jacques de Vitry, acceptent avec curiosité et enthousiasme. Ils y trouvent le plaisir d'une grivoiserie et la satisfaction d'étaler une morale offensée. A trois reprises, nous avons parcouru le Djabal an-Noïairiyyah sans avoir trouvé quoi que ce fût qui autorisât les soupçons répandus si complaisamment. Le pasteur Lyde, qui a séjourné longtemps chez les Noïairis, a formellement démenti tous ces racontars.

Le livre appelé par S. de Sacy le Catéchisme des Noïairis,

1. *Al-Jahannak*, p. 82.

2. Vital Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 141.

3. Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, t. II, p. 123.

se termine par cet aphorisme que ne désavouerait pas le moraliste le plus sévère : « Dja'far as-Sâdiq a dit : L'adultère est un vêtement noir que les fidèles ne revêtent pas et dont ils ne se couvrent pas¹. »

وقال الصادق عليه السلام: ثوب الزنا لا يلبسه ولا يكتفيه المؤمن.

APPENDICE

KITÂB AL-MADMOÛ¹

PREMIÈRE SOUTATE INTITULÉE LE COMMENCEMENT²

Heureux celui qui parvient à la contemplation de l'Être aux temps clauves³ !

Je commence en disant : Je suis un serviteur (de Dieu). Je commence au début de ma réponse par (proclamer) l'amour de la sainteté de la Ma'nawiyyah⁴ de l'Émir des abeilles⁵, 'Alî ibn Abî Tâlib surnommé Haidarah⁶ Abeû Tourâb. Avec lui j'ai commencé et avec lui j'ai mené à bonne fin. Par son invocation je triompherai, grâce à lui je serai sauvé et vers lui je me réfugierai⁷. Par lui j'ai été béni, c'est à lui que j'ai demandé secours. Par lui j'ai continué et j'ai achevé

1. Salchûm, *al-bâharûh*, p. 7-10. Salisbury, *Journal of the American Oriental Society*, t. VIII, p. 230-38.

2. Il s'agit d'Alî comparé au lion. Cf. Clément Huart, *Journ. asiat.*, 7^e sér., t. XIV, p. 351 : « Le lion que nous surnommions le Prince des abeilles, notre maître 'Alî. » Le sens de **الولاية** est à rapprocher de celui conservé chez les Soufis, *Léopant*, édit. Fligel, p. 275 :

الولاية هي قيام العبد بالحق عند الفناء عن نفسه

3. Doctrine du Ma'ûl. Cf. plus haut, p. 46 et n. 2.

4. C'est-à-dire des étoiles. Cf. plus haut, p. 39 n. 3.

5. Surnom qui a été adopté par la secte des Haidaris. Cf. plus haut, p. 77.

6. La mort est considérée comme un bienfait, car elle permet à l'âme de s'échapper hors de l'enveloppe humaine et d'accomplir son ascension vers les étoiles.

dans la vérité de la religion et par l'affirmation de la certitude.

Le maître Aboû Cho'aib Mohammed ibn Noûair¹ dit à Yahyâ ibn Ma'tu as-Sâmarî : « O Yahyâ, lorsqu'un accident te survient dans la vie ou qu'un malheur t'échoit avec la mort, profère une invocation élevée, pure, sincère, pieuse, sans souillure, éclatante, sublime, sainte, sans tache, rayonnante, lumineuse, qui te sauvera de ces enveloppes humaines de chair et de sang et te fera atteindre les formes lumineuses. Dis : Par toi j'ai été béni, ô toi qui guides par tes caresses, ô toi qui manifestes la puissance et qui caches ta sagesse, ô toi qui l'exauces toi-même, qui appelles ton Nom : tes attributs², ô Lui, ô Tout, ô Éternel, ô Pré-existant qui n'a pas cessé d'être, ô toi qui causes les maladies, qui détruis les mouvements des dynasties, ô Limite des limites, Extrémité des extrémités, qui connais les secrets des choses cachées, ô toi qui es présent, qui existes, qui es manifeste, ô objet des désirs, qui es caché sans être enveloppé, ô toi d'où les luminaires se lèvent et où ils se couchent, partant de toi et retournant à toi, ô toi qui donnes à toute lumière une manifestation, à toute manifestation un nom, à tout nom un lieu, à tout lieu une place et à toute place une porte. La porte conduit de l'un à l'autre et fait entrer de l'un vers l'autre. C'est toi, ô Émir des abeilles, ô 'Alî ibn Abî Tâlib qui en es la Preuve et le Tout. Tu es Lui, ô Lui, ô Lui, ô toi que personne ne connaît si ce n'est toi-même !

Par les questions du Sîn³ qui sont enchevêtrées comme des fils emmêlés l'un dans l'autre, par les demandes de ceux qui t'implorent, par le guide des guides, par 'Alî Zain ad-dîn wal-'Âbidîn⁴, je t'implore de rassembler nos cœurs et les cœurs de nos frères les croyants dans la piété, dans la

1. Le prétendu fondateur de la religion des Noûairs.

2. Cf. *suratâ* 5 : 'Alî a appelé le seigneur Mohammed son Nom..., ses attributs.

3. Le Sîn est l'emblème de Saluân al-Fârisî. Le sens du texte nous échappe en ce point.

4. 'Alî Zain al-'Âbidîn, mort en 75 de l'Hégire est le quatrième Imam des Ch'rites.

crainte de Dieu, dans la règle, dans la science et la religion. Nous célébrons ta majesté pure, ta puissance éclatante, la miséricorde universelle, le précepte obligatoire, la vérité péremptoire qui sont mystères, souvenir, gloire, honneur, force, victoire. Nous célébrons ton aspect brillant, tes tabernacles glorieux, le tabernacle de l'élévation, la couronne de la direction, la croyance ferme et le sentier droit¹! Qui-conque en a connu le sens caché et le sens apparent triomphe et est sauvé. Celui qui nous en a instruits, c'est notre seigneur Salsal Salimân, en faisant de la propagande, c'est ce vers quoi nous a guidés et dirigés notre Chaikh et maître, la couronne de nos têtes, l'exemple de notre religion, la fraîcheur de nos yeux, le maître Aboû 'Abdallâh al-Hosain ibn Hamdân al-Khazîbi². Que le Très-Haut sanctifie son âme, afin que son lieu soit le lieu de la pureté, sa place la place de la vérité et de la fidélité. Au nom de Dieu et en Dieu. Mystère³ du maître Aboû 'Abdallâh qui possède la connaissance de Dieu! Mystère de sa pieuse mémoire! Que Dieu assiste son mystère!

DEUXIÈME SOURATE INTITULÉE LA SANCTIFICATION D'IBN AL-WALÎ⁴

Combien est beau ce que voit le dormant dans son rêve! Il perçoit les sensations, mais ne voit pas la personne. Tandis que celle-ci l'appelle, il répond : Me voilà, me voilà, ô Émir des abeilles, ô 'Alî ibn Abî Tâlib, ô désir de tous ceux qui desiront, ô éternel dans la divinité, ô mine du

1. Expressions empruntées au *Qoran*, cf. IX, 26 et *passim*; I, 5.

2. M. Hartwig Derenbourg, notre maître, qui a bien voulu revoir les épreuves de ce texte, nous fait observer que l'appellation traditionnelle — depuis Silb. de Sacy, — d'al-Khossibi n'est pas exacte. Il faut lire al-Khazîbi, cf. Adh-Dihâbi, *al-Mocharrafîn*.

3. Sur le sens de *مُتَّعٍ* cf. plus haut, p. 65, n. 4.

4. Salimân, *al-Iskân*, p. 10-11. Salisbury, *op. cit.*, p. 238-239.

monde invisible. Secrètement tu es notre Dieu et ouvertement notre Imâm, ô toi qui es apparu là où tu étais caché et qui as été caché là où tu es apparu. Tu es apparu dans l'action de te voiler et tu t'es voilé dans l'apparition. Tu es apparu dans l'essence divine, tu t'es élevé sous la forme d'Ali' et voilé sous la forme de Mohammed. Tu en as appelé de toi vers toi. O Rêmir des abeilles, ô 'Ali, ta lumière s'est levée, ton aurore a paru, ta clarté s'est répandue, tes bienfaits ont été incomparables, ta louange imposante, parce que tu me preserves de la peine de tes transformations avilissantes et que tu nous preserves, nous et l'ensemble de nos frères les croyants, de la peine du Faskh, du Naskh, du Maskh, du Waskh, du Raskh, du Qachch et du Qachchâch¹; car tu en as la puissance. Mystère du saint Ibn al-Wali qui est Abou al-Hosain Mohammed ibn 'Ali al-Djilli! Que par sa mémoire le salut soit sur nous! Que Dieu protège son mystère!

THOISIÈME SOUHATE INTITULÉE LA SANCTIFICATION D'ADOC SA'ID²

Je t'implore, ô Possesseur du pouvoir, ô Rêmir des abeilles, ô 'Ali, ô Généreux, ô Préexistant, ô toi qui pardones, qui as poussé la Porte³. Je t'implore par les cinq Élus⁴, par les six Révélation⁵, par les sept astres brillants⁶, par les huit robustes porteurs du trône⁷, par les neuf Mohammedi-

1. Salisbury traduit الطرية par *supremacy*. Le vrai sens est fourni par le titre de la souhate 8.

2. Cf. plus haut, p. 122 et 121.

3. *Al-bûlâghah*, p. 11-14. Salisbury, *op. cit.*, p. 239-241.

4. C'est-à-dire : qui as incité Salmân al-Fârisî à la propagande.

5. Cf. plus haut, p. 68 et s.

6. Celle de Salmân al-Fârisî et des cinq Incomparables pour lesquels nous renvoyons plus haut, p. 68 et s.

7. Les sept planètes.

8. Ce sont les huit non cabalistiques, ceux des cinq Incomparables, plus Tâlib, 'Aql, Dja'far at-Tayyâr.

diens¹, par les dix coqs purs², par les onze tours de la Porte³ et par les douze personnages de l'Imânah⁴, par leur foi en toi, ô Limite du Tout, ô Émir des abeilles, ô maître de la puissance suprême, ô toi le Un, dont le Nom est unique⁵, dont la Porte est l'unité, ô toi qui es apparu dans les sept tabernacles essentiels, je t'implore de rendre formes nos cœurs et nos membres dans ta sainte connaissance. Délivre-nous de ces formes humaines et revête-nous des enveloppes lumineuses parmi les étoiles du ciel. Nous célébrons la personne de notre Chaikh et maître, le très glorieux, le très grand, le jeune et pieux Aboû Sa'ïd al-Maimoudî ibn Qâsim at-Tabarânî⁶, qui possède la connaissance de Dieu, qui s'abstient de ce qui est illicite, qui a pris de sa main ce qui lui revenait, tandis qu'Aboû Dohailah avait le dos tourné. Que Dieu maudisse Aboû Dohailah, que le salut et la miséricorde de Dieu soient sur Aboû Sa'ïd. Mystère d'Aboû Sa'ïd le jeune, le pieux, le vertueux al-Maimoudî ibn Qâsim at-Tabarânî. Que Dieu assiste son mystère!

1. Mohammed, al-Hasan, al-Hosain, 'Alî Zain al-'Âbidîn, Mohammed al-Bâqir, Dja'far as-Sâdiq, Moïse al-Kâdhim, 'Alî ar-Riâdî, Mohammed al-Djâwâd.

2. Les cinq Incomparables, plus Nasîr, Aboû al-Hârith, Mohammed ibn al-Hanaffiyah, Aboû Brouah et 'Abdallâh ibn Nâfiah.

3. Bourbah ibn al-Marzabân, Aboû al-'Alî Rachîd al-Hadjart, Kankar ibn Abî Khalîd al-Kâhouh, Valiyâ ibn Mo'ammâr, Djâbir ibn Yâzîd al-Djâ'fi, Mohammed ibn Abî Zainab al-Kâhîl, al-Mudaddal ibn 'Omar, 'Omar ibn al-Mofaddal, Mohammed ibn Nosair al-Bakr an-Nomairi, Dahyah ibn Khâltah al-Kâhîl, Omm Salâmah.

4. Les neuf Mohammediens, plus 'Alî al-Hâfî, al-Hasan al-'Askari, Mohammed ibn al-Hasan al-Hajjajah. Ce sont les douze Imâms de la secte chi'ite des Ismaélites, avec cette différence que Mohammed, le prophète, remplace 'Alî. Cette liste est en opposition avec les doctrines ismaélites, cf. à ce sujet plus haut, p. 44 et n. 4.

5. Sur la distinction de *الأحد* et de *الواحد*, cf. plus haut, p. 151 n. 3.

6. Sur ce personnage, cf. plus haut, p. xvi.

QUATRIÈME SOURATE INTITULÉE L'ORIGINE¹

Combien belle est l'assistance que je trouve en Dieu, combien beau le chemin qui me conduit vers Dieu, combien beau ce que j'ai entendu et saisi de la part de mon Chaikh, de mon maître, de mon directeur², qui m'a comblé de bienfaits comme Dieu l'en a comblé lui-même par la connaissance du 'Ain-Mim-Sin, qui consiste dans le témoignage qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'"*Alî ibn Abî Tâlib*, au front et aux tempes chauves", l'Adoré; qu'il n'y a pas d'autre Voile que le seigneur Moïammed, le Loué, et pas d'autre Porte que le seigneur Salmân al-Fârîsi, l'objet des désirs³. C'est ce que j'ai appris de mon Chaikh et maître, ma limite, mon appui, mon guide vers la voie du salut, qui me conduit vers la source de vie, qui a libéré mon cou du joug de l'esclavage par la connaissance de ce qu'est l'Essence suprême, le maître parfait, la montagne immense, mon 'Amm⁴, mon Chaikh, mon maître, couronne de ma tête, mon vrai père⁵, Ahmed. Il m'a communiqué ce grand mystère dans telle et telle année, dans tel et tel mois et tel jour, Ahmed le tenait d'Ibrâhîm, Ibrâhîm de Qâsim, Qâsim d'Alî, 'Alî d'Aïmed, Aïmed de Khodr, Khodr de Salmân, Salmân de Souhby, Souhby de Yousouf, Yousouf de Djibrâ'il, Djibrâ'il de Mo'allâ, Mo'allâ de Yâsin, Yâsin de 'Isâ, 'Isâ de Moïammed, Moïammed de Houdâ Moïam-

1. *Al-bâkourah*, p. 14-18. Salisbury, *op. cit.*, p. 211-245.

2. C'est le personnage qui préside à l'initiation.

3. Allusion au lien avec qui 'Alî est toujours comparé. Le sens mystique est celui d'invisible. Cf. Berlin, Bibl. Royale, ms. 4292, f. 35 v°.

4. C'est la formule par excellence des Nosairis correspondant au symbole ع م س. Elle est citée presque textuellement dans le *Fatawa* d'Ibn Taimiyyah. Cf. plus haut, p. 65.

5. Titre du personnage qui joue le rôle d'initiateur. Cf. plus haut, p. 108 et s.

6. Sur la parenté que crée l'initiation, cf. plus haut, p. 105 et s. Cf. aussi St. Guyard, *Fragmenta*, p. 127.

med, Houdâ Mohammed de Riâh Ahmed, Riâh Ahmed de Safandî, Safandî de Balâdhori Asad, Balâdhori Asad de Hassin ar-Rachîq, Hassân ar-Rachîq de Mohammed, Mohammed de Morhaf-Misr, Morhaf-Misr de 'Aqd Djibrâ'il, 'Aqd Djibrâ'il d'Abdallâh al-Djoûgholi, 'Abdallâh al-Djoûgholi d'Ismâ'il al-Laffâf, Ismâ'il al-Laffâf de Dja'far al-Warrâq, Dja'far al-Warrâq d'Ahmed at-Tarrâz, Ahmed at-Tarrâz d'Aboû al-Hosain Mohammed ibn 'Ali al-Djilli, Aboû al-Hosain Mohammed ibn 'Ali al-Djilli du maître Aboû 'Abdallâh al-Hosain ibn Hamdân al-Khaşibî, celui-ci de son Chaikh et maître Aboû Mohammed 'Abdallâh ibn Mohammed al-Djannân al-Djounboulân, le serviteur de Dieu, vivant dans l'abstinence, qui est du Parsistân. Ce dernier l'a reçu de Mohammed ibn Djoundab qui le tenait du maître Aboû Cho'aib Mohammed ibn Nosair al-'Abdî al-Bakrî an-Nomairî, qui était la Porte d'al-Hasan al-Âkhir al-'Askari. De Mohammed ibn Nosair vient le nom et la religion (des Nosaïres¹). Que notre maître al-Hasan al-'Askari soit exalté très haut, en dépit de ce que disent les égarés et de ce qu'ont proféré les impies! Mystère de la religion, mystère de nos frères les plus illustres, où n'y en a-t-il pas de puissants? Par leur mystère que Dieu les assiste tous! J'atteste qu'al-Hasan al-Âkhir al-'Askari est le premier et le dernier, le caché et le manifeste, et qu'il est tout-puissant.

CINQUIÈME SOURATE INTITULÉE LA VICTOIRE²

Lorsque viennent l'aide de Dieu et la victoire et que tu vois les hommes embrasser en masse la religion de Dieu, rends grâce à ton Dieu et demande-lui pardon; certes, il est miséricordieux³. J'atteste que mon maître l'Émir des

1. C'est ce que nous avons discuté plus haut, p. 9 et s.

2. *Al-bâthînâh*, p. 19-20; Salisbury, *op. cit.*, p. 245-246.

3. Ce sont les trois versets de Qorân, sour. 110.

abeilles, 'All, a créé le seigneur Mohammed de sa propre lumière et qu'il l'a appelé son Nom, son âme, son trône, son siège, ses attributs, réuni à lui et non séparé de lui, mais sans qu'il y ait vraiment union, ni séparation de lui par une distance, uni avec lui par la lumière, séparé de lui par la manifestation de l'apparition. Mohammed est issu d'All comme le sentiment est issu de l'âme, ou comme les rayons solaires viennent du disque du soleil; ou comme le bruit de l'eau vient de l'eau; ou comme le *fatq* du *ratq*¹; comme la lumière de l'éclair provient de l'éclair, ou le regard de l'œil, ou le mouvement du repos. Quand 'All ibn Abi Talib le veut, il manifeste Mohammed; s'il le veut, il le dissimule sous l'éclat de sa lumière. J'atteste que le seigneur Mohammed a créé le seigneur Salmân de la lumière de sa lumière, qu'il en a fait sa Porte, et le porteur de son livre. C'est Salsal et Salsalil, c'est Djâbir² et Djibrîl, c'est la direction et la certitude, c'est indubitablement le maître des mondes. J'atteste que le seigneur Salmân a créé les cinq nobles Incomparables³. Le premier d'entre eux ou la grande perle, l'astre brillant, le musc odoriférant, la jacinthe rouge, la verte émeraude, ce sont al-Miqdâd ibn Aswad al-Kindî, Aboû adh-Dharr al-Ghifârî, 'Abdallâh ibn Rawâhah al-Ansârî, 'Othmân ibn Ma'f'ûm au-Nadjâhî et Qanbar ibn Kaddân ad-Daousî. Ce sont les serviteurs de notre maître l'Émir des croyants. Gloire et honneur à sa mémoire! Ils ont créé ce monde depuis le Levant jusqu'au Couchant, du Sud au Nord, la terre ferme et la mer, la

1. Le *fatq* et le *ratq* étaient chez les Ismaélites — et les Sôffis les ont conservés — des termes techniques. Ils donnent une particulière importance à la mention de *Qorân*, xxi, 31, dans certaines prières et en précisent le sens allégorique, cf. plus haut, p. 90. Le *ratq* définissait l'état de Dieu avant l'apparition de ses émanations et le *fatq* l'état de Dieu après la manifestation de la raison universelle. Cf. St. Guyard, *Fragments*, p. 168 et 174, n. 1.

2. Nous ne pensons pas qu'il soit question ici de Djâbir ibn Yazîd al-Djîfî, une des onze tours de la Porte, cf. sonate 3; mais de Djâbir ibn 'Abdallâh que la tradition classe parmi les premiers partisans du Précepte et qui mourut à Médine en l'an 78 de l'Hégire, âgé de 94 ans.

3. Ou les cinq Yatfû, cf. plus haut, p. 68 et s.

plaine et la montagne qui supporte le ciel et entoure la terre depuis Djâhalqâ jusqu'à Djâbarsâ', jusqu'aux observatoires d'al-Alqâf', jusqu'à la montagne Qâf', jusqu'à ce qui supporte la voûte de la sphère céleste en rotation', jusqu'à la ville du seigneur Mohammed, Samarie', où se sont réunis les croyants et où ils sont tombés d'accord sur la doctrine du maître Aboû 'Abdallah (al-Khasîbi). Ils n'ont pas douté, ils ne sont pas tombés dans le polythéisme et ils n'ont pas trahi le mystère d'Alî ibn Abd Tâlib, ni ne lui ont déchiré de Voile, ni ne sont entrés vers lui, si ce n'est par une Porte. Rends les Croyants croyants, tranquilles, raffermis, puissants contre leurs ennemis et nos ennemis, et victorieux. Rends-nous avec eux croyants, confiants, tranquilles, protégés, puissants contre nos ennemis et leurs ennemis, et victorieux. Par le mystère de la victoire, de celui qui a remporté la victoire et de celui qui tient la victoire sur sa main

1. Villes fabuleuses. Voici ce qu'en dit Yâqût, *Mu'adjam*, t. II, p. 2 : « Djâbarsâ est une ville dans l'Extrême-Est. Les Juifs racontent que les fils de Moïse s'étant enfuis, soit dans la guerre de Tâmont (Xanil), soit dans la guerre de Nabuchodonosor, Dieu les mena et les fit habiter en ce lieu, afin que personne ne les atteignît. Ils étaient en effet le reste des croyants. Pour qu'ils parvinssent à Djâbarsâ, la distance leur fut abrégée et Dieu égalisa la nuit et le jour. Ainsi ils y habitent, mais personne, si ce n'est Dieu, ne sait leur nombre. Lorsqu'un Juif se rend vers eux, ils le tuent après lui avoir dit : Tu ne parviendras pas chez nous avant d'avoir changé ta loi. Ils trouvent alors licite de verser son sang. D'autres Juifs prétendent que les habitants de Djâbarsâ sont le reste des croyants de Thammûd, tandis que ceux de Djâhalqâ sont le reste des croyants de la tribu de 'Âd.... Cette seconde ville est dans l'extrême Ouest. »

Yâqût orthographe : جابر و جابل.

2. Al-Alqâf mentionné dans le *Qoran*, XLVI, 20, désigne le pays des 'Âdites. C'est là, d'après la légende (cf. Yâqût, *Mu'adjam*, I, p. 155), qu'on aurait retrouvé le tombeau du prophète Hôd avec l'inscription arabe suivante : « Je suis Hôd le prophète, qui me suis affligé de l'impunité de 'Âd ; car, par ordre d'Allah, il n'y a pas de retour sur terre. » Les derniers mots sont une allusion à *Qoran*, XLII, 42.

3. Montagne qui, d'après les cosmographes arabes, soutient la terre et l'entoure de toute part, si bien que le Soleil se lève et se couche derrière la montagne Qâf.

4. Ce support est, d'après *Qoran*, XXI, 32, formé par les montagnes de la terre.

5. Cf. p. 126.

droite, par le mystère de notre seigneur Mohammed, de Fâfir, d'al-Husan, d'al-Hosain et de Mohsin. Mystère de ce qui est caché, des personnages de la prière, du petit nombre de ceux qui savent! Que le salut soit sur nous à cause de leur mention, et que la prière de Dieu soit sur eux tous!

SIXIÈME SOURATE INTITULÉE L'ACTION DE SE PROSTERNER¹

Dieu est très grand, Dieu est très grand, Dieu est très grand. Devant Dieu on se prosterne, devant le Seigneur, le Très-Haut, l'Être aux tempes chauves, l'Adoré. O mon maître, ô Mohammed, ô créateur, ô victorieux, ô lumière du Ma'nâ auguste et son noble Voile, c'est à toi que j'ai demandé assistance. Viens à mon secours dans ce monde, c'est à toi que j'ai demandé protection. Protège-moi du châtiment du feu², ô fort, ô souverain, ô puissant, ô victorieux, ô créateur de la nuit et du jour! Nous tendons et nous dirigeons vers Dieu, qui est la lumière des cieux et de la terre, la hauteur suprême; qu'il soit célébré et exalté. Je me suis dirigé vers la Porte, et je me suis prosterné devant le Nom. Devant le Ma'nâ j'ai adoré et je me suis prosterné. Ma face périssable et usée s'est prosternée devant la face d'Ali le vivant, le durable, l'éternel: ô Ali, ô grand, ô Ali, ô grand, ô Ali, ô grand, plus grand que tous les grands, ô créateur du soleil matinal et de la pleine lune lumineuse! O Ali, tu as la force, ô Ali, tu as l'unité, ô Ali, tu as la royauté et la majesté, ô Ali, pour toi a été l'indication³, ô Ali, c'est à toi qu'il faut obéir, ô Ali, à toi

1. *Al-bâkharâh*, p. 20-21. Salisbury, *loc. cit.*, p. 248-250.

2. C'est-à-dire de l'enfer. L'expression عذاب النار est empruntée au *Coran*, cf. sour. II, 120, mais ne répond en rien à la croyance des Nogaïs, car ceux-ci doivent se purifier de leurs péchés en revenant sur terre. Le châtiment du feu ou l'enfer est interprété par les Nogaïs, à la suite des Ismaélites, cf. St. Guyard, *Fragmenta*, p. 221 et 222, comme le retour ici-bas.

3. Cette indication est celle qu'aurait faite Mohammed le jour de Ghadir Khomn, cf. sourate 8, et plus haut, p. 137 et s.

s'adresse l'intercession, ô 'All, tu as le pouvoir de créer, ô 'All, tu as la toute-puissance, ô 'All, tu es la forme de vache¹. Préserve-moi, ô 'All, préserve-moi de ta colère et de ton châtiement après m'avoir accordé ta satisfaction. J'ai foi dans ton pardon et dans ton miracle. Je t'honore, ô l'Émir des abeilles, pour la miséricorde qui est en toi. Je crois sincèrement que tu es caché et que tu es apparent. Ta forme apparente est mon Imâm et son mandataire; quant à ta forme cachée, elle appartient au Ma'nâ, à la divinité. O Lui, ô Lui, ô toi qui honores celui qui t'honore, qui mentionne ton nom et te proclame unique. O Lui, ô Lui, ô toi qui fais trébucher celui qui te repousse, te nie et te renie. O toi qui es présent, qui existes, ô absent qu'on ne peut atteindre, ô l'Émir des abeilles, ô 'All, ô auguste!

SEPTIÈME SÔURATE INTITULÉE LE SALUT²

Je me suis prosterné, j'ai salué et j'ai tourné mon visage vers le créateur des cieux et de la terre, croyant, soumis à Dieu et n'étant pas d'entre les polythéistes³. La première salutation a été adressée par le Ma'nâ éternel au Nom auguste⁴, puis le Nom auguste a salué la noble Porte, et celle-ci

1. Il n'y a pas lieu de donner à ce passage trop d'importance. Les Chittes recherchaient dans le *Qoran* avec une patience et une ingéniosité infatigables toutes les allusions possibles à 'All. Des traités chittes étaient consacrés aux 9 Noms de l'Émir des croyants dans le livre d'Alîsh a. Cf. Sprenger, *List of Shya books*, n° 592; cf. aussi plus haut, p. 48. L'interprétation alégorique favorisait les rapprochements les plus inattendus. Pour les Noûairs, 'All est apparu sous la vache que Moïse aurait ordonné de sacrifier d'après *Qoran*, II, 63 et s. Cf. *al-bâk.*, p. 17. De même, il a été la chamelle de Salih, comme Salmân al-Fârisi a été Raqlm, le chien des sept dormants. Cf. *al-bâk.*, p. 63.

2. *Al-bâkôûrah*, p. 21-22. Salisbury, *op. cit.*, p. 250-252. Le « salut » est l'action de dire à quelqu'un : السلام عليك, la paix ou le salut soit sur toi!

3. *Qoran*, VI, 79.

4. De même que le premier acte du prédicateur musulman, du Khatib, dès qu'il entre en chaire est de saluer l'auditoire, de même le Ma'nâ, dès qu'il est fait émaner de lui le Nom, le salut.

a salué les cinq Incomparables, soutiens du monde et de la religion. Que le salut soit sur les Portes, que le salut soit sur les Incomparables, que le salut soit sur les Naqlb, sur les Nadjib, sur les Mokhtass, les Mokhallis, les Mountahan, les Moqarrab, les Keroûb, les Rouhâni, les Moqaddas, les Sâ'ib¹, les Mostami², les Lâhiq, qui sont les hauts dignitaires! Que soit sanctifié tout ce monde de la pureté! Que le salut soit sur celui qui poursuit la bonne direction, qui se laisse diriger, qui redoute les conséquences de la mort, qui obéit au roi suprême, au Très-Haut, qui reconnaît la grandeur de Mohammedi, l'élu! Que le salut soit sur les cent vingt-quatre mille prophètes dont le premier est une Porte et le dernier un Lâhiq! Que le salut soit sur vous, ô adorateurs vertueux de Dieu! Que Dieu nous réunisse, nous et vous, dans le Paradis de délices³, parmi les étoiles des cieux!

HUITIÈME SOURATE INTITULÉE L'INDICATION⁴

Gloire à un Dieu devant qui ont plié les cœurs, devant qui se sont effacées violences et difficultés. Au jour de la fête de Ghadr Khomm, ont été exaltées l'intention et l'indication émanant du seigneur Mohammed, l'élu. Celui qui a honoré (ce jour) et vanté sa supériorité aura une place

1. Texte : السَّائِبِينَ, cf. St. Geyard, *Fragments*, p. 163 : سَيَّاحُونَ

2. Expression tirée de *Qorân*, xxxi, 85.

3. *Al-béhouâné*, p. 23-25; Salisbury, *op. cit.*, p. 252-54. Ici le mot الإشارة à l'action de montrer du doigt, d'indiquer », vise la soi-disant proclamation d'Ali comme successeur du Prophète, par Mohammed lui-même, près de Ghadr Khomm. Cf. p. 137 et s. — A la lecture de cette sourate, les Balbars mettent la main sur l'estomac, les doigts réunis comme les chrétiens dans l'acte de contrition. Cela signifie, disent-ils, « cinq en un », car la divinité se décompose en cinq personnes. Les Kallars ou Qamaris placent les mains sur les seins, « pour stimuler, disent-ils, le croissant lunaire » dans un geste qui rappelle le geste rituel des Apollodites orientales nues. Cf. p. 88.

élevée auprès de Dieu. Je suis un des serviteurs qui te désignent, ô Émir des abeilles, ô 'Alî, ô auguste, par l'affirmation de l'unité de Dieu, par l'humiliation de soi-même, par la préservation de toute souillure et l'action de te dépouiller de tout attribut, ô 'Alî, ô auguste, ô préexistant, ô éternel, ô créateur, ô sage! Je t'implore par la vérité de l'appel que le seigneur Mohammed t'a adressé, lorsque sortant de la porte de la Mecque et chevauchant sa monture blanche, il cria en disant : La guerre sainte, la guerre sainte! le combat, le combat pour la cause de Dieu! C'est le signe par lequel tu m'es désigné, ô lumière de la lumière, ô toi qui fonds les rochers, qui pousse les mers, qui diriges les affaires. Je t'implore de donner un séjour aux croyants dans ton jardin le plus haut que garde Ridwân. Heureux tout fidèle qui l'espère! Mais voici, partant de la hauteur, du versant droit du Sinaï, de l'arbre Lénî, (une voix) qui appelle et dit : O mon ami, ô Mohammed, quel adorateur m'a adressé cet appel dans la pureté de son cœur et la sincérité de sa foi, le jour du jeudi de la mi-Nisân, ou le soir qui ouvre le vendredi, ou la nuit de la mi-Cha'bân, ou dans les cinq nuits du mois de Ramaçân, ou au jour d'al-Qoddâs¹, ou dans la nuit de la Nativité ou au jour de la fête de Ghadr Khomam, sans que je l'aie placé parmi mon peuple, et lui aie fait habiter mon Paradis, sans que je l'aie fait boire à la coupe de ma miséricorde pour le ranger avec les croyants qui n'ont rien à craindre et qui ne s'attristent pas². J'ai proclamé celui que j'indique (mon indication) par le mystère du 'Ain d'Alî, par le mystère du Mim de Mohammed, par le mystère du Sin de Salsâl, par le mystère du 'Ain-Mim-Sin. Au début de notre invocation nous indiquons notre Ma'nâ et nous disons : Au nom du Dieu clément et miséricordieux. A la fin de notre invocation, nous remercions celui qui nous a guidés et nous disons : Dieu (louange à Dieu) est le maître des mondes.

1. Fête de l'Épiphanie.

2. *Qorân*, II, 38 et *passim*.

NEUVIÈME SOURATE INTITULÉE LE 'AIN D'ALI'

Par le mystère du 'Ain d'Ali, de l'être essentiel, manifeste aux temps chauves! Par le mystère du Mim de Mohammed, de Hâchim, de la royauté suprême, du voile, du disque solaire, le lumineux! Par le mystère du Sin de Sabal, de Djibrâ'il, de Salmân, de la Porte al-Hakri an-Nomairi an-Nouairi! Par le mystère du 'Ain-Mim-Sin!

DIXIÈME SOURATE INTITULÉE LE PACTE'

J'atteste que Dieu est vérité, que sa parole est vérité et que la vérité évidente est 'Ali ibn Abi Tâlib, aux temps chauves, le mystérieux. J'atteste que l'enfer est une demeure' pour les négateurs et le paradis un jardin verdoyant pour les croyants, que l'eau coule au-dessous du trône tout autour, tandis que sur le trône est assis le maître des mondes, que les porteurs du trône sont les huit nobles rapprochés de Dieu qui sont mon appui dans ma détresse et l'appui de tous les croyants. Mystère du pacte de 'Ain-Mim-Sin.

ONZIÈME SOURATE INTITULÉE LE TÉMOIGNAGE ET APPELÉE COMMUNÉMENT 'LA MONTAGNE'

Dieu a attesté qu'il n'y a pas d'autre dieu que Lui, main-

1. *Al-bâkourah*, p. 26. Salisbury, *op. cit.*, p. 254.

2. *Al-bâkourah*, p. 25-26. Salisbury, *op. cit.*, p. 254.

3. Expression tirée de *Qorân*, XLV, 13. Même observation que plus haut, p. 170 n. 2.

4. Littéralement : et les Non-initiés (al-'Âmannâh) l'appellent la Montagne. Sur ce terme *al-'Âmannâh*, cf. p. 117 et s. Le titre de cette souate montre que les non-initiés ne sont pas privés de toute notion religieuse.

5. *Al-bâkourah*, p. 26-28. Salisbury, *op. cit.*, p. 255-257.

tien de la justice. Les anges et les hommes doués de science
 ont attesté qu'il n'y a pas d'autre dieu que Lui, le Puissant,
 le Sage. Certes, la religion de Dieu est l'obéissance¹. O notre
 maître, nous avons cru à la révélation et nous avons suivi
 le Prophète. Inscrivons-nous donc parmi ceux qui témoignent².
 Par le témoignage du 'Ain-Mhm-Stn! Sois-moi témoin, ô
 Voile auguste, sois-moi témoin, ô noble Porte, sois-moi
 témoin, ô mon seigneur al-Miqdād al-Yamīn, sois-moi
 témoin, ô mon seigneur Abou adh-Dharr ach-Chamāl,
 Soyez-moi témoin, ô 'Abdallāh, ô 'Uthmān, ô Qanbar ibn
 Kādān! Témoignez pour moi, ô Naqīb, ô Nadjīb, ô Mokh-
 tass, ô Mukhallis, ô Mountahar, ô Moqarrab, ô Keroūb,
 ô Roūḥānī, ô Moqaddas, ô Sā'ib, ô Mastamī, ô Lāhīq!³
 Témoignez tous pour moi, ô vous placés sur les divers
 degrés, ô vous tous, monde de la pureté! Certes, j'atteste
 que personne n'est dieu, si ce n'est 'Alī ibn Abī Tālib, au
 front chauve, l'adoré; qu'il n'y a point de Voile, si ce n'est
 le seigneur Mohammed, le loué, et point de Porte, si ce
 n'est le seigneur Salmān al-Fārisī, l'objet des désirs. J'atteste
 que les plus grands des anges sont les cinq Incomparables,
 qu'il n'y a point de doctrine vraie, si ce n'est celle de notre
 Chaikh et seigneur al-Hosain ibn Hamdān al-Khasībī, qui
 a établi les prescriptions religieuses dans tous les pays.
 J'atteste que la forme humaine qui est apparue parmi les
 hommes, c'est la limite absolue, c'est l'apparition lumi-
 neuse; j'atteste qu'il n'y a point de Dieu hors d'elle⁴, et
 qu'elle est 'Alī ibn Abī Tālib, qui ne peut être ni mesuré, ni
 limité, ni compris, ni pénétré. J'atteste que je suis Noṣairi
 de religion, Djoundabi d'opinion, Djounboulāni de voies,
 Khasībī de doctrine, Djillī d'affirmation, Maimoūnī en
 science juridique. Je proclame le retour⁵ lumineux, le

1. Ce début est tiré de *Qorān*, III, 16-17.

2. *Qorān*, III, 49.

3. Cf. plus haut, soustra 7.

4. La secte des Ghāibīs seule repousse cette doctrine, cf. p. 100 et n.

5. Les Musulmans entendent par *رجوع* la résurrection; les Noṣairis, le retour à la vie dans un autre corps. Le retour lumineux est la trans-
 formation fluide en corps céleste.

renouvellement brillant, l'enlèvement du Voile, l'éclaircissement du brouillard, la révélation de ce qui était caché, la vision de ce qui était cédé et l'apparition d'Ali ibn Abi Talib sortant du disque du soleil, monté sur le lion pour saisir chaque âme, brandissant Dhoû al-Fiqâr¹, suivi des anges, précédé du seigneur Salmân, l'eau jaillissant de devant ses pieds. Alors le seigneur Mohammed proclamera en ces termes : « Celui-ci est votre maître, 'Ali ibn Abi Talib, reconnaissez-le, glorifiez-le, vénérez-le, exaltez-le ! C'est votre créateur, votre pourvoyeur, ne le reniez pas². » Témoignez pour moi, ô mes maîtres, que ceci est ma religion et ma croyance. C'est sur quoi je m'appuie, ce par quoi je vis et avec quoi je mourrai. Tandis qu'Ali ibn Abi Talib est vivant et ne mourra pas ; dans sa main il tient l'autorité et la toute-puissance ; de lui viennent l'ordre, la vue, l'intelligence. Tous ceux-là, il leur demandera compte à notre sujet. Que le salut soit sur nous par leur mention !

DOUZIÈME SOURATE INTITULÉE : CELLE DE L'IMÂM³

Apportez-moi votre témoignage, ô astres brillants, ô étoiles lumineuses, ô sphères en rotation, que cette forme humaine qui scrute et qui regarde est 'Ali ibn Abi Talib, l'éternel, le Un, le seul, qui se suffit à lui-même, le Seigneur qui n'est ni sectionné, ni partagé, ni divisé, ni compris dans un nombre. Il est mon Dieu et votre Dieu, le vôtre et le mien ; mon Imâm et votre Imâm, le vôtre et le mien ; l'Imâm des Imâms, le flambeau dans les ténèbres, Haidarrah Aboû Tourâb, le manifeste au front chauve, le caché aux tempes

1. Nom du sabre de l'Arabe jâhen al-'Âg ibn Moumabbih, tué au combat de Badr. Ce sabre recueilli par Mohammed appartient ensuite à son gendre 'Ali. Autre légende dans Clément Huart, *Héros de l'Histoire des Religions*, t. XIX, p. 301. Cf. Schwarzkow, *Die Waffen der alten Araber*, p. 152.

2. Cf. p. 140 et n. 1.

3. *Al-bakourâh*, p. 28-29 ; Salisbury, *op. cit.*, 227-258.

chauves, qui apparaît du disque du Soleil, s'emparant de chaque âme qui est pour lui, pour la grandeur de sa glorieuse vénération, pour l'antiquité de sa divinité étincelante. Les cœurs ont plié devant lui, et les questions difficiles se sont abaissées devant lui. Mystère de celui qui est un Dieu dans le ciel et un Imâm sur la terre. Mystère de celui qui est l'Imâm de tout Imâm. Mystère d'Alî ibn Abî Talib, l'Éternel. Mystère de son Voile, le seigneur Moham-med, et de sa Porte, le seigneur Salmân, Porte de la direction et de la foi. Que, grâce à leur mention, la satisfaction de Dieu et le salut soient sur nous!

TREIZIÈME SOURATE INTITULÉE LE VOYAGE¹

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre a glorifié Dieu, car il est le fort, le sage². Au matin, nous l'avons glorifié. La royauté a été à Dieu et toute royauté l'a glorifié : Au nom de Dieu et par Dieu; mystère du seigneur Abou 'Abdallah; mystère du Chaikh et de ses enfants les Mokhtass³ qui s'abreuvent à la mer du 'Ain-Mim-Sin. Ils sont cinquante et un : dix-sept d'entre eux sont de l'Iraq, dix-sept de Syrie, dix-sept d'origine inconnue. Ils se tiennent à la porte de la ville de Harrân, prenant et donnant avec équité. Celui qui professe leur religion et qui sert leur culte, que Dieu l'assiste jusqu'à la connaissance divine⁴! Quant à celui qui ne professe pas leur religion et

1. *Al-Bâqara*, p. 29-30; Salisbury, *op. cit.*, p. 258-259.

2. *Qoran*, LVII, 1 et *passim*.

3. Cf. plus haut, *sourates* 7 et 11.

4. *وَقَفَّكَ اللَّهُ إِلَى مَرَاتٍ*, c'est-à-dire que Dieu l'aide à devenir un *عارف* titre qu'on trouvera *sourates* 1, 3 et *passim*. Il faut comprendre de même l'expression abrégée *وَقَفَّكَ اللَّهُ*, employée dans les séances d'initiation; cf. plus haut, p. 108 et 111. Ce sens a été emprunté aux *Imâm*. On trouve en effet dans les *Fragmenta* publiés par St. Guyard, p. 113-114 et 115, l'expression : *وَقَفَّكَ اللَّهُ هَذِهِ الْإِشَارَةُ* que Dieu l'accorde la compréhension de cette indication!

ne sert pas leur culte, que la malédiction de Dieu soit sur lui! Par le mystère du Chaikh et de ses enfants les Mokhtass, par leur mystère, que Dieu les assiste tous!

QUATORZIÈME SOURATE INTITULÉE LE TEMPLE FRÉQUENTÉ¹

Par le Sinal, par un livre écrit sur un rouleau déployé, par le Temple fréquenté, par la voûte élevée, par la mer agitée², par le mystère de Talib, de 'Aqil et de Dja'far at-Tayyar, qui sont les frères d'Ali ibn Abi Talib³, lumière de lumière, substance de substance, bien qu'Ali ibn Abi Talib n'ait jamais eu ni frères, ni sœurs, ni père ni mère. Il existe caché, mais non enveloppé. Mystère du temple, et de la voûte du temple, du sol du temple et de ses quatre pierres angulaires! Le temple, c'est le seigneur Moham-med; la voûte du temple, c'est Abou Talib; le sol du temple, c'est Fâtimah fille d'Asad, et les quatre pierres angulaires sont Moham-med, Fâjir, al-Hasan et al-Hosain. Mystère de la cellule enfouie et cachée au milieu du temple, qui est Mohain! Mystère de ce qui est caché! Mystère du maître du temple⁴, le parent d'Ali, l'illustre, le Hâchimite, qui a brisé les générations précédentes et détruit les idoles! Par sa mention, que la satisfaction de Dieu et le salut soient sur nous!

QUINZIÈME SOURATE INTITULÉE : CELLE DU VOILE⁵

Mystère du Voile auguste; mystère de la noble Porte;

1. *Al-bakharah*, p. 30-32. Salisbury, *op. cit.*, p. 250-262. *Al-bah al-ma'mûr* désigne la Ka'ba d'après *Qur'an*, iii, 4.

2. *Qur'an*, iiii, 1-6.

3. En même temps les Noûaïds affirment qu'Ali n'eut ni père, ni mère, ni frère, ni sœur. Ce passage doit, — comme tout le morceau, — s'entendre symboliquement.

4. Moham-med.

5. *Al-bakharah*, p. 32. Salisbury, *op. cit.*, p. 262-263.

mystère de mon maître al-Miqdâd al-Ya'mîn ; mystère de mon maître Aboû adh-Dharr ach-Chanâl ; mystère des deux nobles et purs monarques al-Hasan et al-Hosain ; mystère des deux saints Naufal ibn Hârithah et Aboû Borzah ; mystère du Pur et du monde de la pureté ; mystère de chaque étoile dans le ciel ; mystère de la sainteté de la Hauteur et de ses habitants. Que leur mention nous attire la satisfaction de Dieu et le salut !

SEIZIÈME SOURATE INTITULÉE : CELLE DES NAQIBS¹

Or, ils s'enfoncèrent dans les pays : y avait-il un refuge² ? Nous mentionnons les noms des maîtres, les Naqibs qu'a choisis le seigneur Mohammed parmi les soixante-dix hommes dans la nuit d'al-'Aqabah, dans le Wâdi Mirâ. Les premiers d'entre eux sont : Aboû al-Haitham Mâlik ibn al-Taïkân al-Achhalî, al-Bakâ ibn Ma'rouf al-Ansârî, al-Mondhir ibn Laoudhân ibn Kammâs as-Sa'îdî, Râfi' ibn Mâlik al-Adjlânî, al-Asad ibn al-Hosain al-Achhalî, 'Abbâs ibn 'Obâdah al-Ansârî, 'Obâdah ibn Sâmîr an-Naufalî, 'Abdallâh ibn 'Omâr ibn Hîzâm al-Ansârî, Sâlim ibn 'Omair al-Khazradjî, Obai ibn Ka'b, Râfi' ibn Warraqah, Bilâl ibn Riyâb ach-Chanawî. Mystère du Naqib des Naqibs³ et du Nadjib des Nadjibs, notre seigneur Mohammed ibn Sirân az-Zâhirî⁴, que leur mention nous procure la satisfaction de Dieu et le salut !

1. *Al-bakhourah*, p. 32-34. Salisbury, *op. cit.*, p. 263.

2. *Qorân*, I, 25.

3. Titre chi'ite, cf. Hartwig Derenbourg, *Al-Fakhr*, introduction, p. 4 et 39, et plus haut, p. 115.

4. Personnage très en faveur chez les Ismaélites, cf. p. xix, n° 6.

الحسن والحسين، سرّ الوثنين هما نوفل بن حارثة وابو يرز سرّ
الصفى وعالم الصفى سرّ كل كوكب في السماء سرّ قدس النبی
وسكّاته علينا من ذكرهم الرضى والسلام تمّ

السورة السادسة عشرة واسمها النقيبة

فتّخوا في البلاد هل من محبّس تذكر اسمي النادة النقاء الذين
p. ٣٣ اختارهم اليد محمد من السبعين رجلا في ليلة العقبة في وادي
منى لوّهم ابو الهيثم مالك بن النيهان الاشهلي والبراء بن مبرور
الانصاري والنضر بن لوزان بن كنّاس الساعدي ورافع بن مالك
الهمداني والاسد بن الحصين الاشهلي وعبّاس بن عباد الانصاري
وعباد بن صامت التوفلي وعبد الله بن عمر بن حزام الانصاري
وسالم بن عمير الحزرجي وأبي بن كعب ورافع بن ورقة وبلال
ابن رباح الشامي سرّ نقيب النقباء ونقيب النجباء سيّدنا
محمد بن سنان الزاهريّ علينا من ذكرهم الرضى والسلام

ADDITIONS ET CORRECTIONS

- P. xiv et ailleurs, *liber al-Khasibî au lieu d'al-Khozabî*, cf. p. 103, n. 2.
- P. xxiv, Flügel, *Die arab., pers. und türk. Handschriften der k. k. Hofbibl. zu Wien*, t. III, p. 30, lit: الرسالة الدائمة القاسى (في الرد على الصيرى).
- P. xxv et suiv. M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, a l'extrême obligeance, — dont je le remercie vivement, — de mettre à ma disposition ses notes bibliographiques sur les Nasairis, ce qui me permet de compléter les indications données en tête de ce volume :
35. — *Ajouter* : Cf. Journal asiatique, 1872, II, p. 230 (corrections de St. Guyard, introduites dans le tirage à part), et *ibidem*, p. 39-40 (E. Renan).
- 46 bis. — PARLUS, Ueber die syrischen Nasirier und ihre Verwandtschaft mit den Sabiern, dans Memorabilien, II, p. 91-125. Cf. Eichhorn, Repertorium, V, 1058-1059.
- 50 bis. — TYCHSEN, Memorabilien, IV, p. 185-188. Cf. Eichhorn, Repertorium, V, 1061.
- 50 ter. — *Idem*, Elementale syriacum, p. 78 et 98-101.
- 50 quater. — HARTMANN, Oloof Gerhard Tychsen oder Wanderungen . . . , II, 1^{re} part., p. 428-441.
- 51 bis. — BRUNA, Annales littéraires, 1796, I, p. 333-337.
- 51 ter. — WILKES, Göttingue gelehrte Anzeigen, 1801, p. 515.
55. — *Ajouter* : Cf. Quérard, Supplémentes littéraires, t. III, p. 291, et Minerva, 1812, t. IV, p. 108.
56. — *Ajouter* : Au sujet de Germanus Conti et de sa note publiée par Norberg, cf. la lettre de Niebuhr dans Deutsches Museum, juin 1781, p. 535-543.
- 57 bis. — BRUNSTEN, De initiis originibus religionum in Oriente dispersarum, Berlin, 1817, p. 37-38.

- 61 n. — HENRY GUYS, *Voyage en Syrie*, Paris, 1855, p. 30 et s.
- 61 ter. — ANONYME, Les Ansariens, sectaires de la Syrie, dans *Nouvelles Annales des Voyages*, 1832, t. IV, p. 152-169 [d'après Volney, Niebuhr, Burckhardt].
- 62 bis. — LAMARTINE, *Voyage en Orient* (1832-33), Paris, 1876, p. 467-468.
64. — *Ajouter* : Différents passages de l'Exposé avaient été plus ou moins complètement publiés par Silvestre de Sacy dans sa *Chrestomathie*, t. I, p. 37, n. 15, et dans *Journal asiatique*, 1827, I, p. 329 et s., 344 et s.
- 64 bis. — *Idem*, *Journal asiatique*, 1827, I, p. 127-128.
Le célèbre arabisant, sur les données insuffisantes de Dupont, et. n° 36, confond al-Khazrit avec Hamdan le qatmari.
71. — *Ajouter les comptes rendus* : *Magazin für die Literatur des Auslandes*, XLI, 97-98 et 102-103; *Athenaeum*, 1851, 1194-1195; *Blackwood's Mag.*, 1851, 434; *Bentley's Miscellany*, numéro de décembre; *Bibliothèque Universelle de Genève*, t. XVIII (1851), 385-388.
73. — *Ajouter les comptes rendus* : *Athenaeum*, 1853, 934, col. 2, et 1030; *Zeitschrift d. Deutsch. Morgenl. Gesellschaft*, X, 629; *Westermann's Monatshefte*, X, 221.
- 73 bis. — S. Lyde, *The Asian mystery...* Cf. *Athenaeum*, 1861, I, p. 229.
- 87 bis. — D'ANQEZ, *Silhouettes orientales*, Paris, 1869, p. 165-193 (Sans valeur).
- 89 bis. — TH. L., Le monothéisme dans le paganisme, dans *Revue Britannique*, 1873, IV, p. 273-320 (*New London Review*).
L'auteur dérive toutes les religions et en particulier la doctrine mazéiste, des croyances aryennes. Il suffit de citer ce passage : « La religion qu'Abraham apportait avec lui de Chaldée était la pure doctrine aryenne du monothéisme. Elle fut acceptée par les Sémites, à cause de la vérité intrinsèque de ses principes. » L'étude sur les Noqairis, d'après le *Kitâb al-Bâbâinâh*, commencée p. 301.
- P. 3, lire Qadmous au lieu de Qadmous.
— lire Masyâd au lieu de Masîyad.
- P. 10 et 11, lire Mou'âwiyah au lieu de Mou'âwiyah.
- P. 11, n. 3, lire al-Djounboulân au lieu de al-Djaubulân.
— lire Djill au lieu de Djall.
— lire Maimouni au lieu de Maimouni.
- P. 13. La confusion de Sprenger que nous signalons n'est pas certaine, cf. plus haut, p. xxxii et note.
- P. 13, n. 3, lire 'Othmân au lieu de 'Othman.

- P. 16. Le texte Golénischeff a été publié par ce savant dans *Recueil de Trévoux*, t. XXI, p. 212 et s.
- P. 19, n. 2. Un des arguments du R. P. Lammens, en faveur de l'ancien christianisme des Noqairis, est l'emploi par cette population de noms chrétiens. Le même phénomène se remarque chez les Yézidis : « Les noms qu'ils donnent à leurs enfants sont ceux en usage chez les Musulmans et chez les Chrétiens » (Spiro, *Les Yézidi*, p. 15, extr. du *Bulletin de Société Netchâteloise de Géogr.*, t. XII). Et nous ne pensions pas qu'on puisse tirer parti de ce fait pour prétendre que les Yézidis sont d'anciens chrétiens.
- P. 21, lig. 11, *lire* Al-Malik an-Nâsir *au lieu de* Al-Malik, an-Nâsir.
- lig. 16, *lire* an-Nâsir *au lieu de* an-Nâsir.
- P. 45. Il faut corriger ce que nous disons de Hâchid ad-dîn Sinân. Nous avons montré [*Journal asiatique*, communication dans la séance du 11 mai 1900] que Sinân avait revendiqué non le titre du Nâtiq, mais celui d'Asâs. Cf. plus loin, p. 157 et s.
- P. 46, *lire* Hamza *au lieu de* Hamza.
- P. 48, *lire* ta'wîl *au lieu de* tawîl.
- P. 49, n. 2, *lire* hachich *au lieu de* hachich.
- P. 53, *lire* Hâkim *au lieu de* Hâkim.
- P. 54, *lire* Hâkim *au lieu de* Hâkim.
- P. 55, *lire* 'Othmân *au lieu de* 'Othman.
- P. 57, n. 1. Les Nâsibis sont cités avec les Hâfidis par Ibrahim ibn Mohammed al-Baihaqi, *Kitâb al-Mubtâ'in wal-Mumiri*, éd. Fr. Schwally, Giessen, 1900, p. 40.
- P. 63, *lire* Hâkim *au lieu de* Hâkim.
- P. 63, n. 2, *lire* Nâtiq *au lieu de* Nâtiq.
- P. 67, n. 2. La signification des lettres XMP a pu être précisée grâce aux papyrus grecs, cf. Clermont-Gauneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. IV.
- P. 68. Abou Dharr est la forme correcte, mais les Noqairis écrivent toujours Abou adh-Dharr.
- P. 71, lig. 6 du texte, *lire* دجاجة *au lieu de* دجاجة.
- lig. 9 du texte, *lire* دجاجة.
- P. 76, *lire* Maqrizî *au lieu de* Maqrizî.
- P. 83 et s. On trouve la mention du dieu Chamâl dans la version

arménienne du conte d'Akhiakar, sous la forme Chimil, associé à un Ba'al-Chamaim et à un autre nom de dieu Chamlu, sans doute corrompu. Cf. J. Halévy, *Revue Sémitique*, 1900, p. 56.

- P. 86. L'identification partielle que nous proposons de Chamâl avec le Soleil est comparable à celle de Mithra avec le Soleil. M. Fr. Cumont, *Textes et Monum. figurés*, t. I, p. 200, a montré qu'à la fois Mithra était et n'était pas le Soleil.
- P. 86, n. 2. Les Perses, cf. Fr. Cumont, *Textes et Monum. figurés*, t. I, p. 128, croyaient que le Soleil, au moment de son lever, frappait les démons qui avaient envahi la terre à la faveur des ténèbres. Les Musulmans ont confondu dans une même horreur les démons et le soleil levant, tout en conservant l'habitude de la prière matinale.
- P. 88. Sur la diffusion du culte du Soleil levant, vers la fin du paganisme, cf. Fr. Cumont, *Textes et Monum. figurés*, t. I, p. 128-129.
- P. 98. Sur l'ancienneté du geste rituel des Apiculites orientales nues, cf. Ed. Naville, dans *Recueil de Travaux relatifs à la Philol. et à l'Archéol. égypt. et assyr.*, t. XXI, p. 212 ets.
- P. 99. Il faut ajouter à la liste de ceux qui ont mentionné les Ghuibis, le Dr Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 47.
- P. 99, n. 7. On peut comparer au texte : *والغدير مولاً لطيفاً الحبيبة* le texte p. 145, n. 4 : *بلى اظهرت القية* où le sujet est encore al-Hosain; ce qui confirme que dans le texte primitif du premier passage on devait lire *القية*.
- P. 100-101. En comparant le Ghuib aux autres noms, aux autres attributs, l'auteur en fait une *forme*. Cf. Stan. Goyard, *Fragmenta*, p. 173 : « Je suis le bon, le meurt; ces attributs sont ma forme, la forme visible qui n'est autre que les ministres supérieurs. » Cf. aussi *ibidem*, p. 102.
- P. 102. Lire Yahyâ ibn Ma'in au lieu de Yahyâ ibn Mo'in.
- P. 107, n. 1. Pour une autre valeur symbolique de la savate, cf. Goldziher, *Abhandl. z. arab. Philologie*, I, p. 47 ets.
- P. 108 et 111. Comprendre *وَقَبْلَكَ إِلَه* comme il est expliqué p. 177, n. 4.
- P. 112, n. 1, lire qoubouwwah au lieu de qoubouwwah.

- P. 115. Les Druzes donnent aussi le nom de *madjlis* à la salle de réunion des 'Oqqâl.
- P. 124, n. 4. La conception des dieux sortant du disque du soleil n'est peut-être pas sans relation avec le nimbe ou la couronne radiée, ou toute autre représentation figurée du même genre (disque ailé, etc.), qui accompagne les représentations divines.
- P. 129. M. Ch. Clermont-Ganneau veut bien nous communiquer un passage inédit sur la source sabbatique ou 'Ain al-Fawwâr, qu'il a relevé dans le *Masâlik al-Ahqâr fîl-Mawâlik al-Arqaïq*, Biblioth. Nat., ms. arabe 2325, f° 222 r° :
- « Le Wâdî al-Fawwâr est voisin de Ujşn al-Akrâd, au nord-ouest et sur la grande route. Là est une sorte de puits creusé en terre, et dans le bas du puits un souterrain qui s'étend vers le nord. La source jaillit chaque semaine pendant un jour seulement. Alors terre et champs ensemençés en sont lubifiés, les Turcomans campent près de la source et y abreuvent leurs troupeaux, tandis que les autres jours la source tarit et l'on y trouve pas d'eau. Le jaillissement est précédé d'un bruit semblable au tonnerre. Le bâtiment est derrière le souterrain. Quelqu'un qui a pénétré dans le souterrain a rapporté qu'à son extrémité était un grand fleuve allant de l'ouest à l'est sous la terre, ayant un cours déterminé avec des vagues et un vent violent. On ne sait où il court ni de quel côté il vient. »

روادى الفوار قريب حصن الاكراد غرباً بشال على الطريق الساكنة هناك
صفحة بر قائمة فى الارض وفى سفلى البئر سرداب ممتدة الى الشمال يفرد فى
كل اسبوع يوماً واحداً لا غير فتشتفى به ارض ومزروعات وينزل عليه
التركان ويردده وبنية الايام يابس لا ماء فيه ويسبح له دوى كالرعد قبل
فودانه والسرداب خلفه البناء وذكر من دخل السرداب ان فى نهايته نهراً
كبيراً اخذاً من الغرب الى الشرق تحت الارض وله جريان معين وبه موج
ودبح عاصف ولا يُعرف الى اين يجرى ولا من اى جهة يجى

P. 137, n. 1, lire *بستان بالعيد* au lieu de *بستان بالعيد*.

P. 139, lire *al-Khaqlbi* au lieu de *al-Kosaibî*.

INDEX

(Les Noms géographiques sont en italiques)

- '**Abdallâh ibn Maïmoûn**, 25, 44 n. 1.
- '**Abdallâh ibn Rawûhah al-Ansâri**, 68, 95, 108.
- '**Abu an-Noûn**, cf. Vin.
- Abû 'Abdallâh al-Hasan ibn Hamdân al-Khayîbî**, 11 n. 3, 139, 163 et n. 2, 167, 175.
- Abû 'Abu-Dharr al-Ghifârî**, 68, 95, 168, 175, 179, 201, septième naïq dans le système de Râchîd ad-dîn Sinân, 157-8.
- Abû al-Hasan Moḥammed ibn 'Alî al-Djîllî**, 164, 166-7, 175.
- Abû Cho'ain Moḥammed ibn Noḡair al-'Abdî al-Bakrî an-Nemairî**, 9 et s., 41, 102, 167.
- Abû Douhaïb**, 165.
- Abû Moḡammed 'Abdalâh ibn Moḥammed al-Djannân al-Djounboulân**, 167, 175.
- Abû Sa'îd al-Maïmoûn ibn Qâsim al-Tabarânî**, xvii, 165, 175.
- Abû Tocnâs**, cf. 'Alî.
- '**Aculken**, chez les Noḡairîs, 31; chez les Druzes, 31 n. 2.
- '**Acuôchâ, tête d'** — 143 et s. *Adhama*, 3, 7.
- ADVENÇANCE**, notion manichéenne, 74 et s.
- ADONAI**, dieu lunaire, 97.
- AGMO al-Dannâ**, 10 et s. *al-Aḡqâf*, 169.
- '**Ais Mlu-Sis**, symbole de la triade noḡairî, 65 et s., 107 et s., 116-7, 166, 173 et s.
- Ain**, identifié avec la divinité par les Ghâibîs, 20 et s., 201.
- '**Akkar**, 6 n. 4, 37.
- Alachiga*, 15, 201.
- '**Alî ouz Ant Tâza**, légendes, 59, 178; se voit conférer l'Immortal, 139 et s.; son rôle d'Assis, 45 et s.; devient le Ma'nâ ou Dieu, 45 et s., 54 et s., 59; divinité en cinq personnes, 58, 68 et s., 172 n. 3; apparaît au monde supérieur, 70 et s., 74 et s., 121, 203; au monde inférieur, 75 et s.; autres apparitions, 171 et n. 1; son titre d'al-Aḡad, 141, 165, 176; d'Émir des abeilles, 59, 72 n. 1, 161; d'Abû Tourâb, 77,

161, 176; d'al-Haidarali, 77, 161, 176; comparé au lion, 65, 161, 166; identifié avec le Ciel ou Ba'al-Chamain, 77 et s.; confondu avec 'Klioun ou Zib: 54702, 51 et s.; habite le Soleil pour les uns, 78 et s.; la Lune pour les autres, 72, 168; comparé à la Sophia gnostique, 127.

ALLAITEMENT, dure deux ans, 113 n. 2, 114.

'ALĪ ZAİN AL-'ARIDJ, 162.

ÂME UNIVERSELLE, deuxième émanation divine, 50, 189.

'AMM AS-DOUKHOÛL, 116 et s.

AL-'ÂMMAN, 117 et s., 174 et n. 4.

AL 'AMM AS-SAYYID, 106 et s.

ANGES, 95 et s.

ANSARIËS ou Enseyriens, fausse appellation des Noçairis, xxvi n° 41, 2 n. 1.

Antioche, 3, 6 n. 4.

ARABIENS, leur influence sur les Noçairis, 78.

'ARANDAS, أرندس, 150.

ASRAÏIL, 126.

ASSASSINS, 27, 49 n. 2, cf. Ismaélis.

ASTARTÉ, 60, 78; survivance de son culte chez les Noçairis, 96, 202.

ATTANOUT, Dieu privé d' — (tan-ah), 50.

AURORA, adoration de l' — 86, 88 et s., 202.

ATTOÛN (chaikh), 151.

'AZNÂ'IL, 128.

BA'AL-CHAMAIN, 77 et s., 97, 127.

BAB, cf. Salmoûn al-Fârisi.

Bactocet, 17, 78, 152.

Bahlaïlîgîr, 151.

BAMARS, détruit la puissance des Ismaélis de Syrie, 27.

BARTÈNE, cf. Christianisme.

Bargylus (mons), 14.

Basrah, 12-13, 54, 156.

BAST, déesse, 150.

al-Bîgâ, 1.

BESSIVYË, cf. Sainte-Barbe.

BYZANTINS, dans le Djabal an-Noçairiyyah, 20-21.

CHA'BÂN, fête de la mi-cha'bân, 147, 173.

CHAKUS, leur puissance, 56 et s.; cf. Imâm. Naqib, Nadjib.

CHAMACHNAPORTUM, 132 et s.

CHAMÂL, dieu, 82 et s., 201-202.

CHAMÂLLIS ou Chamâsis, secte noçairi, 41, 77 et s.

CHAMSIS, tribu noçairi, 32 et s.

CH'ÏTES, 47 et s.

CULT (nabi), 152.

CHRÉTIENS (Petits), fausse appellation des Noçairis, xxxi n° 60, 9 et n. 2, 11.

CHRISTIANISME, n'a pas été embrassé par les Noçairis, xxxv, 9, 14, 17 et s., 153 et s.; prétendus emprunts au christianisme, xxii n° 18, 64 et n. 3, 92 et s., 201.

CHUTE, légende de la — 70 et s.

CIN, cf. 'Allet Ba'al-Chamain.

CIRCOCISIOS chez les Noçairis, 16.

CUSTES noçairis, 34 et s.

Cruc des Chevaliers, cf. Qal'at al-Hoson.

CNÉPESQUE, adorateurs du — 88.
 CHOISÉS, cf. Francs.
 DANIEL, influence du livre de — 75.
 DANDA'IL, 125.
 DÉMÈSE (Grande) syrienne, cf. Astarté.
Derekiçh, 33.
 DHOÛ AL-FIMÂN, 176.
 DIR (chaikh), 151.
Djabulab, 25, 38.
Djabal al-Djafil, 18.
Djabal an-Noqairiyyah, 2 et s., 21; ses cultures, 5 et s.
Djabalqâ, 163 et n. 1.
Djabarai, 189 et n. 1.
 DIA'FAR AS-SÂDIQ, 42, 67, 102, 160.
 DIA'FAR AT-TAYYAR, 151, 178.
 AL-DHILL, cf. Aboû al-Hosain Mohammed.
Djar arch-Chagr, 7.
 AL-DOUNBOULÂN, cf. Aboû Mohammed 'Abdallâh.
 DOUNBAH, cf. Mohammed ibn —
 DOUTES, 4, 155; prétendue origine française, 8 n. 2; cf. Hâkim et Hamza.
Eleuthère, cf. Nahr al-Kébir.
 'ELMOUX, 51 et s., 168.
 ELMX, les cinq — 68 et s., 164.
 ÉMANATION, mode de création, 61, 69 et s., 108.
 ENCEMS, 90, 92, 111.
 ESPACE, 50, 69.
 ÉTOILES, 59 n. 2, 78 et s., 72 n. 1, 96.
 FAYDAH, 68 et s., 178.

FATIMIDES, 49.
 FÂTIR, 68 et s., 170, 178.
 FAYO, 168.
 FELLAH, usage de ce terme chez les Noqairis, 10 n. 4.
 FEMMES, les Noqairis leur donnent l'âme humaine et ne les initient pas, 73, 155 et s.; adversaires des Satans et inférieures à eux, 72 et s.; ne sont pas voilées, 155 n. 3.
 FENÂCH, fête du — 142 et s.
 FÊTE ou FÊTE de la rupture du jeûne, 111 et s.
 FORME CHAÛVE, 65, 101, 103, 161, 166; cf. Ghaibah.
 FRANCS, pénétrèrent dans le Dj. an-Noqairiyyah, 21; prétendue aide reçue des Noqairis, 30.
 GAULÉENS, prétendue appellation des Noqairis, 17 n. 3, 18.
Ghadir Khumm, 137 et s., 172 et s.
 GHADIR, second — 146.
 GHADIR, 99 et s., 145, 202; cf. Forme chauve.
 GHAMIS, secte noqairi, 41, 98 et s., 175 n. 4.
 AL-GHIFARI, cf. Aboû ad-Dharr.
 GHOLÂT, chi'ites outrés, 52 et s.
 GNOSTIQUES, influences — 125 et s.
Hadithah, 13, 160.
 HAIDARAH, cf. 'All.
 HAIDARIS, secte noqairi, 41, 77.
 HAKIM-DHAMBELLAH, 26, 44 n. 1, 45, 53.
 HAMZA, ministre de Hâkim,

- XXIV n° 23, 53 et s., 63, 154 et s.
- UJANNA, le culte — 37.
- Ujarrân*, 157, son école philosophique, 30; symbolise une étoile, 87, 177; cf. *Ujarrâniens*.
- UJARRANIENS, 44, 61, 70 n. 3, 82 et s.; cf. *Ujarrân*.
- AL UJASAN, fils d'Ali, 68 et s., 146, 170, 178.
- AL-UJASAN al-Akhir al-Askari, N° Imâm chi'ite, 9, 107.
- AL UJASAN Bilaoudjé (chaikh), 151.
- UJAWÂHIYYOÛN, 115 et s.
- Ujâz Soléimân*, cf. *Butocésé*.
- AL-UJOSAIN, fils d'Ali, 68 et s., 161, 143 et s., 170, 178; la couleur crépusculaire rappelle son sang, 88 n. 3.
- AL-UJOSAIN ibn Haïdûn al-Khasîbî, cf. Abou 'Abdallâh.
- UJOSMAÏFAN ibn al-Yâmûn, 146.
- Ujous*, 156 et s.
- al-Uoutch*, 4, 154.
- ULIS, 72 et s.
- UNS HÂNI, 151.
- UNS TAÏMIYYAH, XXV, 28 et s., 65, 158.
- URÂHÎM ibn ADRAM, 25.
- URÂHÎM-PACHA, 32 et s.
- IMÂM, 44, 80 et s., 106 et s., 176.
- IMÂMAT, les douze personnages de l' — 165; cf. 'Ali.
- INCOMPARABLES (les cinq Yâ'im), 78; créés par Salmân, 68 et s., 168.
- INTERDICTION de certains aliments, 83 et s.
- ISJÂÛLS, secte musulmane, 5-1, 57 et s.
- ISMAËL-BEG, potentat noçairi, 33 et s.
- ISMAËLIS, origine de leur nom, 42 n. 2; en Perse, 36; leur doctrine pénètre dans le Dj. an-Noyairiyyah, 26; ils envahissent le Dj. an-Nos., 22 et s.; haine contre les Noçairis, 10; lieux qu'ils habitent encore en Syrie, 3; cf. Assassins et Râchîd ad-Dîn Sinûn.
- ISMÂ'IL ibn Dia'fâr, 32 et s.
- ISMAËLITES, leur prétendue installation dans le Djabal an-Noyairiyyah, xxx, n° 73, 40 n. 3.
- JESUS, 46 n. 2, 58, 60 n. 6, 72 n. 1, cf. Messie.
- al-Kahf*, 23.
- KALIZIS ou Qamâris, secte noçairi, 41, 96 et s., 172 n. 3.
- KHALIC an-Nomâil, 151.
- KHÂMOUTES, sectaires musulmans, 47.
- KHASERAMA, 132, cf. *Khojêr*.
- AL-KHASSAN, 117 et s.
- al-Kharâbî*, 23, 27.
- AL-KHUYÂN, 117 n. 1.
- AL-KHAYNÎ (et non al-Khasâibî), cf. Abou 'Abdallâh al-Uospin.
- KLÊA (Chaikh), 151.
- KURDES, prétendus rapports ethniques avec les Noçairis, 15 et s.
- Lodicié*, cf. *Lataquié*.
- Lataquié* ou *Ladhiqiyyah*, 5-7.
- LETTRES SYMBOLIQUES, cf. 'Aim-Mim-Sin.

Loqbi, 33, 37.

LUNE, cf. 'All et Salmân al-Fârîd.

LUSTRATIONS rituelles, 90 et s., 92.

MAHUL ou hodjdjah al-qâ'im, 43 et s., 63.

MAHMOUD (chaikh), 152.

AL-MAIMOÛN, cf. Abou Sa'id.

MALAKEL, dieu solaire, 97.

MALIK, 138.

AL-MA'NÂ, 100 et s.; cf. 'All.

AL-MANÂDI, 115 et s.

MA'NAWIYYAH, 40 et n. 2, 161.

MANDAÏTES confondus avec les Nosairis, 12 et s., 18 n. 3.

MANICHÉENNES (notions) 74.

Maniqah, 23, 27.

MANSOUR al-Gharabill, 151.

MANTEAU, gens du — 69.

MÂN DARRIS, couvent de — 129 et s.; cf. Khoûr.

MARIAMIN, 19, 20.

Marqub ou Margath, 23, 27 p. 5.

MARONITES chez les Nosairis, 3-4.

MAROÛN (Môr), xxi.

Mosyéd, 21, 23, 32, 80.

MATÂWANÂ, tribu nosairi, 32-33, 151.

MATIÈRE PREMIÈRE, 50, 63.

MATTÂ (Nabl), 152.

MALDÉENNES (influences), 75, 99, 124 et s., 302.

Mersina, 3, 7.

MESSIE (Jc), 43, 59, 147; cf. Jésus.

MÉTÉORITOSE, 35 et s., 120 et s., 164.

MURADIAN, fête de — 149.

MIRÂ'IL, 126.

MIM, cf. 'Ain-Mim-Sin.

MIQDÂS ibn Aswad al-Kindî, 25, 68, 95, 168, 175, 179.

MODÂHALAH, fête de — 142.

MOHAMMED, le Prophète, 65; tradition sur l'âge auquel il reçut sa mission (noubouwah), 112 n. 1; comme Nôtiq, 45; comme Nom, 59 et s., 74 et s., 162; comme Voile, 62 et s.; créé par 'All, 59, 168; son titre d'al-Wahid, 141 n. 3, 165; identifié avec le Soleil, 78 et s.

MOHAMMED ibn Djoundab, 167, 175.

MOHAMMED ibn al-Hassan al-Mahdi, 24.

MOHAMMED ibn Nosair, cf. Abou Cho'aib.

MOHAMMED ibn Sindas az-Zahirî, xix n° 6, 179.

MOUSON, 68 et s., 88, 170, 178.

Monts nosairis, cf. Djabal an-Nosairiyyah.

MO'TAZILITES, 47, 49.

MOU'AWIYAH, 157; dans la légende nosairi, 10 et s.

MOURMUTES, sectaires musulmans, 47.

MOUSÂ (chaikh), 151.

MOUSÂ ibn Dja'far, 43 et s.

MOUSELLA (chaikh), 151.

MYRTE, 91.

NABALA, 89 et s., 114 et s., 179.

NACULMYROÛN, 115 et s.

Nahr al-Kebir (Éleuthère), 1 et s., 37.

Nahr al-Kébir (du Nord), 2.
Naqla, 89 et s., 107 et s., 179.
Naqlibytoum, 114 et s.
Nâsîls, 57 n. 1, 201.
AN-Nâsir Moïhammed, sultan mamloûk, 24.
Nâṣṣa, 42, 45 et s.
NATIVITÉ, fête de la — 147 et s., 173.
NAZERINI, 14, 17 n. 3.
NISÂN, fête de la mi-Nisân, 173.
NOËL, cf. *Nativité*.
NOÛ, importance et pouvoir du — 59 et s.; cf. Moïhammed.
NOSSOUTE, 27.
NOṢROṢ, 149.
al-'Ollaiqaḥ, 23, 27.
OSIRIS, 152.
'OTUMÂN, le Khalife, 95.
'OTUMÂN ibn Maḥ'mûn au-Nad-jâchl, 68, 168.
PANFUM, 111; rite du — 90.
PAÛNICIENS, leur influence sur les Noṣairis, 17 et s.; dans le Dj. *an-Noṣairiyyah*, 38-39.
PLANÈTES, 95 et s., 164.
POLYGAMIE, 93.
PORTE, cf. *Salmân al-Fârisi*.
PRÊTRE, personnages de la — 68, 170; nombre de prêtres, 68 et n. 4.
Qadmoûs, 23.
Qaf, 169.
Qahir, 23.
Qafat al-Hayon, 30 et s., 37.
QAMARIS, cf. *Kalkâls*.
QANBAR ibn Kâdân ad-Daousi, 68, 95, 168.
QANMATES, 25 et s., 30, 45 n. 3, 156.

Qarrîdous, 24.
QIDLAN des Harraniens, 85.
AL-QODNÂS ('Id) ou fête de l'Épiphanie, 149, 173.
al-Qolaf'ah, 23.
QUARANTE, valeur rituelle de ce nombre, 112 n. 1.
RÂCHID AD-DÛN SINÂN, 23, 34 : 45, 80 et s.; prétendue origine noṣairi, 54; influence de la religion noṣairi sur sa doctrine, 157 et s., 201.
AR-RADṢ'AN al-baiḍâ, 124 et s.
RAISON UNIVERSELLE, 45, 50, 69.
RAMAPÂN (chaikh), 152.
RAMEAUX, comme fétiches, 92.
RAṢLÂN, tribu noṣairi, 182 et s.
RATQ, 168.
RAYMOND, comte de St-Gilles, 21.
Ridâ', 113 n. 2.
Ripwân, 126, 173.
Rosâfah, 23.
ar-Roidj, 5, 6 n. 4.
SACRIFICES, fête des — 142.
Ṣaḥîta, 32 et s.
Ṣahyoun (Ṣayûn), 21.
SA'ID (chaikh), 151.
SAINTE-BARBE, 149 et s., 201.
SALÂU AD-DÛN, 32.
SÂLU (Nabl) 152.
SALMÂN AL-FÂRISI, créé par Moïhammed, 168; comme Bâb ou Porte, 62 et s., 74 et s., 133 et s., 163; appelé Solaiman ibn Bouhairah al-Khoḍr, 133.
SALMÎYÂ'IL, 126.
SAMÂ', 109 et s.
SAMÂIL, 86 et n. 3; cf. *Chamâl*.

Samarie, 126, 169.

SAMARITAINS, 126.

SATAN, 72 et s.

SIN, cf. 'Ain-Mim-Sin.

ŠIRĀṬ, XIX, 124.

SINA, 65 n. 4, 107, 163 et s.

SKANDAN dhou Qorziā, 131 et s.

SOLEIL, naissance du — 148; cf. Mohammed, Aurore et Crépuscule.

Sommdq (Monts), 10 n. 1.

SŌFRIS, 50 n. 2, 62 n. 1, 99 n. 1.

SOURCE SABBATIQUE ou 'Ain al-Fawwār, 129 et s., 203.

TABAC, culture, 6.

AT TABANĀNĪ, cf. Abou Sa'īd al-Maimoun.

TĀNEN al-Qaṣṣmoḍdi (chaikh), 151.

TĀNIR-PACHA, 33, 37.

TA'ĪLU, 107 et s.

TARROWS, 3, 7, 105.

TA'WIL, 48, 93, 151.

TEMPS, 42, 50, 69.

TROISJES SEPTÉNAIRES, 42 et s.

TRIADÉ NOÏAÏRĪ, 61 et s.; syro-phénicienne, 97.

TRUES, cf. 'Achlreḥ.

TRISITĒ, cf. Triade.

TUNC (gouvernement), prend l'administration directe du Dj. au Noṣairiyyah, 38.

UANNUNU, appellation inexplicable des Noṣairis, 27 et n. 5.

UNITAIRES, terme lamaïll adopté par les Noṣairis, 67.

UNITÉ DE DIEU (lawḥid), 50.

VIENGE MARIE (la), 73, 147.

VIOGE, culture, 5.

VIN, 83, 89 et s., 92, 94, 97, 111, 116; porte le nom de 'abd an-nour, 94, 147.

WĀḤI AT-TAḤI, 4, 154.

WILĀYAH, 140.

YAḤYĀ IBN MA'IN as-Sāmari, 102, 162.

YĀZU, fils de Mou'āwiyah, dans les légendes noṣairis, 10 et s.; prétendu éponyme des Yézidis, 11.

YÉZIDIS, 9, 11, 45 n. 1, 201; survivances des cultes syro-babyloniens, 97 n. 6.

YOŪNOUS (chaikh), 152.

YOŪNOUS (Nabi), 152.

YOŪSOUF ibn al-'Adjoŷ al-Ḥalabī an-Nachchābī, XI, n° 10, 100 et s.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
AVANT-PROPOS	xi
BIBLIOGRAPHIE	
I. — Documents noçairis.....	xiii
II. — Documents non noçairis. Géographes, Voya- geurs et divers.....	xxiv
HISTOIRE DES NOÇAIRIS	
I. — L'habitat des Noçairis. Leur origine.....	1
II. — Les Noçairis depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.....	17
RELIGION DES NOÇAIRIS	
I. — Doctrine commune aux diverses sectes.....	41
II. — Les Sectes : Halدارis, Chamôlils, Kalôzis, Ghaibls.....	77
III. — L'initiation.....	104
IV. — Métempsycose. Influences chaldéo-perses	120
V. — Khodr. Le culte du non initié.....	128
VI. — Fêtes	136
VII. — Accusations contre les Noçairis. Propagande noçairl.....	153
APPENDICE : KITÂB AL-MADJMOÛ ^s	
Traduction	161
Texte	181
ADDITIONS ET CONNECTIONS.....	199
INDEX	205
TABLE DES MATIÈRES	213

